

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de Philosophie et Lettres

ETUDE ARCHEOLOGIQUE DU MATERIEL DE LA MISSION
MAURITS BEQUAERT DE 1950-1952 AU BAS-ZAIRE
VOLUME 1

Directeur de mémoire:

Monsieur le professeur P. de MARET

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de licencié en Histoire de l'Art
et Archéologie

Sous-section non européen

BERNARD CLIST

Année académique 1981-1982

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de Philosophie et Lettres

ETUDE ARCHEOLOGIQUE DU MATERIEL DE LA MISSION
MAURITS BEQUAERT DE 1950-1952 AU BAS-ZAIRE

VOLUME 1

Directeur de mémoire:

Monsieur le professeur P. de MARET

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de licencié en Histoire de l'Art
et Archéologie

Sous-section non européen

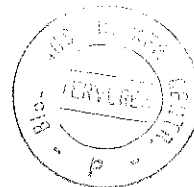
BERNARD CLIST

Année académique 1981-1982

TABLE DES MATIERES

VOLUME 1

PREFACE	6
CHAPITRE I	10
1. INTRODUCTION	11
a. L'âge du fer africain: la recherche	11
b. L'âge du fer africain: le cadre général	11
2. L'AGE DU FER AU BAS-ZAIRE: LE CADRE GENERAL	14
a. Etat de la recherche	14
b. La classification céramique du Bas-Zaïre	14
c. Le cadre chronologique des groupes céramiques	23
CHAPITRE II	28
LA MISSION MAURITS BEQUAERT DE 1950-1952	30
LES "METHODES" DE FOUILLES DE M. BEQUAERT	34
CHAPITRE III	37
1. LOGIQUE DESCRIPTIVE	38
2. TERMINOLOGIE EMPLOYEE	39
a. Description générale	39
- morphologies	39
- décors	40
b. Description du catalogue	41
- le système du tableau	42
- description du système décoratif	44
CHAPITRE IV : LES SITES, ETUDE DU MATERIEL	46
1. MISENGA	47
a. Introduction	47
b. Le répertoire morphologique	49
c. Les éléments décoratifs	58
d. Partition de l'espace; organisation du décor	61
e. Les fossettes basales ou fonds à ombilic	69
f. Le matériel métallique	70
g. Le matériel céramique atypique	71
h. Conclusions	73
2. MANTSETSI	75
a. Introduction	75
b. Données stratigraphiques	75
c. Morphologies; le Kay Ladio	79
d. Les éléments décoratifs; le Kay Ladio	80



e.	Organisation du décor; le Kay Ladio	80
f.	Les vases "étrangers" au groupe Kay Ladio	81
g.	Le matériel lithique	82
h.	Haches polies	83
i.	Conclusions	84
3.	KINDU II	86
a.	Introduction	86
b.	Données stratigraphiques	86
c.	Les perturbations verticales	87
d.	Morphologies du groupe Kay Ladio	87
e.	Les éléments décoratifs Kay Ladio	88
f.	Organisation du décor Kay Ladio	88
g.	Les vases hybrides	89
h.	Les vases atypiques	89
i.	Hache polie et matériel lithique	90
j.	Conclusions	90
4.	SUMBI	91
a.	Introduction et stratigraphie	91
b.	Le groupe Sumbi	92
1. —	morphologie	92
2. —	éléments décoratifs	93
3. —	organisation du décor	93
c.	Céramique "au filet"	94
1. —	morphologie	94
2. —	éléments décoratifs; organisation du décor	94
d.	Céramique lisse	95
—	morphologie	95
e.	Céramiques diverses	96
1. —	groupe II	96
2. —	divers	96
3. —	atypiques	96
f.	Céramique des groupes VI et Kay Ladio	98
1. —	considérations générales	98
2. —	groupe VI	98
3. —	groupe Kay Ladio	99
a. —	morphologies	99
b. —	décors	102
g.	Les fonds de Sumbi	105
h.	Conclusions	106
5.	SITES DE COMPARAISON	107
1.	Kinkenge	107
2.	Sunde Lutete	107
3.	Kimbala Solele	108
4.	Kintadi-lez-Lukuti	109
5.	Kongo-dia-Vanga	109

6. Bangu	114
7. Tumba	114
CHAPITRE V : LE GROUPE II, ESSAI DE SYNTHESE	116
1. MBAFU	117
a. Modes décoratifs	117
b. Le bordage	118
c. Logique du décor	118
d. Décors remarquables	119
2. SUBDIVISION DU GROUPE II	119
a. Misenga	119
b. Mbafu	120
3. LE FACIES DE MBAFU	120
4. LE DECOR, CONSIDERATIONS GENERALES	123
a. Les modes décoratifs	123
b. Les bordures	123
c. Les éléments décoratifs	124
5. MORPHOLOGIES, TECHNIQUES, DISPERSION	125
6. LA DISPERSION DU GROUPE II	129
CHAPITRE VI : LE GROUPE VI, ESSAI DE SYNTHESE	134
1. CONSIDERATIONS GENERALES	134
2. STRUCTURATION DU DECOR	135
3. MORPHOLOGIES, TECHNIQUES, DISPERSION	139
4. LA QUESTION DE L'OUTILLAGE POLI	140
CHAPITRE VII : LE GROUPE KAY LADIO, ESSAI DE SYNTHESE	147
1. LE SITE KAY LADIO, SON MATERIEL	147
2. STRUCTURATION DU DECOR	147
3. LA REALISATION DU DECOR	148
4. MORPHOLOGIES, TECHNIQUES, DISPERSION	152
CONCLUSIONS GENERALES	159
ANNEXE : CARTES DE REPARTITION DES GROUPES CERAMIQUE	161
BIBLIOGRAPHIE	167

VOLUME 2

1e partie: INVENTAIRES	2
1. INVENTAIRE CERAMIQUE	4
2. INVENTAIRE METALLIQUE	37
3. INVENTAIRE LITHIQUE	41
2e partie: ICONOGRAPHIE	43
1. SITES ETUDIES	
a. Céramique et objets métalliques	
– Misenga, zone de Luozi: planches n ^{os} 1 - 14	
– Mantsetsi, zone de Luozi: planches n ^{os} 15 - 19	
– Kindu II, zone de Luozi: planches n ^{os} 20 - 22	
– Sumbi, zone de Seke Banza: planches n ^{os} 23 - 43	
b. Lithique	
– Sumbi, zone de Seke Banza: planche 44, n ^o L11	
– Mantsetsi, zone de Luozi: planches 44 et 45	
– Kindu II, zone de Luozi: planche 46, L10	
2. SITES DE COMPARAISON	
a. Céramique	
– Kinkenge, zone de Luozi: planche 19, n ^o 306	
– Sunde Lutete, zone de Luozi: planche 48	
– Kimbala Solele, zone de Luozi: planches 48 et 49	
– Kintadi-lez-Lukuti, zone de Luozi: planche 50	
– Kongo-dia-Vanga, zone de Songololo: planches 51 et 55	
– Bangu, zone de Songololo: planche 48	
– Tumba, zone de Mbanza-Ngungu: planche 56	
b. Lithique	
– Sunde Lutete, zone de Luozi: planches 46 et 48	
– Kongo-dia-Vanga, zone de Songololo: planches 47 et 53	

PREFACE

Le présent mémoire est la résultante de deux courants d'intérêts. Le premier s'articule autour d'une série d'études que nous avons clôturées, traitant de la céramique européenne protohistorique (CLIST, 1981; 1983, a; 1983, b; CLIST, e.a., 1983) et de la transition La Tène - période romaine (CLIST, 1982; 1983, b; CLIST, e.a., 1983).

Ces études nous ont permis de manipuler cette céramique, de nous familiariser avec son étude (dessins, descriptions, comparaisons) et de nous poser certaines questions au sujet des problèmes d'acculturation et de continuité, problèmes matérialisables dans les ensembles archéologiques.

Le second courant d'intérêt s'est cristallisé autour de deux travaux de séminaire qui nous ont permis de nous introduire dans le monde de l'archéologie africaine et de sa problématique: séminaire sur l'expansion bantoue (1981) et séminaire consacré à l'utilisation des analogies ethnographiques en archéologie (1982).

La fusion de ces deux courants s'est produite au cours de l'élaboration du présent mémoire de licence. Le travail a été réalisé entre octobre 1981 et août 1982.

Il nous a permis d'étudier une collection inédite et déposée depuis trente ans (!) au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Cette collection, importante, nous a obligé à synthétiser deux conceptions antithétiques: l'étude statistique sur de grands nombres et l'étude détaillée de chaque ensemble céramique.

Cette synthèse a été réalisée au moyen de calculs statistiques de pourcentages qui apparaissent dans le texte et dans certains tableaux, par l'étude visuelle détaillée du décor céramique et de la morphologie des récipients, par l'élaboration d'un catalogue (voir volume 2) présenté sous forme de tableaux à seize entrées. Chaque site a été considéré en tant qu'entité autonome et étudié comme tel.

Quelques réflexions de méthode, le découpage de l'étude des sites, l'explication des termes employés dans le texte et les clés permettant d'accéder à la compréhension des tableaux du catalogue sont exposés dans le chapitre III.

Il nous a semblé intéressant de considérer le lecteur du mémoire comme ignorant tout de l'archéologie africaine. Ceci a entraîné la rédaction du chapitre I. Dans ce chapitre, ainsi que pour le reste du volume, les datations radiocarbone sont données non calibrées.

Le deuxième volume du présent travail comprend donc le catalogue mais aussi la partie iconographique de l'ouvrage.

Celle-ci ne présente pas de manière exhaustive les centaines de tessons du catalogue. L'iconographie sert ici de *support* au texte. Chaque type morphologique, chaque décor particulier est illustré au moins une fois.

Les numéros placés à la gauche des pièces illustrées renvoient aux numéros d'inventaire du catalogue. Ainsi une rapide identification technique est-elle possible (couleurs, dégraissants...).

Nous insistons sur un point: toute l'iconographie, les tableaux, figures et planches sont de notre main.

Il convient ici de définir notre "étude archéologique". Elle a porté sur le matériel céramique et métallique de quatre sites; ceux-ci sont les seuls des fouilles Bequaert du Bas-Zaïre à posséder des données vraiment utilisables (MISENGA, KINDU, MANTSETSI, SUMBI).

Tout le matériel lithique a été visionné et sommairement décrit; seules les pièces qui permettent de lui assigner une place chronologique ont été dessinées. Seules les haches polies ont été englobées de manière détaillée dans les parties afférentes. Nous verrons pourquoi...

Ce rejet du matériel lithique est dû à son diachronisme et à notre désintérêt actuel pour ces périodes de l'histoire zaïroise (paléolithique).

Enfin quelques sites ont été étudiés rapidement pour compléter certaines de nos cartes de répartition céramique. Ainsi donc, une partie du matériel de la collection Bequaert n'est pas incluse ici. Elle a pourtant été visionnée. Nous y reviendrons dans nos conclusions générales.

Il nous faut remercier maintenant pour leur aide un certain nombre de personnes, sans lesquelles ce mémoire aurait été difficilement réalisable.

En premier lieu Pierre de Maret, directeur de l'étude, pour avoir accepté le sujet, pour son aide et ses conseils réfléchis.

Au Musée de Tervuren nous devons mentionner plus particulièrement Daniel Cahen, chef de travaux, qui par ses réflexions nous a permis d'approfondir certains points, et Paul-Louis Van Berg, collaborateur scientifique, qui par son travail sur la céramique danubienne d'Europe occidentale nous a démontré le bien-fondé de l'étude structurante des décors (CAHEN et VAN BERG, 1980; VAN BERG, 1982a; VAN BERG, 1982b; VAN BERG, CAHEN et DEMAREZ, 1982; VAN BERG, 1982c, à paraître).

Une série de collègues "mais néanmoins amis" nous ont aidé d'une manière ou d'une autre à différentes phases du travail: Jean-Marc Doyen, Eric Huysecom, Eugène Warmenbol.

En ce qui concerne l'exécution pratique de la phase finale du mémoire, Mademoiselle E. Fabri et Madame H. Somville, secrétaires, ont accepté - tâche combien ingrate ! - de dactylographier ce travail sur base de nos "brouillons"; nous n'oublierons évidemment pas Mademoiselle C. Bamps qui s'est révélée une correctrice attachante...

- CAHEN (D.) et VAN BERG (P.-L.), 1980, Un habitat danubien à Blicquy, II: la céramique, *Archaeologia Belgica*, 225, Bruxelles.
- CLIST (B.), 1981, Données nouvelles sur le site d'habitat d'âge du fer de La Panne, *Bulletin du Club Archéologique Amphora*, 23, pp. 8-20.
- CLIST (B.), 1982, Blicquy, "camp romain" (Hainaut): une fosse dépotoir de la période Auguste-Tibère, à paraître.
- CLIST (B.), 1983a, La grotte du Père Noël (prov. de Namur): occupation hallstattienne, *Bulletin du Club Archéologique Amphora*, à paraître.
- CLIST (B.), 1983b, Les stations côtières de La Panne: nouvelles données (2e partie) et synthèse, *Bulletin du Club Archéologique Amphora*, à paraître.
- CLIST (B.), DOYEN (J.-M.), SOUMOY (M.) et WARMENBOL (E.), 1983, *Les occupations protohistoriques du site d'Elewijt (Brabant)*, Publications du Club Archéologique Amphora, n° 13, Bruxelles, à paraître.
- VAN BERG (P.-L.), 1982a, Structuration des décors néolithiques anciens en Belgique, *Notae Praehistoricae*, 2, pp. 117-119.
- VAN BERG (P.-L.), 1982b, L'attribution de la céramique "non-rubanée" du néolithique ancien de nos régions, *Notae Praehistoricae*, 2, pp. 125-129.
- VAN BERG (P.-L.), CAHEN (D.) et DEMAREZ (L.), 1982, Eléments non-rubanés du néolithique ancien entre les vallées du Rhin inférieur et de la Seine. IV: groupe de Blicquy, faciès nouveau du néolithique ancien en Belgique, *Helinium.*, vol. 22, 1, pp.3-32.
- VAN BERG (P.-L.), 1982, Le décor céramique du Néolithique ancien: une autre approche et son application à la Céramique du Limbourg, à paraître.

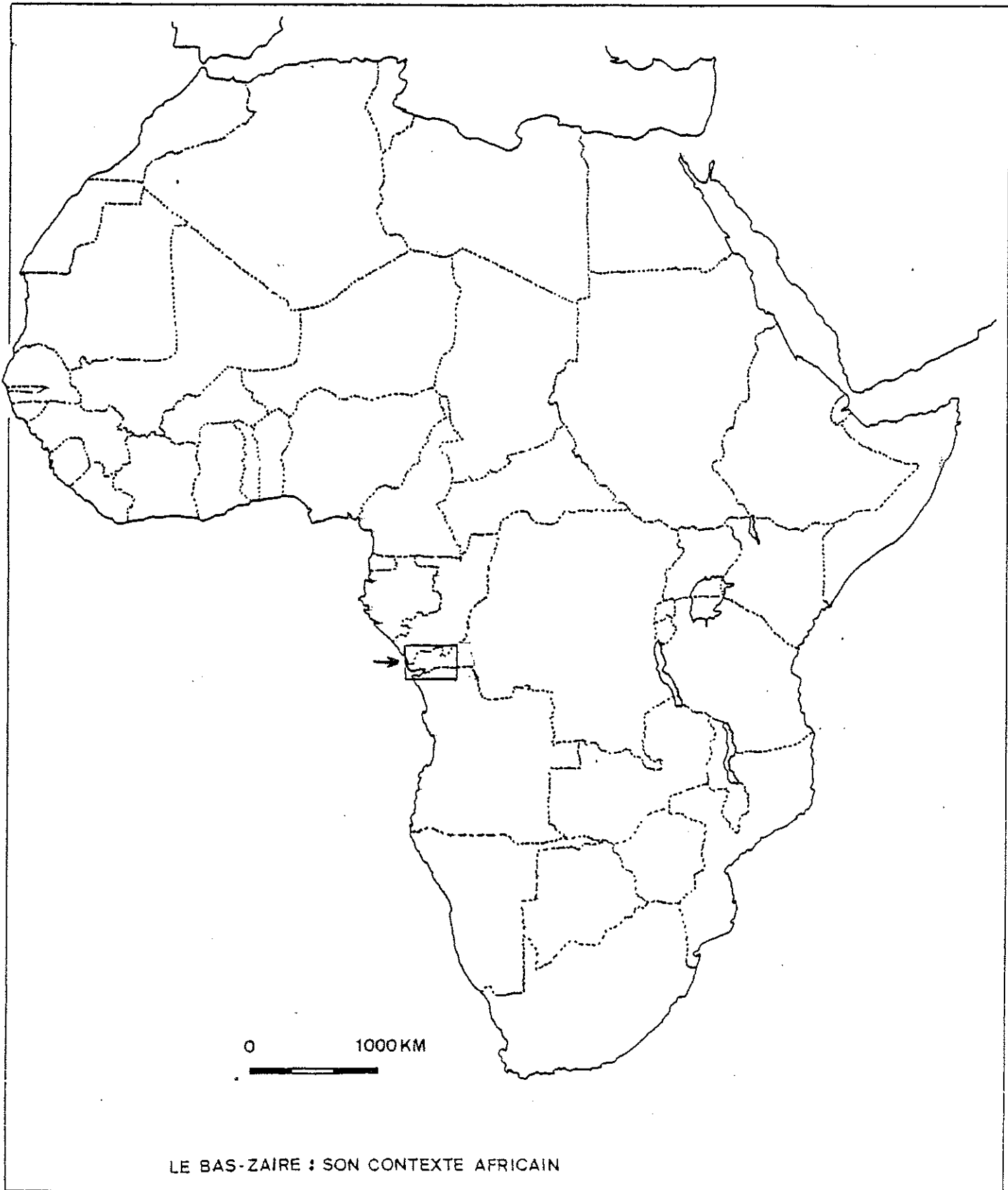


Fig. 1

CHAPITRE I

1. INTRODUCTION

a. L'âge du fer africain: état de la recherche

L'archéologie de l'âge du fer en Afrique noire est mal cernée; certaines régions, immenses à nos yeux d'Européens, sont totalement inconnues.

Jusqu'assez récemment seules quelques traditions céramiques ("techno-complexes"), définies par la typologie et par le radiocarbone, étaient identifiées. Servant ainsi d'unique fossile directeur, ces vases ont permis d'axer la recherche sur la mise au jour du cheminement matériel et chronologique de l'expansion des peuples de langue bantoue. Depuis quelque temps, certains archéologues africains (1) restreignent leurs activités à des régions données; ainsi, ils recherchent l'impact écologique et la structure socio-économique de ces peuplades (MAGGS, 1980).

Les "cartes de répartition" des sites archéologiques ne reflètent au mieux que l'état de la recherche locale et l'état de mécanisation (2) du pays permettant l'une ou l'autre trouvaille et non l'état de l'implantation humaine pendant les deux derniers millénaires.

Encore actuellement, certains pays au sud de la région des Grands Lacs sont terra incognita: l'Angola, la Namibie, le Zaïre, le Congo, le Gabon et le Mozambique. Ce dernier pays voit depuis tout récemment un développement de la recherche assez notable (MAGGS, 1977, MAGGS, 1980; MGOMEZULU, 1981).

Cette situation déplorable est due bien évidemment aux difficultés locales (politique intérieure, déstabilisation de l'ensemble méridional de l'Afrique noire) mais aussi à une opinion a priori assez généralisée en archéologie qui considère l'âge du fer sur ce continent comme une voie de garage de l'humanité: "Few things illustrate more plainly the peripheral nature of Sub-Saharan Africa during the later stages of prehistory than the spread of iron-working from Western Asia." (CLARK G., 1977, p. 242).

b. L'âge du fer africain: le cadre général

L'âge du fer est traditionnellement divisé en un âge du fer ancien, avant 1000 ad, et un âge du fer récent, après 1000 ad. Cette vision bipartite a été remise en cause sur base de la continuité d'occupation humaine au Shaba (de MARET, 1980 et 1982a) et sur base de l'influence néfaste de cette césure sur l'étude socio-économique des groupes humains (MGOMEZULU, 1981).

Pour l'instant, seule la synthèse de Phillipson (1977) qui traite de la période envisagée sert de base aux recherches.

Les premières traces d'une activité métallurgique sont datées dans la région des Grands Lacs africains des premiers siècles avant notre ère. Elles sont associées à la céramique appelée *Urewe* datée par le radiocarbone entre 270 bc et 390 ad (PHILLIPSON; 1975 et 1977).

Récemment F. VAN NOTEN (1979) a rajeuni cette industrie en la datant entre 0 et 500 ad.

Son hypothèse semble être contrée par les dernières dates radiocarbones venant de *Buhaya* situées au 5e siècle bc (MGOMEZULU, 1981).

F. VAN NOTEN a d'autre part proposé de situer le groupe Urewe à l'intérieur d'une famille qu'il a appelée "*Interlacustrine early iron age industrial complex*". En attendant la publication complète de l'étude sous-tendant ses conclusions, nous continuerons d'appeler Urewe le plus ancien groupe céramique de l'âge du fer.

La métallurgie a pendant longtemps été considérée comme une acculturation technique partielle des populations noires sub-sahariennes, acculturation issue soit du royaume de Méroé soit de Carthage.

Cette dernière hypothèse semblait la plus probable (SHAW, 1981). On imaginait une transmission à travers le Sahara par les routes caravanières jusqu'au plateau de JOS au Nigéria, siège de la culture de NOK; de là, la technique aurait été transmise à la région des Grands Lacs et aux porteurs de la céramique Urewe.

Les dates de *Buhaya* déjà citées semblent indiquer au contraire une convergence synchrone aboutissant à au moins trois centres métallurgiques: Méroé, culture de NOK, Grands Lacs africains (voir aussi RUSTAD, in SWARTZ et DUMETT, 1980, p. 237).

A partir de cette région à céramique Urewe une filiation nord-sud est lisible dans la documentation archéologique. Glissant le long de la côte de l'océan Indien, elle aboutit à la céramique sud-africaine dont les premiers sites sont datables du milieu du millénaire ad et certains des 3e et 4e siècles ad.

Cette filiation a pour résultat l'apparition de la métallurgie et de l'agriculture. L'apparition de l'élevage a aussi été considérée par Phillipson (1977) comme un résultat de ces contacts, mais à nouveau les dernières dates radiocarbones ont tout à fait démontré que l'élevage était connu au "paléolithique" vers le 6e millénaire bc et qu'il a pu être, comme le supposait MAGGS (1977), transmis aux métallurgistes.

Cette filiation a été appelée "*Eastern Stream*" du "*Early iron age industrial complex*" englobant les céramiques de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi, du Kenya, de la Tanzanie, du Malawi, de Zambie orientale, du Mozambique, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud.

A partir de ces villages de métallurgistes, d'économie néolithique, un courant d'influences céramiques est-ouest a été défini, le "*Western Stream*", englobant le sud-est du Zaïre, la Zambie occidentale et certaines régions du Zimbabwe. La métallurgie y semble dater du milieu du millénaire ad. Ce "stream" a été appelé récemment par ANCIAUX de FAVEAUX et de MARET (1980) "*Early iron age copperbelt industry*" à partir d'un raisonnement logique: il faut réserver le terme "*Western*" aux groupes céramiques restant à découvrir dans la partie vraiment occidentale de l'Afrique noire, c'est-à-dire le Zaïre, l'Angola, le Gabon, le Cameroun, le Congo, la Namibie.

Mise à part la continuité d'occupation du Shaba allant du fer ancien au fer récent sans coupure culturelle, il semble bien qu'un peu partout en Afrique, au sud des Grands Lacs, une scission se présente dans la production céramique. Elle a été située aux 10e et 11e siècles ad coïncidant avec la coupure artificielle faite entre les deux périodes.

Ceci a été expliqué par l'arrivée d'immigrants issus des régions du Shaba (céramique Chondwe) et qui a entraîné un changement de responsabilité artisanale: la femme serait devenue potière, comme c'est la règle générale actuellement en Afrique noire (PHILLIPSON, 1977).

A partir de cette rupture un certain particularisme matériel régional va naître et c'est à ce moment que l'on a des preuves de contacts importants avec la côte de l'océan Indien et d'un commerce le long de celle-ci: exportation de l'or rhodésien vers *Sofala*, présence de céramique chinoise sur les sites côtiers (13e-14e siècles), création de villes portuaires à contingent islamique...

La hiérarchisation croissante amènera la création des premiers royaumes qui existeront jusqu'à l'époque coloniale.

Tout ce que nous avons dit pour l'instant découle du modèle expansionniste et migratoire de D.W. Phillipson publié il y a cinq ans. Depuis, les recherches se sont tellement développées, parfois dans des pays ignorés jusqu'alors, le Mozambique ou l'Afrique du Sud par exemple, que, tout en gardant la trame générale de son modèle, nous devons affiner ses conclusions (3).

En fait, cinq ans plus tard, une nouvelle synthèse est nécessaire.

L'accent nous paraît avoir été trop mis sur l'explication migratoire. Il est certain, d'après des recherches poussées en Afrique du Sud (MAGGS, 1980), qu'il s'agit du bon modèle pour certaines régions. Nous sommes par contre convaincus qu'une explication acculturatrice est dans certains cas bien meilleure.

C'est seulement sur base d'études régionales détaillées et non sur des parallèles typologiques rapides entre régions éloignées, comme cela a été la règle générale dans le passé, que se construira l'histoire africaine.

C'est cette pensée qui nous a guidé dans notre travail.

Nous concluons cette partie en citant HALL et VOGEL (1980, p. 431, note 2) au sujet de la scission en un âge du fer ancien et un âge du fer récent: "... Such a system... is currently confusing the interpretation of Southern African prehistory by introducing *a priori* concepts of population movement and cultural breaks."

A notre avis, ceci est valable pour toute l'Afrique noire.

2. L'AGE DU FER AU BAS-ZAIRE : LE CADRE GENERAL (4)

a. Etat de la recherche

Cette période de l'histoire du Zaïre commence lentement à émerger de l'inconnu. De multiples ramassages de surface et quelques "fouilles" anciennes (voir "méthodes" de fouilles de M. Bequaert) de l'époque coloniale ont permis d'amasser des collections céramiques dont certaines sont toujours inédites trente ans après. (5)

Les quelques anciennes publications (BEQUAERT, 1956, 1962; MORTELMANS, 1959a, 1959b; VAN MOORSEL, 1948, 1956, 1968) n'avaient permis que des études ponctuelles sur l'âge du fer. Seul G. MORTELMANS avait esquissé une chronologie relative basée sur six groupes céramiques (notés de I à VI) et issue des quelques vases recueillis dans les grottes de *Dimba* et *Mbafu* (MORTELMANS, 1959b).

Ces articles péchaient par des faiblesses iconographiques et/ou méthodologiques.

Une série d'études récentes (CAHEN, 1976, 1978, 1981; CAHEN et de MARET, 1974; de MARET, 1972, 1975, 1977-1978, 1980, 1982a, [1982b, c et d] in VAN NOTEN, ed., 1982; de MARET, VAN NOTEN et CAHEN, 1977; VAN NOTEN, ed., 1982) a permis d'asseoir une chronologie absolue pour certains des groupes céramiques de Mortelmans et de préciser l'histoire de la région.

Elles sont basées sur une coopération entre le Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren et l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre.

La collection M. Bequaert est issue de deux missions au Zaïre alors qu'il était attaché à la section de Préhistoire et d'Anthropologie du M.R.A.C. La première remonte à 1937-1938 où quelques fouilles eurent lieu au BAS-ZAIRE, notamment celle de *Ngongo Mbata* (VANDENHOUTE, 1973); la seconde date de 1950-1952 et c'est à ce moment que Bequaert "écréma" le BAS-ZAIRE pour continuer en 1952 au KWANGO.

Lors de son mémoire de licence (1972) P. de Maret avait laissé de côté la région au nord du fleuve Zaïre. C'est cette zone que nous avons décidé de reprendre en détail pour le présent mémoire.

Avant toute chose, il nous faut définir les groupes céramiques du Bas-Zaïre issus des travaux de G. MORTELMANS (1959b) et de P. de MARET (1972) qui forment la base de toute recherche céramologique dans cette région.

b. La classification de la céramique du Bas-Zaïre

Ce classement en huit groupes constitue donc la synthèse des descriptions de Mortelmans et de Maret (7).

P. de Maret a supprimé le groupe III de Mortelmans et créé le groupe III actuel, KAY LADIO et KANDA KUMBI.

Tout récemment deux autres groupes céramiques ont été mis en évidence (voir dates radio-carbones); enfin, nous avons eu l'occasion de définir un dernier groupe au cours de ce travail (voir chapitre IV, 4).

GROUPE I (voir VAN NOTEN, (ed.), 1982, Fig. 24).

Les pâtes sont claires, beiges ou grises, avec des extrêmes foncés noirs et bruns.

Les vases sont montés au colombin.

Les lèvres sont équarries, arrondies ou légèrement biseautées. Dans le premier cas, le sommet est décoré d'incisions rayonnantes qui parfois se croisent.

Mortelmans avait défini six formes: pots ovoïdes, pots coniques, pots à panse subsphérique, bols, coupes et coupes évasées.

P. de Maret par après a simplifié les classes morphologiques en n'en considérant que quatre:

1. *Urnes ellipsoïdes*, à diamètre d'ouverture moyen de 18,5 centimètres. Les extrêmes sont de 16 et 22 centimètres (Fig. 2, nos 1 à 3).
2. *Bols à panse hémisphéroïde*, subdivisés en petits et grands bols. Les petits (*le* petit pour être plus exact, cfr. de MARET, 1972, p. 30) ont un diamètre d'ouverture de \pm 17 centimètres et une épaisseur moyenne de 6 millimètres; les grands ont un diamètre d'ouverture variant de 21 à 25 centimètres pour une épaisseur de 7 à 10 millimètres (Fig. 2, n° 4).
Le petit bol possède une hauteur de 11,3 centimètres.
3. *Pots à panse sphéroïde*, dont un seul exemplaire avait un diamètre maximum mesurable de 15,5 centimètres.
Les diamètres d'ouverture varient entre 11 et 16 centimètres pour une épaisseur constante de 5 millimètres (Fig. 2, nos 5 et 6).
4. *Cruches*, dont le diamètre d'ouverture varie entre 5 et 10 centimètres pour une épaisseur moyenne de 5 millimètres (voir VAN NOTEN, ed., 1982, Fig. 24, 2).

Les urnes ellipsoïdes (équivalents des "pots ovoïdes à sub-elliptiques tronqués" et des "pots coniques à base pointue tronquée") possèdent parfois des fonds à ombilic ou à "fossette basale".

Les autres fonds sont soit convexes soit légèrement courbes.

Le décor consiste en un premier hachurage, incisé superficiellement au peigne, sur la surface du récipient, sur lequel viennent se placer de larges incisions, horizontales ou sub-horizontales, au poinçon, créant ainsi des cadres ininterrompus rectangulaires.

Une série d'incisions ou d'impressions forment des festons et peuvent être placées sur la panse; leur base correspond à une incision horizontale.

Trois ou quatre cadres successifs sur le col sont alors remplis d'impressions obliques au peigne.

Les motifs de festons sont en un dernier temps remplis d'impressions au peigne.

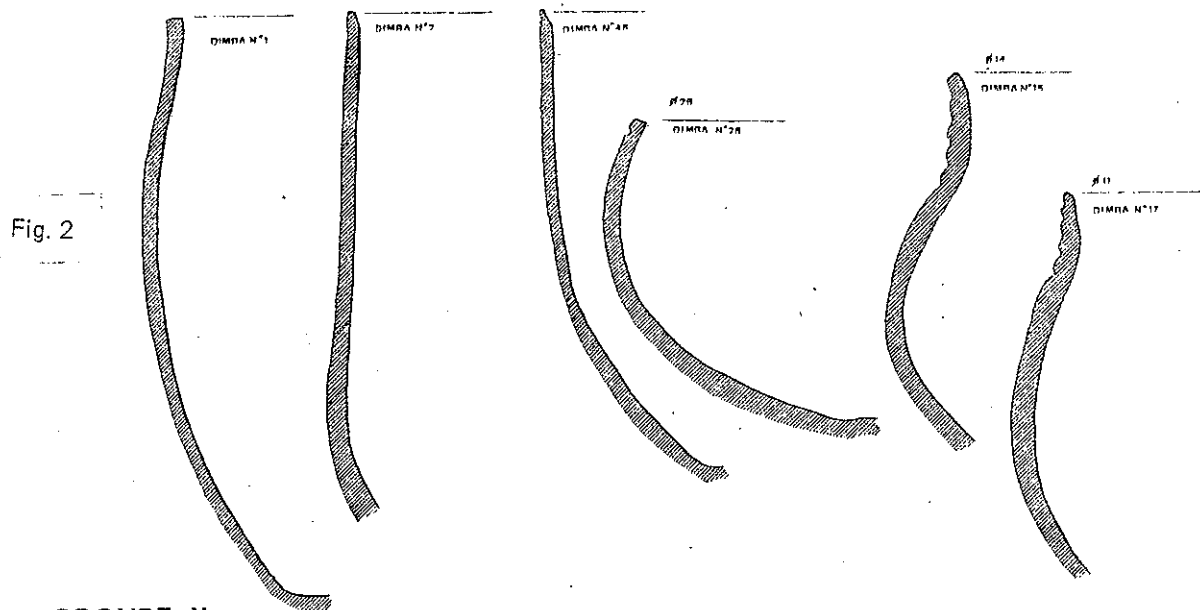
Tous les bols, cruches et pots possèdent un décor imprimé de remplissage.

Des urnes, seules 31 % (30,8 % exactement) le possèdent.

Nous noterons que les incisions horizontales combinées au hachurage couvrant ne sont présentes sur les bols que dans 50 % des cas (cfr. de MARET, 1972, p. 35, tableau 1).

Il faut insister sur le décor particulier du vase n° 46 (de MARET, 1972, pp. 32-33) qui consiste en incisions au poinçon, verticales, recoupant l'ensemble de l'espace décoratif.

La répartition du groupe I est limitée à la grotte de *Dimba*, à *Kingabwa*, où un vase a été retrouvé et à *Kele* représenté par un tessou (de MARET, 1972, pp. 98-99; voir notre Fig. 41).



GRUPE II

Les pâtes ont en général un dégraissant composé notamment de mica (séricite, de MARET, 1972, p. 39).

En général, car d'après les sites étudiés par P. de Maret nous avons entre 25 % et 50 % des vases qui n'en contiennent pas.

- Dimba, 50 % (pour 10 vases)
- Mbafulu, 25 % (pour 72 vases)
- divers, 44,9 % (pour 49 vases).

La somme des récipients étudiés donne 65,2 % de dégraissant à mica.

Celui-ci viendrait des Monts de Cristal et plus particulièrement de la zone est de ces Monts (de MARET, 1972, p. 36).

50 % des dégraissants contiennent à la fois du mica et un élément végétal. 34,8 % des vases ne contiennent ni végétal ni mica (de MARET, 1972, p. 42, tableau 2).

Les pâtes sont grises, brunes, noires ou beiges. Les pâtes grises dominent.

Les vases sont montés au colombin.

Les bords sont légèrement évasés. Les lèvres sont fines, droites ou légèrement concaves à leur extrémité.

P. de Maret reconnaît deux types morphologiques: les jattés et les terrines d'une part, les pots d'autre part (voir notre chap. V).

1. Les jattes et les terrines ne diffèrent que par leur taille. Elles possèdent une panse hémisphérique, un fond convexe, un col droit ou concave et évasé, une lèvre évasée à extrémité droite et fine (Fig. 33).

La moyenne du diamètre d'ouverture est de 20,5 centimètres à Dimba et de 15 centimètres à Mbafu.

La hauteur moyenne est estimée à 14,5-15,5 centimètres.

L'épaisseur des parois varie entre 4 et 13 millimètres avec un regroupement vers 5-7 millimètres.

2. Les pots sont à panse subsphérique ou ellipsoïde aplatie, à col court et évasé (Fig. 33).

Les fonds sont convexes et les lèvres sont droites et fines.

Le diamètre d'ouverture est plus ou moins égal au diamètre maximal de la panse, la moyenne est située à 14,7 centimètres.

Les épaisseurs des parois varient entre 4 et 9 millimètres.

Le décor est limité à un cadre situé sur le haut de la panse et dégagé par des incisions horizontales.

Le remplissage de ce cadre est fait d'incisions au peigne ou au poinçon, d'impressions au peigne, au bâtonnet creux, au bâtonnet fendu ou/et de matrices triangulaires et losangiques.

Nous renvoyons à notre étude détaillée du décor des vases de Misenga qui, quoiqu'il diffère de celui de Dimba et Mbafu, lui est identique dans ses grandes lignes. Nous ne ferons que souligner un fait décrit par de Maret dans son tableau n° 4 (p. 49).

Il apparaît à sa lecture que 53 des combinaisons décoratives sur un total de 65 possibles et étudiées sont bordées d'incisions, soit 81,5 %.

Le site de Makongo diverge totalement; là seules 20 % des combinaisons l'étaient.

GROUPE III

Il ne correspond pas au groupe III de Mortelmans comme nous l'avons déjà écrit.

P. de Maret a fait le procès des deux (?) vases du groupe qu'il a reclassés, l'un dans le groupe II, l'autre dans les atypiques de Dimba. A ce sujet nous renvoyons le lecteur aux pages 36 et 37 de son mémoire (1972).

Le nouveau groupe III est lié au II par sa technique. P. de Maret l'a défini après s'être rendu compte "... que les pièces présentant ces caractères se retrouvaient dans un grand nombre de sites. Par souci de clarté, j'ai alors créé un nouveau groupe III." (p. 56).

La pâte est fine et homogène; le dégraissant est *toujours* composé de mica, parfois associé à un végétal. Par conséquent la pâte est beige, rosée ou grise.

La lèvre est droite et fine; elle surmonte un col caractéristique long de 35 à 50 millimètres, légèrement évasé.

Seules des terrines ont été distinguées; la panse est subsphérique à base convexe (Fig. 3).

Le diamètre d'ouverture moyen est de 26,6 centimètres (basé sur treize vases) avec des extrêmes de 21 à 32 centimètres.

Un seul vase a une hauteur restituée de 17 centimètres pour un diamètre d'ouverture de 28 centimètres.

L'épaisseur varie de 5 à 13 millimètres avec une moyenne de 8 millimètres.

Le décor est appliqué sur le haut de la panse, sous le col. Sur certains vases il est présent du côté interne du col.

Il existe deux modèles décoratifs:

- a. soit des séries de punctuations, soit des incisions obliques simples ou doubles, profondes sur le haut de la panse;
- b. cadre décoratif sur le haut de la panse limité par des incisions horizontales. Remplissage par croisement de fines incisions peignées sur lesquelles s'ajoutent des incisions plus profondes.

Le décor interne des cols est chaque fois un *unicum*.

P. de Maret rapproche le groupe III de son groupe KANDA KUMBI.

La dispersion, tout comme pour le groupe II (voir chap. V), est importante. On le retrouve à *Dimba, Mbafu, Kibula, Kimpese, Manyanga, Gomboda, Malanga, Ntadi-Ntadi, Kele, Makongo, Kimoya, Kinkasi*, *Lovo* et *Kamuna*.

Sur cinq sites il y est associé à la céramique du groupe II: *Lovo, Mbafu, Kibula, Dimba, Tumba*.

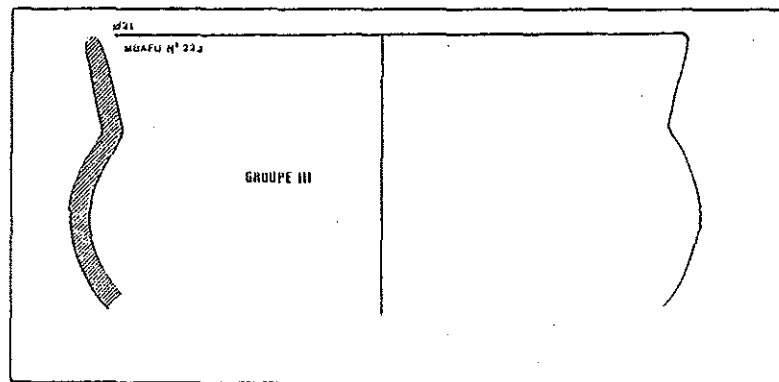


Fig. 3

GROUPE IV

La pâte est dure, bien cuite, *noire* et fine.

La lèvres a une extrémité convexe. Elle forme un bourrelet éversé et est biseautée vers l'intérieur.

Les formes sont toujours ouvertes, parmi lesquelles ont été distingués, suivant leurs dimensions, des bols et des terrines.

1. *Terrines* à panse hémisphéroïde et à lèvre en léger biseau. Deux vases seulement ont pu être mesurés: 28 et 25 centimètres d'ouverture (Fig. 4, nos 1 et 2).

2. *Bols* à panse hémisphéroïde ou légèrement subsphérique, avec une lèvre en léger biseau. Un seul vase a pu être mesuré: 15 centimètres d'ouverture.

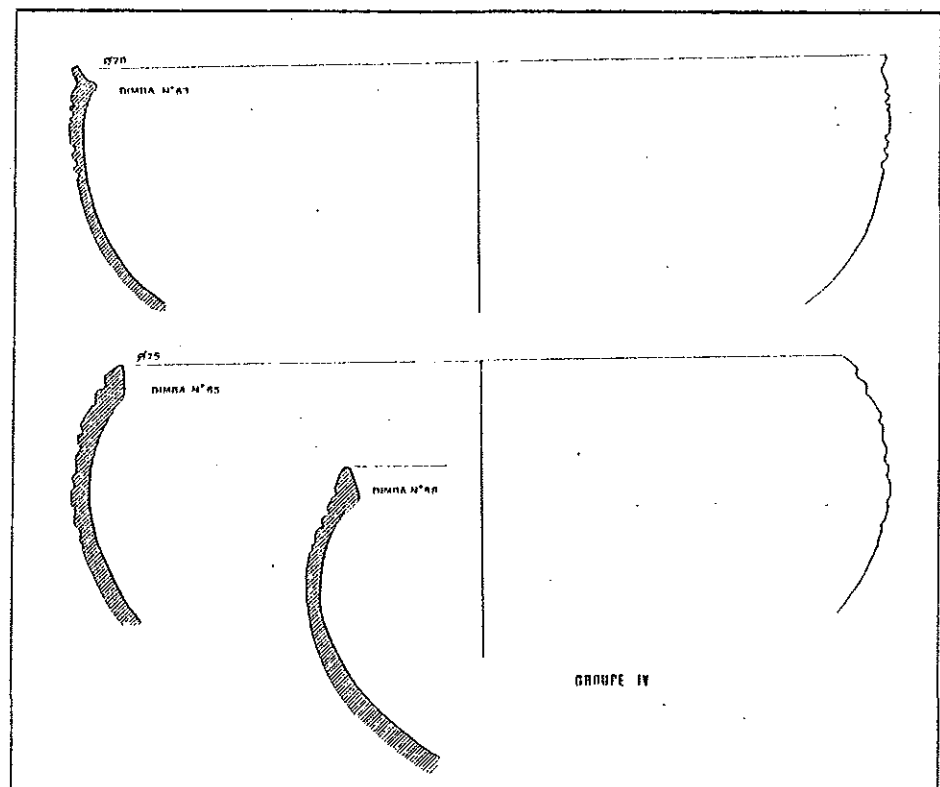
Les fonds sont peut-être convexes.

Le décor est tracé au peigne, soit incisé soit imprimé. La zone immédiatement sous la lèvre est décorée par des impressions obliques au peigne.

La zone inférieure est décorée de larges incisions horizontales, d'incisions ondulées, de festons incisés ou d'alignements d'impressions au peigne.

Le groupe IV est pour l'instant localisé à *Dimba*.

Fig. 4



GROUPE V

Les pâtes sont fines, de teintes brun très foncé ou beige rosé.

Les bords sont horizontalement allongés vers l'extérieur et se terminent par des lèvres biseautées ou légèrement concaves.

Une seule forme a été reconnue: des pots, à panse subsphérique et à bord horizontal allongé. Les fonds ne sont pas connus (Fig. 5).

Pour une épaisseur des parois de 4 millimètres, les diamètres d'ouverture sont de 17 à 18 centimètres.

Le décor couvre la panse *et* la lèvre.

Sur la panse on trouve un cadre décoratif limité par deux groupes parallèles de doubles traits. Ce cadre mesure de 6 à 7 centimètres de haut. Le cadre est subdivisé par de doubles incisions verticales ou obliques. Les cadres secondaires sont alternativement remplis ou vides. Remplis ils le sont par un croisillon d'incisions peignées.

La partie supérieure de la lèvre est décorée d'un cadre limité par une ou deux incisions et rempli d'impressions triangulaires ou par un dessin ondulé très serré et très régulier fait à la molette.

La répartition de cette céramique est limitée à *Dimba* et à *Mbanza Mbata* (de MARET, 1982c, p. 82).

Mortelmans a rapproché du groupe des céramiques de Mbafu et Kingabwa. De Maret a tendance sans trop s'avancer à rejeter ce parallèle (1972, p. 64).

Par contre, il souligne le rapport entre le décor "... de certaines jattes du groupe II ..." et les cadres du groupe V (1972, p. 64).

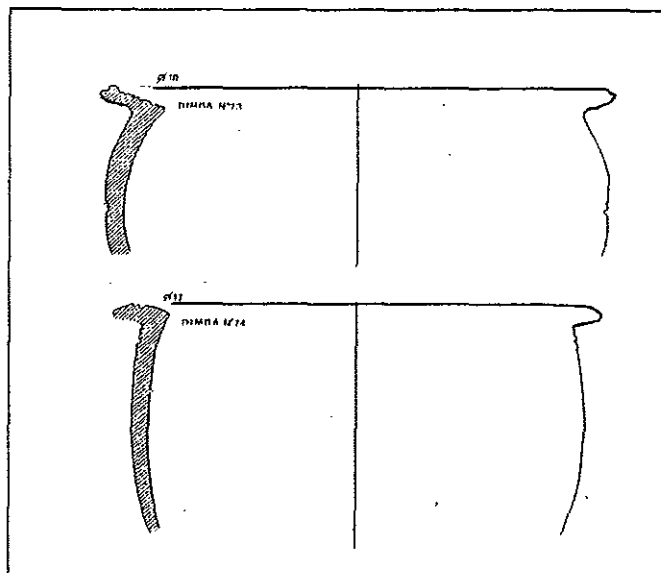


Fig. 5

GROUPE VI

La pâte est épaisse, brune ou brun foncé, avec un dégraissant grossier de calcédoine.

Les bords possèdent un col légèrement éversé et une lèvre épaisse et convexe.

P. de Maret a reconnu un seul type principal subdivisé d'après le diamètre d'ouverture en jarres et en pots: supérieur ou inférieur à 20 centimètres (Fig. 6).

Les panses sont ovoïdes et les fonds plats ou légèrement convexes. Les pots ont un diamètre d'ouverture moyen de 16 centimètres et une épaisseur des parois de 9,9 millimètres. Les jarres ont un diamètre d'ouverture moyen de 29,1 centimètres, une hauteur moyenne de 25,8 centimètres et une épaisseur moyenne des parois de 11,4 centimètres.

Le décor apparaît simple: il couvre le col et la moitié supérieure de la panse quoique parfois toute la panse puisse être décorée.

Le col est décoré de traits parallèles formant des croisillons ou des arêtes de poisson, souvent combinés à un feston multilinéaire sur le haut de la panse.

Le groupe est présent à *Dimba, Ngovo, Kibula, Kongo Dia Vanga, Ntadi-Ntadi* et *Sumbi* (voir chap. IV. 4).

A Lovo des récipients apparentés ont été découverts (de MARET, 1972, p. 101); ceux de Mongo sont à rattacher soit au groupe VI soit au groupe Kay Ladio (de MARET, 1972, p. 68).

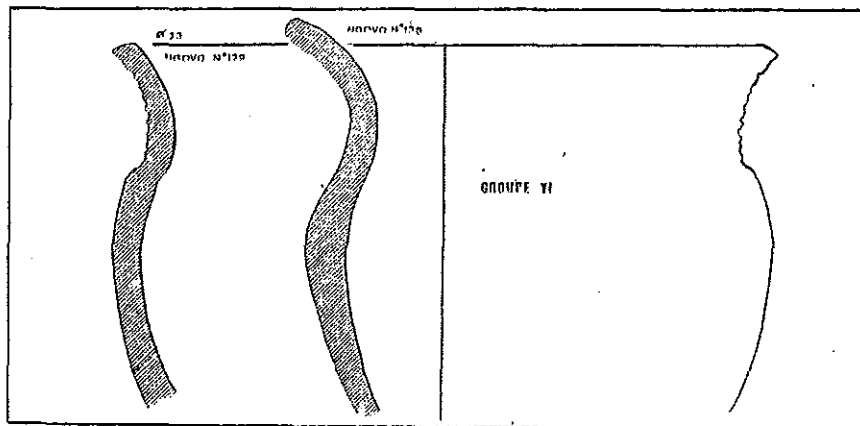


Fig. 6

Groupe Kay Ladio

La pâte est très grossière, poreuse et friable; les teintes sont brun rouge tirant parfois vers l'orange ou le brun très foncé.

La lèvre convexe, épaisse, surmonte un col vertical. Celui-ci possède une rupture d'angle nette à sa base; celle-ci marque le départ de la panse.

Une seule forme a été définie: de grandes jarres à col droit. La moyenne d'ouverture se situe à 38,6 centimètres avec des extrêmes entre 28 et 50 centimètres (Fig. 7).

L'épaisseur tout comme le groupe VI est importante; elle varie de 6 à 17 millimètres avec une valeur moyenne située à 10,85 centimètres. Les fonds sont légèrement concaves.

Le décor est peigné et tracé, couvrant la panse et le col. Parfois un décor imprimé est présent.

Le col est décoré d'incisions horizontales longues et profondes; la panse est couverte d'un fin hachurage ou d'un croisillon incisé.

On peut aussi trouver en superposition des zigzags ou des festons multilinéaires interrompus par de petits cercles imprimés (de MARET, 1972, p. 70).

Ce groupe se situe sur la rive sud du fleuve Zaïre à *Kay Ladio, Kibula* et *Mongo* (de MARET, 1972, p. 69) ou "... peut-être à Mongo ..." (de MARET, 1972, p. 101). Seul le tesson n° 362 de ce site peut appartenir au groupe. P. de Maret avance l'hypothèse d'un lien entre le groupe VI et le groupe Kay Ladio qui en serait une variante locale (1972, p. 70). Nous renvoyons le lecteur au chapitre IV, 2 à 5 et au chapitre VII.

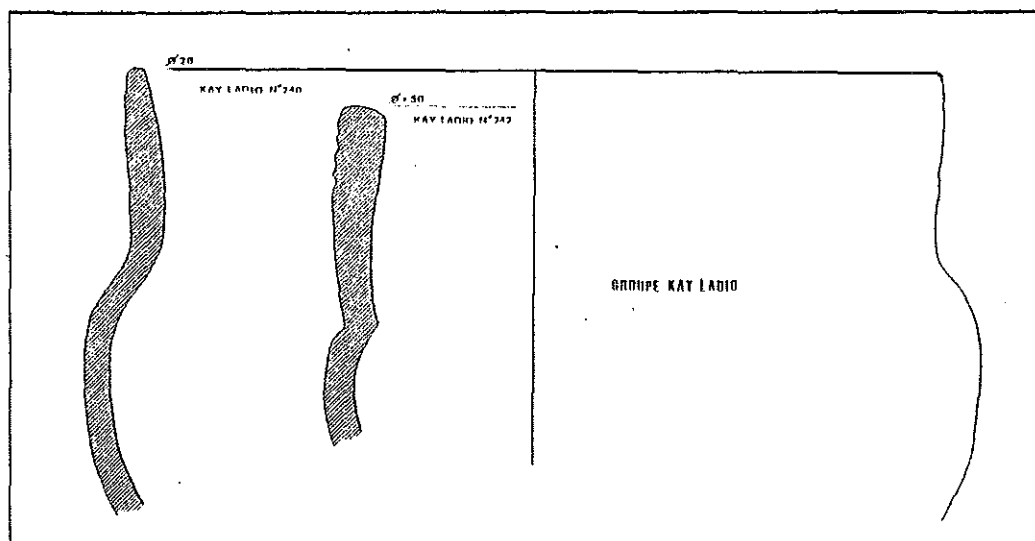


Fig. 7

Groupe Kanda Kumbi

La pâte est fine et dure; elle possède peut-être ("... il n'est pas exclu que ..." de MARET, 1972, p. 72) un dégraissant à base de mica. Elle est grise.

Le col est légèrement évasé soutenant une lèvre à extrémité convexe, parfois presque droite.

P. de Maret note la présence sans conteste de pots à panse subsphérique et col évasé associés à Kinkusu à des terrines ou des jarres à col très haut et évasé (Fig. 8).

Le diamètre d'ouverture des pots varie entre 11 et 17 centimètres, pour une épaisseur des parois de 5 à 7 millimètres.

Les fonds sont convexes.

Le décor peut être absent. Présent, il se trouve placé sous le col, façonné par de fines incisions horizontales sur le haut de la panse. Un zigzag incisé peut être présent.

La dispersion de ce groupe autrefois limité à la rive sud du fleuve Zaïre s'étend maintenant aussi à sa rive nord. Cette céramique se retrouve à *Kanda Kumbi*, *Bunda*, *Manyanga*, *Sumbi* (voir chap. IV, 4), *MANTSETSI* (voir chap. IV, 2) et *Kinkusu*.

P. de MARET rapproche le groupe Kanda Kumbi de son groupe III pour la forme des bords, la finesse de la pâte et l'hypothétique présence d'un dégraissant micacé.

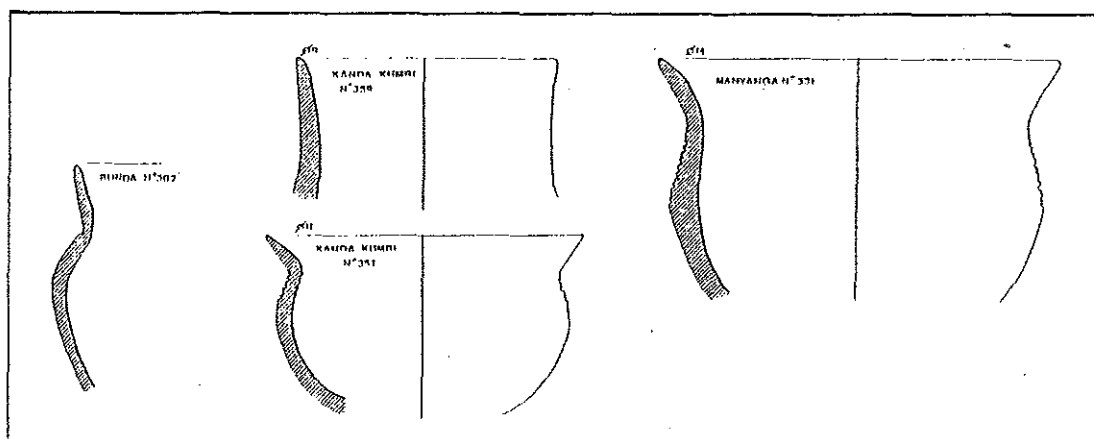


Fig. 8

c. Le cadre chronologique des groupes céramiques

Des huit groupes de la classification de Maret, groupes I à VI, groupes Kay Ladio et Kanda Kumbi, seuls quelques-uns ont fait l'objet de datations absolues. Pour la plupart il faut recourir à des datations relatives.

1. Datations absolues

Le **groupe VI** : une campagne de sondages en 1972 et 1973 a permis de mettre en évidence l'association de haches polies et de récipients de ce groupe (CAHEN et de MARET, 1974; de MARET, 1975; de MARET, 1977-1978; de MARET, e.a., 1977; de MARET, 1982b; de MARET, à paraître; VAN NOTEN (ed.), 1982).

A la grotte de *Dimba* cette association a été datée du 1er siècle bc (Hv.6257). La hache était une roche métamorphique (de MARET, à paraître).

La grotte de *Ngovo* a permis deux datations du même niveau situées aux 2e et 1er siècles bc (Hv.5258 et Hv.6258). Une hache en gneiss ou en schiste y était associée (de MARET, à paraître).

Diverses grottes sont connues au Bas-Zaïre pour leurs peintures et gravures rupestres. La campagne de 1973 a permis de dater leur occupation archéologique: Grottes de *Nkondi* (Hv.6247), de *Mbafu* (Hv.6248 et 6249), de *Lovo* (Hv.6253), l'abri sous-roche de *Lovo* (Hv.6252), les grottes de *Ntende* (Hv.6251), de *Kwimba* (Hv.6254) et de *Ntadi-Ntadi* (Hv.6250).

Les dates aberrantes de cette série sont explicables par une pollution des charbons due à leur faible profondeur. Seule la date de la grotte de Ntadi-Ntadi du 3e siècle bc est à retenir car elle coïncide avec celles de Dimba et Ngovo (de MARET, e.a., 1977). Cette grotte est donc la seule, pour l'instant, à associer au groupe VI, art rupestre et date absolue.

Au total, ce groupe incorpore donc céramique et outillage poli, sans aucune trace de métallurgie. P. de Maret hésite à le classer dans le néolithique ou dans l'âge du fer (de MARET, 1977-1978; de MARET, à paraître et VAN NOTEN (ed.), 1982, p. 77).

Antérieurement aux dates radiocarbone, J. NENQUIN n'hésitait pas, sur bases intuitives, à douter de son ancienneté: "This pottery is probably not very old" (NENQUIN, in Shinnie, 1971, p. 193).

Dates du groupe VI et art pariétal:

- Hv.5258: 195 ± 45 bc (Ngovo)
- Hv.6247: 1255 ± 85 ad (Nkondi)
- Hv.6248: 1820 ± 85 ad (Mbafu)
- Hv.6249: 1685 ± 50 ad (Mbafu)
- Hv.6250: 205 ± 60 bc (Ntadi-Ntadi)
- Hv.6251: 1835 ± 70 ad (Ntende)
- Hv.6252: 1640 ± 85 ad (Lovo)
- Hv.6253: 1575 ± 145 ad (Lovo)
- Hv.6254: 1035 ± 95 bc (Kwimba)
- Hv.6257: 85 ± 130 bc (Dimba)
- Hv.6258: 85 ± 65 bc (Ngovo)

Le **groupe II**: lors des mêmes missions de 1972-1973 quelques dates radiocarbone ont permis de situer dans le temps cet important ensemble.

A la "grotte de la nécropole" de *Lovo*, il a été daté du 18^e siècle (Hv.6259). Le site de *Kamuna*, daté du 16^e siècle (Hv.6260), a donné en association des tessons des groupes II et III (de MARET, 1982c, p. 82). Enfin, à *Kingabwa*, les restes de trois récipients, associés à la céramique blanche du groupe X et au groupe I ont pu être datés du 17^e siècle (de MARET, e.a., 1977; de MARET, 1982c; CAHEN, 1981) (Hv.6262).

Le site congolais de *Ntadi Yomba* a livré des tessons apparentés par certains éléments décoratifs et par l'organisation du décor au mode 2 du groupe II (BAYLE des HERMENS et LANFRANCHI, 1978; de MARET, 1982c, p. 82). Ils ont été datés des 16^e et 17^e siècles (GIF 4219, GIF 4220 et GIF 4221).

Ainsi donc les recherches récentes ont permis de donner raison à MORTELMANS (1959b, p. 413) qui, sur des bases plutôt intuitives, plaçait ce groupe à une époque récente.

Dates du groupe II et associés:

- Hv.6259: 1720 ± 95 ad (Lovo)
- Hv.6260: 1525 ± 65 ad (Kamuna)
- Hv.6262: 1645 ± 80 ad (Kingabwa)
- Gif.4219: 1580 ± 80 ad (Ntadi Yomba)
- Gif.4220: 1680 ± 80 ad (Ntadi Yomba)
- Gif.4221: 1650 ± 80 ad (Ntadi Yomba)

Le site de *Kingabwa* a aussi donné Hv.6261: 355 ± 70 bc.

Divers: Exceptés ces deux groupes, différents sites ont fourni des 14C qui peuvent être associés à l'âge du fer.

Mentionnons tout d'abord le site de *Funa* où un tesson a été daté du 3^e siècle bc (Lv.167). Récemment son attribution à l'âge du fer a été rejetée (de MARET, 1982c, p. 79).

A l'île des Mimosas, à proximité de Kinshasa, une date du 5^e siècle ad est associée à des vases dont certains sont semblables à ceux de *la Gombe* (Lv.168; de MARET, 1982c, p. 79).

Ce site de *la Gombe* a livré une importante documentation lithique et deux très intéressants niveaux céramiques datés par le 14C et la thermoluminescence (14C: GRN 7669, GRN 7670, GRN 7218, GRN 7279; thermo: Ox.TL 209a, Ox.TL 209c et Ox.TL 209d).

Seules les dates thermoluminescences semblent devoir être retenues (CAHEN, 1981): elles fixent au 4^e siècle ad le niveau céramique inférieur. Elles correspondent donc à la date de l'île des Mimosas.

Les fragments métalliques associés sont peut-être issus d'un niveau supérieur tronqué (de MARET, 1982c, p. 78).

Cette céramique de Gombe est décrite comme étant des pots de forme *ovulaire* à fond plat, à court col et lèvre éversée et arrondie. Le décor consiste en quelques incisions parallèles horizontales sur le col. Sur l'épaule, elles peuvent être soit horizontales soit festonnées

(CAHEN, 1976; de MARET, 1982c, p. 77 et voir Fig. 2 et 3 in CAHEN, 1981 et Fig. 6 in CAHEN, 1978). La couleur des pâtes varie du beige au gris, elles sont dégraissées soit par de la chamotte soit par des matières organiques (CAHEN, 1981).

Finalement, il faut citer une station le long de la route Kinshasa-Nsele à céramique type âge du fer datée du 3e siècle bc (de MARET, 1982a, GIF 4158) (8).

Dates diverses:

Lv.167	: 270 ± 90 bc (Funa)
Lv.168	: 410 ± 100 ad (île des Mimosas)
Gif. 4158	: 240 ± 90 bc (route Kinshasa-Nsele)
Ox.TL 209a	: 340 ± 110 ad (Gombe)
Ox.TL 209c	: 350 ± 100 ad (Gombe)
Ox.TL 209d	: 305 ± 110 ad (Gombe)
GrN.7218	: 1730 ± 30 ad (Gombe)
GrN.7279	: 1575 ± 35 bc (Gombe)
GrN.7669	: 1035 ± 20 ad (Gombe)
GrN.7670	: 600 ± 90 bc (Gombe)

GrN.7218 est associé au groupe X.

La céramique de la Gombe et de l'île des Mimosas pourrait être rassemblée en un groupe IX situé à l'âge du fer ancien.

2. Datations relatives

Nous avons déjà vu que les dates radiocarbone associaient les groupes II et III (Kamuna), les groupes I, II et X (Kingabwa).

D'autre part, le site de Mbanza Mbata associe les groupes II, III et V (de MARET, 1982c).

Mis à part le site congolais de Ntadi Yomba daté des 16e et 17e siècles dont certains décors *rappellent* le groupe II, les tombes récentes de Mbanza Mbata daté des 18e et début 19e siècles ont livré une céramique à décors proches du groupe II (de MARET, 1982c).

Enfin Pierre de MARET a noté les liens stylistiques et techniques qui unissent les groupes II et V, II et III, III et Kanda Kumbi, III et l'actuelle céramique Kongo.

3. Le groupe X

La céramique récemment appelée groupe X (de MARET, 1982a; de MARET, 1982c) a été individualisée comme telle à Kingabwa et à Gombe dans le niveau céramique supérieur. Elle s'étendrait jusque sur les rives du Kwango à l'est (CAHEN, 1981).

Elle avait déjà été décrite auparavant par BEQUAERT (1938), VAN MOORSEL (1968),

CAHEN et de MARET (1974), CAHEN (1976) et de MARET, e.a. (1977).

Ces vases sont à pâte blanche, à dégraissant sableux, richement décorés en relief ou par impressions au peigne. Des cauries stylisées ou des motifs foliacés sont présents (de MARET, 1982c, p. 83). Une céramique plus ordinaire, à pâte rouge, beige ou brune, est aussi présente (CAHEN, 1981).

Cette céramique serait originaire du pays *Mfunu* du groupe *Tio* du Kasai. Elle n'a pas été retrouvée au sud et à l'ouest de Kinshasa. Cette particularité permet d'opposer une région à céramique du groupe II à une région à céramique du groupe X.

Rappelons les deux dates 14C de ce groupe X:

GrN.7218 : 1730 ± 30 ad (Ia Gombe)

Hv.6262 : 1645 ± 80 ad (Kingabwa).

4. Conclusions

Nous avons donc vu que les dix groupes céramiques du Bas-Zaïre (huit de la classification de de MARET, celui de Gombe niveau céramique inférieur et groupe X) sont datés soit des derniers siècles bc (groupe VI), soit de l'âge du fer ancien (Gombe inférieur), soit de l'âge du fer récent (groupes I à V, Kanda Kumbi et X) (9)

La dispersion de certains groupes du fer récent fait dire à Pierre de MARET que (it) "... is proof of the extensive trade between different regions of the Kongo Kingdom." (1982c, p. 84) et que (it) "... is archaeological evidence of the commercial exchanges which were carried on at that time in the area between the Kongo Kingdom and inland." (1977, p. 498).

NOTES

1. Par africain nous entendons tout archéologue qui travaille en Afrique.
2. "Mécanisation" traduit mieux la situation que "modernisation". Voir par exemple ANCIAUX de FAVEAUX et de MARET (1981) pour les découvertes fortuites des environs de Lubumbashi.
3. L'ouvrage récemment édité par F. VAN NOTEN (1982) ne fait qu'une synthèse de notre ignorance de l'archéologie centre-africaine.
4. Nous englobons sous le terme "âge du fer" la céramique associée à des haches polies, groupes VI et Kay Ladio. Ceux-ci pour l'instant peuvent être appelés "faciès céramiques à outillage poli". La preuve de leur appartenance au néolithique ou à l'âge du fer stricto sensu n'a pas encore été fournie.
5. Ce qui nous donne l'occasion d'écrire ce mémoire de licence.
6. M.R.A.C. = Musée Royal de l'Afrique Centrale.
7. Nous nous en sommes tenus aux critères morphologiques du mémoire de Pierre de MARET (1972).
8. La céramique a été attribuée à la phase récente de l'âge du fer ! (de MARET, 1982a).
9. Pour le nouveau groupe Sumbi nous renvoyons au Chapitre IV, 4 et pour le groupe Kay Ladio au Chapitre VII.

Addenda.

Depuis la rédaction de cette partie du mémoire, quelques dates 14C du Rwanda sont venues compléter ce que nous disions page 12. .

En effet, de la céramique *UREWE* a été datée à Mucucu du 5e siècle bc (Ly.2235: 430 ± 270 bc) et confirme donc à la fois les dates de Buhaya et celles qui proviennent de fours métallurgiques rwandais, (de MARET, 1982a, p. 5).

Les débuts de la métallurgie dans cette région remontent donc bien aux environs du milieu du millénaire bc.

CHAPITRE II

LE BAS-ZAIRE : REPARTITION DES SITES FOUILLES - MISSION 1950-1952

Légende voir p.33.

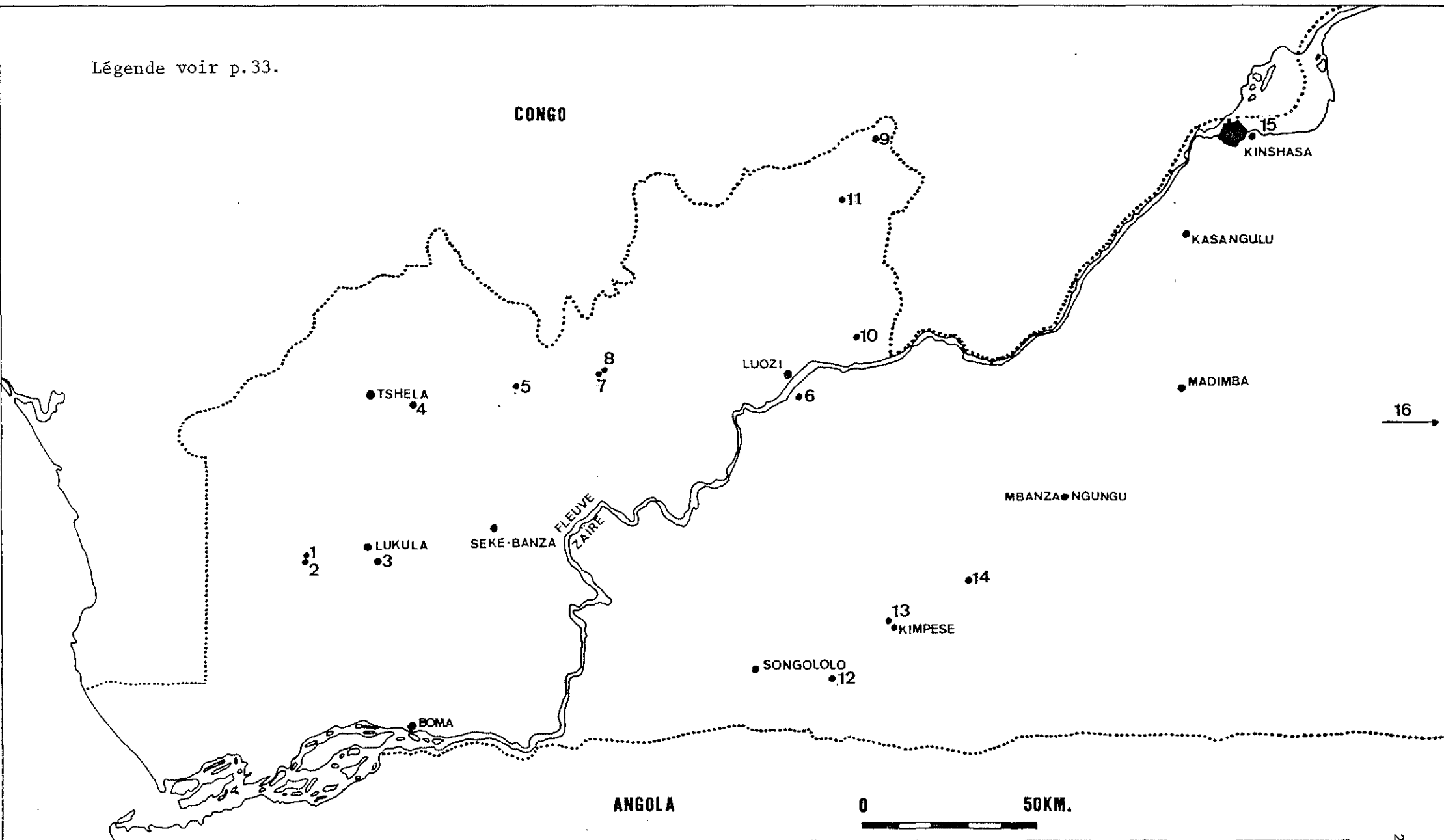


Fig. 9

1. LA MISSION MAURITS BEQUAERT DE 1950-1952.

Cette mission fut mise sur pied et financée par le Ministère des Colonies de l'époque. Les frais de mission furent mis au compte de la Colonie du Congo Belge pour les années 1950 à 1952.

L'ordre de mission de M. Bequaert ne lui fixait qu'une date limite de départ, le 31 décembre 1952. Il insistait sur le besoin de fouilles archéologiques.

Le but de la mission était d' "étudier la Préhistoire et la Protohistoire par la recherche, la récolte et l'expédition au Musée Royal du Congo Belge, à Tervuren, de toutes données et de tous vestiges matériels..." (dossier M.R.A.C. n° 223/2) (1).

Arrivé au Zaïre, avec sa femme, par Matadi le 10 septembre 1950, il reçut un deux-tonnes pour ses déplacements.

Son programme prévoyait de nombreuses prospections à travers les zones du Bas-Fleuve (à l'époque les territoires) suivies le cas échéant de fouilles ponctuelles.

C'est en le suivant à travers ses fouilles seulement, que nous décrivons le périple de cette mission.

Seront reprises les fouilles qui ont livré un matériel céramique et lithique.

Les fouilles n'ayant pas livré de matériel archéologique ne sont pas mentionnées. Une simple comparaison avec la liste publiée par Bequaert (BEQUAERT, 1956a, pp. 30-32) les identifiera aisément.

Bas-Zaïre:

Ses recherches débutèrent sur la *zone de Boma*. Excepté les très nombreuses prospections il fouilla dans ce secteur quelques sites.

Au nord-ouest de Lukula, il fouilla à Senza Tafu et à Sengati.

Senza-Tafu, "une colline située sur un éperon détaché d'une crête secondaire située dans le bassin de la Lukunga" domine le contrefort de Sengati (ou Sengeti).

Senza-Tafu livra quelques céramiques issues de cinq puits (n° 71.947 à 71952). A *Sengati*, aucun tesson ne fut recueilli dans les douze puits creusés.

Il y travailla entre le 20 septembre et le 20 octobre.

Au mois d'octobre, il se transporta à *Lukunga* "une colline située à 500 mètres du village...". Quelques tessons y furent recueillis dans un seul puits d'un mètre de profondeur (n° 80.985).

Les fouilles dans les dépôts alluvionnaires de *Kai Ndunda*, une seule tranchée, ne livra aucun tesson (10 octobre 1950).

Aux abords de *Lengo* les 30 et 31 octobre ainsi que le 2 novembre 1950, quatre puits ne lui livrèrent qu'un matériel lithique.

Le site est "sur un plateau où se trouvent les villages Kimvudu, Kikoko et Kimuenga...".

Du 7 au 16 septembre 1950 il fut à *Tshimpangu-Fuati* où il ouvrit vingt-sept puits.

Il n'y trouva qu'un matériel lithique. Cependant, il y découvrit une structure qu'il appela le "point fétiche". Associés, furent découverts des tessons (nos 70.845 à 70.847, n° 71.688, nos 80.992 à 80.995).

Il traverse alors la frontière administrative qui le sépare de la *zone de Tshela*. A *Kilenge*, le 19 décembre, il recueille des tessons "de céramique autochtone" (nos 81.087-81092) aux alentours immédiats du gîte d'étape.

Entre les 8 et 14 janvier 1951, il travaille à *Sumbi*, qui est en fait dans la zone de Seke-Banza (2). Le matériel céramique récolté fut abondant (voir chap. IV, 4). Un matériel lithique de peu d'intérêt y était associé. Vingt-et-un puits y furent ouverts.

Fin janvier 1951, il entre dans la *zone de Luozi*. Il sonde la grotte de *Banza-Sundi* (ou Banza-Sanda). Quelques tessons y furent récoltés (nos 70.292 à 70.297) ainsi que deux éclats de quartz. La grotte se trouve "dans un petit massif calcaire, situé à proximité du chemin carrossable qui mène du Ferry de Luozi à Kimpese, à 2,5 kilomètres de distance de celui-ci".

Il repasse le fleuve pour fouiller les sites de *Kindu I*, *Kindu II* et *Mantsetsi* entre le 1er février et le 31 mars 1951 (voir chap. IV, 2 et 3).

Des ensembles céramiques très intéressants et quelques haches polies y furent récoltés.

Misenga fut le site suivant à recevoir les attentions de M. Bequaert, entre le 13 et le 27 avril. Sur la colline de Misenga était autrefois installé un important village dont les habitants utilisaient la céramique du groupe II du Bas-Zaïre (voir chap. IV, 1).

Kibanza (ou Kimbanza) est un site installé sur "un plateau s'étendant à l'ouest du pied de l'escarpement qui porte la maison des passagers européens".

Ce plateau, au nord-est de Luozi, permit à Bequaert d'ouvrir vingt-et-une tranchées entre le 4 et le 11 mai.

Quelques tessons y furent mis au jour (nos 70.745 à 70.748, nos 71.886 à 71.926).

Un intéressant matériel lithique y fut aussi découvert (haches polies: 70.784 et 70.785).

Plus au nord, au sud de Misenga, à *Sunde Lutete*, un site découvert sur "un plateau situé aux abords de la mission du même nom" livra au sein de neuf carrés de fouille trois haches polies et quelques tessons (voir chap. IV, 5).

Début juin 1951, de la zone de Luozi, Bequaert s'installa dans la *zone de Songololo*. Il fouilla deux sites dans cette zone, qui livrèrent de la céramique.

Il s'agit, en premier lieu, de *Kongo-dia-Vanga* où quatre stations furent sondées (voir chap. IV, 5).

Le résultat se solda par une belle série de haches polies, de tessons du groupe VI, de tessons appartenant au groupe Kay Ladio et de tessons plus récents. Il y travailla entre les 6 et 18 juin.

Ensuite, durant neuf jours de la mi-juin à la mi-juillet il déplaça son équipe "sur le bord de

l'escarpement du *Bangu* aux abords des montées des sentiers se dirigeant de la gare de Kimpese vers les villages Makanga et Noki." donc au nord de la gare.

Trente-deux puits y furent ouverts. Le matériel céramique fut récolté en surface, il appartient dans certains cas au groupe VI (nos 73.121 à 73.131).

Il jeta alors son dévolu sur la *zone de Mbanza Ngungu*, et plus particulièrement sur une série de sites le long de la route allant de Tumba à Luvituku.

Trois sites principaux furent fouillés ou sondés entre le 16 juillet et le 11 septembre 1951. Il s'agit des sites Tumba km. 8, Tumba km. 8,7, Tumba km. 14.

Un très important site Tshibolien fut fouillé au km. 8 qui livra un abondant outillage en stratigraphie.

Le matériel céramique, lui, fut récolté à une exception près (n° 63.356) au kilomètre 17 de la route. Cette céramique assez dégradée, trouvée en surface, appartient au Kay Ladio (voir chap. IV, 5).

Avant de quitter le Bas-Zaïre, il fut appelé à Kinshasa. Là, du 8 octobre 1951 au 24 janvier 1952, il fouilla en trois points: Kingabwa, pointe de la Gombe et au port public Otraco (d'alors).

Au port public, il ne récolta que du lithique; à Kingabwa, il recueillit un abondant matériel lithique ainsi que quelques tessons (n° 67.126).

Enfin à la Gombe, de toute évidence il ne recueillit qu'un matériel lithique.

Kwango:

Zone de Kenge; sortant de la région étudiée dans ce mémoire, Maurits Bequaert entra au Kwango en 1952. Il ouvrit à *Ndinga* six chantiers.

"Le premier chantier fut ouvert sur les deux rives d'un ruisseau appelé Sangunu; ... le deuxième chantier fut ouvert dans une sablonnière située le long de la route conduisant de la mission au poste de l'état, à 245 mètres de distance de la maternité... le troisième chantier fut ouvert dans un taillis humide traversé par un ruisseau appelé Mangunu; ... un quatrième chantier fut ouvert dans le lit d'un torrent qui descend du Mont Benge; j'en fis explorer le thalweg et les berges sur une longueur de 100 mètres pour une largeur de 5 mètres... le cinquième chantier fut ouvert sur les rives du ruisseau Yoa à proximité immédiate de la résidence des P.P. missionnaires... enfin je fis exécuter un assez grand nombre de puits dans la vallée du ruisseau Yoa en amont de la mission de Ndinga."

Au total un ensemble céramique y fut découvert (nos 61.968 à 61.974).

Enfin, derniers chantiers ouverts de cette campagne 1950-1952, Bequaert termina son séjour au Zaïre par ses travaux aux alentours de Mukila.

Neuf chantiers furent mis sur pied: "le premier chantier fut ouvert à Mukila, au sommet du plateau, le second fut ouvert en contrebas du même plateau; le troisième fut ouvert vers le point culminant du petit plateau dit de Mukambo; le quatrième fut ouvert au village de Mukongo; les cinquième, sixième et septième furent ouverts respectivement sur les collines Kilalundi, Mayenga et Yanga. La huitième fouille fut ouverte sur la colline Tsongo, la neuvième sur la colline de Mukanza."

Ces neuf chantiers furent en activité entre le 2 juillet et le 21 novembre 1952.
Un matériel céramique fut récolté partout, à l'exception du site de Kilalundi.

- 1 et 2. Mukila: nos 60.542 à 60.547, n° 55.467, n° 60.657, nos 62.060 à 62.067, nos 62.069 à 62.080, nos 62.084 à 62.086, n° 62.088, nos 62.091 à 62.105, nos 62.107 à 62.113.
3. Mukambo: nos 61.442 à 61.448, nos 61.450 à 61.452, nos 61.455 à 61.471, nos 61.473 à 61.489, nos 61.491 à 61.526, nos 61.529 à 61.648, nos 61.751 à 61.831, nos 61.835 à 61.846, nos 61.849 à 61.855.
4. Mukongo (ou Makongo): nos 61.285 à 61.324, nos 61.326 à 61.329, nos 61.331 à 61.341, nos 61.857 à 61.907, nos 63.985 à 65.625.
6. Mayenga: nos 61.061 à 61.066, nos 61.093 à 61.105.
7. Yanga: nos 61.036 à 61.050, nos 61.022 à 61.032.
8. Tsongo (ou Tsonga): nos 61.001 à 61.009, n° 61.012.
9. Mukanza: nos 60.882 à 61.000, nos 61.342 à 61.347.

Les résultats de ses recherches furent publiés très succinctement en 1956 (BEQUAERT, 1956a) dans un article qui retraçait son cheminement à travers le Bas-Zaïre.

Ses recherches au Kwango donnèrent lieu la même année à la publication d'un article axé sur son lithique (BEQUAERT, 1956b), et à deux autres publications consacrées à Ndinga (BEQUAERT, 1955 et 1956c).

Enfin, l'abondant matériel lithique de Tumba fut étudié et publié trop rapidement en 1955 (BEQUAERT et MORTELMANS, 1955).

Rappelons pour clôturer l'aspect bibliographique de cette mission que P. de Maret a illustré certains tessons du Kwango (de MARET, 1972, vol. IV) et que Bequaert lui-même mentionna les haches polies recueillies en fouille à Mantsetsi, associées au Kay-Ladio (BEQUAERT, 1953).

Fig. 9, légende p. 29:

1. Senza Tafu; 2. Sengati; 3. Lengo; 4. Kilenge; 5. Sumbi; 6. grotte Banza Sundi; 7. Kindu
8. Mantsetsi; 9. Misenga; 10. Kibanza; 11. Sunde Lutete; 12. Kongo-dia-Vanga; 13. Bangu;
14. Tumba; 15. Port Otraco, Kingabwa, Gombe; 16. Région de Kenge.

2. LES "METHODES" DE FOUILLES DE MAURITS BEQUAERT

Rappelons que M. Bequaert lors de sa mission de 1950-1952 n'était pas ignorant des conditions de fouilles du Bas-Zaïre.

En effet, il s'agissait de sa seconde visite. La première remonte à 1937-1938.

Suite à une série de lacunes méthodologiques ses fouilles, en général, ne permettent qu'une analyse typologique. Pourquoi ?

a) Orientation et organisation de la fouille:

Tournons-nous vers les deux plans publiés par nos soins: celui de Mantsetsi (fig. 23) et celui de Kindu I et II (fig. 26).

Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir d'un manque de planification. Même si nous imaginons des difficultés locales qui rendent obligatoires certains décalages, les carrés ne s'orientent pas selon un seul et même quadrillage.

Les positions des objets, quand elles sont prises, sont donc à manier avec précaution quant à leurs relations les uns avec les autres.

Deuxième point: Bequaert avait la manie quasi malade d'effectuer un relevé topographique détaillé avant la fouille. Ceci prenait du temps et ne serait pas tragique si à côté de ses mesures nous avions des plans de fouilles pour *tous* les sites. Hélas, ce n'est pas le cas: deux plans pour quatre fouilles (pas de plans pour Misenga et Sumbi) nous sont parvenus.

Absence de quadrillage conséquent, orientation parfois aberrante des puits, absence de plans d'ensemble; ajoutons pour clore cette partie la curieuse faculté qu'avait Bequaert de ne savoir interpréter la lecture directe d'un décamètre. La taille des puits peuvent atteindre 2,30 mètres, 1,15 mètres...

Je renvoie le lecteur au plan de Kindu pour admirer la rigoureuse régularité de ces puits (fig. 26).

b) Relevés de position des objets:

Nous sommes d'accord pour dire que Bequaert ne connaissait pas l'existence des perturbations verticales qui affectent les niveaux archéologiques d'au moins certaines régions d'Afrique Centrale. Et pour cause, ces perturbations ont été récemment mises en évidence (CAHEN, 1976).

Ce que nous contestons c'est que Bequaert n'ait pu avoir *l'intuition* de ces mouvements. En effet, si nous prenons la coupe effectuée, sur base de ses notes, par nos soins et qui illustre la répartition verticale des tessons du puits 16 de Mantsetsi, nous constatons la dispersion sur 60 centimètres de ces dits tessons. La répétition de ces relevés indique la généralité du phénomène sur ce site. Il aurait donc pu conclure à la nécessité de prendre la profondeur de tous le matériel, chose qu'il n'a pas faite.

Si le lecteur ne nous suit pas sur cette voie, nous pouvons critiquer Bequaert en suivant un

chemin parallèle.

En effet, le fouilleur dans certains puits prend la profondeur de tous les tessons et nous laisse dans l'ignorance quant au matériel lithique (puits 16 de Mantsetsi), dans d'autres cas tous les objets sont répertoriés par niveaux mais en ne tenant compte que du numéro d'inventaire. Résultat: dix éclats ou tessons issus de -20/-30 cm par exemple; dans d'autres cas on peut avoir une partie seulement du matériel repéré par niveaux (site de Misenga).

Les exemples peuvent être multipliés presque à l'infini. Si on n'accepte pas notre point de vue (Bequaert a fait preuve d'un singulier manque de réflexion), il est certain qu'il n'existe aucune constante méthodologique dans son travail. Sur le même site, d'un puits à l'autre, on connaît la position des tessons et on ignore celle du lithique, on connaît la position de *groupes* de tessons et de lithique ou on ne connaît rien du tout.

Nous ne discourrons pas sur l'absence de données en plan: à l'exception d'objets jugés importants par M. Bequaert, pour une quelconque raison, la seule indication importante que nous ayons est le numéro du puits, qui peut d'ailleurs assez bien varier en surface d'un coin à l'autre de la fouille. Encore heureux que M. Bequaert ait eu l'idée d'indiquer ces dimensions...

c) Relevés des coupes et étude du matériel:

En ce qui concerne les coupes stratigraphiques, ou plus exactement géologiques, le même manque de rigueur transparaît.

Aucune coupe à Misenga, une coupe par puits à Mantsetsi, deux coupes en tout et pour tout à Sumbi, une coupe pour deux puits à Kindu, quelques coupes à Sunde Lutete démontrent l'irrégularité du travail du fouilleur.

Dernier point que nous soulèverons dans ce chapitre, l'étude du matériel.

On peut être surpris que nos critiques atteignent le fondement même de ce mémoire. L'absence d'étude de Bequaert entraîne maintenant la rédaction de ces lignes.

Excepté les articles cités au point 1 du présent chapitre, aucune publication sérieuse n'a vu le jour à l'issue de la récolte d'un matériel parfois très intéressant issu du Bas-Zaïre.

L'absence de travail sur ces fouilles n'est pas surprenant à partir des deux points précédents. Inconstant quant au travail de terrain, il ne pouvait que l'être dans son travail de bureau...

N'oublions pas de mentionner que certains tessons n'étaient même pas nettoyés et que nous avons pu effectuer de nombreux remontages.

Ainsi donc, ces quelques critiques nous ont permis d'identifier dans quelles limites il nous est loisible d'utiliser les notes de fouilles de Maurits Bequaert.

Elles seront utiles pour toutes recherches futures.

NOTES

- (1) Toutes les citations qui suivent sont extraites du rapport de mission dactylographié et inclus dans le dossier n° 223/2 de la Section d'Archéologie et de Préhistoire du Musée Royal de l'Afrique Centrale. Les numéros d'inventaire donnés dans ce chapitre se réfèrent directement à l'inventaire de la Section de Préhistoire.
- (2) Ce n'est pas la seule erreur de M. Bequaert. Il situe Bangu sur la zone de Mbanza Ngungu, au lieu de la zone de Songololo.

CHAPITRE III

1. LOGIQUE DESCRIPTIVE

Toute description répond aux buts que le chercheur s'est fixés, en l'occurrence la hiérarchisation des variables discriminatives des céramiques du Bas-Zaïre en différents groupes et sous-groupes.

L'exposé des buts d'une étude et une réflexion aussi large que possible sur les interprétations possibles de la classification mise à jour permettent d'avancer plus sûrement sur le chemin de l'individualisation des groupes humains et de leur vie quotidienne.

Nous sommes d'accord avec Bohumil *Soudsky* quand il dénonçait une "... absence quasi absolue de tout appareil théorique en archéologie ..." et que cette absence entraîne que "... l'archéologie attire souvent des esprits médiocres, à Q.I. moyen: après tout, l'objet de l'archéologie se "voit" réellement, et qu'il n'est pas nécessaire de se le représenter, de l'imaginer, à travers différents niveaux d'abstractions." (SOUDSKY, in BORILLO, 1978, p. 114).

Etant donné l'absence de données archéologiques utilisables pour les deux derniers millénaires du Bas-Zaïre, nous étudierons d'une manière approfondie quatre sites "fouillés" par Maurits Bequaert durant sa campagne de 1950 à 1952 au Bas-Zaïre et au Kwango. Il s'agit des sites de Misenga, Kindu II, Mantsetsi et de Sumbi, tous les quatre localisés au nord du grand fleuve.

Comme nous l'avons déjà dit cette région était inconnue. Avec le présent mémoire nous espérons avoir clarifié les choses, complétant ainsi le mémoire de Pierre de Maret (1972).

Nous avons distingué cinq phases complémentaires à l'étude de chaque site:

1. Définition du répertoire morphologique
2. Définition des techniques présentes (pâtes et dégraissants)
3. Définition des éléments décoratifs employés
4. Définition des lois décoratives
5. Associations de ces divers points.

Quelques sites de surface compléteront nos cartes de répartition et nous tenterons trois synthèses axées sur les trois groupes les mieux connus du Bas-Zaïre.

L'étude n° 4 (technique) est tributaire de facteurs locaux: techniques de préparation et de fabrication liées à la présence/absence de minéraux et/ou de végétaux entrant dans la composition du dégraissant mêlé à la pâte; présence/absence des argiles employées. Ces variables se répercutent sur l'aspect technologique de la production, ce qui peut entraîner une grande variance dans les critères étudiés par l'archéologue: couleur de la pâte, dureté de la pâte, dégraissants...

Ces conditions d'absence/présence de matériau entraînent des contacts plus ou moins suivis, régis de manières diverses, avec les groupes humains voisins: "It can be demonstrated that very often temper but not shape is indicative for a different origin of certain types". (FRANKEN, 1974, pp. 57-58).

Les lois décoratives et les éléments décoratifs, études nos 3 et 4, sont directement issus de la structure sociale du groupe fabricant. En effet, cette structure se traduit dans l'artisanat par des habitudes de production qui matérialisent le schéma mental de l'artisan et à travers lui du groupe (cadre émique). La façon dont se fait cette matérialisation nous échappe. Nous n'en percevons qu'un écho: la classification éthique.

C'est donc l'étude décorative fine, qui étudie un élément à haute variabilité, qui permettra de cerner des sous-groupes à l'intérieur des ensembles définis par la morphologie et la technique. Ces sous-groupes pourront alors refléter, ceci n'est pas obligatoire, les césures du tissu social de la région étudiée.

FRANKEN a très bien cerné le problème de la céramologie actuelle: "But nevertheless there are relations, contacts, influences. Our traditional method of shape typology is not equipped to trace these streams of tradition, to follow them and to map them up- and downstream. The basic mistake is really that pottery is mainly studied for its value as a time indicator and cultural mark. It is not studied for the purpose of understanding pottery itself, its history, its tradition, its technological level, its function in society and the people who made it and used it." (FRANKEN, 1974, p. 30).

Pour avancer dans notre travail il nous faut à présent décrire le vocabulaire employé.

2. TERMINOLOGIE EMPLOYEE

a. Description générale

Par description générale nous entendons les termes employés dans le texte analytique du présent volume.

a) la morphologie

Pour homogénéiser l'étude céramologique du Zaïre, il nous a semblé intéressant de reprendre in extenso le langage employé par P. de MARET (1978, vol. 2, pp. 374-394).

les formes ouvertes: dont le diamètre d'ouverture est supérieur au diamètre maximal.

1. dont le rapport diamètre maximum sur hauteur est supérieur à 5.
plateau, diamètre maximum > 30 centimètres
platine, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
plaque, 15 centimètres > diamètre maximum
2. dont le rapport diamètre maximum sur hauteur est compris entre 5 et 3.
plat, diamètre maximum > 30 centimètres
assiette, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
petite assiette, 15 centimètres > diamètre maximum
3. dont le rapport diamètre maximum sur hauteur est compris entre 3 et 2.
bassine, diamètre maximum > 30 centimètres
terrine, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
écuelle, 15 centimètres > diamètre maximum

4. dont le rapport diamètre maximum sur hauteur est compris entre 2 et 1.
cuve, diamètre maximum > 30 centimètres
jatte, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
bol, 15 centimètres > diamètre maximum.
5. dont le rapport diamètre maximum sur hauteur et inférieur ou égal à 1.
urne, diamètre maximum > 30 centimètres
gobelet, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
godet, 15 centimètres > diamètre maximum.

les formes fermées: dont le diamètre d'ouverture est inférieur au diamètre maximum. P. de MARET note que "... sont assimilés aux récipients ouverts ceux dont le profil est légèrement rentrant pour autant qu'ils n'aient pas de col et que le diamètre d'ouverture soit supérieur au diamètre maximum moins $\frac{\text{diamètre maximum}}{4}$ (1978, tableau 17).

jarre, diamètre maximum supérieur à 30 centimètres
diamètre d'ouverture supérieur à 10 centimètres
rapport diamètre maximum sur hauteur ≤ 3 .

bonbonne, diamètre maximum supérieur à 30 centimètres
diamètre d'ouverture inférieur à 10 centimètres
rapport diamètre maximum sur hauteur ≤ 3 .

pot, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
diamètre d'ouverture supérieur à 10 centimètres
rapport diamètre maximum sur hauteur ≤ 3 .

bouteille, 30 centimètres > diamètre maximum > 15 centimètres
diamètre d'ouverture inférieur à 10 centimètres
rapport diamètre maximum sur hauteur ≤ 3 .

petit pot, 15 centimètres > diamètre maximum
diamètre d'ouverture supérieur à 5 centimètres
rapport diamètre maximum sur hauteur ≤ 3 .

flacon, 15 centimètres > diamètre maximum
diamètre d'ouverture inférieur à 5 centimètres
rapport diamètre maximum sur hauteur ≤ 3 .

b) le décor

la zone potentielle: est la surface d'un vase où le décor est susceptible d'être placé; c'est-à-dire l'ensemble des surfaces internes et externes.

la zone narrative: est la surface du vase où le décor est placé.

le cadre décoratif: est la microaire de la zone narrative délimitée par des éléments décoratifs linéaires. L'espace interne de cette microaire peut être rempli d'unités décoratives.

l'unité décorative: est constituée de la répétition d'au moins un élément décoratif.

l'élément décoratif: est la résultante d'une pression à l'aide d'un outil quelconque due à l'artisan.

L'élément est l'unité de base dont la répétition identique forme une unité décorative. C'est à partir d'un corpus fini d'éléments que le décor est élaboré.

l'incision: trace laissée par un outil à percussion posée punctiforme (LEROI-GOURHAN, A, 1971, *l'homme et la matière*, Albin-Michel, Paris) qui est appuyé puis conduit sur la surface du vase. L'effort fourni produit une trace de plus d'un millimètre de profondeur.

le trait: trace laissée par un outil à percussion posée punctiforme (ibid.) qui est appuyé puis traîné sur la surface du vase. L'effort fourni produit une trace de moins d'un millimètre de profondeur.

l'impression: trace laissée par un outil à percussion posée punctiforme (ibid.) qui est simplement appuyé un certain nombre de fois sur la paroi du vase.

la hachure: trace laissée par un outil à percussion posée punctiforme qui est appuyé puis traîné sur la surface du vase. L'effort répété fournit une trace de moins d'un millimètre de profondeur.

la baguette: boudin d'argile placé linéairement sur la paroi déjà montée du vase.

le cordon: boudin d'argile curviforme placé sur la paroi du vase après façonnage.

le peigne: instrument dont la partie active possède plusieurs dents qui peuvent être imprimées ou incisées.

le poinçon: instrument dont la partie active ne possède qu'une seule dent. Elle peut être incisée ou imprimée.

b. Description du catalogue (voir Volume II)

Ce catalogue est présenté sous forme de tableaux à seize entrées. Outre un très réel gain de place, il permet une lecture rapide des données archéologiques et les présente d'une manière claire.

Le catalogue reprend tous les fragments de bords, mesurables ou non, les fragments décorés qui s'inscrivent dans un carré de trois centimètres par trois centimètres et les fragments dont le profil inclut au moins deux parties du vase (panse et col; col et lèvre; etc.).

Seront aussi repris les décors qui possèdent un motif original.

Les fonds de récipients, assez peu nombreux dans l'ensemble, sont tous repris dans l'inventaire.

Sont donc rejetés tous les tessons atypiques et tous les tessons décorés d'une surface inférieure à 9 centimètres carrés.

a) **Colonnes**

colonne 1, numéro donné à la pièce de manière aléatoire pour sa figuration dans l'inventaire. C'est ce numéro d'inventaire qui est repris sur les planches du volume II.

colonne 2, numéro donné à la pièce lors de son entrée dans le catalogue du M.R.A.C., section de préhistoire. Ce numéro est figuré sur chaque tesson.

colonne 3, indique par sa présence (1) ou son absence (0) que la pièce est ou non figurée.

colonne 4, indique par un chiffre le caractère morphologique de la pièce indexée.

- 1 : lèvre d'un vase
- 2 : col d'un vase
- 3 : panse d'un vase
- 4 : lèvre et col d'un vase
- 5 : lèvre, col et panse d'un vase
- 6 : col et panse d'un vase
- 7 : épaule d'un vase
- 8 : lèvre, col et épaule d'un vase
- 9 : épaule et col d'un vase
- 10 : épaule et panse d'un vase
- 11 : fond d'un vase

colonne 5, épaisseur de la lèvre, exprimée en millimètres. Cette épaisseur est mesurée à la base de celle-ci dans le cas d'une lèvre biseautée.

colonne 6, épaisseur du col, exprimée en millimètres. La mesure est prise au milieu du col.

colonne 7, épaisseur de la panse, exprimée en millimètres. La mesure est prise au tiers supérieur de celle-ci.

Les mesures des colonnes 5 à 7 sont indicatives. Tous les vases sont montés au colombin: des irrégularités atteignant le millimètre est courant.

colonne 8, couleur de la tranche du tesson. Les teintes externes sont reprises globalement dans le texte des différents sites. Le code employé est celui de GARDIN (1976). Il n'a pas été jugé utile de se servir du *Munsell Soil Colour Chart*, le but de la description est de donner une *idée* de la couleur, rôle parfaitement rempli par le code Gardin.

Gardin

- C1 : blanc
- C2 : gris clair
- C3 : gris foncé
- C4 : rouge, rouge clair
- C5 : rouge foncé
- C6 : ocre, brun clair
- C7 : brun foncé
- C8 : noir

colonne 9, mesure de la dureté de la tranche des tessons; la pâte peut être tendre, rayable à l'ongle = 2 ou dure, non rayable à l'ongle = 1.

Le test de l'acier n'a pas été utilisé car un examen préliminaire a montré qu'il n'était pas discriminant.

colonne 10, caractère de la composition du dégraissant des pâtes.

- | | |
|---------------------|----------------|
| 1 : indéterminable | 7 : calcédoine |
| 2 : quartz | |
| 3 : chamotte | |
| 4 : mica | |
| 5 : végétal | |
| 6 : autre (minéral) | |

Le point d'interrogation suivant un chiffre exprime le doute quant à l'exactitude de la détermination.

colonne 11, exprime en centimètres le diamètre d'ouverture du vase. Lorsque le vase est illustré, le diamètre y est noté.

colonne 12, décrit le type de lèvre. Système employé surtout pour classifier les jattes et les bols du groupe II.

- A : lèvre simple à extrémité convexe, s'effilant
- B : lèvre équerrie soulignée d'une incision
- C : lèvre plate à léger épaissement externe, non souligné d'une incision
- D : lèvre biseauté à léger épaissement externe
- E : lèvre biseauté simple
- F : lèvre épaissie en bourrelet
- G : lèvre simple convexe, soulignée d'une incision
- H : lèvre équerrie ou plate
- I : lèvre à double biseau

colonne 13, présence (1) ou absence (0) d'incisions horizontales "bordant" le cadre décoratif.

colonne 14, système décoratif. Mode d'implantation du décor. Pour le groupe II se référer au chapitre traitant de Misenga, modes 1 à 5.

Pour les autres groupes, présence (1) ou absence (0) de décor.

colonne 15, description du décor présent par le système de Maret complété (voir b) Système décoratif).

colonne 16, indication de la planche où éventuellement la pièce est illustrée.

b) Description du système décoratif

Le système que nous décrivons ci-après a été appliqué pour comprimer la colonne 15. Nous avons employé pour ce faire une symbolique inspirée en grande partie de celle utilisée par P. de Maret (1972, pp. 20-25) pour la description du décor du groupe II du Bas-Zaïre.

1. *Figures obtenues par un procédé technique*

- I : incisions au peigne
- II : incisions au poinçon (ou pseudo-peigne)
- III : impressions au peigne
- IV : impressions au poinçon
- Va : impressions d'une matrice triangulaire ou losangique en bois
- Vb : impressions d'un coin triangulaire en bois
- VI : impressions au peigne pivotant
- VII : traits tracés
- VIII : impressions au bâtonnet
- IX : pastillage

2. *Orientations et combinaisons des figures*

Symbolique inspirée au départ de Gardin (1976).

- f : vertical
- t : horizontal
- l : aligné (impressions)
- ft : perpendiculaire
- z : oblique, sommet à droite
- s : oblique, sommet à gauche
- h : forme qui a un côté vertical et une extrémité déjetée gauche (matrice triangulaire, triangle incisé,...)
- p : forme qui a un côté vertical et une extrémité déjetée droite (matrice triangulaire, triangle incisé,...)
- u : parallèle

- x : croisé
- /x : motif de la moitié inférieure du décor
- x/ : motif de la moitié supérieure du décor

3. *Importance des incisions et des impressions*

Le nombre d'incisions et d'impressions est indiqué après leur description. Si le nombre est supérieur à sept, il est noté « \gg ».

- T : unité géométrique triangulaire, remplie par...
- L : unité géométrique losangique, remplie par...
- R : unité géométrique rectangulaire, remplie par...
- b : qui borde de part et d'autre
- b/ : qui borde au-dessus
- /b : qui borde en dessous
- V : vides remplis par...
- Vo : vides remplis sur les côtés seulement par...
- Vc : vides remplis au centre seulement par...
- /b[c] : borde au-dessous un cadre décoratif secondaire.

Des crochets limitent les différents ensembles: ensemble de bordure et ensemble de remplissage.

Les unités décoratives intérieures sont isolées par des parenthèses.

N.B. : dans notre système, la lecture se fait de haut en bas, de la lèvre des vases vers leur fond. Ceci est tout à fait contraire au système de Maret: lecture de bas en haut.

CHAPITRE IV

1. MISENGA, ZONE DE LUOZI

a. INTRODUCTION

Maurits Bequaert fouilla ce site en avril 1951, entre le 13 et le 28 de ce mois à en croire le carnet de route (dossier M.R.A.C. n° 223/2).

Le rapport tapé à la machine, annexé au dossier, donne une localisation approximative: "Colline basse... le long du chemin qui raccorde, à proximité du chef-lieu du secteur autochtone Musamba, la route de Luozi-Mindouli à la mission de Miamba." (Rapport pp. 16-17).

L'un des carnets possède un croquis de situation effectué au crayon.

P. de Maret (1972, vol. IV) a reporté sur sa carte de la zone de Luozi au 100.000° la situation approximative qu'il en avait déduite. Nous avons repris cette position pour notre carte (Fig. 30).

La colline de Misenga se trouve à environ huit kilomètres à l'ouest et cinq kilomètres au sud de la frontière avec le Congo Brazzaville. Kinshasa est distant de 103 kilomètres plein est.

Discutant de la dispersion du groupe II, de Maret a rattaché le site à celui-ci et signale les fonds à ombilic (1972, p. 99; VAN NOTEN, ed., 1982, p. 81) et écrit: "L'étude de cette fouille devrait se faire assez rapidement car le matériel paraît très intéressant, mais il est difficile de l'utiliser dans son état actuel." (1972, p. 99).

L'étude qui suit, je l'espère, comble cette lacune.

Le rapport de Bequaert signale qu'il fit ouvrir onze tranchées et un espace de quatre cents mètres (mètres carrés ? mètres de côté ?). L'ensemble de ces travaux ne dépassa pas les trente-cinq centimètres de profondeur.

Le matériel fut recueilli par niveaux artificiels et subdivisés en

- surface
- 10 centimètres
- 20 centimètres
- 25 centimètres
- 25 à 30 centimètres
- 35 centimètres.

Des raccords de céramique et la présence des mêmes types morphologiques et décoratifs, dans tous les niveaux susnommés, nous ont amené à traiter l'ensemble du matériel comme un tout.

Seule une étude typologique permet de cerner les différents faciès céramiques présents: l'érosion, comme pour tous les sites de ce mémoire, a complètement perturbé les relations spatiales des objets.

Exemples de raccords:

Pot n° 66: tessons de surface (n° M.R.A.C. 70.581 et 70.691) se raccordent avec tesson à -20 centimètres (n° M.R.A.C. 70.527).

Pot n° 65: tesson à -10 centimètres (n° M.R.A.C. 70.615) se raccorde avec tesson à -20 centimètres.

Terrine n° 63: tesson à -20 centimètres (n° M.R.A.C. 70.520) se raccorde avec tesson à -25 centimètres (n° M.R.A.C. 70.662).

b. LE REPERTOIRE MORPHOLOGIQUE : GROUPE II

1. Formes ouvertes

A. Jattes et bols (Fig. 11)

D'après nos mesures des diamètres d'ouverture, six vases dont les valeurs sont inférieures ou égales à quinze centimètres sont à classer comme bols (nos 12 et 128, pl. 2).

Pour simplifier la lecture du texte nous parlerons de jattes; ce terme a le mérite d'unifier jattes et bols issus de la même production céramique comme le démontre l'histogramme de la figure 10.

Celui-ci montre bien une courbe de Gauss, ou "battleship figure", dont la moyenne arithmétique se situe à 19,3 centimètres.

Les bols sont donc en fait les "résidus" inférieurs de la production villageoise qui visait à obtenir des jattes d'un diamètre moyen de 19 centimètres.

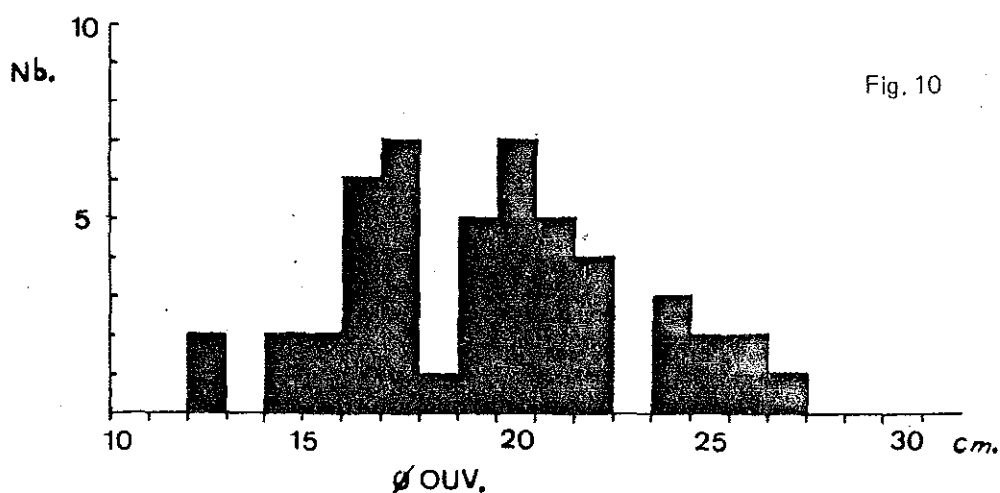


Fig. 10

Les jattes possèdent un fond convexe, une panse fortement convexe sinon sphérique, terminée par un col éversé légèrement concave surmonté d'une lèvre à morphologie variée (nos 9 et 11, pl. 1).

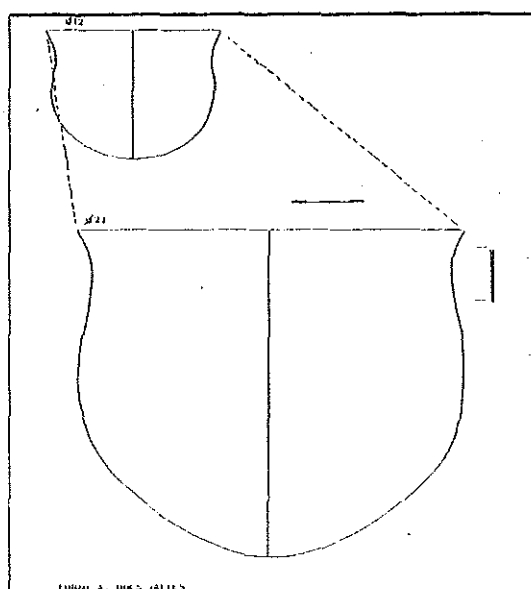


Fig. 11

Cinquante-neuf jattes ont été individualisées par leur lèvre; cinquante et une d'entre elles avaient un diamètre d'ouverture mesurable situé entre douze et vingt-sept centimètres (moy. 19,32 centimètres).

Le "battleship figure" déjà mentionné renforce l'argument d'un sol remanié mis en évidence par les remontages.

Les histogrammes de l'épaisseur des lèvres et des cols montrent une anomalie négative des courbes de Gauss.

Les cols ont une fourchette extrême de 4,4 à 12 millimètres, avec une moyenne située à 7,2 millimètres; les lèvres ont une fourchette extrême de 2,4 à 8 millimètres, avec une moyenne située à 4 millimètres.

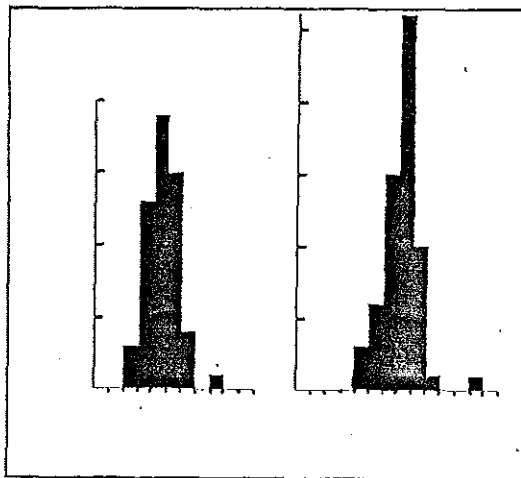


Fig. 12

Les lèvres des jattes sont de cinq types:

- | | | |
|------------------------------|------|-------------------------|
| 1. lèvre simple | 43 % | (n° 12, pl. 2). |
| 2. lèvre incisée | 35 % | (n°s 2, 4 et 5, pl. 3). |
| 3. lèvre épaissie biseautée | 12 % | (n° 6, pl. 3). |
| 4. lèvre épaissie | 8 % | (n° 3, pl. 3). |
| 5. lèvre arrondie et épaisse | 2 %. | |

La construction des histogrammes des différentes associations de lèvres (non illustrés) permet l'interprétation suivante:

- les types 4 et 5 sont des accidents de production visant au type 2.
- le type 3 est un accident de production du type 1.

Treize des cinquante-neuf jattes sont décorées soit 22 %; neuf par le mode 1, trois par le mode 2 et une atypique (n° 118, pl. 11).

Technique:

Les cassures montrent que tous les vases, sinon la grande majorité, ont été montés au colombin.

A chaque colombin, la paroi était montée de trois à quatre centimètres environ.

Certaines cassures, concaves et régulières, indiquent que c'est à la limite des joints, ou à proximité immédiate, que les faiblesses étaient préférentielles.

Le dégraissant employé est le mica (79,6 % des vases), employé mêlé à de la chamotte (48,1 % des vases et 60,5 % des micas) ou employé seul (14,8 % des vases).

Ces pourcentages indiquent bien sûr des minima, certains dégraissants n'étant pas déterminables.

Citons encore un vase qui contient un dégraissant végétal mêlé à du mica et deux vases qui contiennent de la chamotte seule.

Les teintes extérieures des récipients sont centrées sur le beige clair. Les extrêmes vont du noir au gris foncé, en passant par le beige rougeâtre (coup de feu) jusqu'au beige jaunâtre.

Les teintes de la tranche des tessons sont brun clair ou brun foncé, parfois gris foncé.

Certaines pâtes sont noires (trois vases), gris clair ou rouge foncé.

42,6 % des pâtes sont dures et 57,4 % des pâtes sont rayables à l'ongle.

50 % environ des jattes possèdent une surface altérée qui laisse bien apparaître le dégraissant sous-jacent (nos 3 et 6, pl. 3). De ce fait, la surface n'a plus ce toucher savonneux caractéristique, entre autres, du groupe II.

Nous serions donc en présence d'un traitement superficiel de la pâte postérieur à la finition des vases.

B. Terrines

Nous faisons entrer ici trois récipients qui répondent aux critères morphologiques des terrines: nos 63, 109 et 130.

Ils se singularisent par rapport aux pots étudiés plus bas par leur lèvre et col éversés qui leur donne une forme ouverte. Comme les pots, ces trois vases ont une panse ellipsoïde et le n° 63 possède aussi une lèvre biseautée.

Le n° 109 possède une lèvre simple soulignée par un sillon.

Le n° 130 se caractérise par son court col éversé, non décoré et vierge de sillon. Ce vase a une hauteur reconstituée de sept centimètres.

Nous renvoyons au tableau du catalogue pour la description de ces vases.

Les teintes externes pour le n° 109 sont le brun clair-orangé, et pour les nos 63 et 130 le brun foncé.

Le n° 63 est peut-être un accident de production d'un pot à panse ellipsoïde.

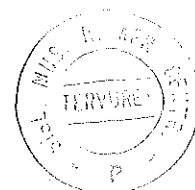
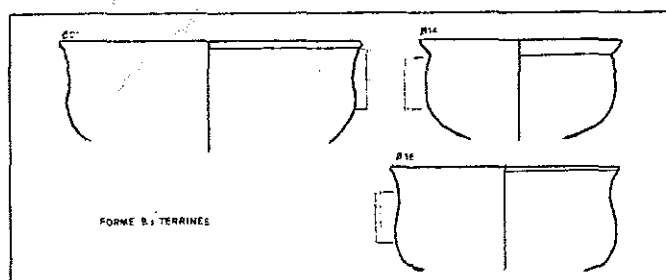


Fig. 13

2. Formes fermées

C. Pots à panse ellipsoïde (Fig. 14)

Ces pots possèdent une lèvre biseautée, un long col cylindrique ou tronconique indifférenciable de la panse ellipsoïde. Les fonds sont légèrement convexes ou à ombilic (voir "fossettes basales").

Sept vases dont l'ouverture est mesurable ont été décomptés. Neuf fragments de panses décorées dont l'attribution à ce type est presque certaine, augmentent l'effectif minimum présent sur le site à seize récipients.

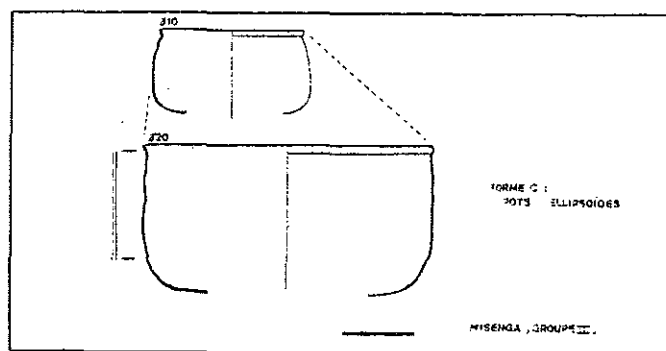


Fig. 14

Les diamètres d'ouverture varient entre 10 et 20 centimètres, avec une moyenne arithmétique de 15,7 centimètres.

La hauteur estimée des vases varie de 6 à 10 centimètres. Le diamètre maximum entre 11 et 20,5 centimètres avec une moyenne de 16,8 centimètres.

Les récipients de moins de 15 centimètres d'ouvertures sont donc des "petits pots".

L'épaisseur moyenne des lèvres est de 5,4 millimètres avec des extrêmes de 4,2 et 6,8 millimètres.

L'épaisseur moyenne des cols est de 6,2 millimètres avec des extrêmes de 5 et de 7,6 millimètres.

L'épaisseur moyenne des départs de panse est de 5,98 millimètres avec des extrêmes de 4,1 et 7,2 millimètres.

Technique:

Les cassures montrent clairement un montage au colombin. Le dégraissant employé consiste à 70 % de mica.

Il est employé seul (35 % des vases), mêlé à de la chamotte (15 % des vases), mêlé à du quartz (5 % des vases) ou mêlé à un dégraissant indéterminable (15 % des vases). 5 % des récipients contiennent de la chamotte mêlée à un dégraissant indéterminable.

Enfin, 25 % des vases contiennent un élément indéterminable.

Les teintes extérieures des récipients sont dans l'ensemble brun foncé (60 %), brun clair (20 %), noir (15 %) et rouge foncé (5 %).

Les tranches de tessons par contre sont en majeure partie de teinte noire (50 %), brun foncé (25 %), brun clair (20 %) et rouge foncé (5 %).

55 % des pâtes sont dures et 45 % sont rayables à l'ongle.

D. Pots à panse sphéroïde (Fig. 15)

Dans cette catégorie certains sont à classer parmi les "petits pots" dont le diamètre maximum est inférieur à quinze centimètres.

Nous regroupons ici plusieurs sous-types dont les dénominateurs communs sont d'avoir:

- une lèvre soulignée d'un sillon
- un col et une lèvre éversés qui forment une rupture d'angle avec la panse
- un col à bord externe nettement convexe
- une panse sphéroïde.

Nous rejetons en un groupe E quelques vases à col droit et lèvre vierge de sillon. La filiation des groupes D et E est certaine...

Nous avons créé une subdivision au sein du groupe D:

1. vases à col vierge
2. vases à col décoré par impression d'un peigne.

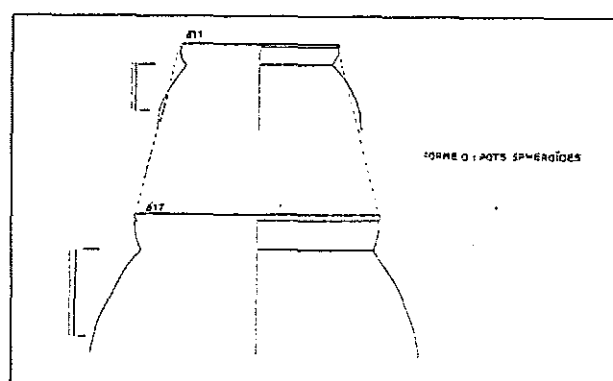


Fig. 15

1. Pots à col non décoré

Excepté le sillon incisé, la lèvre est dans tous les cas à terminaison simple, non biseautée.

Dix-sept vases ont pu être individualisés; onze de ceux-ci ont un diamètre d'ouverture mesurable.

Celui-ci varie de 11 à 17 centimètres avec une valeur moyenne de 12 centimètres.

Les valeurs moyennes des épaisseurs des lèvres et des cols sont respectivement de 3,9 et de 5,4 millimètres.

Les écarts maxima sont respectivement de 1,8 à 5,5 millimètres et de 4,2 à 6,3 millimètres.

Les départs de panse possèdent un écart maximum situé entre 4,1 et 9,9 millimètres, avec une moyenne située à 6,9 millimètres.

La base du col peut être ou ne pas être soulignée d'un sillon incisé.

Les fonds sont soit légèrement convexes soit à l'ombilic (voir "fossettes basales").

Technique:

Les cassures préférentielles illustrent toujours un montage au colombin.

Le dégraissant employé est principalement le mica (93 % des vases), employé seul (47 % des micas) ou avec de la chamotte (33 % des micas). Un dégraissant indéterminable est mêlé au mica dans certains cas (20 % des micas).

Enfin, un vase contient peut-être des éléments végétaux et un autre tout en ayant de la chamotte, peut ne pas avoir de mica.

L'extérieur des vases est gris foncé à gris très foncé. Deux récipients ont des teintes beiges à ocre.

Les tranches sont dans 53,3 % des cas de teinte noir; 40 % sont beige foncé et 6,7 % (un exemplaire) beige clair.

Les pâtes sont aussi tendres (40 % rayables à l'ongle) que dures (40 % non rayables à l'ongle). 20 % des pâtes sont intermédiaires.

2. Pots à col décoré au peigne

Neuf vases ont pu être individualisés. Ceux-ci possèdent les mêmes critères morphologiques que pour les pots à col vierge.

La distinction consiste ici en un décor imprimé au peigne à dents minces ou larges qui forme des chevrons simples ou doubles sur le col.

Les diamètres d'ouverture se situent entre 11 et 18 centimètres, avec une moyenne arithmétique de 14,4 centimètres.

Les épaisseurs des lèvres se situent entre 2,7 et 4,4 millimètres. Leur moyenne arithmétique est de 3,6 millimètres.

Les épaisseurs des cols varient de 4,2 à 6,4 millimètres avec une moyenne de 5,3 millimètres.

Technique:

Ces vases sont montés au colombin. Il semble bien d'après certaines cassures que le col était placé à l'aide d'un seul colombin sur la panse déjà montée.

Le dégraissant employé est le mica (100 % des vases), mêlé à de la chamotte (22 %) ou à un élément indéterminé (11 %). Ce mica est donc employé dans la plupart des cas seul (67 %).

Les teintes extérieures sont brun foncé ou brun clair. Les tranches sont brun foncé (55,5 %) ou noires (44,5 %).

Les pâtes sont légèrement plus tendres (55,5 %) que dures (44,4 %).

E. Pots à panse sphéroïde (Fig. 16)

La sphéricité de ces vases n'est pas chose assurée. Nous nous basons sur les similitudes morphologiques et décoratives existantes avec le type D, à panse sphéroïde.

Les restes de sept récipients ont été identifiés avec sûreté. De ces sept, deux seulement ont un diamètre d'ouverture mesurable: 19 et 21 centimètres.

Le col vierge de décor et de sillon possède une épaisseur de 6,1 millimètres (moyenne de six échantillons) et une lèvre épaisse de quelque 4,3 millimètres (moyenne de trois échantillons).

Le col est droit; la convexité extérieure n'apparaît pas sur ce type.



Technique:

Fig. 16

Les vases sont montés au colombin: leur pâte contient un dégraissant de mica (100 % des vases) mêlé à de la chamotte (trois échantillons) et à un élément indéterminé (deux échantillons).

Les teintes extérieures sont brun foncé ou brun clair. Les tranches sont noires (quatre échantillons), brun foncé (deux échantillons) ou brun clair (un échantillon).

F. Pot ellipsoïde à rebord interne (Fig. 17)

Un seul exemplaire est présent à Misenga. Il possède un unique exemplaire de comparaison à Kele (voir p. 128). Tout le distingue du reste de la production du site (notre n° 110).

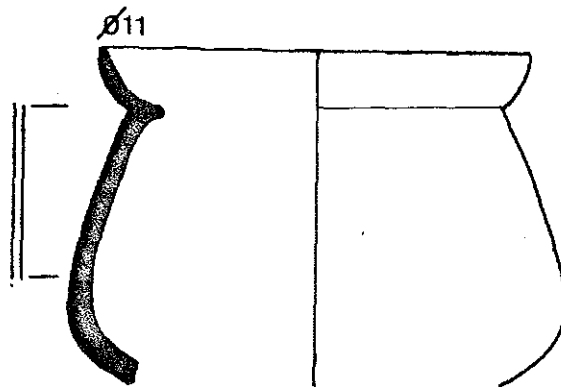


Fig. 17

Excepté le décor à partitions horizontales de cadres successifs (voir les décors pour le détail), la forme le distingue de prime abord par deux particularités: il est le seul vase *ansé* et il est le seul vase à posséder un *rebord interne*. Cette dernière caractéristique peut indiquer la présence d'un type de récipient à couvercle.

La lèvre est simple et effilée; elle surmonte un col convexe et éversé. Le même type de col est présent sur certains pots à panse sphérique (les n^{os} 97 et 100, par exemple).

La limite d'inflexion col/panse n'est pas soulignée par une incision.

La panse est ellipsoïde. Le fond peut être convexe ou à ombilic (voir "fossettes basales").

Une étude fine de l'implantation de l'anse montre que celle-ci a été appliquée *après* l'élaboration du décor. Elle est donc un *rajout* de dernière minute avant la cuisson.

D'un diamètre d'ouverture de 11 centimètres, le pot possède une hauteur estimée à 10 centimètres.

Technique:

Son dégraissant consiste en un mélange de mica et de chamotte; la couleur de la tranche est noire et la pâte est tendre.

Soulignons la variabilité des teintes externes de ce pot: deux des tessons sont brun foncé, le troisième est noir.

G. *Petits godets* (Fig. 18)

Deux vases de ce type ont pu être remontés (par ex. n^o 111, pl. 3). La lèvre est à terminaison simple convexe; le col est éversé et décoré de deux sillons horizontaux parallèles.

Ce col surmonte une panse piriforme à fond légèrement convexe ou plat.

Un seul vase donne une idée de la taille de ce type. Il possède une ouverture de 8 centimètres, un diamètre maximum de 8,7 centimètres et une hauteur estimée de 5 centimètres.

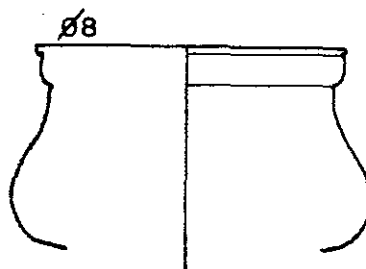


Fig. 18

Technique:

Nous ne pouvons affirmer si le montage s'est fait par colombins ou par évidement d'une motte d'argile. Etant donné la taille des récipients, c'est cette dernière solution qui est la plus vraisemblable.

Les tranches des vases montrent une argile noire (n° 111) ou ocre rouge (n° 112).

Le dégraissant employé est le mica (n° 111) ou la chamotte (n° 112).

La pâte est dure (n° 111) ou tendre (n° 112).

c. LES ELEMENTS DECORATIFS

1. Eléments incisés au poinçon

- Incisions horizontales par groupes de trois à sept éléments parallèles.
 Cette unité souligne la limite du cadre décoratif car dans presque tous les cas, elle a été réalisée en dernier lieu (par ex. n° 69, pl. 4).
 Cette unité peut aussi subdiviser *intérieurement* le cadre: décor modes 3 et 4 (voir partition de l'espace; exemples n° 110, pl. 6 et n° 91, pl. 8).
- Incisions obliques droites (partie supérieure inclinée à droite) placées parallèlement les unes aux autres; elles forment une unité géométrique (voir décor du mode 2).
 On peut avoir
 - un triangle horizontal (long côté horizontal)
 - un triangle vertical (long côté vertical)
 - un losange
 - un rectangle. Il peut être horizontal ou oblique. Les incisions de remplissage peuvent être parallèles ou perpendiculaires au grand axe de la forme.
- Incisions obliques gauches (partie supérieure inclinée à gauche). Les possibilités de combinaisons sont identiques aux incisions obliques droites: décor mode 2.
 N.B. Les incisions obliques peuvent être recoupées par apposition d'éléments incisés ou imprimés perpendiculaires au sens de l'unité primaire.
 Ainsi, nous trouvons des losanges secondaires ou des "trémieformes" au sein des unités géométriques (losanges: n° 64, pl. 6; trémieformes: n° 151, pl. 9).
- Incisions verticales qui ferment le cadre décoratif par débordement sur les incisions de bordure; elles peuvent aussi former un cadre décoratif secondaire par subdivision de l'espace intérieur: décor modes 3 et 4).

2. Eléments imprimés au peigne

Deux types de peignes ont été employés: un peigne mince à dents d'un diamètre inférieur ou égal à un millimètre et un peigne large à dents d'un diamètre supérieur à un millimètre.

Dans les deux cas, les dents sont de section quadrangulaire.

Il est certain qu'un peigne à cinq dents était utilisé; un peigne à six dents a été identifié sur quelques vases.

Ils sont *toujours* employés en impression oblique, soit en continu soit isolés (continu: n° 72, pl. 5; isolés: n° 69, pl. 4).

Ces impressions peuvent être parallèles ou croisées.

Son usage n'est pas lié à une morphologie ni à un décor préférentiels. Il est donc

aléatoire.

Il faut souligner la présence d'un motif losangique imprimé au peigne (n° 174, pl. 9).

3. Éléments imprimés géométriques

Ils sont présents sur les pots ellipsoïdes du type C et sur les pots sphéroïdes, types D-F.

- On peut avoir des éléments triangulaires qui sont toujours apposés *dans* le cadre décoratif et groupés en opposition: en opposition simple (par ex. décor mode 4, n° 173, pl. 9) ou en opposition groupée (remplissage mode 2, n° 67, pl. 5; cadres mode 3, n° 77, pl. 7).
- On peut avoir des éléments losangiques employés sur des pots; on les retrouve toujours associés à des impressions triangulaires.

Un assez beau décor est un cadre entièrement rempli d'impressions géométriques (n° 172, pl. 4).

Dans les deux cas, les formes triangulaires et losangiques sont définies *avant* impression: des incisions obliques croisées créent les modules. Ces incisions sont groupées par deux ou trois.

Elles sont placées en deux temps: d'abord incisions parallèles courant sur la surface à remplir, puis incisions parallèles perpendiculaires à l'axe des premières.

4. Bâtonnet creux imprimé

Il est toujours placé en dernier lieu sur les vases. Il sert à souligner les points d'articulation des unités décoratives ou des cadres décoratifs (nos 129 et 130, pl. 4).

Il n'est présent que sur les pots des types C et D et sur une terrine, type B.

5. Bâtonnet ou roseau fendu en deux.

Cet outil donne des négatifs d'impressions en forme de U; ils sont placés en séries linéaires obliques ou horizontales (nos 109 et 129, pl. 4).

6. Cordons en relief

Ils sont toujours décorés (nos 147, 163 et 210, pl. 10).

- *Cordons horizontaux épais* et doubles

Ils sont placés parallèlement sur la panse (?) des vases. Ils sont façonnés par application d'un boudin d'argile.

Les deux tessons décorés de cette manière (n° 163, pl. 10 et n° 164) n'appartiennent pas au groupe II (voir p.

- *Cordon horizontal* simple.
Un seul exemplaire fragmentaire, qui est décoré d'incisions horizontales (n° 210, pl. 10).
- *Cordon curviligne*. Il forme une volute décorée par applications opposées d'un peigne (n° 147, pl. 10). A la partie sommitale (?) du tesson on remarque le reste d'une impression triangulaire.
- L'*anse* du pot sphéroïde n° 110 (pl. 6) est décrite ci-après car elle a été façonnée par rajout d'un boudin d'argile.
Celui-ci a été appliqué à la dernière minute comme le prouvent les traces de grattage et de frottements qui ont légèrement effacé les unités décoratives avoisinantes.
L'anse est décorée par application d'un peigne à cinq dents. Les figures ainsi formées correspondent aux chevrons imprimés des cols de certains pots sphéroïdes.

7. Impressions d'une matrice cauriforme

Cet élément est utilisé sur les doubles cordons déjà décrits. Il alterne avec des unités incisées verticales (n° 163, pl. 10).

De par son association à des unités incisées et à des tessons à pâte blanche, ce motif est étranger au groupe II local.

d. PARTITIONS DE L'ESPACE : ORGANISATION DU DECOR

Nous avons pu définir cinq modes décoratifs à partir de l'ensemble du matériel céramique du groupe II de Misenga.

Mode 1 : Partition horizontale autonome

Il est l'apanage des bols et des jattes. Un décompte des vases décorés nous montre que seulement 15 % des récipients le possèdent.

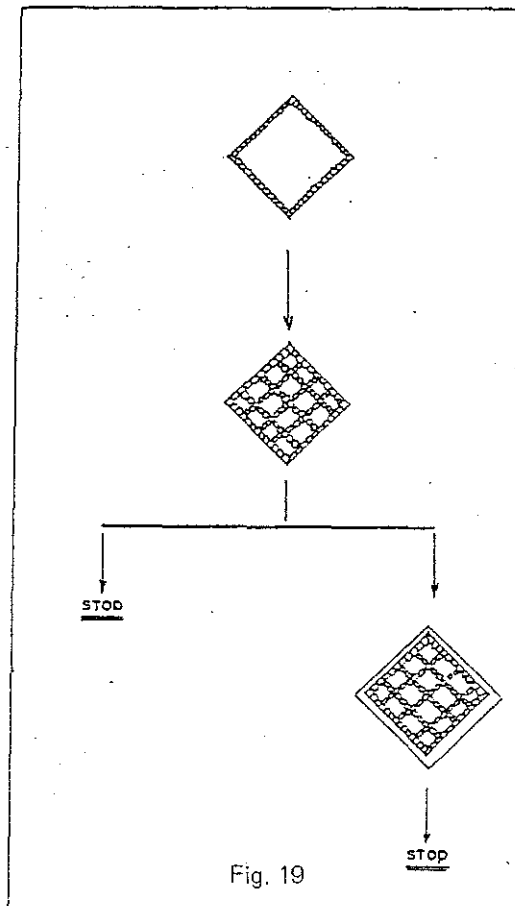
Le col est décoré d'impressions croisées au peigne inscrites dans un cadre losangique. Elles laissent des crêtes intactes qui forment un damier (nos 14 et 60, pl. 2).

Des neuf récipients décorés de la sorte, deux possèdent un cadre accentué par des incisions de bordure (n° 58, pl. 2).

L'étude de l'implantation du décor permet de définir trois stades successifs (Fig. 19)

- élaboration du cadre losangique par impressions
- remplissage dudit cadre par impressions croisées
- dernier stade qui est facultatif, renforcement du cadre par une ou deux incisions parallèles et périphériques.

Ce mode 1 est inclus dans un des thèmes de remplissage du mode 2.



Mode 2 : Partition verticale

Description: ce décor se définit par une succession verticale de rangs d'unités décoratives alternées.

Ces unités décoratives sont de formes géométriques simples: triangle, losange, rectangle. Elles sont en général incisées.

Chaque rang d'unités est le reflet inverse de son prédécesseur. Ceci crée un bel effet lumineux de rythmique alternée.

La succession habituelle des formes dans la partition verticale est:

- triangle-triangle (n^{os} 109 et 130, pl. 4)
- triangle-losange-triangle (n^o 66, pl. 6)
- triangle-losange-losange-triangle (n^o 65, pl. 6)

Les potiers y ont introduit une complication supplémentaire sur deux niveaux.

a) D'une part en ce qui concerne les éléments décoratifs. Des unités géométriques incisées sont parfois subdivisées par des incisions perpendiculaires qui brisent la linéarité de la forme (n^o 64, pl. 6; n^o 78, pl. 7) ou par des impressions au bâtonnet biseauté qui accentuent les ombres portées (n^o 109 et n^o 129, pl. 4).

b) D'autre part en ce qui concerne l'alternance des unités décoratives. Les décors à trois rangs voient parfois le rang médian incisé remplacé par un rang qui comprend en alternance deux unités, l'une incisée et l'autre imprimée (n^{os} 67 et 72, pl. 5).

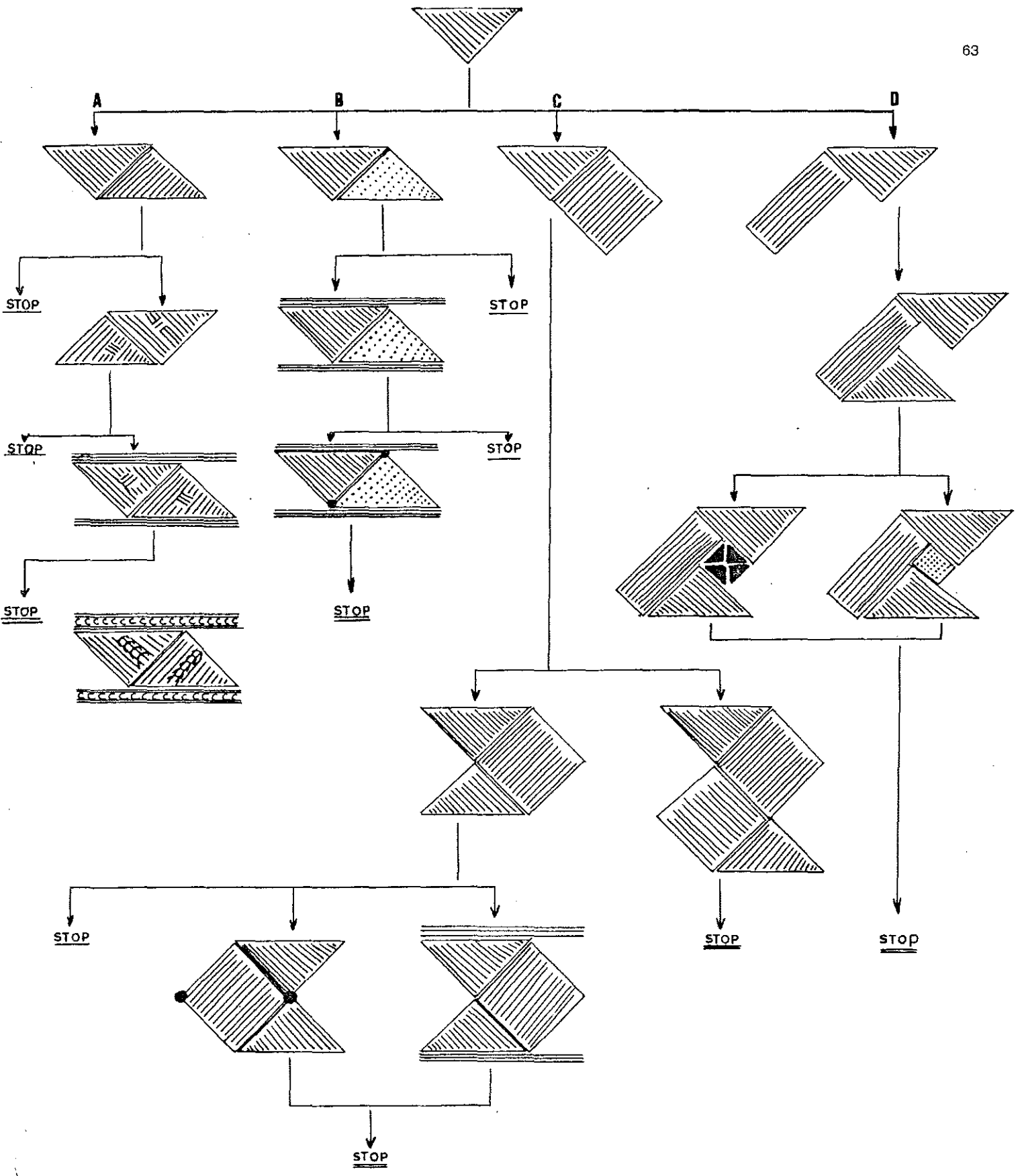
Trois cols de vases décorés à l'aide du mode 2 sont probablement des restes de jattes (n^o 115, pl. 2; n^{os} 116 et 131, pl. 12). Ils représentent 5 % du total du type et 23 % des jattes décorées.

Enfin, les vases décorés par le mode 2 peuvent être bordés de part et d'autre du cadre décoratif par des jeux d'incisions. Dans ce cas, les récipients représentent 33 % de l'ensemble.

Application: le potier trace les limites des formes géométriques de la zone décorative. Il commence par appliquer un premier rang d'incisions obliques parallèles inscrites dans un triangle. Ces unités sont placées horizontalement au sommet de la panse, à la base de la lèvre ou du col.

Il a alors le choix entre quatre possibilités (Fig. 20).

1. Il limitera le décor à deux rangs opposés d'unités incisées. Le deuxième rang placé, il pourra alors briser le rythme des incisions en intercalant de petits losanges secondaires incisés, perpendiculaires à l'unité primaire.



DECOR - MODE 2

Fig. 20

Dans un premier temps, il pourra border d'incisions le cadre.

Un vase montre que le dernier stade peut être le renforcement de la bordure par des impressions au bâtonnet biseauté. Ce même outil permet une accentuation du relief des unités de remplissage du cadre (n° 109, pl. 4).

2. Il limitera le décor à deux rangs opposés d'unités triangulaires. Mais à la différence de **1.** le second rang se compose d'une unité imprimée.

Il pourra enfin border le cadre par des incisions.

3. et **4.** sont basés sur l'alternance de trois ou quatre rangs d'unités. Il semble que ce choix corresponde au décor de pots à haut col. Il y aurait donc concordance entre la dimension du vase et le nombre de rangs nécessaire à remplir la zone décorative. Finalement, ceci implique que le module des unités géométriques soit fixe et immuable.

3. Le potier choisit le motif losangique intercalaire. Une fois son premier rang triangulaire incisé, il formera son rang losangique et pourra alors soit terminer le décor par un dernier rang triangulaire incisé qu'il pourra border, soit remplir un nouveau rang losangique qui sera enfin limité par un dernier rang de triangles incisés. Dans ce dernier cas, il n'existe pas de bordure.

4. A la place du motif losangique, le potier a choisi un double motif incisé/imprimé qui accentue par ses impressions les ombres de la partie centrale du cadre.

Après avoir placé son premier rang de triangles incisés, il remplira d'incisions un rectangle oblique sur lequel vient s'appuyer le dernier rang de triangles incisés.

Ces trois rangs placés, il lui reste à choisir le thème de remplissage de la zone médiane enserrée entre les unités rectangulaires et les rangs triangulaires supérieur et inférieur. Pour cela, il peut opter pour des impressions croisées au peigne ou pour des impressions de matrices triangulaires en bois.

Quoi qu'il en soit, cette série de gestes n'est jamais clôturée par l'exécution d'une bordure incisée.

Parfois, sur certains vases le dernier geste du potier a été d'appliquer un bâtonnet creux aux points d'articulation des unités décoratives. Ce motif est ici représenté par des vases à remplissage de type **1**, **2** et **3**. D'autres modes le possèdent mais *toujours* dans la phase finale de l'application du décor.

Les losanges secondaires incisés à l'intérieur des unités primaires semblent courants pour le type **1**. Cependant, un vase à remplissage du type **4**, les possède également (n° 78, pl. 7).

Mode 3 : Partition horizontale

Description: ce décor se définit par une succession horizontale d'unités décoratives, soit alternée (n° 81, pl. 7) soit spécifique. Dans ce dernier cas, un bon exemple est le déroulement du décor du pot n° 110 (pl. 6).

Les différentes unités peuvent être incisées ou imprimées. Incisées, elles se composent d'éléments verticaux ou obliques (n° 81, pl. 7) qui sont eux-mêmes parfois limités dans un cadre rectangulaire par des incisions obliques perpendiculaires (n° 110, pl. 6). Si elles sont imprimées, nous pouvons discerner l'emploi de matrices triangulaires (n° 110, pl. 6; n° 77, pl. 7), losangiques (n° 167, pl. 9) ou du peigne (n° 150, pl. 9).

Des huit récipients à décor du mode 3, six sont certainement bordés de une à sept incisions. Ceci nous laisse supposer l'association de la bordure et du mode 3.

Application: il semble bien que les unités décoratives soient apposées de gauche à droite sur les vases (ouverture vers le haut): les recouvrements du pot n° 110 (pl. 6) en sont le meilleur exemple.

Comme pour les autres modes, les incisions de bordure sont placées en dernier lieu. Un vase possède une impression au bâtonnet creux (n° 99, pl. 8). Nonobstant cette règle, le caractère fragmentaire du matériel nous empêche de détailler les choix successifs du potier dans l'élaboration de son décor.

Le vase n° 110 (pl. 6) dont le décor est le plus complet, nous en montre bien la complexité.

La règle générale que nous pouvons cependant dégager est la suivante: remplissage du cadre par des unités incisées et imprimées inscrites dans un espace quadrangulaire. Les unités incisées contiguës alternent le sens de leur remplissage.

Mode 4 : Partition verticale périphérique

Description: ce décor se définit par des bandes superposées composées de la répétition d'un seul élément décoratif sur le pourtour du vase.

Dans tous les cas il y a alternance d'une bande à l'autre d'unités incisées et imprimées (Fig. 21).

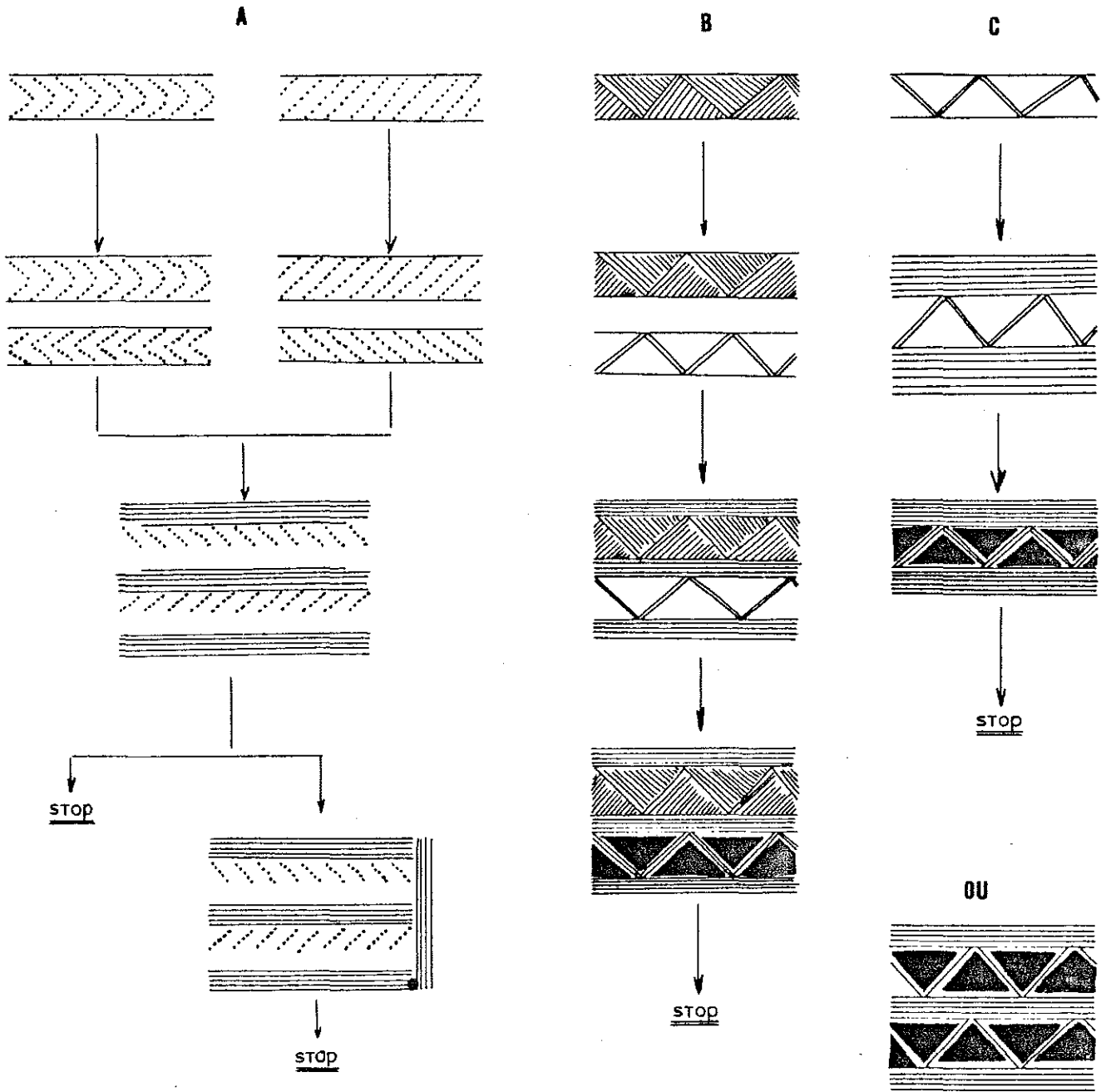
a) Les vases n° 69 (pl. 4) et n° 70 (pl. 9) montrent l'opposition de sens de deux unités au peigne. Pour l'un, il s'agit de l'opposition d'impressions simples placées en oblique; pour l'autre, il s'agit de l'opposition d'impressions composites qui forment des chevrons. Elles sont séparées et bordées par des incisions horizontales.

b) Un troisième récipient (n° 173, pl. 9) complique le modèle d'alternance des vases précédents. En effet, nous avons ici une unité à incisions horizontales qui coiffe des unités à incisions obliques inscrites dans des triangles opposés. Celles-ci surmontent une nouvelle unité à incisions horizontales qui les séparent d'une bande à impressions d'une matrice de bois.

L'ensemble est bordé.

c) Deux vases sont décorés de bandes alternées composées d'incisions horizontales et d'impressions d'une matrice triangulaire agencées sur deux rangs opposés (n° 71, pl. 4).

Le second vase (Fig. 21) est un développement du premier. La largeur du cadre est augmentée, ce qui lui permet d'y intégrer deux bandes composées de deux rangs opposés



DECOR - MODE 4

Fig. 21

d'impressions triangulaires. Ces deux vases sont bordés.

Les trois types de bandes alternées sont bordés. Le vase n° 70 (pl. 9) laisse supposer que le décor périphérique pouvait être limité par des incisions verticales. Comme pour les modes 2 et 3, le mode 4 possède les impressions au bâtonnet creux placées aux points d'articulation des unités décoratives (n° 70, pl. 9).

Application: nous ne pouvons pas dégager de véritable règle décorative, le nombre de vases étant trop restreint. Cependant, il semble bien que le potier avait deux choix principaux: utilisation d'un peigne ou utilisation d'une matrice de bois en impression.

Dans le premier cas, il réalisera l'impression des deux bandes voulues par impressions simples ou composites (chevrons), opposées d'une unité à l'autre. Il tracera alors les incisions horizontales intermédiaires et de bordure.

Dans le deuxième cas, les impressions de la matrice triangulaire seront précédées par l'élaboration de leur bordure: le potier trace une série de dents de scie doubles ou triples au poinçon. Ces dents de scie sont formées par la rencontre des traits incisés en deux temps: traits obliques gauches sur le pourtour, suivis de traits obliques droits.

Mode 5 : Partition couvrante croisée

Deux vases seulement appartiennent à ce mode décoratif (n°s 68 et 73, pl. 5).

Il est contraire à "l'esprit" des modes 1 à 4 qui emploient incisions et impressions dans des espaces géométriques.

Le potier a incisé des traits obliques droits, parallèles et serrés, sur une surface donnée de la zone décorative.

Les "excès" de ces traits sont rattrapés par des incisions verticales (n° 73, pl. 5).

L'ensemble est alors recoupé par des incisions perpendiculaires aux premières, groupées par deux ou trois.

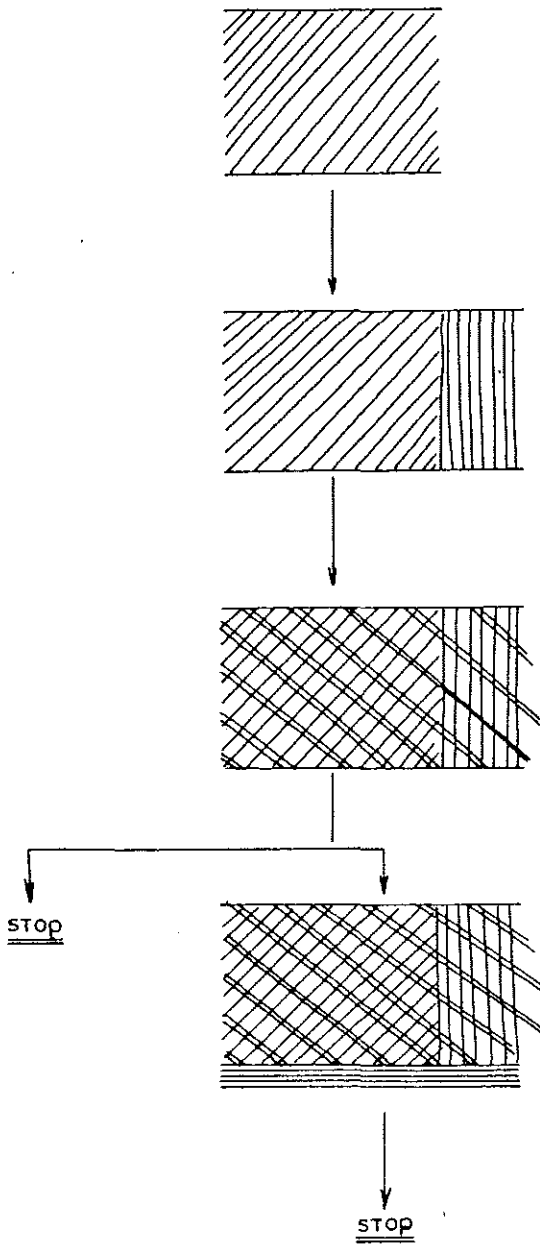
Le potier en fin de travail a bordé l'un des vases. Les deux récipients appartiennent au type C (Fig. 22).

Le décor des cols

Les pots à lèvre et col éversés du type D sont parfois décorés d'impressions au peigne sur leur col.

Ces impressions sont soit continues (n° 104, pl. 10) soit discontinues. Elles forment alors des chevrons simples (n° 103, pl. 8) ou doubles (n° 102, pl. 8).

Malgré tout, il semble bien que la règle générale pour les cols du groupe II soit bien l'absence de tout décor.



MODE 5

Fig. 22

e. LES FOSSETTES BASALES OU FONDS A OMBILIC

Les quatre fonds à ombilic de Misenga posent un problème fonctionnel et auraient posé un problème chronologique il y a peu.

En effet, ce type de fond était considéré comme un critère discriminant du premier groupe céramique associé à la métallurgie, appelé depuis 1967 Urewe et auparavant "Dimple Base" (fossette basale, d'où le terme). Depuis lors, on s'est rendu compte qu'une distinction chronologique était absurde: les ombilics apparaissent donc sur la céramique *Urewe* de la région des Grands Lacs (\pm 300 bc à 400 ad), sur la céramique *Kwale* du Kenya (\pm 130-500 ad), sur la céramique *Kalambo* de Zambie (deuxième moitié du premier millénaire ad), sur la céramique des groupes I et II du Bas-Zaïre (16e-18e siècles ad pour le II), sur des vases de *Katoto*, et dans la vallée de la *Mofya*, tous deux au Shaba (Zaïre) et enfin sur le site de *Mantsetsi* au Bas-Zaïre (pl. 18 du présent mémoire).

R. Soper (1971) et P. de Maret (1980) ont complété les explications fonctionnelles et d'origines proposées pour ces ombilics:

- fonction stabilisatrice
- influence de prototypes en vannerie
- aménagement pour le portage sur la tête
- imitation de l'incurvation basale des Calebasses
- négatif des fonds de Calebasses utilisés comme tournettes
- origine nubienne des prototypes.

Morphologie (pl. 11)

- n° 231: l'ombilic est très bien centré. Il est de forme légèrement ovale.
Petit axe: 21 millimètres; grand axe: 23 millimètres; dépression: 4 millimètres.
- n° 233: le tesson inclut de justesse l'ombilic. De forme plus nettement ovale que 231.
Petit axe: 19,6 millimètres; grand axe: 23 millimètres; dépression: 4 millimètres.
Le fond proprement dit a un diamètre de 30 millimètres.
- n° 234: le côté intérieur du fond est détérioré, ce qui rend le calcul de l'épaisseur de la pâte incertain. L'ombilic semble être plus ou moins circulaire.
Diamètre: 22 millimètres; dépression: 4,5 millimètres.
- n° 232: l'ombilic est circulaire; ainsi que pour le 234 le côté interne est détérioré.
Diamètre: 19 millimètres; dépression: 5,8 millimètres.
La pâte ne contient pas de mica.
Le diamètre de l'ombilic correspond à celui du fond.

Ces ombilics ont dû appartenir à des pots des types C et/ou D. La technique de la pâte et le retour de la panse correspondent à ceux de ces pots.

f. LE MATERIEL METALLIQUE

Nous renvoyons à l'inventaire métallique pour l'ensemble du matériel.

Cinq objets seulement méritent plus qu'une mention à l'inventaire. Il s'agit d'un bracelet, d'un anneau et de trois alènes bipointes, de même type.

L'ensemble est en cuivre.

Un fragment de lame en fer fut aussi retrouvé.

(M1, pl. 14) – *Bracelet*: de poignet ou de cheville; il est de section ovale ou circulaire, selon le point choisi. D'un diamètre de 3,8 à 4 millimètres, il est assez irrégulier et possède des extrémités légèrement appointées.

(M2, pl. 14) – *Anneau*: il s'agit d'une tige de cuivre enroulée sur elle-même, dont toute la partie médiane a été au préalable martelée.

Seules les extrémités possèdent encore le diamètre original: 2 millimètres.

(M3 à M5, pl. 14) – *Alènes*: trois exemplaires ont été recueillis en fouille. Une seule est presque intacte: il lui manque une pointe de quelques millimètres de long (M5).

De section ovale, à bords arrondis, la courbure de ses dos est régulière. Sa longueur conservée est de 89 millimètres, sa largeur est de 5,3 millimètres et son épaisseur de 3 millimètres. Ces deux dernières mesures ont été prises en son centre.

Un exemplaire de comparaison provient de *Musamba* (n° M.R.A.C. 70.475). Comme seule différence elle est de plus grand module (pl. 14, Musamba). Sa longueur est de 103,2 millimètres, sa largeur de 8 millimètres et son épaisseur de 3 millimètres. Ces deux dernières mesures ont été prises en son centre.

Lame de fer: il s'agit plus exactement du fragment mésial d'une lame (?) de fer. Le métal, assez corrodé, permet cependant de fixer sa largeur à quelque 30 millimètres et son épaisseur à quelque 5 millimètres.

Quelques scories de fer témoignent d'une activité métallurgique sur ce site. L'ensemble du matériel métallique peut être rapproché, avec la prudence qui s'impose, du groupe II qui est l'ensemble céramique le mieux représenté à Misenga.

g. LE MATERIEL CERAMIQUE ATYPIQUE

Nous présenterons d'une part les formes et leur décor et d'autre part le reliquat, c'est-à-dire les tessons décorés, restes de panse...

a) Formes

– *Pot caréné à haut col tronconique* (n° 114, pl. 13)

Ce vase est un unicum. Probablement ramassé en surface, la pâte n'a pas subi d'altération. Il se différencie du groupe II par sa morphologie totalement aberrante: présence d'une carène, haut col tronconique. Une courte épaule rattache le col à la panse surbaissée.

D'un diamètre d'ouverture de 11 centimètres pour un diamètre maximum de 17,4 centimètres et une hauteur estimée de 11 à 12 centimètres, ce vase possède un dégraissant à base de mica qui lui donne un toucher savonneux. La pâte est noire et dure.

La zone narrative est placée sur le col, surface la plus lisible du vase. Elle est subdivisée en cinq bandeaux formant le cadre décoratif: le bandeau supérieur est décoré d'impressions croisées au peigne; ce motif complète celui du bandeau inférieur composé d'impressions au peigne qui forment des doubles chevrons.

Enfin, l'extrémité d'un poinçon (?) de section triangulaire a été imprimée en un double rang qui souligne les limites des deux bandeaux décorés.

– *Pot à col convexe* (n° 95, pl. 13) légèrement éversé. Sa forme rappelle certains pots sphéroïdes du type D du groupe II.

Il en diffère par sa grande taille (diamètre d'ouverture de 24 centimètres) et par sa panse légèrement convexe. La présence de mica dans sa pâte n'est que probable.

L'argument décisif qui l'écarte de la production du groupe II est son décor: des incisions obliques et parallèles sont inscrites dans de grands triangles qui s'opposent sur deux rangs. Leur exécution est maladroite. Un vase identique à celui-ci tant par sa forme que par son décor a été découvert à Sumbi à quelque 125 kilomètres au sud-ouest (n° 378, pl. 25).

– *Pot à col tronconique* (n° 113, pl. 13) à lèvre rentrante. Le col ne se différencie pas de la panse. Unique pour sa forme, ce vase possède un décor de mode 2 caractéristique, abâtardi: quoique le module des formes géométriques soit proche sinon identique au mode original, il en diffère par son irrégularité liée à une mauvaise exécution technique.

– *Petit pot à col tronconique* et lèvre biseautée (n° 124, pl. 10) qui se différencie par quelques détails de l'ensemble de Misenga. Techniquement du groupe II par sa pâte et ses éléments décoratifs, il en diffère par sa forme (unique) et par un motif incisé rayonnant, inscrit sur le haut de la panse, inconnu jusqu'alors.

Trouvé en surface.

Les vases qui suivent n'ont plus rien de commun avec le groupe II.

— *Pot à col droit* (n° 117, pl. 10). Sa forme, à col sub-cylindrique et à lèvre épaissie, est unique. Sa panse semble sphérique.

Le décor consiste en quelques incisions obliques sur la panse qui démarrent d'un profond sillon qui souligne la rupture d'angle entre le col et la panse.

Découvert à -25 centimètres.

— *Pot à col éversé* et à panse sphéroïde (n° 132, pl. 12). Sa pâte rougeâtre est friable. Il ne possède pas de décor.

Trouvé en surface.

Un petit ensemble de tessons à pâte blanche:

— *Pot à court col éversé* (n° 134, pl. 12) très fragmentaire. Il permet de constater l'originalité de la lèvre. Le col est vierge.

Trouvé en surface.

— *Tesson décoré* (n° 135, pl. 12). Un cadre décoratif (?) est limité par une incision horizontale. Le cadre est rempli d'incisions verticales.

Trouvé à -30 centimètres.

— *Tesson décoré* (n° 136, pl. 12) d'un motif principal imprimé à la roulette.

Provenance inconnue.

— *Tesson décoré* (n° 137, pl. 12) d'un motif croisé d'incisions.

b) Décor:

Une série de tessons techniquement du groupe II ne peuvent espérer s'intégrer aux cinq modes que nous avons définis.

— vase n° 80 (pl. 7) à incisions obliques qui déterminent des unités rectangulaires remplies d'impressions au peigne (? : la surface s'est dégradée). Deux tessons assez semblables proviennent de *Lovo* (RAYMAEKERS et VAN MOORSEL, 1964, pl. 39, R et pl. 37, C).

— tesson n° 162 (pl. 9) à incisions croisées.

— tesson n° 168 (pl. 10), à lignes tracées qui forment un damier.

— bord n° 126 (pl. 12), à incisions larges qui forment un losange bordé de chevrons.

— tesson n° 133 (pl. 12), à incisions obliques. Très particulier car il est le seul vase à avoir été décoré après cuisson, dans la pâte dure.

h. CONCLUSIONS

Le site de Misenga a connu une importante occupation des porteurs de la céramique du groupe II. Comme nous le verrons à un chapitre ultérieur, cet ensemble peut être isolé en un "faciès de Misenga" (voir *Groupe II, essai de synthèse*, chapitre V).

Cette occupation peut être datée provisoirement par rapport aux dates radiocarbone obtenues sur d'autres sites, c'est-à-dire entre les 16^e et 18^e siècles ad.

Quelques vases présents peuvent être plus récents ou plus anciens: n^{os} 95, 114, 117 et 132.

Le vase n^o 114 est plus certainement d'époque récente.

Le vase n^o 113 appartient à la "famille" du groupe II par son décor du mode 2.

Les vases n^{os} 134 à 137 et n^o 163, par leur pâte blanche, certains de leurs décors et de leurs profils, s'apparentent à l'industrie du groupe appelé X, recueillie à Kingabwa.

Enfin, il est certain que les occupants du site connaissaient dans leur labeur quotidien le travail métallurgique.

MANTSETSI : PLAN D'ENSEMBLE .

0 5 M.

NORD MAGNETIQUE

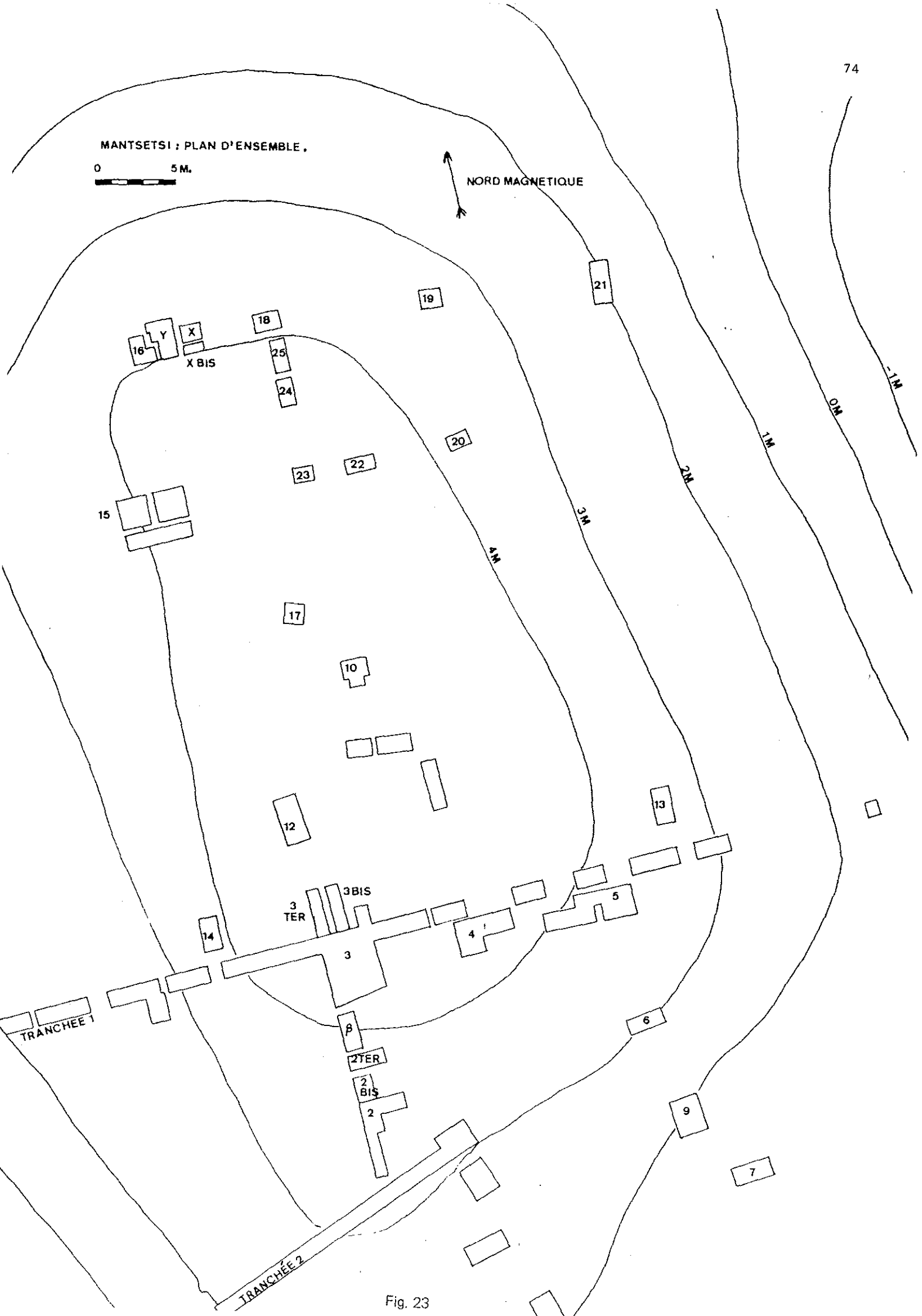


Fig. 23

2. MANTSETSI

a. INTRODUCTION

La colline de Mantsetsi fut fouillée par M. Bequaert entre le 5 février et le 28 mars 1951. Il y fit creuser trente-quatre puits.

L'ensemble des mesures topographiques qu'il prit alors ne nous servent plus à grand chose. Seul un schéma d'ensemble de la fouille permet de se faire une idée de l'implantation des "carrés" de fouille (Fig.

Mantsetsi se trouve à proximité de la limite occidentale de la zone de Luozi (voir Fig. 30). Les coordonnées du site sont $4^{\circ}55'18''S$ et $13^{\circ}37'35''E$.

La piste de Tshela à Luozi passe par Kimbala Solele; là, une voie secondaire s'engage vers le sud-est en direction de Kikenge, à quelque douze kilomètres de la piste.

Sur la gauche de cette voie, à environ huit kilomètres de Kimbala Solele, s'élève la colline de Mantsetsi qui fut entamée par le passage de la piste (voir coupe de la tranchée I, Fig. 24).

Kimbala Solele et la mission protestante de Kikenge sont identifiables sur la *carte routière et administrative de la région du Bas-Zaïre*, édition de 1971, au millionième.

b. DONNEES STRATIGRAPHIQUES

— Stratigraphie, tranchée I (Fig. 24)

Orientée grossièrement ouest-est, celle-ci permet de mettre deux choses en évidence: d'une part l'implantation des puits de Bequaert, et d'autre part la stratigraphie du site.

De haut en bas, nous avons en 1. une "terre noire" ou "humus" présent au sommet de certaines zones fouillées; immédiatement sous-jacent, en 2, nous trouvons une "argile sableuse" (sic) ou un "sable jaune argileux" selon les pages du carnet de fouilles.

Cette argile (décidons-nous !) par endroits peut dépasser le mètre d'épaisseur. Nous remarquons son absence entre les points 10 et 12, ce qui prouve l'importance de l'érosion sur ce versant de la colline. L'absence partielle de la terre noire au-dessus du point 6. peut être attribuée au même phénomène.

En 3. nous trouvons un très épais niveau de latérite ("latérite en grenaille mêlée d'argile") qui peut atteindre une puissance minimum de 1,50 mètre à la verticale du point 0.

Finalement en 5. on trouve une "argile compacte sans pierres: bed-rock altéré" (sic). Celui-ci est seulement attesté dans la coupe de la piste. Celle de la tranchée II, non reproduite, définit ce quatrième niveau géologique comme une "terre grasse rouge; bedrock schisteux en décomposition".

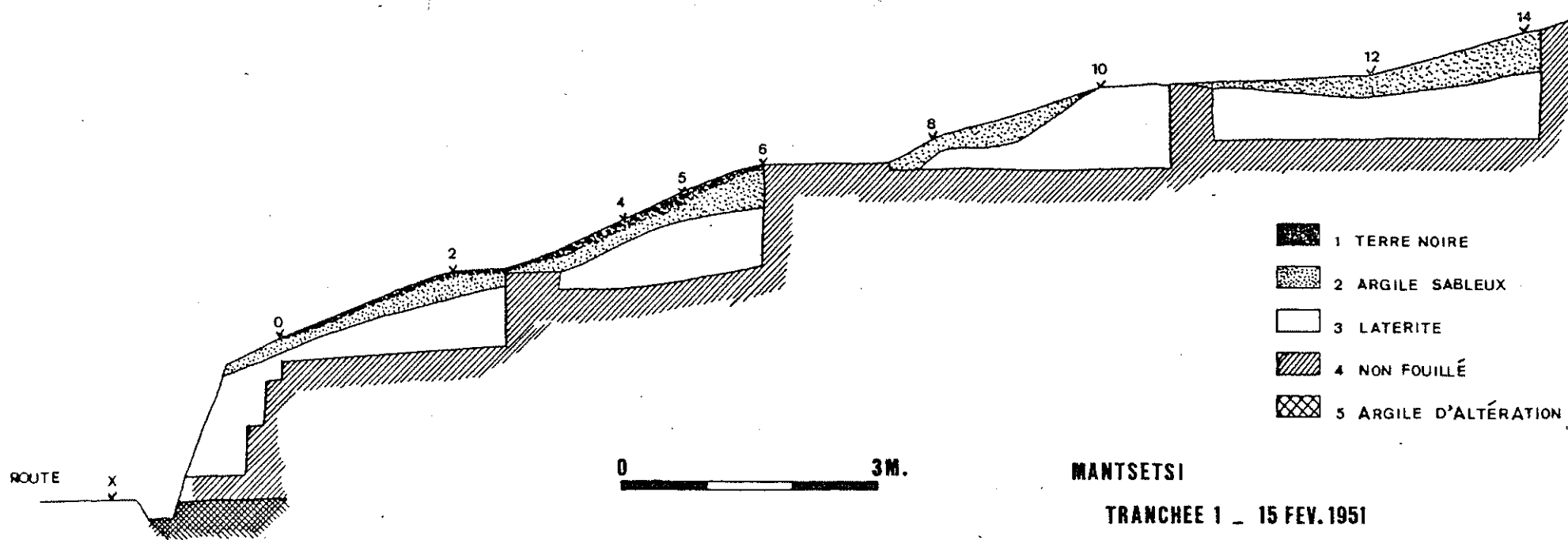
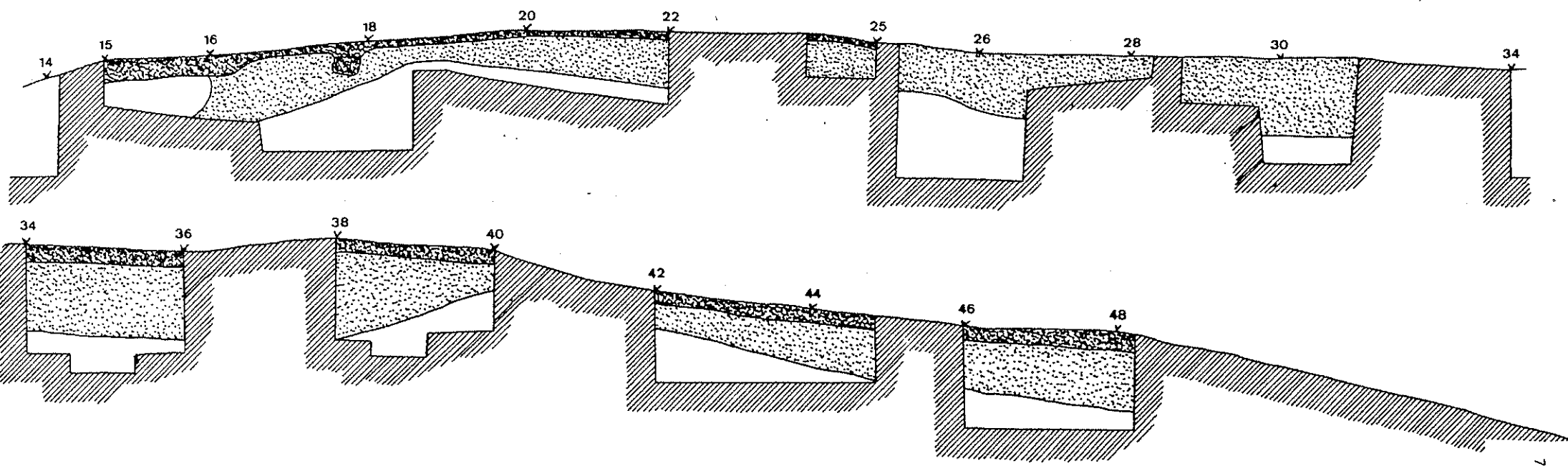


Fig. 24



– *Stratigraphie du puits n° 16* (Fig. 25, C).

Elle donne une idée de la géologie du puits le plus intéressant et le plus utilisable.

La succession des couches correspond à celle de la tranchée I: une terre noirâtre épaisse d'environ dix centimètres surmonte le niveau argileux qui atteint 1,50 mètre; la latérite sous-jacente n'a été qu'effleurée.

– *Dispersion du matériel du puits n° 16* (Fig. 25, B).

Tous les tessons ont été notés par profondeur. La représentation graphique nous montre une concentration entre -20 et -40 centimètres. Une dispersion verticale importante est mise en évidence par un raccord de deux tessons qui sont situés l'un et l'autre à -23 et -65 centimètres. Des liens typologiques unissent l'ensemble de la concentration.

Cette concentration forme-t-elle un niveau archéologique ?

– *Les perturbations verticales du site*

Le puits n° 14 a donné en surface des tessons du groupe *Kay Ladio* (voir typologie infra) identiques à ceux de la concentration du puits 16.

Le puits n° 3 en a livré à -15 centimètres.

Ces deux exemples, qui peuvent être multipliés démontrent la présence aléatoire dans les cinquante premiers centimètres d'un groupe céramique homogène: le *Kay Ladio*.

Le remaniement de ce premier demi-mètre est renseigné de manière plus précise par les notes et les croquis du fouilleur:

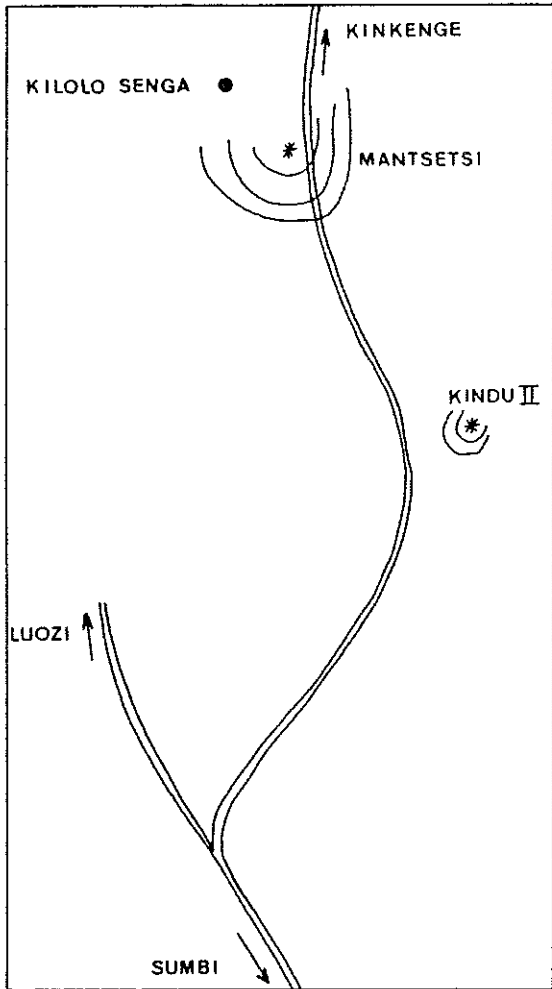
puits X: "terres remuées dans lesquelles morceaux de latérite et charbons de bois". La coupe les situe entre 0 et -30 à -70 centimètres. Des fosses à remplissage noirâtre perturbent jusque -30 centimètres le même puits.

puits 16: sur une fiche on peut lire "terre remuée"; elle accompagnait des tessons récoltés à -43 centimètres.

puits 2: les coupes 2bis -Ma2 et 13 montrent l'existence de perturbations dans les quarante premiers centimètres.

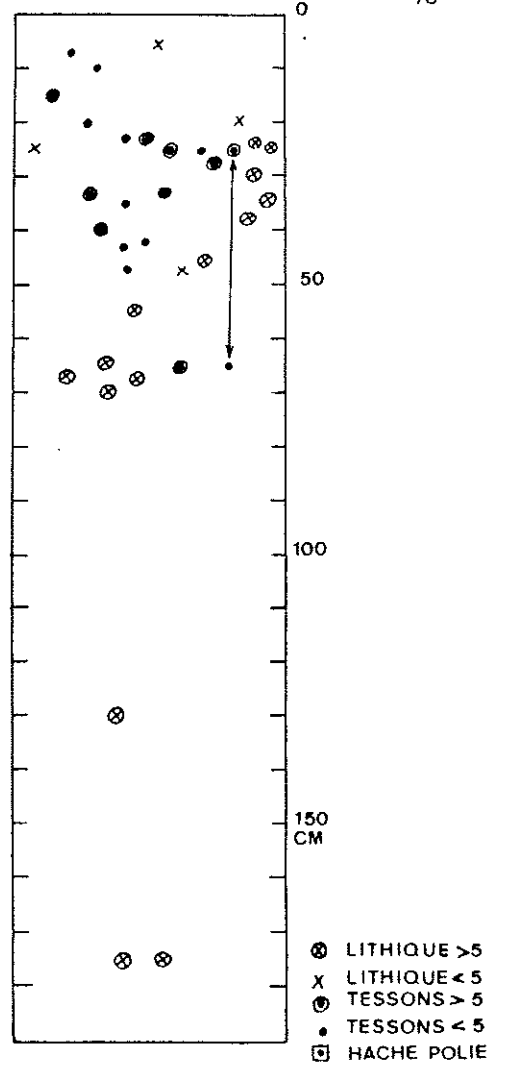
puits 7: une fosse bien nette entame à partir de la terre noire le niveau argileux. Le fond de la fosse arrive à -50 centimètres.

puits 3: la coupe A-N du puits 3bis possède comme légende: "de grosses taches noires, petits morceaux de latérite sur la face A-B indiquent que la couche d'argile a été remuée". Des failles géologiques (?) entament en profondeur le niveau de latérite (coupe 5).

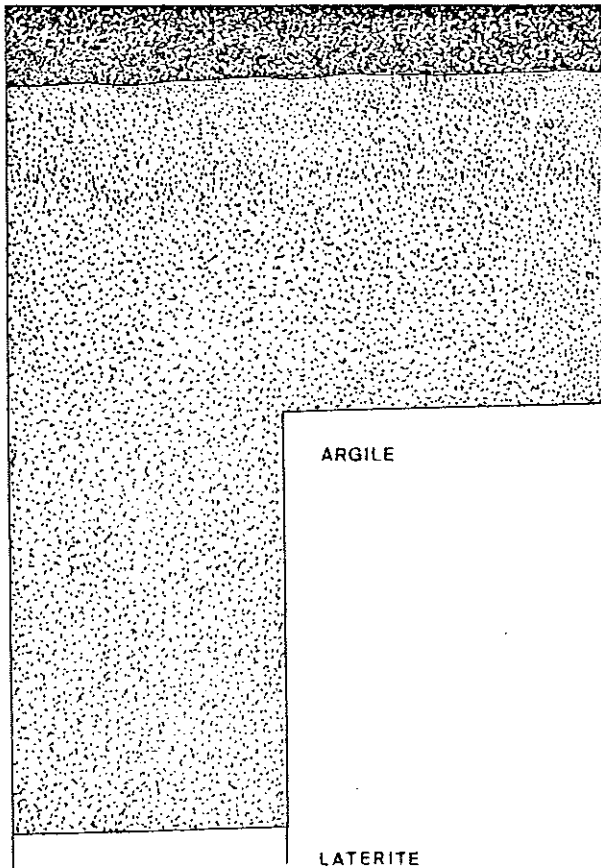


A

B
DISPERSION
VERTICALE:
PUITS 16



C
COUPE 16-C':
PUITS 16



D
DISPERSION
VERTICALE:
PUITS 3

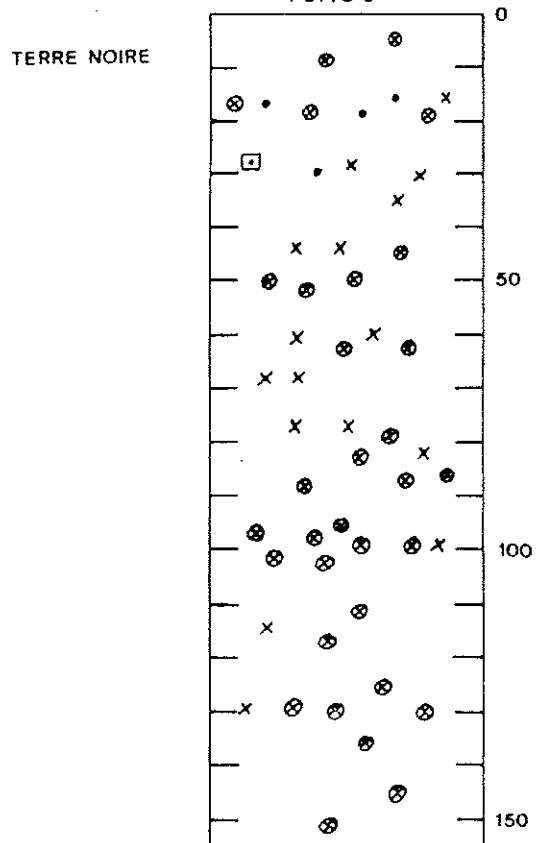


Fig. 25

Enfin, remarquons que le niveau inférieur de l'argile peut par endroits être en place: "lentille d'argile cuite" à -80 centimètres dans le puits 19 et "traces de feu" de forme ovale à -88 centimètres dans le puits 3.

Ces profondeurs correspondent à celles de la majorité du matériel lithique de Mantseti. Celui-ci se concentre à la base du niveau argileux et dans la latérite.

Il appartient typologiquement (voir *matériel lithique*) au Middle Stone Age et au complexe industriel post-acheuléen d'Afrique Centrale (CAHEN, 1978).

Ces structures de combustion sont donc à rattacher à ces périodes paléolithiques.

Le matériel lithique parsème l'ensemble de la stratigraphie des puits fouillés. Il en est de même jusqu'à une profondeur d'un mètre pour le matériel céramique (voir puits 3, Fig. 25, D).

Ainsi donc aucun niveau archéologique n'est identifiable; la situation est assez semblable à celle existante à la Gombe (CAHEN, 1976; CAHEN et MOEYERSONS, 1977).

c. MORPHOLOGIES; LE KAY LADIO

L'ensemble du matériel du site ne donne, malgré les remontages, qu'une idée fragmentaire du répertoire morphologique de la production céramique.

Seuls les cols et quelques rares fragments de panses nous donnent une idée des formes: il s'agit exclusivement de formes fermées, de *pots* plus précisément.

Les restes de trente-deux vases sont représentés par leur lèvre; vingt possèdent un diamètre d'ouverture mesurable. Leur moyenne se situe à 20,3 centimètres avec des extrêmes de 14 et de 29 centimètres.

Les lèvres des récipients sont épaisses: 8,4 millimètres de moyenne et des extrêmes de 4,4 et de 13,8 millimètres. La morphologie des lèvres est limitée à trois types: lèvre convexe (58 % du total; n° 268, pl. 16), lèvre plate ou équarrée (17 % du total; n° 266, pl. 16) et lèvre biseautée (22 % du total; nos 264 et 265, pl. 17).

Une lèvre s'individualise par sa large surface plate et son léger épaississement externe (n° 271, pl. 17).

Les cols sont droits, verticaux ou légèrement éversés (n° 266 ou 268, pl. 16). Un seul col, non illustré, est semblable à celui du vase de Kinkenge (n° 306, pl. 19): concave et éversé.

Les cols sont épais de 8,3 centimètres en moyenne et ont des extrêmes de 5,2 et de 10,5 millimètres.

Les panses semblent être légèrement convexes, probablement ovoïdes.

Certains tessons présentent une rupture d'angle entre le col et la panse (nos 253, 255 et 256, pl. 18), alors que d'autres présentent une courbure régulière (n° 264, pl. 18; nos 265, pl. 17 et 267, pl. 16).

Les fonds sont plats et de faible diamètre: de 8 à 9 centimètres, s'il faut en croire les deux seuls fragments qui nous sont conservés (n° 260, pl. 19). Leur épaisseur est de 17 et 18 millimètres.

Technique

Aucun joint de colombin n'est visible mais l'angle des cassures préférentielles ainsi que l'importance en nombre des cols nous laissent supposer l'existence de cette technique pour le montage des vases.

Le col devait être monté à l'aide d'un ou de deux colombrins.

Le dégraissant employé est la chamotte (tous les vases) souvent mélangé à un élément indéterminé blanchâtre finement pilé.

La pâte de certains récipients contient un dégraissant minéral noirâtre.

Les teintes extérieures vont du beige clair au noir, avec une très nette prédominance du beige foncé. Les teintes intérieures vont du beige ocre au brun foncé.

Les tranches des tessons sont brun foncé (64 %), noires (26 %) et parfois brun clair ou rougeâtre (10 %).

N.B. — Le bol n° 274 (pl. 17) à lèvre convexe, quoique sa morphologie soit unique, possède un décor croisilloné identique aux pots Kay Ladio.

— Le récipient n° 276 (pl. 17) à décor de larges incisions qui forment croisillon, se rattache au Kay Ladio par sa lèvre biseautée.

d. LES ELEMENTS DECORATIFS: LE KAY LADIO

Les artisans qui ont fabriqué le corpus céramique que nous appelons Kay Ladio se sont servis d'un nombre restreint d'éléments.

Poinçon imprimé: de forme terminale circulaire de plus ou moins trois millimètres de diamètre.

Il peut être employé en continu (nos 252 et 253, pl. 18) ou groupé par deux (n° 254, pl. 18).

Il est placé en deux points précis de la zone narrative:

1) à la jonction du col et de la panse; les impressions peuvent être continues ou groupées.

2) sur le haut de la panse; il est employé alors en continu.

Poinçon ou peigne traîné: le doute quant à l'instrument tient à la faible population de référence.

Si un peigne à trois ou quatre dents est utilisé pour le décor, il est certain que les derniers motifs tracés le sont au poinçon.

L'utilisation du poinçon et/ou du peigne crée des éléments linéaires obliques, horizontaux et verticaux ainsi que des éléments curvilinéaires (festons).

e. ORGANISATION DU DECOR: LE KAY LADIO

A partir de deux tessons nous croyons pouvoir affirmer que le décor était appliqué en

deux temps: décoration du col suivie de celle de la panse. La jonction des deux surfaces pouvait alors être soulignée d'impressions au poinçon.

Il est certain que le schéma culturel des habitants de Mantsetsi était le recouvrement complet du col et de la partie supérieure de la panse.

Le *col* était décoré d'un croisillon traîné, élaboré de deux manières distinctes.

- a) Croisillon formé en trois temps: traits verticaux parallèles et serrés, recoupés par des traits horizontaux parallèles un peu plus espacés; l'ensemble est alors recoupé par des traits obliques largement espacés (nos 264 et 265, pl. 17) .
- b) Croisillon formé en deux temps: traits obliques parallèles et serrés recoupés en oblique par des traits perpendiculaires plus espacés.

Il semble que les traits horizontaux groupés par trois ou quatre au sommet du col soient réservés à ce deuxième système décoratif. Ils sont toujours placés en dernier lieu.

La *panse* peut être décorée d'un croisillon de traits obliques placés en deux temps (nos 253 et 258, pl. 18).

Une variante est un croisillon formé de traits horizontaux serrés, recoupés de traits espacés obliques légèrement curvilignes (n° 256, pl. 18). Il pourrait s'agir du départ d'un feston à deux composantes.

Les tessons nos 251 et 252 (pl. 18) présentent des traits obliques serrés inscrits dans des espaces géométriques:

- n° 251, il s'agit d'espaces triangulaires qui probablement s'opposent sur deux rangs.
- n° 252, il s'agit de zones indéterminées remplies de traits obliques et perpendiculaires d'une zone à l'autre.

Ces traits sont recoupés par des obliques tracées qui découpent la zone narrative en espaces triangulaires et losangiques. Des impressions de poinçon en continu renforcent ces bordures.

Le tesson n° 257 a été décoré par des incisions obliques. De par sa technique et son motif, il s'écarte de l'ensemble de la production Kay Ladio.

Le pot n° 273 (pl. 17) a été réalisé selon un modèle Kay Ladio (morphologie). Son décor par contre l'en distingue: chevrons incisés et cadre décoratif limité au col.

D'après certains tessons (nos 273, 251 et 252), il semble bien que le décor était limité à la partie supérieure de la panse par un trait horizontal.

f. LES VASES "ETRANGERS" AU GROUPE KAY LADIO

Nous ne pouvons en dire grand chose; en effet, l'ensemble est issu de fragments de

pannes de divers récipients qui ne donnent aucune idée quant à leur profil (pl. 15).

Nous pouvons néanmoins séparer un groupe à dégraissant de mica (voir inventaire) et un groupe à dégraissant exempt de mica.

Au sein même de ces deux groupes, nous distinguons des décors imprimés par roulement d'une matrice tissée (n^{os} 292, 293, 295, pl. 15).

Cette matrice est à fils torsadés.

Il existe aussi un décor à impressions d'une roulette de bois (?) (n^{os} 296 et 300, pl. 15), un décor à impressions d'un poinçon à terminaison triangulaire agencées sur deux rangs qui rappellent le "false relief chevron" de Zambie (n^o 297, pl. 15) et un décor incisé qui peut former un croisillon (n^{os} 299 et 301, pl. 15), des protubérances trémieformes (n^o 298, pl. 15) ou des chevrons multiples (n^o 302, pl. 15 et n^o 303, pl. 18).

Enfin, un décor est élaboré par une succession de traits placés au peigne (n^o 294, pl. 15).

En ce qui concerne les formes, les bords n^{os} 275, 272 (pl. 15) et 303 (pl. 18) sont atypiques.

Le bord 275 est à décor incisé, croisé.

Le bord 303 est à décor incisé qui forme des chevrons. Il est à rapprocher du fragment 302 (pl. 15) qui provient peut-être du même vase.

Le col 272 (pl. 17) est identique au vase n^o 359 de Kanda Kumbi (référence catalogue de MARET, 1972) qui est rattaché au groupe éponyme.

Cette attribution n'est pas surprenante car le vase à profil presque complet 305 (pl. 19) est caractéristique de ce groupe *Kanda Kumbi*.

A lèvre convexe et effilée, à col fortement concave, ce vase présente un épaulement décoré de trois incisions horizontales, recoupées de courtes incisions obliques droites.

La rupture d'angle classique entre col et panse n'apparaît pas ici. Mais celle-ci n'est qu'une règle générale, il existe des exceptions.

Ce vase a probablement été recueilli en surface.

Un vase à ombilic se singularise. Seul de ce type il n'est représenté que par un fond.

Bien lissé à l'extérieur et à l'intérieur, l'ombilic possède une dépression de 2,6 millimètres (n^o 304, pl. 18).

g. LE MATERIEL LITHIQUE

Très abondant à Mantsetsi, il se compose de quartz et de grès polymorphe.

La quantité impressionnante des déchets de quartz peut s'expliquer autrement que par une taille préférentielle dans ce matériau: le quartz, en effet, est doué d'une plus grande fragmentation au débitage.

L'ensemble du matériel lithique a été récolté à la base du niveau argileux et dans le

sommet de la latérite. Les figures de dispersion verticale que nous publions (Fig. 25, C et D) montrent bien deux concentrations, l'une de céramique dans le premier mètre de profondeur, la seconde de lithique à partir de -20 centimètres.

Malgré les exemples de remontage de tessons qui démontrent la présence de perturbations verticales, ces deux concentrations doivent correspondre à deux occupations distinctes.

Si nous nous tournons vers la série d'outils caractéristiques que nous avons illustrés, on se rend compte de l'ancienneté de l'industrie. CELIS (1972) parlait d'un "ouder Tshitolian".

On peut y distinguer un outillage sur grès polymorphe: poignards (n^{os} L5-L7, pl. 45), bifaces ovalaires (n^o L8, pl. 45) et pic (n^o L9, pl. 45) ou sur quartz: armatures de projectile à tranchant transversal (n^{os} L3 et L4, pl. 44).

L'ensemble de l'outillage se rattache au *complexe industriel post-acheuléen de l'Afrique centrale* (CAHEN, 1978).

Ce complexe industriel connaît deux séries de datations: la première entre 25000 et 43000 bc, la seconde entre 13000 et 15000 bc (CAHEN, 1978, p. 26).

Ainsi donc ces deux critères, profondeur moyenne et typologie, prouvent l'ancienneté du niveau inférieur.

Ils concourent de même à isoler deux haches polies trouvées en fouilles.

h. HACHES POLIES

Il s'agit de deux pièces en roche dure (dolérite ?). La première (72662) est assez érodée. Le tranchant poli est à peine visible (n^o L1, pl. 44). De forme grossièrement trapézoïdale, elle a été régularisée latéralement par percussion.

Le tranchant légèrement sinueux est symétrique.

Cette hache fut découverte dans le puits n^o 3 à -28 centimètres, dans l'argile (Fig. 25, D.).

La seconde (73028) a été découverte dans l'argile de la tranchée I, qui contient aussi le puits 3.

Elle est mieux conservée, les deux faces du tranchant symétrique sont nettes, bien polies.

De forme trapézoïdale elle a aussi été régularisée par percussion des bords (n^o L2, pl. 45).

Seul leur tranchant a subi un polissage.

La position des deux outils était la même: au sein de la concentration de céramique.

Un seul élément qui permet de corréler ces pièces à des faciès céramiques présents est leur matière: seules ces haches polies en sont faites.

Elles ont été toutes deux étudiées par CELIS (1972). Notre n^o L1 correspond à son n^o 160, non illustré, et notre n^o L2 à son n^o 161, illustré en photographie (pl. 21, n^o 2).

A quelle céramique ces haches polies se rattachent-elles ? Comme nous le verrons dans un chapitre à venir, la céramique Kay Ladio possède certaines affinités avec la céramique du groupe VI qui est associée aux haches polies.

Ainsi donc, d'après sa typologie nettement archaïque et sa proximité stylistique d'un groupe à outillage poli, le Kay Ladio est le seul protagoniste.

i. CONCLUSIONS

Le site de Mantsetsi possède des éléments stratigraphiques sûrs pour démontrer l'action perturbante de l'érosion en espace ouvert.

Le matériel archéologique recueilli consiste en un ensemble céramique et un ensemble lithique distincts. La possibilité de contemporanéité d'une partie du matériel lithique atypique et d'un des ensembles céramiques ne peut que rester à l'état d'hypothèse.

La céramique possède une majorité de vases qui se rattachent typologiquement au groupe Kay Ladio (de MARET, 1972). Excepté ceux-ci de nombreux restes de vases sont atypiques. La preuve est faite qu'un dégraissant de mica peut être présent dans la pâte de récipients qui n'appartiennent pas aux groupes II et III.

Des éléments du groupe Kanda Kumbi ont été identifiés; un nouvel exemple de vase à ombilic a été décrit, qui peut être versé au dossier du problème fonctionnel de ces fonds.

Le matériel lithique a pu être rattaché au *complexe industriel post-acheuléen de l'Afrique centrale* (CAHEN, 1978) (1).

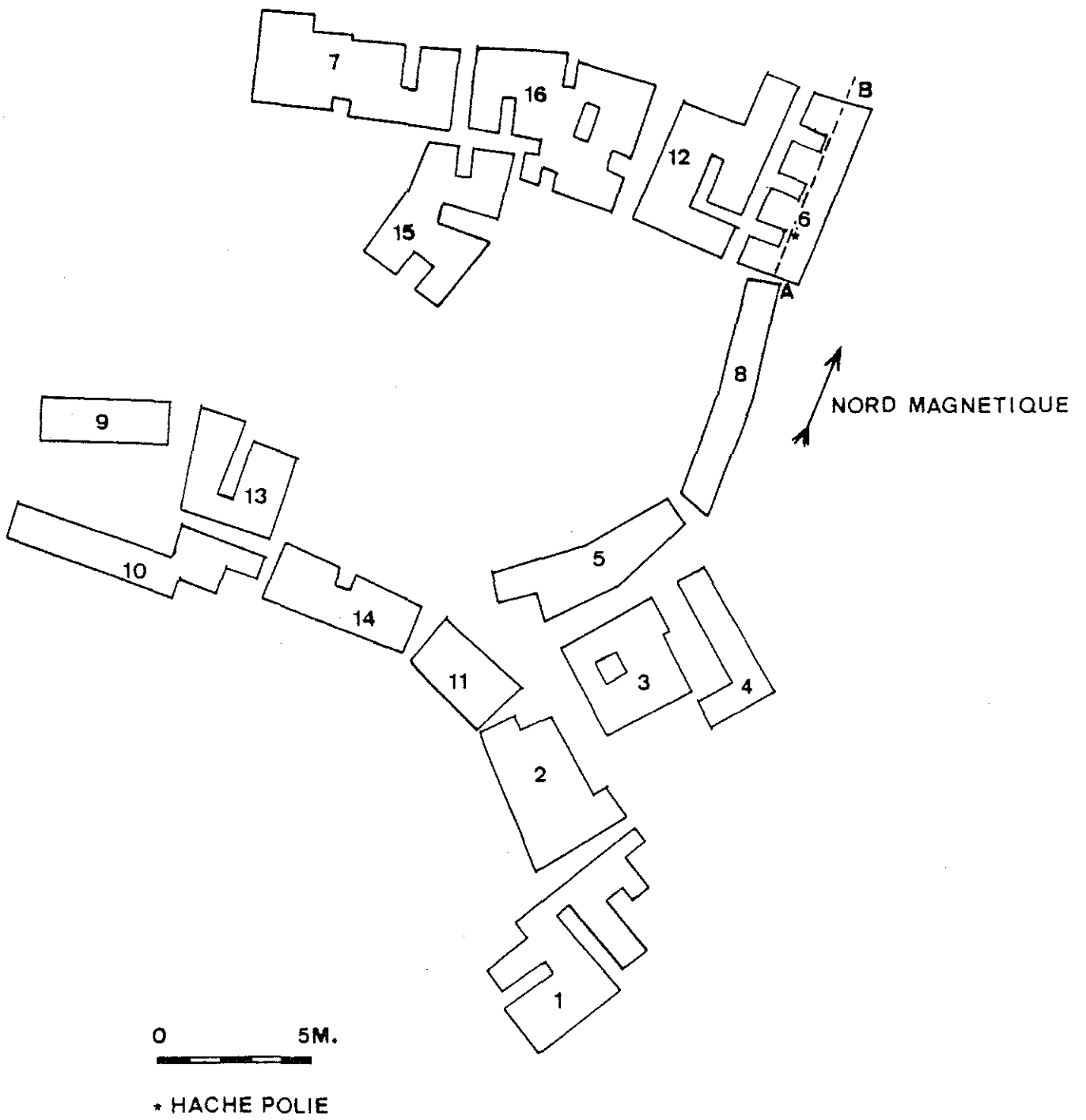
Au sein de ce lithique deux haches polies s'individualisent par leur nature, leur roche et le niveau auquel elles furent récoltées. Pour ces diverses raisons, leur association à la céramique est sûre; la contemporanéité du groupe Kay Ladio et de ces objets polis est plus que probable.

Addenda:

Objets métalliques

Il s'agit d'objets de fer uniquement. Ce sont des débris ou fragments de lames à section plano-convexe. Leur fragmentation nous oblige à ne faire que les mentionner.

Mentionnons toutefois un nombre important de scories de fer découvertes dans le puits n° 16, entre -15 et -65 cm de profondeur; en tout quelque cent-dix-sept exemplaires récoltés au même niveau que la céramique Kay Ladio (voir "inventaire métallique, vol. 2).



KINDU I ET II : PLAN D'ENSEMBLE.

3. KINDU II

a. INTRODUCTION

La station correspond à une colline "... située le long du chemin raccordant le poste de Kikenge à la route de Tshela à Luozi."

Ses coordonnées sont 4° 56' 43" S et 13° 37' 2" E.

Par la piste, Mantsetsi se trouve à quatre kilomètres de Kindu (voir schéma, Fig. 25).

M. Bequaert y travailla entre les 24 janvier et 5 février 1951 et plus tard encore entre les 28 et 31 mars 1951.

Il y fit creuser seize puits. Ceux-ci furent établis plus haut sur la colline par rapport à Kindu I qui ne livra qu'un outillage lithique.

b. DONNEES STRATIGRAPHIQUES

Elles se composent de schémas qui accompagnent la moitié des descriptions de puits.

A partir de ces coupes on se rend compte que les niveaux géologiques sont identiques à ceux de Mantsetsi tout proches.

Il s'agit en 1. d'un niveau d'argile d'une puissance de 25 à 50 centimètres et en 2. d'un niveau de latérite (Fig. 27).

Le puits n° 5 a fourni un premier niveau de "terre noire" de 10 centimètres d'épaisseur.

Le puits n° 10 possède un niveau de terre noire entre 0 et 80 à 128 centimètres de profondeur. Ce niveau coiffe directement (ou est séparé par un très mince niveau d'argile, maximum de 17 centimètres) le niveau de latérite.

COUPE PUIITS 6, A-B

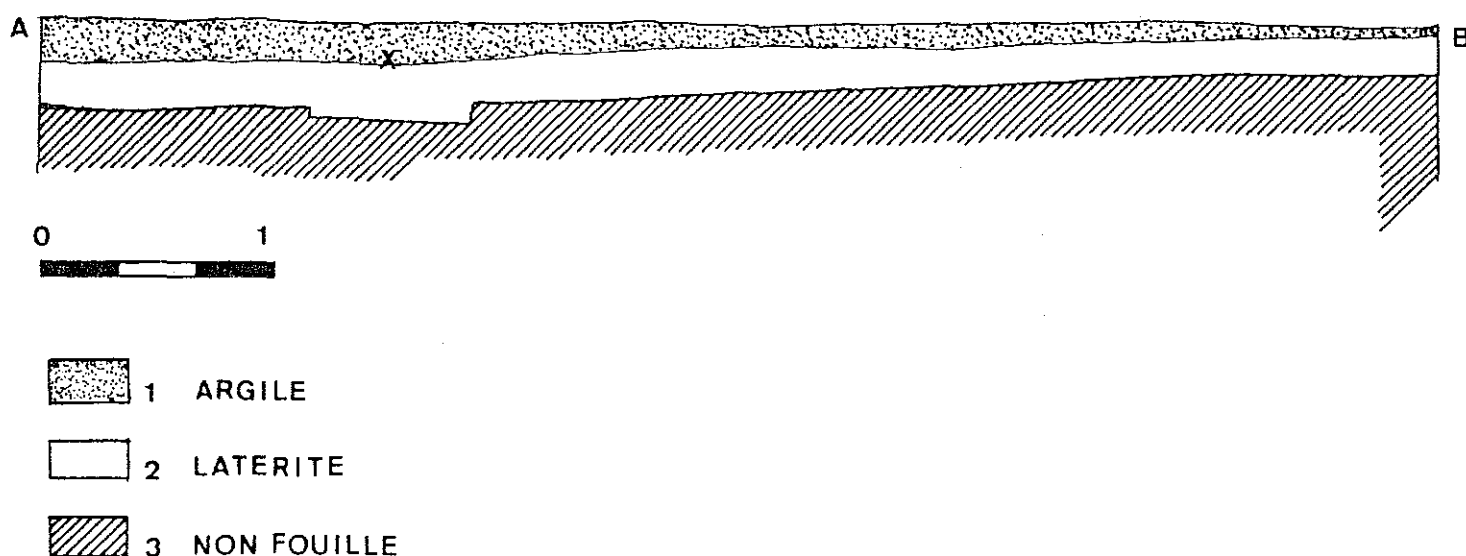


Fig. 27

c. LES PERTURBATIONS VERTICALES

Le puits 7 a connu à l'époque de l'habitat Kay Ladio (?) le creusement d'une fosse. Celle-ci fut comblée, mélangeant ainsi pêle-mêle lithique et céramique.

Le puits 5 possède un niveau argileux, entre "l'humus" et la latérite, épais de 35 centimètres et situé entre -10 et -45 centimètres. Bequaert le nomme "argile remuée".

Les épaisseurs du niveau argileux dans les puits 6 (maximum de 10 centimètres), 15 (maximum de 15 centimètres) et 16 (maximum parfois de 5 centimètres !) nous paraissent bien faibles. Elles doivent être mises en relation, nous semble-t-il, avec la coupe du puits 9 où un seul niveau de latérite en occupe l'entièreté.

Ces preuves de l'action d'une importante érosion sont identiques à celles identifiées au site proche de Mantseti.

A Kindu, la présence mixte dans les premiers quarante centimètres de tous les puits d'un matériel lithique et céramique, nous invite à douter à nouveau du synchronisme de ces deux industries.

d. MORPHOLOGIES DU GROUPE KAY LADIO

Le répertoire est assez limité. Nous n'avons toujours que des formes fermées, des *pots*.

Un décompte des lèvres indique qu'au moins vingt récipients Kay Ladio sont présents dans la collection du M.R.A.C.

Huit de ces vases ont un diamètre d'ouverture mesurable. Leur moyenne est de 18,75 centimètres, avec des extrêmes de 15 et de 27 centimètres.

Les lèvres sont plates ou équarries (35 % du total; n° 314, pl. 20), convexes (35 % du total; n° 307, pl. 20) ou biseautées (30 % du total; n° 316, pl. 21).

Elles sont épaisses de 8,05 millimètres (moyenne arithmétique), et leurs extrêmes sont de 5,9 et de 10,7 millimètres.

Les cols sont droits, cylindriques ou tronconiques. Un vase dont le diamètre d'ouverture est indéterminable possède un haut col cylindrique de 75 millimètres (n° 315, pl. 21). Il est identique par sa morphologie à deux récipients de *Sumbi* (voir nos 538 et 539, pl. 36).

Ces cols sont épais de 8,5 millimètres, avec des mesures extrêmes de 6,5 et de 10,4 millimètres.

Les départs de panse possèdent vis-à-vis du col une nette rupture d'angle (nos 318, 314 et 315, pl. 20).

La panse semble être légèrement convexe, sinon ovoïde (n° 314, pl. 20).

Son épaisseur est de 8,34 millimètres (moyenne arithmétique); ses valeurs extrêmes sont de 6,3 et de 10,7 millimètres.

Technique:

Les vases ont été montés au colombin, quelques joints le prouvent. Ces colombins étaient tirés vers le bas à l'extérieur du vase et vers le haut à l'intérieur du vase.

Le dégraissant employé est toujours de la chamotte mélangée intimement à un élément minéral, en général du quartz.

Les pâtes sont plus généralement tendres, rayables à l'ongle (55 %), que dures (45 %).

Les tranches ont des teintes brun foncé (76 %), noires (22 %) parfois brun clair (2 %). Les teintes extérieures vont du beige clair au noir avec une très nette prédominance du brun foncé.

Les teintes intérieures vont du beige ocre au brun foncé.

e. LES ELEMENTS DECORATIFS KAY LADIO

Caractéristique du groupe Kay Ladio: la pauvreté des éléments décoratifs.

Poinçon imprimé: il peut être employé en continu agencé sur deux rangs au sommet du col (n° 323, pl. 20) ou employé isolément et placé alors au point d'articulation d'un chevron multilinéaire (n° 307, pl. 20).

L'extrémité active du poinçon a un diamètre d'environ trois millimètres.

Peigne ou poinçon traîné: le doute quant à l'outil est dû à la faible population de référence. Le poinçon est l'outil le plus probable. Son emploi crée des éléments horizontaux, verticaux, obliques et curvilignes.

f. ORGANISATION DU DECOR KAY LADIO

Sur le col un ensemble de traits horizontaux "bordent" la zone narrative. Ceci semble bien être une règle générale. Ils sont alors placés en dernier lieu.

Le potier avait de multiples possibilités pour le décor des cols des vases:

– il pouvait les couvrir de traits verticaux et parallèles (n° 307, pl. 20). Ceux-ci étaient alors recoupés par un chevron tracé, formé de deux éléments parallèles.

– il pouvait les couvrir d'un hachurage de traits horizontaux et parallèles, recoupés à intervalle régulier de groupes de trois traits obliques droits (n° 309, pl. 20). Une variante est un hachurage de traits verticaux recoupés de groupes d'au moins quatre traits obliques (n° 323, pl. 20).

– il pouvait les couvrir d'un hachurage croisé. Celui-ci était constitué de traits obliques

droits serrés et parallèles, recoupés de traits obliques gauches plus espacés (n° 314, pl. 20).

— il pouvait subdiviser le col en bandeaux horizontaux par un trait horizontal médian. Ces bandeaux étaient alors subdivisés en unités triangulaires dont le remplissage comprenait des traits obliques. Le sens du remplissage de ces unités s'oppose de l'une à l'autre et d'un bandeau à l'autre (n° 316, pl. 21).

— une dernière possibilité consistait en un remplissage complexe basé sur les courbes (n° 315, pl. 21). Ce type de remplissage est réservé à des vases à haut col cylindrique comme nous le verrons pour Sumbi.

Sur la panse, le décor est mal connu. Seul un vase en donne une idée assez convenable (n° 314, pl. 20) : un hachurage oblique gauche répond au hachurage croisé du col.

Trois traits obliques droits tronqués par la cassure peuvent tout aussi bien être un départ de feston multilinéaire, que le début d'une unité triangulaire traînée.

Le cadre décoratif est bordé à sa base par un trait horizontal.

De plus, ce vase ainsi que le tesson 318 (pl. 20) indiquent que la rupture d'angle col/panse était soulignée par un trait horizontal.

La zone narrative de la panse se limite donc, pour le vase 314, à une bande de 35 millimètres de largeur.

g. LES VASES "HYBRIDES"

Il s'agit de deux jarres qui par leur dimension, leur profil et leur décor s'écartent du Kay Ladio. Nous ne les décrivons que rapidement ici; en effet, ils seront repris dans les chapitres de synthèse des groupes VI et Kay Ladio et attribués à ce dernier groupe.

Leur diamètre d'ouverture est de 36 à 40 centimètres respectivement (nos 313 et 312, pl. 21). Leur lèvre est convexe et coiffe un long col plus ou moins concave.

A pâte dure, brun clair et dégraissant de chamotte, ces cols de jarres sont abondamment décorés.

Le haut du col possède une série de traits horizontaux, placés en dernier lieu. Elle borde un col décoré de traits verticaux serrés, recoupés de traits obliques droits très espacés (n° 312); le second récipient contient dans des unités triangulaires, des traits obliques serrés dont le sens s'oppose d'un rang à l'autre.

h. LES VASES ATYPIQUES

1. Un certain nombre de tessons qui appartiennent à au moins trois vases, se distingue du groupe Kay Ladio.

Il s'agit de récipients à col court légèrement concave et éversé, coiffé d'une lèvre plate ou équerrie.

La rupture d'angle col/panse est soulignée d'impressions au poinçon (diamètre \pm 3 millimètres).

L'ensemble du col et de la panse est décoré de larges traits horizontaux (n^{os} 322, 325 et 327).

Les surfaces extérieures sont brun foncé.

Le profil apparente ces récipients au groupe VI, alors que le décor au poinçon imprimé fait penser au groupe Kay Ladio.

2. Un ensemble assez hétérogène de récipients, probablement plus récents, se distingue notamment par un dégraissant de mica.

Le tesson n^o 349 est identique de par son décor et son profil au tesson n^o 301 de Mantsetsi.

Le vase n^o 353 à décor imprimé (roulette tissée ?) est semblable au tesson n^o 293 de Mantsetsi.

Les pâtes de l'ensemble des tessons sont brun foncé à noires à l'extérieur et dans la tranche. En général la pâte est dure.

Excepté les incisions au peigne (n^o 349) et les impressions à la roulette (n^o 353), on peut reconnaître des impressions au poinçon large (n^o 352) ou au poinçon biseauté (n^o 353).

i. HACHE POLIE ET MATERIEL LITHIQUE

La hache polie retrouvée par M. Bequaert est de section lenticulaire et de forme trapézoïdale; elle est donc fort proche des deux haches retrouvées à huit kilomètres de là, à Mantsetsi.

A tranchant symétrique et poli, elle a aussi été régularisée par percussions latérales. Le corps de l'outil est vierge de tout polissage (n^o L10, pl. 46).

Elle a été découverte à -16 centimètres dans le puits n^o 6; contenue dans l'argile, juste au-dessus de la latérite (Fig. 27 : notre croix), elle se trouvait donc au même niveau que la céramique Kay Ladio.

Sa roche est identique à celle des haches de Mantsetsi.

CELIS la décrit et l'illustre (cat. n^o 157 et pl. 21, n^o 1).

Dans cette même argile fut retrouvé un ensemble lithique en grès polymorphe et en quartz, qui en l'absence de pièces caractéristiques ne peut pas être associé à un quelconque complexe ou industrie.

j. CONCLUSIONS

L'étude du site a permis d'augmenter le corpus des vases Kay Ladio, de présenter quelques formes de vases à dégraissant de mica qui n'appartiennent pas au groupe II.

D'autre part, le caractère perturbé des sites de plein air du Bas-Zaïre a pu être à nouveau décelé, ainsi que l'association probable d'une hache polie et du groupe céramique Kay Ladio.

4. SUMBI

a. INTRODUCTION ET STRATIGRAPHIE

Le site, compris sur le territoire de la zone de Seke-Banza, se trouve sur la piste qui joint *Tshela* à *Luozi* par *Kimbala Solele*.

A quelques kilomètres à l'est de Tshela, la fouille a été établie "au point culminant d'une colline, à proximité, à l'ouest du gîte de l'Etat de Nsumbi" (Rapport Bequaert, dossier 232/2).

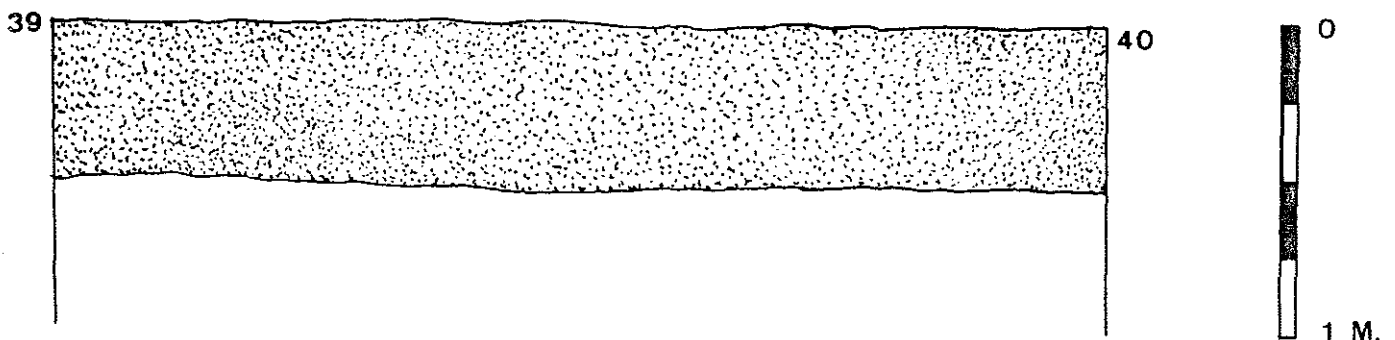
Les coordonnées du site sont 4°58'33" Sud et 13°24'44" Est. Maurits Bequaert fouilla ce site entre les 8 et 14 janvier 1951. Il y fit creuser vingt et un puits qui n'atteignirent jamais le mètre de profondeur.

D'après les notes stratigraphiques, les fouilleurs ne rencontrèrent qu'un niveau sablo-argileux brun sur les premiers cinquante centimètres. Dans les centimètres restants de certains puits, ils trouvèrent de la limonite ou de la latérite en grenaille.

Les deux seules coupes qui nous sont parvenues illustrent cette description (Fig. 28, nos 2 et 3).

L'ensemble de la céramique provient du niveau sablo-argileux.

2 COUPE 39-40



3 COUPE 43-44

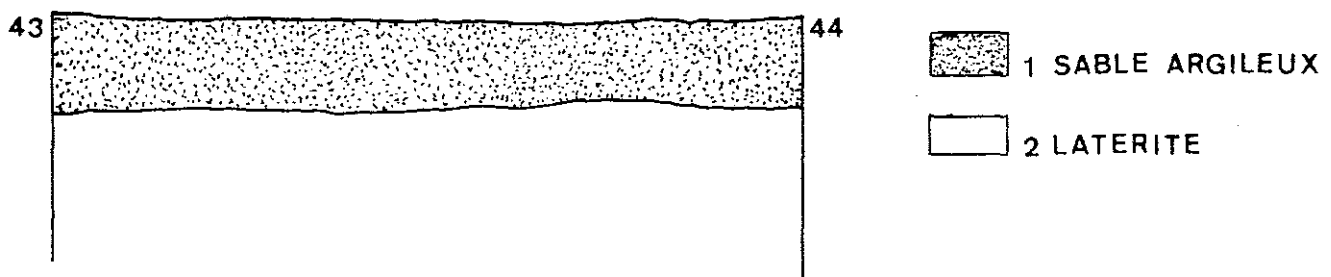


Fig. 28

b. GROUPE SUMBI

Nous distinguons par ce terme un ensemble homogène de vases défini pour la première fois au sein du matériel céramique de Sumbi.

1. Il possède dans son *répertoire morphologique* au moins deux formes:

— des *pots* à lèvre éversée et effilée, à extrémité convexe, qui coiffe un long col légèrement concave d'environ 5 centimètres de longueur. La panse convexe peut être subsphérique ou ovoïde. Le décrochement, placé sous le diamètre maximum, qui joint le pied à la panse, est caractéristique. Ce pied n'est pas conservé.

Deux pots sont présents (n^{os} 354 et 355, pl. 23) qui tous deux ont un diamètre d'ouverture de 20 centimètres.

L'épaisseur du col est de 5 à 6 millimètres et reste constante jusqu'au décrochement de la panse où la pâte s'épaissit jusqu'à 8 millimètres.

Le diamètre maximum et la hauteur restituée pour le vase n^o 355 sont respectivement de 22,6 et de 20 centimètres.

— des *petits pots* dont quatre exemplaires forment un ensemble cohérent (pl. 23).

Nous y retrouvons deux caractéristiques des pots: lèvre éversée et convexe, décrochement de la panse qui se situe ici sous le diamètre maximum.

Une particularité de ces petits récipients est la rupture d'angle interne assez marquée entre le col et la panse.

Les diamètres d'ouverture conservés varient de 7 à 16 centimètres.

L'épaisseur moyenne des pâtes est de 5 millimètres.

Technique:

Les vases ont été montés au colombin, sauf peut-être les petits pots qui l'ont été par une motte d'argile (pétrissage). Cette dernière technique est certaine pour le pot n^o 361.

Les pâtes sont brun foncé, dures, bien cuites. Les surfaces extérieures sont de teinte brune, qui dans certains cas tire sur le brun chocolat.

Les surfaces jaune orange de quelques tessons indiquent la présence d'un foyer à proximité du point de rejet.

L'intérieur des récipients a été soigneusement lissé. Le col côté externe a subi la même opération.

Le dégraissant utilisé est le quartz mêlé à un végétal. La charge minérale peut être grossière: les modules du vase n^o 361 peuvent atteindre 6,3 x 3 millimètres.

2. *Les éléments décoratifs*

— *peigne à six et huit dents*: utilisé indifféremment pour le même travail. Il peut être imprimé, en parallèle ou croisé, et créer aussi, par impressions simples, des chevrons placés en oblique ou à l'horizontale. Il peut encore être incisé pour former un motif "en écaille" qui l'apparente à la technique de l'excision.

— *poinçon large*: il a deux fonctions: créer les cadres décoratifs par incisions horizontales et remplir par incisions verticales lesdits cadres.

— *poinçon étroit*: qui peut être un poinçon large employé obliquement. Le motif créé est une incision peu profonde qui sert à guider les impressions en chevrons ou à souligner le cadre.

3. *Organisation du décor*

A un examen rapide, c'est celui-ci qui identifie le groupe. Les *pots* ont deux cadres décoratifs à remplissage autonome.

Le premier situé à la base du col est limité par deux tores. Dans certains cas, ce cadre peut être réduit à ces deux éléments (n° 354, pl. 23).

Le second cadre est rempli par un motif "en écaille", très proche de l'excision, ou par des chevrons imprimés au peigne.

Dans le premier cas, le peigne est imprimé verticalement sur un ou deux millimètres puis traîné en oblique vers le bas. Le processus est répété à la perpendiculaire du premier: "l'écaille" est formée. Il ne reste plus qu'à couvrir l'ensemble du cadre.

Il se peut que celui-ci soit limité dans le bas par une gorge (n° 355, pl. 23).

Dans le second cas, attesté seulement par deux tessons, le potier ordonne ses futures impressions par de légères incisions obliques (n° 368, pl. 24) ou horizontales (n° 367, pl. 24).

Il se sert alors de celles-ci comme guides: il forme par impressions au peigne à six dents ses chevrons.

Sur un vase, le potier a séparé a posteriori les chevrons par une dernière série d'incisions plus larges et plus profondes que les "guides" (n° 368, pl. 24).

Le caractère fragmentaire de l'unité décorative à incisions verticales de l'un des tessons (n° 367, pl. 24) ne permet pas d'en saisir sa logique intrinsèque.

Les *petits pots* ne possèdent que le décor "en écaille". Le cadre peut être limité par de légères incisions (n° 361, pl. 23). En général, c'est le décrochement de la panse qui forme la limite inférieure.

Les décors de ces petits pots ne sont pas toujours d'une excellente facture: n°s 362 et 363 (pl. 23).

c. CERAMIQUE "AU FILET"

Autre groupe abondamment représenté *et* caractéristique est cette céramique immédiatement reconnaissable à ses surfaces finement imprimées à l'aide d'une matrice de tissus à grosses mailles ou à l'aide d'un peigne.

Il ne nous est pas possible de trancher entre ces deux procédés techniques.

1. Morphologies

Les lèvres sont en général convexes, quoique toute une série d'intermédiaires servent de jalons à l'unique lèvre plate (n° 651, pl. 41).

De cette lèvre convexe, épaissie en léger bourrelet, on passe à un col fortement concave (n°s 609, 610 et 612, pl. 41).

Le passage à la panse se fait par un léger ressaut, souligné d'une cannelure (n° 637, pl. 41).

La panse semble sphéroïde. Aucun fond n'est conservé.

L'épaisseur moyenne des lèvres est de 6,77 millimètres avec des valeurs extrêmes de 4,4 et de 9,2 millimètres (pour 15 individus).

L'épaisseur moyenne des cols est de 7,5 millimètres, avec des valeurs extrêmes de 6 et de 10,4 millimètres (pour 19 individus).

Les diamètres d'ouvertures varient de 22 à environ 30 centimètres; leur moyenne se situe à 26,4 centimètres.

Technique:

Les vases ont été montés au colombin; quelques joints sont présents.

Les surfaces internes et externes sont dans leur grande majorité brun foncé. Quelques exemplaires sont brun clair et un nombre non négligeable rougeâtres.

Quelques surfaces noires sont présentes.

Les pâtes sont noires (34 % du total), brun foncé (22 % du total), brun clair (24 % du total). Quelques pâtes sont rougeâtres (20 % du total).

Le dégraissant utilisé est le quartz mêlé à de la chamotte. Un vase possède une charge végétale (n° 646).

Les surfaces, surtout internes, sont érodées et laissent apparaître le dégraissant. Nous ne pouvons donc affirmer que les surfaces étaient lissées.

2. Les éléments décoratifs; organisation du décor

Un seul élément important est présent:

– *peigne* à plus de douze dents ou *étouffe roulée*. Etant donné l'aspect érodé des surfaces et notre mauvaise connaissance de l'aspect des différentes impressions d'étoffes nous

ne pouvons trancher entre les deux.

Dans les deux cas potentiels, il s'agit d'impressions qui couvrent tout le col et le haut de la panse. Sur un de ces cols ces impressions forment des bandes verticales (n° 609, pl. 41).

— *poinçon large*, incisé. Il sert à renforcer le ressaut à la base du col et à souligner la base de la zone décorative.

Les sillons ainsi formés sont de section ovale.

Sur quelques vases ce même poinçon est utilisé pour créer des ensembles géométriques à l'aide d'incisions placées en diagonale. Ces ensembles se limitent à la panse (nos 614 et 637, pl. 40).

Ces incisions au poinçon sont toujours placées en dernier lieu.

d. CERAMIQUE LISSE

Elle se caractérise par l'absence de tout décor et par une surface extérieure en général beige.

Les vases sont bien cuits et sonores.

Par certains aspects (morphologies), elle rappelle le groupe *Kanda Kumbi*.

Morphologies

Un minimum de vingt récipients sont présents, identifiés par leurs lèvres.

Il existe des formes fermées et des formes ouvertes.

Formes fermées — il existe des *jarres* (n° 397, pl. 42 et n° 401, pl. 43) à lèvre convexe, effilée, col cylindrique et panse sphérique (?). Certaines ont des cols concaves (n° 399, pl. 43).

— il existe des *pots* (n° 404, pl. 42 et n° 400, pl. 43) à lèvre convexe, effilée (n° 404) ou épaissie en bourrelet (n° 400). L'un des types est à col cylindrique (n° 404), l'autre est à profil plus fluide (n° 400).

Formes ouvertes — il existe de *petites assiettes* (n° 402, pl. 43) à lèvre convexe, à courbure régulière.

— il existe des *bols* (n° 403, pl. 43) à lèvre convexe, soulignée d'un léger sillon. La panse est sphérique.

L'aspect hétéroclite de cette céramique, l'absence de tout décor et sa technique nous font penser à la céramique contemporaine ou de l'époque coloniale...

e. CERAMIQUES DIVERSES

Dans l'ensemble des vases fragmentaires qui ne font pas partie des grands groupes que nous avons et que nous allons étudier, certains se rattachent à des groupes connus.

1. *Groupe II*

Les restes de quatre vases ont pu être identifiés. Il s'agit:

- d'un tesson à décor typique du mode 4 du groupe, à incisions serrées obliques recoupées de groupes d'incisions ici constitués de deux éléments (n° 374, pl. 24).
- d'un fragment important de la panse d'un pot décoré à l'aide du mode 2 à remplissage par impressions au peigne à quatre dents. Son diamètre maximum est de 15 centimètres (n° 372, pl. 24).
- d'un fragment de panse (non illustré; n° 373), probablement d'un pot, qui possède un décor apparenté au mode 1. Le remplissage de l'unité losangique (?) s'est fait par impressions croisées d'un peigne.
- de la lèvre et du col d'un pot à lèvre éversée. Ce type de lèvre semble unique dans le groupe II, quoique le pot n° 64 (pl. 6) de Misenga y soit apparenté. Le décor est un cadre losangique du mode 1, à remplissage imprimé au peigne (n° 655, pl. 40).

2. Certaines céramiques ont déjà été identifiées sur d'autres sites du présent mémoire.

- pot n° 378 (pl. 25) à lèvre effilée (?), col convexe et panse piriforme. Un sillon souligne la lèvre. Le décor consiste en de grandes unités triangulaires, à remplissage incisé et oblique. Le sens de ces incisions s'oppose d'un rang d'unités à l'autre. Ce type de vase est strictement identique à un pot de Misenga (n° 93, pl. 13).
- tesson n° 388 (pl. 26) à décor traîné. La pâte possède un dégraissant de mica. Des tessons identiques ont été décrits à Mantseti (n° 294, pl. 15).
- tesson n° 391 (pl. 26) à dégraissant de mica. Son décor, complexe, s'agence de chaque côté de deux larges sillons horizontaux qui, avec d'autres, découpent la surface décorative. Une impression au poinçon large est placée entre ces deux sillons.
Le remplissage est constitué d'incisions obliques serrées et croisées.
A Kindu, une jatte (?) possède un décor identique sinon proche (n° 352, pl. 22).
- un tesson à larges incisions horizontales (n° 497, pl. 37) rappelle étrangement les tessons et plus précisément le pot illustré qui proviennent de Kindu (n° 322, pl. 20).

3. Les autres tessons ou vases n'avaient pas été rencontrés jusqu'à présent.

- pots (?) à panse ovoïde et lèvre convexe. Un sillon sépare le col de la panse. Une incision horizontale limite au bas la zone décorative. Celle-ci est décorée d'un motif en dents de scie incisé qui limite une bande interne, elle-même décorée par *excision* (n° 380, pl. 24) ou par impressions d'un peigne à quatre dents (n° 381, pl. 24).

— pot (?) à panse ovoïde et col éversé. La jonction du col et de la panse est soulignée de deux incisions horizontales qui déterminent un léger bourrelet. Une incision limite à la base le cadre décoratif (n° 379, pl. 25).

Par sa morphologie, ce pot rappelle celui déjà décrit supra (n° 380). Son décor au contraire est tout à fait différent: des panneaux rectangulaires sont alternativement remplis d'incisions obliques et verticales. Il semblerait que certains panneaux soient bordés latéralement par des impressions au peigne à cinq dents. Ces impressions sont croisées.

— pot (?) à lèvre épaissie en bourrelet et panse à paroi externe convexe. Le décor consiste en un croisillon d'incisions au poinçon espacées (n° 382, pl. 25).

— vase à lèvre éversée et panse ovoïde. Le décor comprend un croisillon très serré d'incisions au poinçon (?) (n° 383, pl. 25).

— jatte (?) à col nettement éversé et lèvre plate. Son décor consiste en un croisillon d'incisions tracées au poinçon. Le dégraissant employé contient du mica (n° 390, pl. 25).

— tesson à décor formé d'impressions au peigne placées verticalement. La paroi, assez dégradée, ne permet pas de s'assurer du nombre de dents du peigne. Un sillon, large et traîné, limite au bas la zone décorative (n° 377, pl. 26).

— tesson à décor imprimé. L'outil utilisé est un coin de bois (?) imprimé pointe en avant. Deux légères incisions sont placées de part et d'autre du rang imprimé (n° 376, pl. 26).

— tesson à pâte rougeâtre richement décoré d'impressions et d'incisions. Deux incisions horizontales limitent la zone décorative. Un jeu de cinq incisions curvilignes et parallèles créent un panneau dont le remplissage consiste en une croix formée d'impressions au poinçon quadrangulaire. L'extérieur du panneau est lui aussi décoré d'impressions au poinçon (n° 384, pl. 26).

— lèvre et col d'un grand vase à décor d'impressions basculantes réalisées au peigne. La pâte très épaisse ne contient que de la chamotte. Le col concave et la technique l'apparentent au *groupe VI*. Son décor est identique à un tesson de ce groupe recueilli à Dimba (n° 73/24B, inédit, sondage de MARET; voir n° 489, pl. 26).

— panse d'un récipient décoré d'impressions au peigne et d'un croisillon de traits obliques.

Les impressions au peigne forment des motifs losangiques (n° 603, pl. 40).

— deux récipients à profil et décor identiques sont présents à Sumbi. Le profil rappelle les jattes du groupe II.

Le décor est formé d'impressions et de traînées. Un double trait irrégulier forme des dents de scie et crée ainsi des unités triangulaires. Celles-ci sont remplies d'impressions au peigne placées horizontalement ou verticalement.

Ce décor rappelle singulièrement celui d'un tesson de Ntadi Yomba au Congo Brazzaville à quelque 200 kilomètres au nord-est (n° 600 et n° 655, pl. 40; Ntadi Yomba: Bayle des Hermens et Lanfranchi, 1978, p. 547, n° 1).

— un gobelet à panse indistinguishable du col et lèvre convexe rappelle par sa forme les urnes du groupe I (voir p. 16).

Son décor consiste en deux panneaux horizontaux créés par l'incision horizontale d'un poinçon.

Chaque panneau est décoré d'un double rang d'unités triangulaires à remplissage incisé. Le sens des incisions s'oppose d'un rang à l'autre (n° 568, pl. 39).

— un fragment de panse décoré qui présente, limité par une incision horizontale, un double rang d'unités triangulaires à remplissage incisé (n° 604, pl. 38).

— un fragment de panse décoré qui permet de constater la présence d'une petite pastille conique et ce qui pourrait bien être un fragment d'unité triangulaire incisée (n° 605, pl. 38). Il peut être rapproché du n° 604 pour sa pâte.

f. CERAMIQUE DES GROUPES VI ET KAY LADIO

1. *Considérations générales*

Nous avons entamé l'étude de ces céramiques avec à l'esprit la division entre groupes VI et Kay Ladio (MORTELMANS, 1959b; de MARET, 1972; de MARET, 1982c).

Rapidement nous nous sommes convaincu de l'extension morphologique et décorative de l'ensemble Kay Ladio. Certains récipients que nous placions dans le groupe VI ont été petit à petit ramenés dans le Kay Ladio. Ce groupe augmenté des vases de Sumbi ne répond donc plus aux critères définis autrefois et pose le problème du lien qui existe entre VI et Kay Ladio. Ce problème sera repris lors des études de synthèse de ces groupes (voir infra, chap. VI et VII).

2. *Groupe VI*

Trois vases seulement ne peuvent en aucun cas être rattachés au Kay Ladio de Sumbi.

Il s'agit a) d'un *pot* (n° 485, pl. 28) qui s'apparente étroitement aux productions de Ngovo et de Dimba. A lèvre convexe légèrement épaissie, son col est court et fortement concave. Un léger ressaut sépare le col de la panse qui est subsphérique.

b) d'une *jatte* (n° 483, pl. 27) à lèvre plate, col droit et éversé, panse ovoïde. Ce dernier récipient évoque les jattes que nous rattachons au Kay Ladio élargi.

c) d'un *pot* (n° 486, pl. 28) à lèvre convexe; son col paraît court et

modérément concave.

La technique de ces trois vases est identique à celle du Kay Ladio.

Le *décor du pot n° 485* est subdivisé en trois panneaux par des traits horizontaux.

Le premier panneau, qui englobe le col, est décoré de deux rangs d'unités triangulaires à remplissage de traits obliques. Il s'opposent d'un rang à l'autre.

Le deuxième panneau est décoré d'une manière identique à l'exception d'un rang de chevrons tracé qui souligne le haut de la panse.

Enfin, le dernier panneau, quoique fragmentaire, semble bien être identique au premier.

Deux critères nous permettent d'isoler ce vase :

- morphologique: concavité du col et panse subsphérique.
- décoratif: rang de chevrons au sommet de la panse.

Le *décor de la jatte n° 483* se distingue par ses incisions profondes, la formation maladroite des unités triangulaires qui empiètent du col sur la panse et par ses jeux de festons multilinéaires.

Le potier a commencé par inciser profondément des surfaces qui peuvent être assimilées à des unités triangulaires.

Il a alors créé deux jeux de festons: l'un sur le col, l'autre à la base du cadre décoratif où il est limité à sa base par une incision horizontale. Une incision semblable a été placée en dernier lieu (?) pour souligner la jonction du col et de la panse.

Le *décor du pot n° 486* (pl. 28) s'apparente par sa structure seulement au groupe VI: succession de bandes décoratives sur le col.

3. *Le groupe Kay Ladio*

a) *Morphologies*

Nous avons des formes ouvertes et fermées. Les formes ouvertes comprennent des jattes et des bols, les formes fermées des pots et des jarres.

La technique des jattes et des bols est identique à celle des pots.

Jattes

Quatre ont pu être décomptées. Leur lèvre est plate, d'une épaisseur moyenne de 7,3 millimètres. Le col est droit ou légèrement concave; son épaisseur moyenne est de 7,0 millimètres. Ce col passe à la panse, légèrement ovoïde, par un léger ressaut. L'épaisseur moyenne de la panse est de 6,7 millimètres. Le vase n° 488 se distingue par sa lèvre convexe (jattes: n° 488, pl. 28; nos 490 et 491, pl. 29; n° 540, pl. 32).

Bols

Cinq récipients représentent ce type; ils appartiennent à deux classes distinctes. Le bol n° 484 (pl. 27) est à lèvre éversée, équarrie ou plate, qui surmonte un col

modérément concave. Le départ de la panse rappelle celui des jattes.

Les bols n° 492, pl. 29, n°s 607 et 608, pl. 38 sont des vases à lèvre convexe légèrement rentrante. Le col est indiscernable de la panse. La lèvre peut être légèrement épaissie (n° 607).

La moyenne des diamètres d'ouverture est de 13 centimètres.

Pots

Nous pouvons subdiviser ce type en pots à court col droit (type A), à long col concave (type B) et à long col droit (type C).

Type A, court col droit

Les lèvres sont en général plates ou équerries (21 exemplaires soit 46,6 % du total), quoique des lèvres convexes ne soient pas rares (19 exemplaires soit 42,2 % du total). Quelques bords à double biseau sont présents (5 exemplaires soit 11,2 % du total).

Les cols sont droits, cylindriques ou tronconiques. La plupart ne dépassent pas une hauteur de cinq centimètres.

Le départ de la panse est formé d'un ressaut nettement marqué ou d'une rupture d'angle caractéristique.

Les panses, semble-t-il, sont ovoïdes. Les fonds sont plats (voir "Fonds de Sumbi").

Le diamètre d'ouverture moyen est de **19,36** centimètres; ses extrêmes sont de 13 et de 29 centimètres.

L'épaisseur des lèvres varie de 4 à 13,6 centimètres; sa moyenne est de **6,96** millimètres.

L'épaisseur des cols varie de 6 à 12,1 millimètres; sa moyenne est de **8,8** millimètres.

L'épaisseur des panses varie de 5,6 à 9 millimètres; sa moyenne est de **7,2** millimètres.

Technique:

Les vases ont été montés au colombin. Le dégraissant employé associait la chamotte à un élément minéral.

Les teintes extérieures des vases se limitent à diverses variétés de brun; on distingue une nette prépondérance du brun foncé.

Les pâtes sont noires (44 %) ou brun foncé (50 %). Trois vases seulement ont une pâte brun clair (6 %). Bien cuites, les pâtes sont dures. (Type A: pl. 33; pl. 34; pl. 35; n° 565, pl. 31; n° 564, pl. 32).

Type B, long col concave

Les lèvres sont convexes (75 %) ou plates (25 %). Elles surmontent un col concave qui peut se redresser. Certains cols peuvent être épaissis (n° 567, pl. 31).

La panse nous est inconnue. Les pieds doivent être plats (voir "Fonds de Sumbi").

La particularité de ces vases est leur col concave ainsi que sa taille.

Le diamètre d'ouverture moyen de ces récipients est de **22,2** centimètres; ses extrêmes se situent entre 13 et 29 centimètres (pour 14 récipients).

L'épaisseur moyenne des lèvres est de **7,1** centimètres; ses extrêmes sont de 4,6 et de 9,7 millimètres.

L'épaisseur moyenne des cols est de **9** millimètres; ses extrêmes sont de 6,6 et de 11,6 millimètres.

Technique:

Le montage au colombin est une règle générale; l'importance des cassures au niveau des joints de colombin est peut-être l'indice d'une mauvaise cuisson.

Le dégraissant employé est toujours la chamotte mêlée à un élément minéral grossier. Il peut s'agir de calcédoine ou de quartz.

Les surfaces externes sont de teinte brunâtre, brun clair ou brun foncé. Les parois beiges et noires ne sont pas rares.

Les tranches en général sont noires et dans quelques cas brun foncé. Les pâtes sont dures.

L'intérieur des récipients est soigneusement lissé. (Type B: n^{os} 486, 487, pl. 28; n^{os} 566, 567, pl. 31; n^o 601, pl. 40; n^o 541, pl. 32; n^{os} 498 et 547, pl. 37).

Type C, à haut col cylindrique

Deux pots seulement sont connus à Sumbi (n^{os} 538 et 539, pl. 36).

Les lèvres sont plates et surmontent un long col droit ou très légèrement convexe, cylindrique, qui atteint respectivement près de 6 et 9 centimètres.

La panse semble être ovoïde; la rupture d'angle col/panse est marquée par un ressaut qui est souligné d'une incision ou d'un trait horizontaux.

Un seul récipient possède un diamètre d'ouverture mesurable: environ 19 centimètres.

Technique:

Les vases ont *peut-être* été montés au colombin; le dégraissant employé est la chamotte mêlée à un élément minéral.

Les parois extérieures sont de teinte brun foncé; la tranche des récipients est noire. Les pâtes sont dures, l'intérieur des récipients a été bien lissé.

Jarres

Elles sont caractérisées par leur diamètre d'ouverture supérieur à dix centimètres et par leur diamètre maximum supérieur à trente centimètres (n^{os} 569 et 570, pl. 30).

Seuls cinq vases peuvent être retenus dans cette classe. Quelques pots dont le diamètre d'ouverture approche les trente centimètres sont très certainement des jarres...

Les lèvres de ces quelques jarres sont plates (trois exemplaires), convexes (un exemplaire) ou plates avec un épaissement externe (un exemplaire).

Leur col concave ou droit s'apparente aux pots du type C.

Les diamètres d'ouverture sont d'environ 30 centimètres (quatre exemplaires) ou de 33 centimètres (un exemplaire).

L'épaisseur moyenne des lèvres est de 8,1 millimètres, ses extrêmes de 6,8 et de 11,5 millimètres.

L'épaisseur moyenne des cols est de 9,6 millimètres, ses extrêmes de 8,2 et de 11,6 millimètres.

Technique:

Semblable à celle des pots; la fraction minérale du dégraissant, lorsqu'elle est identifiée, s'avère être du quartz.

Pot à large lèvre plate

Cet unique exemplaire est décrit à part pour sa lèvre plate, large, qui forme un épaissement externe (n° 542, pl. 35). Son caractère fragmentaire n'autorise pas à le rattacher aux types A ou B.

Sa technique ne diffère pas de l'ensemble.

Un vase identique a été identifié à Mantseti (n° 271, pl. 17).

b) *Décors*

Nous allons traiter d'un bloc tous les motifs répertoriés sur nos vases. En effet, excepté pour les pots de type C, nous n'avons pas découvert de décor préférentiel.

(1) *Éléments décoratifs*

(a) *Poinçon traîné ou incisé*

La force avec laquelle il est appliqué sur le vase détermine le trait ou l'incision.

Sur le col comme sur la panse, il peut former des éléments verticaux, horizontaux, obliques ou curvilignes (par ex. festons).

La quasi totalité des récipients possèdent au sommet du col un ou plusieurs traits horizontaux; ce motif se répète à la jonction du col et de la panse, et enfin à la base de la zone narrative. Dans ces deux derniers cas, le trait horizontal est isolé.

Dans certains cas, le poinçon sert à tracer en surimposition des espaces géométriques (n° 565, pl. 31; nos 540 et 541, pl. 32).

L'emploi différentiel de cet outil permet d'y reconnaître plusieurs types. Un poinçon pointu qui laisse des négatifs en V et un poinçon arrondi qui laisse des profils en U. (en V: n° 483, pl. 27; en U: n° 485, pl. 28).

(b) *Poinçon imprimé*

Il a été largement utilisé à Sumbi. Les impressions laissées dans la pâte permettent de distinguer deux types de poinçon. Ils sont donc classés selon leur partie agissante.

i. *circulaire* — à petite extrémité: environ 2 millimètres de diamètre (n° 564, pl. 33).
 — à extrémité moyenne: environ 3 millimètres de diamètre (n° 566, pl. 31).
 — à large extrémité: environ 5 millimètres de diamètre (n° 564, pl. 32).

ii. *triangulaire* — à extrémité de 3 millimètres de côté (n° 547, pl. 37).

(c) *Bâtonnet creux imprimé*

Quelques tessons de panse, dont certains pourraient appartenir à l'ensemble que nous étudions, présentent une impression effectuée à l'aide d'un instrument creux (nos 598 et 599, pl. 38).

(d) *Roulette ou bâtonnet imprimé*

Le doute réside ici dans la régularité de ce qui peut être des impressions de bâtonnet. Cette régularité se retrouve sur les rangs superposés de certains vases (nos 557 et 556, pl. 37; n° 544, pl. 35).

(e) *Pastillage*

Représenté par un pot du type A qui possède une pastille sous la rupture d'angle col/panse. Cette pastille est semi-circulaire et vient s'appuyer à la rupture d'angle. Elle a été appliquée avant le placement du décor imprimé et l'incision horizontale qui la surmonte (n° 504, pl. 33).

(2) *Organisation du décor*

On peut distinguer le décor du col de celui de la panse.

(a) Le *col* possède un décor préférentiel qui est le *hachurage traîné*. Celui-ci a été tracé de diverses manières. On peut avoir un hachurage croisé serré (n° 505, pl. 33), un hachurage de traits obliques serrés (n° 490, pl. 29) qui recoupe un hachurage presque effacé de traits verticaux; mais le hachurage habituel des vases Kay Ladio reste le croisé formé de traits serrés verticaux (n° 499, pl. 34) ou obliques recoupés par des traits (n° 498, pl. 37) ou des groupes de traits espacés (n° 546, pl. 35).

On peut aussi avoir un croisillon de traits horizontaux et verticaux (n° 570, pl. 30 et n° 544, pl. 35) ou encore un hachurage de traits horizontaux (n° 484, pl. 27) recoupés de groupes de traits obliques qui divergent.

Sur ce décor hachuré divers éléments sont ajoutés. Le plus courant est un motif de quelques traits horizontaux sur le haut du col qui peut être souligné par impressions au poinçon (n° 504, pl. 33).

Des rangs horizontaux d'impressions d'un poinçon triangulaire peuvent

remplacer ce bordage traîné (n° 601, pl. 40).

Enfin, on peut trouver quelques vases munis d'un motif festonné multilinéaire (n° 541, pl. 35) ou d'un motif dérivé en arête de poisson (n° 484, pl. 27).

Excepté ce hachurage, le décor du col peut s'effectuer par l'élaboration d'*unités géométriques* triangulaires et losangiques (n° 564, pl. 32; n° 566, pl. 31; n° 541, pl. 32).

On peut trouver deux rangs opposés d'unités triangulaires incisés ou traînés ou trois rangs d'unités selon la formule triangle-losange-triangle remplis par des traits (n° 541, pl. 32; n° 565, pl. 31). Les points d'articulation de ces unités peuvent être rehaussés d'impressions d'un poinçon (n° 566, pl. 31).

Des traits obliques peuvent séparer les différentes unités (par ex. n° 565, pl. 31). Il n'est pas rare dans ce cas que des impressions au poinçon renforcent ces traits (n° 541, pl. 32).

Certains pots de type B possèdent, traînés, deux panneaux de deux rangs opposés d'unités triangulaires séparés par un trait horizontal (nos 486 et 487, pl. 28).

Quelques cols sont agrémentés d'un décor plus particulier:

- le pot (?) n° 547 (pl. 37) est recouvert de plusieurs rangs horizontaux d'impressions au poinçon triangulaire.
- le vase n° 567 (pl. 31) possède un décor apparemment mixte: unité triangulaire tracée et hachurage croisé distant.
- les vases nos 544 et 543 (pl. 35) sont décorés de rangs multiples horizontaux placés au sommet du col. Ces rangs ont peut-être été appliqués au poinçon. L'un d'eux (n° 544) est recoupé d'un trait oblique. Ce trait peut faire partie du hachurage (voir hachurage en trois temps de Mantsetsi, pl. 16).
- le sommet de la panse d'un col (n° 608, pl. 38) est décoré d'un agglomérat d'impressions au poinçon circulaire de trois millimètres; ces impressions semblent être placées sur des traits obliques.
- enfin, il est temps de parler du décor des pots à haut col cylindrique nos 538 et 539, pl. 36).

Il consiste en une succession de tracés curvilignes qui peuvent atteindre une certaine complexité (n° 539).

Un col concave est décoré de manière identique (n° 563, pl. 36).

(b) La *panse* possède deux décors préférentiels qui reprennent la quasi totalité des individus.

Le premier est un décor composé d'*unités triangulaires* plus ou moins

étiré. Ces unités, comme celles du col, se répondent agencées sur deux rangs (par ex. n° 500, pl. 34).

Tous les cols à décor géométrique possèdent un semblable motif sur la panse. Pour les cols à *décor hachuré*, le potier, semble-t-il, avait le choix pour la panse entre un décor hachuré et un décor géométrique.

Ce hachurage de la panse peut être simple (par ex. n° 501, pl. 33) ou plus complexe comme pour les fragments de panse de la planche 37 (n°s 555 à 557).

Ceux-ci sont agrémentés d'un hachurage horizontal qui peut recouper un ancien hachurage vertical (n° 557). La zone hachurée est alors recoupée d'un motif tracé en dents de scie. Le caractère fragmentaire de ces tessons empêche toute vision globale, mais il est certain que les points d'articulation de ce motif étaient renforcés d'impressions au poinçon circulaire.

Le tesson n° 557 indique la possibilité pour le potier de sérier sa surface en tableaux successifs séparés par un ou plusieurs rangs d'impressions au poinçon (?). Le remplissage de ces tableaux se différencie de l'un à l'autre: hachurage horizontal, puis hachurage oblique.

Le pot n° 504 (pl. 33) est unique: excepté pour la pastille, la panse a été subdivisée en microzones à remplissage hachuré différentiel. Les limites de ces microzones ont alors été reprises par des traits obliques et curvilignes accentués d'impressions au poinçon. La pastille elle-même a alors été décorée par impressions.

Le décor du vase, après applications successives sur le col puis sur la panse, est complété par la formation du trait horizontal de bordure inférieure de la zone narrative, accentué dans certains cas d'impressions au peigne; une dernière opération possible consiste à souligner la jonction du col et de la panse de quatre manières distinctes:

- trait horizontal simple (par ex. n° 501, pl. 33).
- trait horizontal renforcé d'impressions au peigne (n° 504, pl. 33).
- impressions au poinçon large appliqué sur un rang (n° 564, pl. 32).
- impressions au poinçon large, groupées par trois (n° 546, pl. 35).

g. LES FONDS DE SUMBI

Nous avons regroupé ici l'ensemble des fonds de récipients. En effet, n'ayant pas pu effectuer leur remontage, nous ne pouvons les attribuer à un groupe particulier.

Nous pouvons cependant affirmer que tous les fonds sont *plats*.

Seize fonds ont été récoltés par M. Bequaert lors de sa fouille (par ex. pl. 39).

Les épaisseurs varient de 7 à 19,5 millimètres. Les teintes externes forment deux groupes: brun foncé et rougeâtre.

Seulement deux fonds portent un décor. Ceci indique que dans certains cas le décor était couvrant.

Le fond n° 594 est identique par sa pâte, son dégraissant et son décor de profondes

incisions maladroitement exécuté, à la jatte n° 483 que nous avons laissée au groupe VI.

Un autre fond décoré (n° 595) possède un hachurage incisé.

La plupart des départs de panse sont obliques (par ex. n°s 594, 595, 596). Un seul fond forme un départ subvertical (n° 593).

h. CONCLUSIONS

Notre étude de Sumbi revêt un intérêt aussi considérable que pour celle de Misenga.

Là-bas nous avons le deuxième ensemble de référence pour le groupe II, ici nous avons le premier pour le groupe Kay Ladio.

Cet ensemble a d'autre part permis d'étendre considérablement la population de référence et de là, la définition même du groupe. Comme nous le verrons au chapitre VII la relation autrefois devinée (de MARET, 1972) entre les groupes VI et Kay Ladio est maintenant renforcée.

Le matériel du site nous a permis de définir un nouveau groupe céramique (groupe Sumbi), de présenter de nouveaux vases à dégraissant de mica et quelques exemplaires du groupe II.

Enfin, quelques vases du site s'apparentent fortement aux tessons recueillis à Ntadi Yomba au Congo Brazzaville.

Addenda:

Objets métalliques

Il nous faut mentionner rapidement la découverte en fouille par M. Bequaert de divers éléments métalliques: objets en fer, cuivre et scories de fer.

Nous ne faisons que les mentionner car leur attribution à une quelconque industrie est impossible.

Deux scories récoltées dans les puits 19/27 et 18/27 attestent une production métallurgique locale.

5. SITES DE COMPARAISON

Le matériel en provenance de ces stations a été sommairement décrit ci-dessous et illustré. Seuls les vases suffisamment caractéristiques sont repris sur nos planches.

Ces objets n'interviennent pas dans les études approfondies du présent mémoire, ils ne sont donc pas repris dans notre inventaire (à l'exception du vase de Kinkenge, n° 306); les numéros qui les identifient sont ceux de l'inventaire du M.R.A.C.

5.1. KINKENGE:

Zone de Luozi, sud-est de Kimbala Solele. Position: 4°56'07" Sud et 13°42'55" Est.

Un seul récipient, récolté en surface à proximité de la mission protestante, peut être attribué au groupe Kay Ladio (n° 306, pl. 19).

Il s'agit d'un pot d'un diamètre d'ouverture de 23 centimètres. Sa pâte, épaisse, contient de la chamotte. Beige et dure, elle s'identifie donc techniquement au Kay Ladio.

Le vase possède un décor typiquement K.L.: mis à part une bordure exceptionnelle (dix traits horizontaux !), le col présente l'habituel croisillon formé de traits serrés obliques recoupés de traits espacés opposés.

5.2. SUNDE LUTETE:

Zone de Luozi, au nord-est de Luozi. Position: 4°31'39" et 14°15'10" Est.

Maurits Bequaert écrit "... un plateau situé aux abords de la mission de ce nom. J'y fis décaper le sol en neuf carrés, sur 60 centimètres de profondeur. On y travailla cinq jours (19, 21, 22, 23 et 24 mai 1951)." (rapport Bequaert, dossier M.R.A.C. n° 223/2). Le niveau fouillé était constitué d'une terre brune argilo-sableuse.

Le matériel archéologique récolté par les fouilleurs comprend un ensemble céramique et un ensemble lithique dont trois haches polies.

Un rapide survol de la céramique nous a montré qu'elle n'appartenait pas aux groupes VI et Kay Ladio, habituellement associés à un outillage poli.

Elle est très probablement assez récente. Elle comprend des vases lisses assez semblables techniquement à ceux de Sumbi (pl. 42 et 43) et quelques vases décorés (pl. 48).

Le matériel lithique comprend une assez pauvre industrie, réalisée en quartzite, mêlée à de rares objets en quartz (nos 70.158 à 70.216).

Un éclat, retouché de manière alterne, est issu d'un galet de silex (n° 70.168-12, pl. 48).

Enfin, "last but not least", trois haches taillées dans du quartzite. Ce sont ces trois objets qui font l'intérêt du site car récoltés en fouille.

Celis (1972) dans son mémoire de licence n'en avait répertorié que deux (M.R.A.C. nos 70.166 et 70.169). Nous avons découvert la troisième via l'examen du matériel. Elle était répertoriée par Bequaert en tant que "pierre taillée" (n° 70.170). La raison de l'oubli de Celis

réside peut-être dans ce détail...

inv. M.R.A.C. 70.170, L = 85 mm, l max. = 53,5 mm, ép. max. = 24,5 mm, l tranchant = 51 mm, poids = ? (pl. 46).

inv. M.R.A.C. 70.166, L = 127 mm, l max. = 51 mm, ép. max. = 28 mm, l tranchant = 44,5 mm, poids = 220 gr (pl. 46).

inv. M.R.A.C. 70.169, L = 163 mm, l max. = 81 mm, ép. max. = 28 mm, l tranchant = 65 mm, poids = 430 gr (pl. 46).

La position stratifiée de ces trois objets permet de retenir le site pour un futur programme de fouilles: un sondage, tout au moins, y serait souhaitable.

5.3. KIMBALA SOLELE:

Zone de Luozi, sur la route Tshela-Luozi. Position: 4°55'06'' Sud et 13°35'27'' Est. M. Bequaert y fit une récolte en surface le 27 mars 1951. Cette seule prospection révéla l'intérêt du site. En effet, y furent récoltés un matériel lithique assez pauvre en quartz et en grès polymorphe (nos M.R.A.C. 70.367 à 70.435) et surtout un matériel céramique abondant. Il est attribuable dans son ensemble au Kay Ladio et diffère peu des ensembles de Kindu et Mantsetsi.

Seuls deux vases sont étrangers à cette tradition artisanale (nos 70.393 et 70.398). Leur pâte est beige et noire, les surfaces externes sont brunes, l'intérieur est très bien lissé. A noter le dégraissant à base de mica qui donne un toucher savonneux.

Le vase n° 70.428 est attribuable au groupe Kanda Kumbi.

Les vases Kay Ladio (pl. 49) possèdent une pâte brune, un dégraissant de chamotte et de quartz. La chamotte prédomine nettement, le quartz est finement pilé. Les pâtes sont plutôt dures. Les surfaces internes ont été bien lissées et l'ensemble des surfaces est brun foncé.

Les lèvres sont convexes (n° 70.400, p. ex.), plates (n° 70.404) ou biseautées (nos 70.406 et 70.414).

Deux vases ont un diamètre d'ouverture supérieur à 30 cm et le diamètre d'un troisième est égal à 19 cm.

Un fond est présent; il est plat (n° 70.376), d'un diamètre de 8 cm.

Le décor possède le système hachuré croisé (espacé X groupé) sur le col (n° 70.384) ou le système géométrique (n° 70.375).

La partie supérieure de la panse est recouverte d'un hachurage géométrique qui peut être limité par des impressions au poinçon fin (n° 70.417).

La base de la surface narrative est limitée par un trait horizontal (n° 70.373) ou par deux traits renforcés d'impressions au poinçon (n° 70.382).

Toutes les lèvres sont soulignées d'un ou plusieurs traits horizontaux.

La morphologie révélée par ces tessons se limite à des cols droits, parfois assez hauts (n° 70.378), qui possèdent une nette rupture d'angle au point de jonction dudit col et de la

panse (n^{os} 70.375 et 70.384).

Le montage s'est fait au colombin.

5.4. KINTADI-LEZ-LUKUTI:

Zone de Luozi, à un peu plus de six kilomètres à l'ouest du village de Lukuti; celui-ci se trouve sur la route de Kimbala-Solele à Kingoma. Lukuti est indiqué sur la *carte routière et administrative de la région du Bas-Zaïre*, édition de 1971, au millionième. Position: 4°59'53" Sud et 13°31'08" Est.

Issu d'une récolte de surface effectuée le 20 mars 1951, le matériel comprend deux éclats de quartz (n^{os} 70.302 et 70.303) et un matériel céramique assez homogène, attribuable dans son ensemble au Kay Ladio.

Quelques vases "savonneux" (dégraissant à base de mica) sont présents et sont donc attribuables à une phase plus récente (n^{os} 70.316, 70.329 et 70.345, p. 50).

En ce qui concerne le Kay Ladio, nous distinguons à nouveau la rigueur de cette tradition céramique (pl. 50).

Techniquement, on retrouve les pâtes brunes, le dégraissant de chamotte et de quartz. Les tessons qui ne se sont pas dégradés, permettent de définir le lissage des parois internes des récipients.

Les lèvres sont convexes, biseautées (n^o 70.300), plates (n^o 70.304).

Ces mêmes lèvres sont soulignées de traits horizontaux, parfois renforcés d'impressions au poinçon (n^o 70.342) comme à Kindu (n^o 323, pl. 20).

Les cols ainsi que les panses peuvent former des unités géométriques définies par un trait oblique renforcé d'impressions au poinçon (n^{os} 70.300 et 70.304).

Tous les cols possèdent un décor en croisillon (n^o 70.342) ou un décor géométrique (n^o 70.300).

La base de la surface narrative est définie par un trait horizontal (non illustré).

La rupture d'angle peut être nette entre le col et la panse (n^o 70.308; N.B. ses parallèles morphologiques à Sumbi, n^{os} 538 et 539 et à Kindu, n^o 315).

Un vase sort de la norme Kay Ladio, le n^o 70.313, à lèvre fortement épaissie (voir aussi Sumbi, n^o 567, pl. 31).

5.5. KONGO-DIA-VANGA:

Territoire de Songololo, à proximité au sud de la route Matadi-Songololo. Position: 5°44'47" Sud et 13°45'15" Est.

Trois collections nous sont connues en provenance de Kongo-dia-Vanga.

- La collection MORTELMANS a été récoltée "en allant du village vers la gare, une colli-

ne un peu plus haute à droite du sentier, en face des fouilles de Bequaert. Au sommet de cette colline, plusieurs bas-fourneaux. La céramique était mélangée à du matériel néolithique" (de MARET, 1972, p. 80).

Le matériel néolithique correspond aux haches à tranchant poli répertoriées dans le mémoire de licence de Celis (1972) sous les n^{os} d'inv. 245 à 261. Seule la hache n^o 247 y est illustrée, pl. 15, n^o 1; elle est de même type, à épaulement, que le n^o 242 (n^o inv. Celis) de la collection Sevenhandt.

Le matériel céramique, attribué au groupe VI, a déjà été étudié et illustré par P. de Maret (1972).

- La collection SEVENHANDT se compose de haches polies récoltées en surface durant l'année 1951. Reprises dans le mémoire de licence de Celis, elles correspondent à ses numéros 229 à 235, 239, 242 à 244.

Les haches 233, 239 et 242 y sont illustrées. La hache n^o 231 est illustrée dans Van Noten (1982, Fig. 20, n^o 11).

D'après les notes de Celis la plupart des trouvailles se situe entre la gare et la maison Otraco. Ceci correspond en gros à la situation des récoltes Mortelmans.

- La collection M. BEQUAERT, elle, provient d'au moins quatre stations différentes. L'identification exacte de ces stations reste malheureusement difficile d'après les maigres notes valables de Bequaert.

D'après ce chercheur, ses fouilles furent ouvertes en "... quatre endroits situés à proximité du chef-lieu du secteur de Kongo-dia-Vanga. Les deux premiers sites se situent sur des collines au sud-est (A et B), le troisième fut choisi sur un sommet dominant une crête qui s'allongeait le long du ruisseau Twankulu; le quatrième point se situait sur la place publique du village Kongo-dia-Vanga."

Il poursuit la description succincte de ses fouilles en rappelant "qu'au point A il fut procédé à l'excavation de vingt-cinq carrés mesurant 2 m x 2 m sur une profondeur moyenne de 0,50 mètre. En B, on creusa dix excavations de même nature. Sur le gîte au Twankulu on déblaya environ vingt mètres sur une profondeur de 0,50 mètre. Les fouilles au village même de Kongo-dia-Vanga se ramènent à l'extraction de trois nids de tessons de céramique." Il termine par les dates des fouilles, les 6, 8, 9, 11 et 18 juin 1951, soit en tout et pour tout cinq jours !

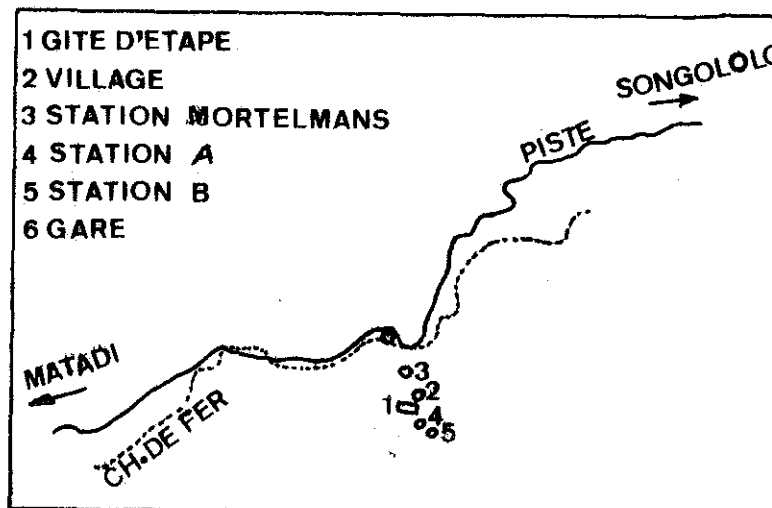


Fig. 29

a) **Site A.**

Il n'a livré qu'une industrie de quartz qui semble appartenir au Tshitolien et donc de toute manière au "post acheulian industrial complex" de D. CAHEN (n° M.R.A.C. 65.735 et suivants).

b) **Site B.**

A 600 mètres à l'est-sud-est du site A. Bequaert y fit creuser deux séries de cinq puits alignés nord-sud. Ils ne dépassèrent pas les 50 centimètres de profondeur et ne rencontrèrent qu'un niveau sablo-argileux.

Lors de ces fouilles un petit matériel lithique fut récolté dans les puits B6 à B10. L'outillage a été façonné sur quartz avec quelques pièces réalisées en grès polymorphe (pic, p. ex.).

L'ensemble des pièces en quartz possèdent un plan de frappe lisse. Une seule armature de projectile est présente. Elle est ogivale et longue (n° 65.893, pl.55). Ses retouches des bords sont bifaces.

Un éclat a été aménagé sur sa face ventrale à l'aide de retouches obliques (n° 65.889, pl.55).

Une attribution est actuellement impossible. L'armature, si elle est bien représentative de l'ensemble, peut être rattachée à une phase tardive du "post acheulian industrial complex". Il est certain qu'au même niveau fut recueilli des vases du groupe VI.

Ceux-ci sont au nombre de trois. Ils possèdent un profil caractéristique, une technique d'adjonction de quartz de module grossier et, enfin, pour deux d'entre eux, un décor incisé en arête de poisson qui se limite au col (nos 73.223 et 73.226b), pl.55.

Les trois profils ainsi que ce type de décor sont présents dans le groupe VI; les récipients de la série Mortelmans (cfr. de MARET, 1972) sont assez proches.

Enfin deux vases sont de date plus récente (pl.55). L'un n'est représenté que par un tesson (n° 73.223): il possède un double rang de "false-relief chevrons". Le second possède un profil quasi complet. Il s'apparente aux jattes du groupe II de la région par sa forme et son décor (mode 5), quoique le ressaut individualisant un col ainsi que le décor agencé en deux parties autonomes l'en séparent.

c) **Twankulu.**

Excepté une céramique quelconque, les seuls objets intéressants sont les trois haches à tranchant poli récoltées en surface.

Il s'agit des nos 65.956, 65.957 et 65.959 (pl. 47).

L'éperon qui domine le Twankulu se compose de trois mamelons. Les haches proviendraient du mamelon central.

n° 65.956: L = 119 mm, l max. = 58 mm, ép. max. = 16 mm, l tranchant = 55 mm, poids = 145 gr.

n° 65.957: L = 140 mm, l max. = 62 mm, ép. max. = 24 mm, l tranchant = 60 mm, poids = 230 gr.

n° 65.959: L = 90 mm, l max. = 63 mm, ép. max. = 22 mm, l tranchant = 61 mm, poids = 145 gr.

Nous verrons plus bas ce qui peut être dit quant à la typologie de ces haches (chap. VI).

d) **Village.**

Bequaert distingue dans son matériel deux ensembles: V1 et V2.

V1:

Une série de tessons récents y furent découverts. Les dessins étant suffisamment explicites en eux-mêmes, nous ne nous appesantirons pas sur le sujet (n° 73.216-2 à 73.216-5 et n° 73.134, pl. 52 et 53).

Une seconde série paraît plus archaïque, par son degré d'érosion d'abord et par sa technique ensuite (pl. 51).

Son érosion a fait disparaître la couche superficielle de la pâte ce qui rend aléatoire la lecture d'une partie du décor et fait apparaître le dégraissant de quartz et de charotte (n° 73.152).

Il s'agit de formes fermées exclusivement. Etant donné leur caractère fragmentaire et hétérogène nous ne pouvons en dire plus (nos 73.140, 73.151, 73.152-2, 73.155-1, pl. 51).

Enfin, un vase globulaire, au décor "danubien" (par référence au style décoratif des récipients du néolithique ancien d'Europe), permet, sans espérer connaître sa morphologie complète, de saisir l'agencement de son décor imprimé et incisé tout à fait exceptionnel (n° 73.158, pl. 52).

Les haches nos 65.961 et 65.960 (pl. 47) de Bequaert ont été récoltées au "Gîte V". Il semblerait donc qu'il s'agisse du village, mais un doute subsiste.

n° 65.960: L = 103 mm, l max. = 52 mm, ép. max. = 23 mm, l tranchant = 49 mm, poids = 135 gr.

n° 65.961: L = 101 mm (minimum), l max. = 74 mm, ép. max. = 20 mm, l tranchant = 74 mm, poids = 210 gr (minimum).

V2:

Bequaert y exhuma en un seul bloc un ensemble céramique au sein duquel gisait une hache polie assez particulière (n° 73.179, pl.53) .

A l'époque le fouilleur croyait avoir affaire à un seul récipient brisé in situ.

En fait il s'agit des restes assez conséquents de trois vases intimement mêlés entre eux et à la hache polie (pl. 53 et 54) .

Nous avons deux jarres ou bassines, dont les diamètres d'ouverture se trouvent à l'interface des deux groupes). Celles-ci, n°s 73.207 et 73.212, présentent des caractères des groupes VI et Kay Ladio.

Groupe VI: morphologie du vase n° 73.212; groupe Kay Ladio: morphologie du vase n° 73.207 et décor géométrique des deux récipients. A noter les impressions au poinçon à la jonction des unités géométriques du n° 73.207.

Nous attribuons donc ces deux vases au Kay Ladio. Leur pâte contient un abondant dégraissant minéral et les surfaces externes et les tranches sont rougeâtres (cuisson oxydante).

Le troisième récipient est plus particulier. Identique pour sa morphologie et l'agencement du décor à un vase récolté au "gîte V" (n° 73.219, non illustré), il possède une pâte assez grossière (dégraissant de quartz), épaisse. Son décor s'agence au moyen de traits croisés sur le col et sur la panse. Cette dernière zone est limitée par un trait horizontal.

Son association aux deux récipients Kay Ladio, ainsi que son décor en croisillon qui s'établit de la même manière que l'ensemble du répertoire Kay Ladio, nous le fait associer pour l'instant à celui-ci.

La hache polie, elle, est unique quant à sa morphologie. Taillée dans une roche identique à ses consoeurs des autres stations, elle devait à l'origine être triangulaire ou trapézoïdale. Son utilisation a produit une cassure qui a joué sur une faiblesse *longitudinale* de la roche.

L'utilisateur a alors poli le talon de l'objet.

n° 73.179: L = 129 mm, l max. = 31,8 mm, ép. max. = 23,6 mm, l tranchant (d'origine) = 27,2 mm, l tranchant (secondaire) = 23,5 mm, poids = 144 gr.

e) Conclusions:

Malgré l'approximation de la position de certaines stations (fig. 19), nous pouvons associer les haches de la collection Sevenhandt et celles de la collection Mortelmans ainsi que la céramique du groupe VI étudiée par P. de Maret. L'ensemble provient d'un site entre la gare du chemin de fer et le village de Kongo-dia-Vanga.

C'est cette seule station qui s'identifie à la description de P. de Maret (in VAN NOTEN, ed. 1982, p. 64) ... "the only surface site which yielded Group VI pottery,

Kongo-dia-Vanga, also produced some associated polished axes.”.

Le gisement B de Bequaert, vers le sud-est du village, est à ajouter à la carte de répartition du groupe VI et le gisement V2 du village même à celle du Kay Ladio.

5.6. BANGU:

Zone de Songololo. Position: 5° 32' 10" Sud et 14° 25' 13" Est.

Le site fut fouillé entre la mi-juin et la mi-juillet 1951 et se trouve “sur le bord de l'escarpement du Bangu aux abords des montées des sentiers se dirigeant de la gare de Kimpese vers les villages Makanga et Noki.” donc au nord de cette gare. Trente-deux puits y furent ouverts durant neuf jours.

Les tessons furent tous découverts en surface. Deux vases appartiennent au groupe VI (n^{os} 73.122, 1 et 2, pl. 48).

Le premier possède un décor caractéristique de festons multilinéaires sur le haut de la panse, ainsi qu'un décor d'incisions obliques assez effacées sur le col.

Le second est décoré sur le col de deux profondes incisions horizontales. Le haut de la panse est agrémenté d'une unité formée d'incisions verticales, parallèles les unes aux autres.

Les pâtes, beige clair, sont assez érodées, ce qui par moment rend la lecture difficile.

Le n^o 1 est tout à fait caractéristique, de par son profil, du groupe VI.

5.7. TUMBA:

Zone de Mbanza-Ngungu, au kilomètre 17 de la route Tumba-Luvituku. Position: 5° 26' 43" Sud et 14° 37' 38" Est.

Lors de travaux extensifs au long de cette route qui permirent de récolter onze haches polies en surface, ainsi que la fouille d'un site Tshitolien au kilomètre 8, une série de tessons furent récoltés au km 17 (n^{os} 62.931 à 62.933, n^{os} 62.786 à 62.787).

Quelques rares tessons sont récents. L'ensemble, cependant, est archaïque. Nous avons sélectionné deux tessons qui ne sont pas trop dégradés pour le dessin (n^{os} 62.787, A et D, pl. 56). Tous deux s'apparentent au Kay Ladio pour leur morphologie, mais leur pâte épaisse, grossière, dégraissée par de la chamotte et un minéral, et surtout les unités décoratives incisées agencées en une bande horizontale, périphérique pour le premier (62.787, A) ainsi que le croisillon incisé du second (62.787, D) rappellent le groupe VI.

Comme nous l'avons dit, des haches polies furent découvertes en surface. La seule association hache polie - tesson implique les haches n^{os} 62.996 et 62.998 avec le tesson n^o 63.356 à décor croisilloné incisé, à pâte grossière et dégraissant de quartz...

NOTES

- (1) Nous ne parlerons pas des critiques déjà publiées au sujet de cette nouvelle définition. Pour cela, cfr. KAMWANGA MUYA WA BITANKO, S.D., *De l'archéologie en Afrique et des industries préhistoriques de la plaine de Kinshasa*, diplôme spécial en Anthropologie Sociale et Culturelle, Katholieke Universiteit te Leuven.

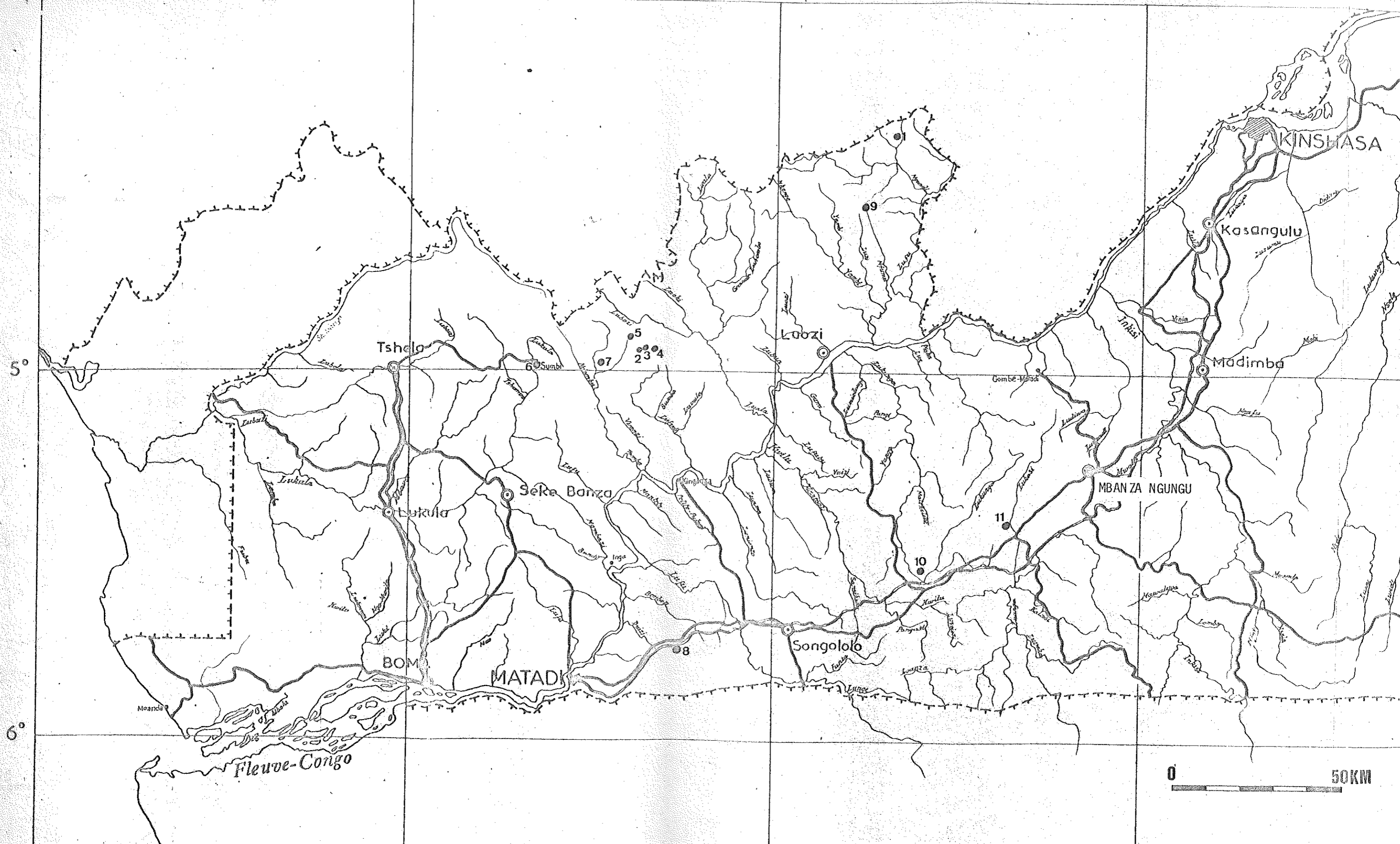
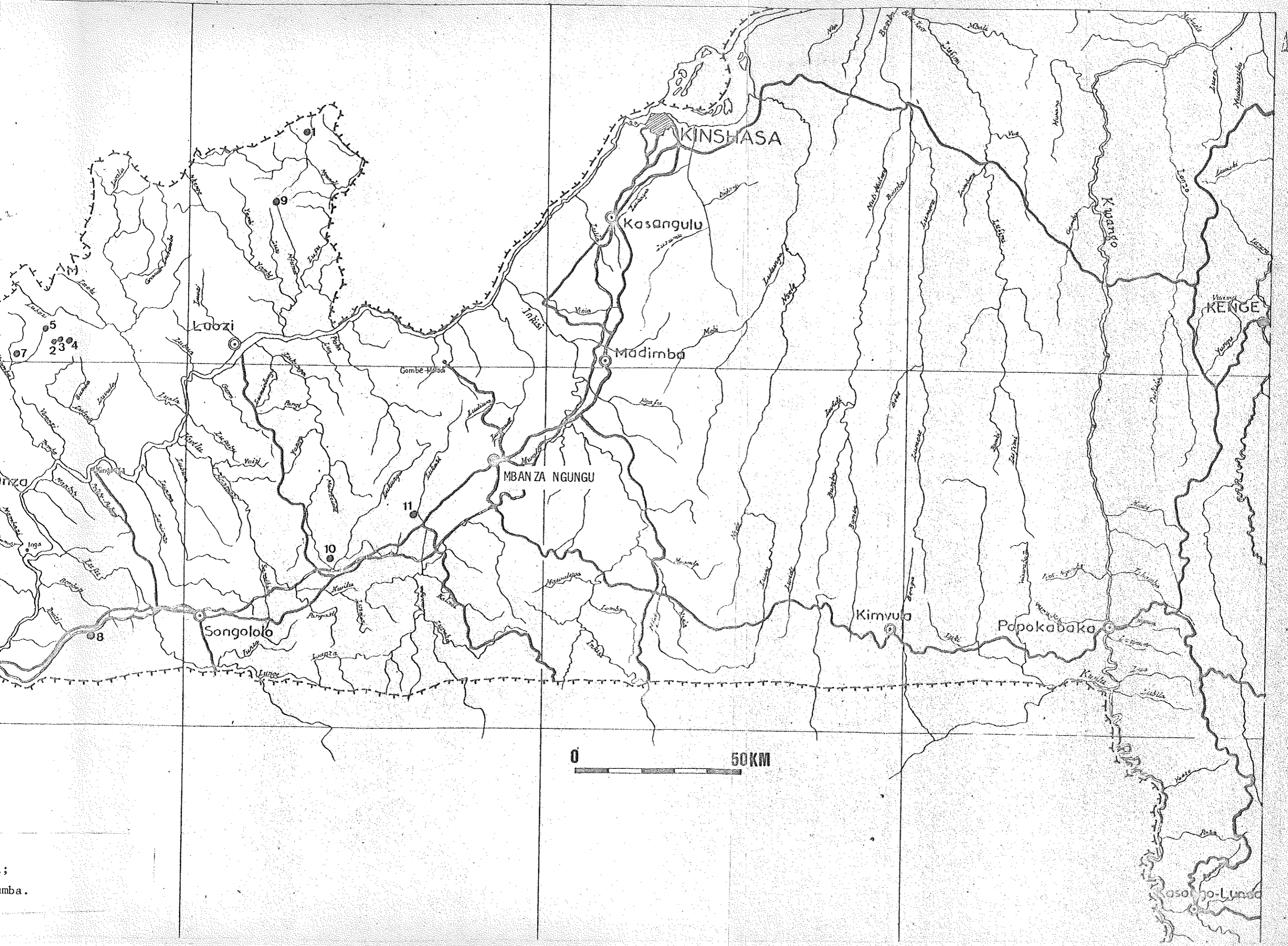


Figure 30 : répartition des sites étudiés.
 1, Misenga; 2, Kindu II; 3, Mantsetsi; 4, Kinkenge; 5, Kimbala Solele; 6, Sumbi;
 7, Kintadi-lez-Lukuti; 8, Kongo-dia-Vanga; 9, Sunde Lutete; 10, Bangu; 11, Tumba.



0 50 KM

mba.

CHAPITRE V

LE GROUPE II : ESSAI DE SYNTHÈSE

Le groupe se définit par la présence au sein du répertoire morphologique de jattes ou de bols, de pots ellipsoïdes, de pots sphéroïdes, de terrines et de pots ellipsoïdes à rebord interne.

La pâte de ces récipients possède en général un dégraissant de mica qui lui donne un toucher savonneux.

Le décor très caractéristique se base sur la formation d'unités décoratives géométriques. Ces unités peuvent être de caractère angulaire (triangles, etc.) ou linéaire.

Elles s'articulent selon cinq modes stricts (cfr. *Misenga*) qui agrémentent la surface visible des vases.

Les choix possibles issus de ces modes sont importants; il est remarquable de constater que les potiers se sont tenus à quelques variables. C'est donc ce décor qui définit en dernier recours l'appartenance d'un vase au groupe II.

La céramique attribuable à ce groupe provient de quelque quatorze sites éparpillés à travers le Bas-Zaïre.

De cet ensemble seuls *Misenga* et *Mbafu* possèdent un échantillonnage suffisant: 122 et 71 vases respectivement.

Nous nous sommes servi de notre étude de *Misenga* pour comprendre le décor de *Mbafu*.

1. MBAFU

a. Les modes décoratifs

Les potiers y ont employé les modes nos 1, 2 et 5.

no 1 — il y est attesté par un seul tessou, le no 185 (Catalogue P. de MARET, 1972)(1). Les cadres autonomes, losangiques, sont définis par un système d'incisions obliques qui se recoupent. Le remplissage est effectué par impressions au peigne. Les cadres sont réunis par les incisions de bordure.

no 5 — il y existe représenté par deux variantes.

D'abord celle de *Misenga*: hachurage couvrant le cadre décoratif, élaboré par le croisement oblique d'incisions serrées et écartées (nos 161 et 184). Les incisions peuvent être ondulantes (no 161).

Ensuite, celle de *Mbafu*: le hachurage de technique similaire à la précédente s'inscrit dans de grands triangles définis par des doubles incisions en dents de scie. Le sens du hachurage s'oppose d'un rang à l'autre (no 173).

no 2 — il y est le plus courant. Quinze vases décorés de cette manière ont été dénombrés avec certitude. Les limites des unités décoratives du cadre sont toutes définies par des

incisions obliques placées en deux temps: le potier placera sur le pourtour du vase des groupes d'incisions inclinées par exemple à gauche; puis continuant son mouvement, il les recoupera de groupes d'incisions obliques de sens opposé. Ces groupes d'incisions seront par après englobés dans le décor. Il n'existe pas de sens préférentiel aux incisions.

Nous avons des décors à deux rangs opposés imprimés (un exemplaire), à trois rangs incisés (deux exemplaires), à trois rangs imprimés (deux exemplaires), à quatre rangs imprimés (quatre exemplaires), à cinq rangs imprimés (trois exemplaires) et à rangs imprimés multiples (trois exemplaires).

Le remplissage des unités décoratives apporte des données intéressantes:

- impressions d'une matrice triangulaire pour tout le cadre. Huit cas.
- impressions d'une matrice triangulaire pour les rangs inférieur et supérieur. Les rangs intermédiaires sont remplis par des impressions au peigne. Deux cas.
- impressions au peigne pour tout le cadre. Trois cas.
- impressions d'une matrice triangulaire pour le rang supérieur. Les bords de l'impression sont alors dentelés au peigne. Un cas.
- impressions au peigne du premier et dernier rangs pour former un triangle. Variante du précédent. Un cas.

b. Le bordage

A quelques exceptions près, l'ensemble des vases de Mbatu sont bordés de part et d'autre du cadre par des incisions horizontales. Les chiffres de Pierre de Maret donnent 89 % de vases bordés.

Une variante très intéressante est le renforcement du bordage incisé par un rang d'impressions d'une matrice triangulaire. Les trois récipients décorés à l'aide du mode 5 le sont ainsi que trois des quinze exemplaires décorés à l'aide du mode 2.

Enfin, un exemplaire possède un double rang supérieur d'impressions triangulaires. Le rang supérieur est à impressions simples, le rang inférieur à impressions opposées (n° 166).

Au total donc sept vases sur vingt et un dont les modes décoratifs ont pu être déterminés sont renforcés par des impressions d'une matrice de bois, soit ± 33 %.

c. Logique du décor

Ayant à l'esprit la règle définie à Misenga, nous voyons ici qu'une fois le mode choisi nous avons à nouveau un choix limité de variables.

En ce qui concerne le mode 2, seuls les premier et dernier rangs du remplissage possèdent quatre possibilités:

- Triangles remplis par:
- 1) matrice imprimée
 - 2) peigne imprimé
 - 3) peigne incisé
 - 4) chevron imprimé au peigne.

Le remplissage des unités losangiques centrales ne peut se faire selon les quatre possibilités du premier rang que de la manière suivante:

- 1) — par impressions d'une matrice
— par impressions au peigne
- 2) — par impressions au peigne
- 3) — par incisions au peigne
- 4) — par impressions au peigne.

Le remplissage préférentiel du mode 2 est la matrice triangulaire en bois (huit sur quinze, soit 53 %), suivie par les impressions au peigne (trois sur quinze, soit 20 %; 33 % si on rajoute les deux exemplaires à remplissage mixte, matrice/peigne). Le remplissage par incisions au peigne est minoritaire (deux sur quinze, soit 13 %).

d. Décors remarquables

n° 157. Le remplissage par impressions d'une matrice a formé de lui-même les limites internes des unités. Une incision est venue en dernier souligner celles-ci. Ce vase est proche par ce système du n° 26 de *Mbanza Ngungu*. (Voir page 121).

n° 160. Il dérive des modes 2 et 5. Du mode 5 par ses incisions serrées et croisées; du mode 2 pour les zones intermédiaires non recoupées par le deuxième jeu d'incisions.

n° 162. Proche du mode 5. Il s'agit ici d'un croisillon formé d'incisions serrées *horizontales*, recoupées par des groupes d'incisions obliques gauches.

n° 182. Du mode 2. Proche du vase n° 109 (Catalogue B. CLIST) de *Misenga*: présence d'impressions au poinçon qui renforcent la bordure et les limites des unités décoratives de remplissage.

2. SUBDIVISION DU GROUPE II

De ce qui précède et de notre étude de *Misenga* nous pouvons énumérer une série de particularités:

a) MISENGA

1. Présence d'une forme particulière: les pots sphéroïdes.
2. Présence d'un dégraissant de sérécite (?) dans la pâte de 87 % des récipients.
3. Cadre bordé par des incisions horizontales dans seulement 58 % des cas.

4. Absence de surimpression de la bordure.
5. Présence des modes décoratifs n^{os} 1 à 5.
6. Limites internes des unités décoratives effacées par le remplissage.
7. Remplissage préférentiel du mode 2 par des incisions au peigne.
8. Utilisation d'un bâtonnet creux par impressions.
9. Utilisation de chevrons imprimés au peigne.
10. Utilisation d'éléments secondaires incisés au sein des unités décoratives principales.

b) *MBAFU*

1. Absence de pots sphéroïdes.
2. Présence d'un dégraissant de sérécite (?) dans la pâte de 75 % des récipients.
3. Cadre bordé par des incisions horizontales dans 89 % des cas.
4. Renforcement dans 33 % des cas des incisions de limites du cadre par des impressions de matrices triangulaires.
5. Présence des modes décoratifs n^{os} 1, 2 et 5.
6. Limites internes incisées des unités décoratives épargnées par le remplissage et intégrées au cadre décoratif.
7. Remplissage préférentiel du mode 2 par des impressions de matrices triangulaires.
8. Utilisation d'impressions au peigne pour simuler des impressions de matrice triangulaire.

Il faut souligner ici, alors qu'à *Misenga* il existe des impressions de matrices triangulaires, qu'à *Mbafu* il s'agit plus exactement d'impressions de *coins* triangulaires.

Au total, les critères distinctifs de *Misenga* et de *Mbafu* nous obligent à définir un "*faciès de Misenga*" et un "*faciès de Mbafu*". Tous deux font partie du groupe II; la caractéristique de cette entité est le répertoire formel commun et la logique sous-tendant l'implantation du décor, c'est-à-dire les modes décoratifs.

3. LE FACIÈS DE MBAFU

L'étude démontre que l'ensemble des sites du Bas-Zaïre se rattache à celui-ci.

A DIMBA quatre vases appartiennent au mode 2 et deux au mode 5.

Le *mode 2* est compartimenté par les incisions obliques croisées caractéristiques et est rempli dans trois cas d'impressions au peigne. Un exemplaire possède des impressions au poinçon agencées sur un rang placé en surimpression aux incisions obliques de limites internes (n^o 52).

Une jatte possède un *pastillage* placé *avant* le remplissage (n^o 60). Les pastilles semblent être placées aux points d'inflexion des limites internes des unités décoratives.

Le *mode 5* du n^o 53 est identique au n^o 173 de *Mbafu*: hachurage inscrit dans des triangles incisés. Ici les incisions de limites de cadre ne sont pas reprises par des impressions de matrices triangulaires.

Le n^o 54 apparenté au mode 5 est assimilable par ses incisions horizontales au n^o 162 de

Misenga. Particularité très intéressante de ce vase: les bordures inférieure et supérieure du cadre sont constituées uniquement d'impressions triangulaires dentelées s'opposant sur deux rangs.

Ce vase permet d'affirmer que des impressions triangulaires peuvent totalement remplacer la bordure incisée.

A KELE un seul vase du groupe II y fut récolté dans la grotte n° 1 (n° C20). Il est le seul exemplaire de comparaison pour notre pot (Catalogue B. CLIST) de *Misenga*.

C'est le mode 2 qui a été choisi, placé sur deux rangs. Nous avons une bordure incisée et les limites de remplissage du *faciès de Mfafu*; le cadre est rempli par impressions au peigne.

A TUMBA deux tessons appartiennent au groupe II (n°s C17 et C18).

Le n° C18 montre encore, quoique très altéré, sa bordure incisée, ses limites d'unités décoratives incisées, son premier rang de remplissage vierge et son unité centrale remplie par impressions au peigne.

Le deuxième tesson ne présente pas de bordure incisée. Ses limites d'unités décoratives sont incisées, le remplissage s'est fait au peigne; le premier rang du remplissage est vierge.

A MBANZA NGUNGU trois tessons donnent une idée de l'agencement décoratif (n°s C26, C28 et C33): ils sont décorés selon le mode 2.

Dans deux cas on retrouve les limites internes et la bordure incisée.

Le n° C33 ne possède pas de bordure inférieure.

Deux tessons (n°s C26 et C28) possèdent un *pastillage*.

Le remplissage du décor des trois tessons est effectué par impressions au peigne ou par impressions d'une matrice en bois.

Le n° C26 est exceptionnel: les matrices de bois sont directement appliquées dans la pâte; les "bermes" ainsi formées sont agrémentées de courtes incisions perpendiculaires à leur axe.

La région de BEMBE a livré un tesson récolté par J. LEPERSONNE. Bordure incisée, limites internes des unités décoratives incisées, impressions d'un coin en bois pour le remplissage l'apparentent au *faciès de Mbafu*. Une pastille conique a été ajoutée *a posteriori* (n° C35).

A KINGABWA 1 (2), les restes de trois vases ont été récoltés lors des fouilles de 1973 du Musée d'Afrique centrale (Fouille Cahen - de Maret). Ils doivent être étudiés conjointement avec la collection VAN MOORSEL restée à Kinshasa (3).

Au total, le groupe II est représenté par les modes 2, 3, 4 et 5 (voir VAN MOORSEL, 1948, planche 6, n°s 1 et 5; VAN MOORSEL, 1968, page 266, n°s 30 à 34 et page 272, n° 67).

Le *mode 2* comme pour *Mbafu* peut être formé d'une bordure incisée (inv. MRAC n° 44.635, inédit), d'une simple égalisation inférieure de la pâte (KGB 73, I, 30-35, fouille de 1973, inédit), ou alors d'impressions au peigne (?) (VAN MOORSEL, 1948, pl. 6, n° 1). Les limites intérieures incisées sont présentes.

Le remplissage est élaboré par impressions de matrices de bois (n° MRAC 44.635) ou d'un peigne (VAN MOORSEL, 1948, pl. 6, n° 1).

Sur un vase, les arêtes formées par les incisions obliques internes sont recoupées de courts traits perpendiculaires.

Le *mode 5* est présent au travers de deux vases. L'un a été publié récemment (CAHEN, 1981, p. 136, n° 3); il est bordé au sommet du cadre par des incisions horizontales qui s'opposent à la régularisation de pâte de la base. L'autre publié par VAN MOORSEL (1948, pl. 6, n° 5) est bordé au sommet du cadre par des incisions horizontales renforcées d'impressions d'une matrice de bois et à sa base par des impressions d'une matrice employées isolément.

Un *pastillage* accompagne les modes 2 et 5. Il est placé aux points d'inflexion des unités décoratives.

Le *mode 3* est peut-être représenté par des fragments qui rappellent les cadres de *Misenga* (VAN MOORSEL, 1968, p. 266, nos 30 à 34).

Le *mode 4* est représenté par une petite série de tessons (VAN MOORSEL, 1968, p. 266, n° 34 et p. 272, n° 67) qui possèdent ce décor périphérique.

Le n° 67 se compose de trois bandes: la première est remplie sur trois rangs par des impressions de matrices de bois, la seconde par des impressions verticales d'un peigne (?), et la dernière est la symétrique de la première. Chaque bande est séparée de la suivante par des incisions horizontales.

A KINGABWA 2 (2), seuls les modes 2 et 4 sont présents. Le premier possède les incisions de limites internes de *Mbafu*, les bordures incisées et un remplissage par impressions d'un peigne et de matrices de bois.

La présence du mode 4 n'est que probable, considéré le caractère fragmentaire du matériel.

A LOVO, "grotte de la nécropole", une première approche est possible par le biais de la publication de RAYMAEKERS et VAN MOORSEL (1964). Les trois planches de céramiques (pl. 37 à 39) illustrent avec deux photos (nos 9 et 10) un ensemble découvert en surface.

Malgré d'assez mauvais dessins, on peut reconnaître le décor caractéristique du groupe II.

Sont présents les modes 1, 2 et 5. Deux tessons, semble-t-il, sont étrangers à l'ensemble (D et H, pl. 37).

Le *mode 1* est représenté par un tesson qui présente un panneau losangique rempli d'impressions croisées au peigne (A, pl. 37).

Cette unité décorative s'apparente au mode 1 de *Misenga*.

Le *mode 2* est bien entendu le plus représenté. Il est à rattacher au *faciès de Mbafu*: les limites internes des unités décoratives sont définies par un jeu d'incisions obliques au peigne (?).

La bordure est incisée. Le remplissage se fait par impressions d'un coin en bois (S et U, pl. 39 et photo 9) ou par impressions d'un peigne (G, pl. 37; J, pl. 38; photo 10 et jatte récoltée en fouille, sondage 1973). Les premier et dernier rangs peuvent être remplis d'impressions de coins de bois et les unités centrales par impressions d'un peigne (T, pl. 39).

Un tesson semble être rempli d'incisions au peigne (L, pl. 38).

Enfin, un tesson dont les limites internes des unités décoratives sont incisées ne possède pas de remplissage (M, pl. 38).

Le *mode 5* y est bien représenté; le croisillon peut être (O, pl. 38) ou ne pas être bordé (F, pl. 37).

Deux variantes sont à ajouter à celles de *Mbafu* et de *Misenga*; elles consistent en un

- 1) hachurage d'incisions serrées et parallèles. Celles-ci sont bordées d'incisions au peigne renforcées d'impressions de coins de bois (B et E, pl. 37);
- 2) hachurage d'incisions serrées obliques recoupé d'incisions perpendiculaires à sa partie médiane (I, pl. 38) ou perpendiculaires "éclatées" (N, pl. 38).

Enfin, pour terminer, signalons deux tessons (C, pl. 37 et R, pl. 39) que, faute de bons dessins, nous devons placer à la charnière entre les modes 2 et 5: des bandes rectangulaires obliques sont alternativement remplies d'incisions longitudinales et d'impressions perpendiculaires au peigne.

A KAMUNA un tesson à bordure incisée possède un remplissage du mode 5. Le sondage de 1973 a permis de dater par le radiocarbone son association avec d'autres tessons, du groupe III ceux-là (voir chapitre I, 2c).

Malheureusement, le caractère fragmentaire du tesson ne permet qu'une vraisemblable attribution au groupe II, vraisemblable car les groupes III et V connaissent aussi ce remplissage.

4. LE DECOR, CONSIDERATIONS GENERALES

4a) Les modes décoratifs:

Nous avons vu que les différents modes décoratifs n'étaient pas présents sur tous les sites:

mode 1: à Misenga, Mbafu et Lovo.

mode 2: sur tous les sites.

mode 3: à Misenga et Kingabwa.

mode 4: à Misenga et Kingabwa.

mode 5: à Dimba, Kingabwa, Kamuna, Lovo, Mbafu et Misenga.

4b) Les bordures:

En tenant compte du schéma général qui donne la prépondérance à l'emploi des incisions horizontales, on reconnaît l'utilisation de différentes techniques qui coexistent sur les mêmes sites.

à Lovo, Kingabwa et Mbafu: incisions et incisions renforcées par impressions.
à Kingabwa et Dimba: incisions et impressions.

à Kingabwa: incisions, incisions renforcées par impression, impressions et régularisation de pâte.

à Misenga, Mbafu, Tumba et Mbanza Ngungu : incisions et absence de bordure.

Ces coexistences sont interprétées comme des éléments qui matérialisent une même charge symbolique: la formation de la bordure.

La multiplicité des moyens employés sur certains sites peut être due à l'innovation spontanée.

4c) Les éléments décoratifs:

Nous ne parlerons que des associations d'éléments exceptionnels comme le pastillage et les impressions au poinçon ou au bâtonnet.

– *Le pastillage* n'est connu pour l'instant qu'à Kingabwa (trois exemplaires), Dimba (un exemplaire), Mbanza Ngungu (deux exemplaires) et dans la région de Bembe (un exemplaire).

Il est employé conjointement sur ces quatre sites avec la bordure incisée, les impressions de coins en bois, les incisions au peigne et l'utilisation des modes 2 et 5.

Aucune de ces variables n'est discriminante. Seule la bordure par impressions isolées n'est présente qu'à Dimba et Kingabwa.

Cet ensemble de sites à pastillage et obtention de bordures par impressions de coins en bois regroupe assez curieusement les sites septentrionaux du *faciès de Mbafu*.

Nous avançons donc comme hypothèse de travail l'existence d'un groupe septentrional du *faciès de Mbafu* qui possède dans son répertoire artisanal l'utilisation du pastillage et des impressions.

La pauvreté de la population du groupe II, à l'exception des sites de Misenga et de Mbafu, oblige à la prudence.

De nouvelles recherches de terrain indiqueront le bien-fondé de notre hypothèse et dans ce cas indiqueront si les différences sont à caractères chronologiques, culturels ou autres.

– *Les impressions au poinçon et au bâtonnet.*

Les impressions au poinçon sont placées sur les incisions de bordure ou sur les incisions de limites internes des unités décoratives du décor de mode 2.

A Misenga, deux récipients possèdent ce décor (n° 109, pl. 4 et n° 116, pl. 12). Le décor du premier vase comprend à la fois des impressions sur la bordure et sur les limites internes; quant au second, seul l'intérieur des unités géométriques les possède.

Le *faciès de Mbafu* connaît aussi ce motif. Il est placé en surimpression aux limites internes des unités à Mbafu (cat. de Maret, n° 182) et à Dimba (cat. de Maret, n° 52) ou bien en surimpression de la bordure comme à Mbafu (cat. de Maret, n° 182) et à Kingabwa (Van Moorseele, 1948, pl. 6, n° 1).

Fig. 31

ABSENCE DE LIMITES INTERIEURES INCISEES	X								
ELEMENT 1B	X								
ELEMENT 4	X								
ELEMENT 8	X								
MODE 3	X						X		
MODE 4	X						X		
MODE 5	X	X	X				X	X	
ABSENCE DE BORDURE	X	X		X					X
ELEMENT 2	X	X		X			X	X	X
ELEMENT 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BORDURE INCISEE	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ELEMENT 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MODE 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LIMITES INTERIEURES INCISEES		X	X	X	X	X	X	X	X
ELEMENT 5B		X	X				X	X	X
BORDURE INCISEE ET IMPRIMEE		X	X				X		
ELEMENT 9							X	X	X
BORDURE IMPRIMEE							X	X	
REGULARISATION DE PATE							X		
	MISENGA	MBAFU	LOVO	TUMBA	KELE	DIMBA	KINGABWA	MBANZA NGUNGU	BEMBE

Les impressions au bâtonnet creux ne sont connues pour l'instant qu'à Misenga. Là, elles sont toujours placées aux points d'articulation des unités, ce qui semble coïncider avec l'utilisation du pastillage dans le *Faciès de Mbafu*.

5. MORPHOLOGIES ET TECHNIQUE

a) Morphologie

Jusqu'à présent n'en avaient été connus que des jattes et des pots. Nous avons pu singulièrement compléter ce répertoire.

— *jattes:*

On peut distinguer quatre groupements en séparant les jattes à panse sphérique ou elliptique et les jattes à col droit ou éversé.

Les jattes à col éversé et panse sphérique sont courantes à Misenga, les jattes à col droit et panse elliptique le sont à Mbafu.

Leurs lèvres sont plates, convexes ou parfois biseautées. Seuls les pourcentages de Misenga peuvent nous être utiles

- plates, 45 %
- convexes, 43 %
- biseautées, 12 %.

La pâte épaisse en général de quelque 7 millimètres se poursuit en une courbe régulière jusqu'au fond convexe ou aplati grossièrement.

Les diamètres d'ouverture peuvent être considérés comme représentatifs du volume des récipients. On voit aussi (Fig. 32) que les jattes de Misenga ont une plus grande contenance que celles de Mbafu.

La production de Mbafu semble avoir été plus régulière: la dispersion des diamètres d'ouverture est nettement plus restreinte.

— *pots ellipsoïdes:*

Ils se définissent par leur panse elliptique surmontée d'un col droit. Lorsqu'il s'agit de fragments, il est difficile de les distinguer des jattes à col droit (à Mbafu, par exemple). La seule manière de les distinguer avec sûreté est d'après le rapport ϕ ouverture/profondeur des récipients.

Les pots ellipsoïdes ont un rapport supérieur à 1,5, en général il est de 2 et les jattes ont un rapport proche de 1.

L'épaisseur moyenne des parois est de 5,5 à 6 millimètres. Les lèvres de Misenga sont toutes biseautées.

Le diamètre d'ouverture moyen des vases (Fig. 32) est de 15,7 centimètres à Misenga.

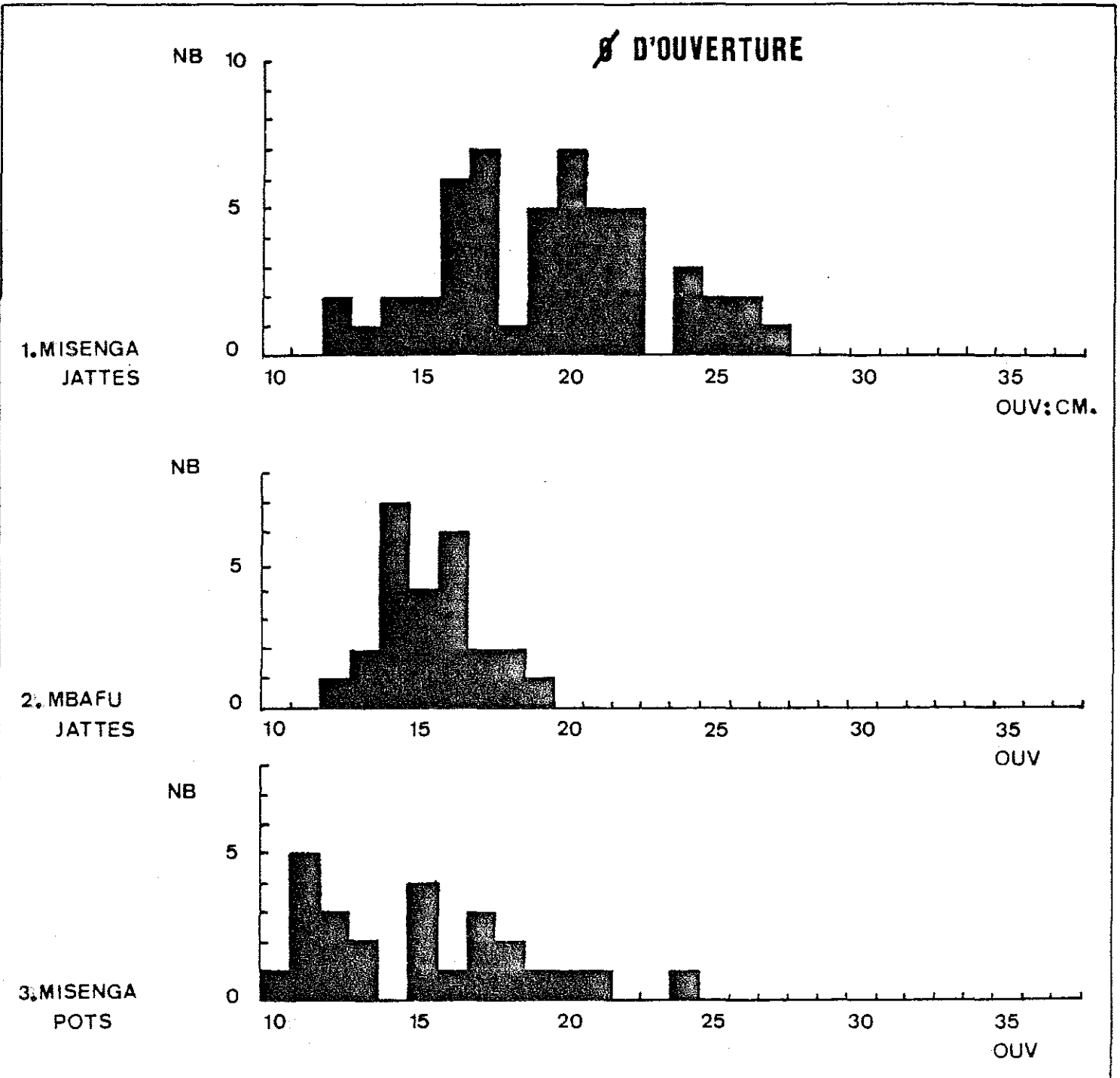


Fig. 32

— *pots à panse sphérique:*

Forme qui pour l'instant n'est présente que sur le site de Misenga. Ils se définissent par

- une lèvre et un col éversés qui forment une rupture d'angle avec la panse
- une panse sphérique
- un col à bord externe nettement convexe.

Nous avons distingué d'autre part une subdivision au sein de ces pots selon que le col était ou n'était pas décoré par impressions d'un peigne.

Le type E que nous avons défini au chap. IV, 1, n'est que provisoire et nous n'en tiendrons pas compte par la suite.

Dans tous les cas les lèvres sont convexes, soit effilées, soit soulignées d'une incision horizontale. Les diamètres d'ouvertures moyens sont de 12 (col non décoré) ou de 14,4 centimètres (col décoré).

Les pâtes sont épaisses de 3,6 à 3,9 millimètres (lèvres), s'épaississant légèrement à 5,3-5,4 millimètres (col).

— *pots à rebord interne:*

Lors de notre étude de Misenga nous avons parlé d'un "pot ellipsoïde...". L'association à ce récipient du pot de Kele de même type, mais à panse sphérique, nous amène à modifier ici la définition du type.

Quoique limité pour tout le Bas-Zaïre aux vases de Misenga et de Kele (voir Fig. 33), le type est immédiatement reconnaissable.

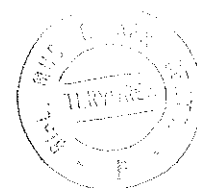
Il s'agit donc de pots, à panse sphérique ou elliptique, surmontée d'un court col éversé défini par une nette rupture d'angle.

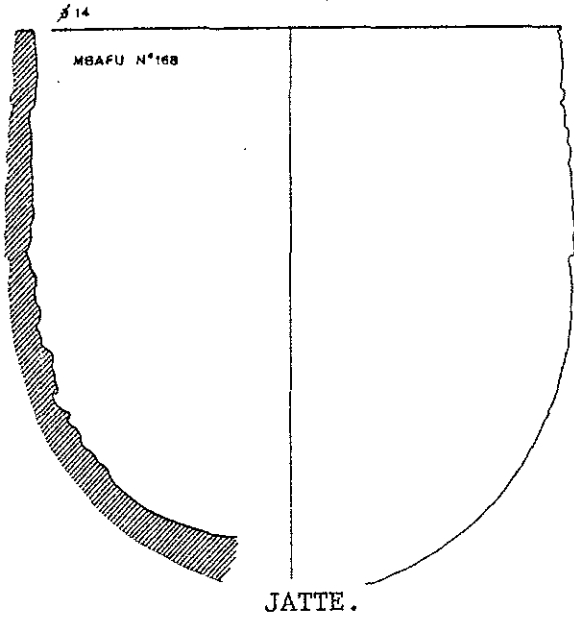
L'extérieur du col est convexe et il peut se terminer par une lèvre convexe ou plate.

L'épaississement interne du col donne lieu à la formation d'un bourrelet périphérique. Peut-être s'agit-il d'un support pour un couvercle.

Il est malheureusement difficile de chiffrer l'importance de chaque type de récipients du groupe II. Seul Misenga permet de nous livrer à ce genre d'exercice (4):

- jattes - 48,4 %
- pots ellipsoïdes - 15,6 %
- pots sphéroïdes - 27,0 %
- pots à rebord interne - 0,8 %.





GROUPE II
MORPHOLOGIES

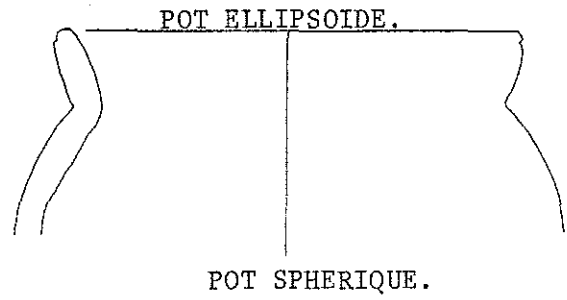
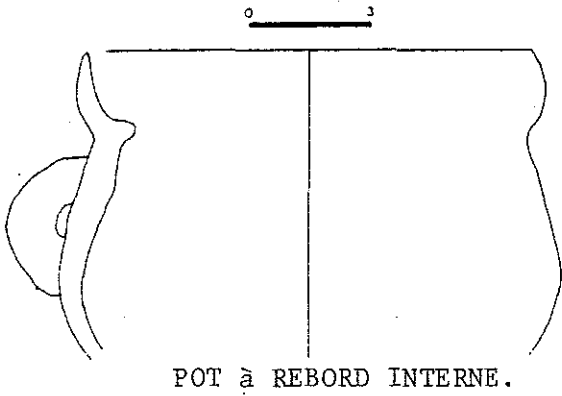
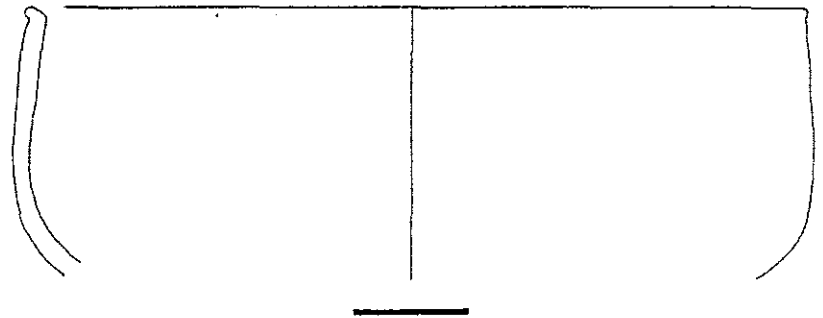
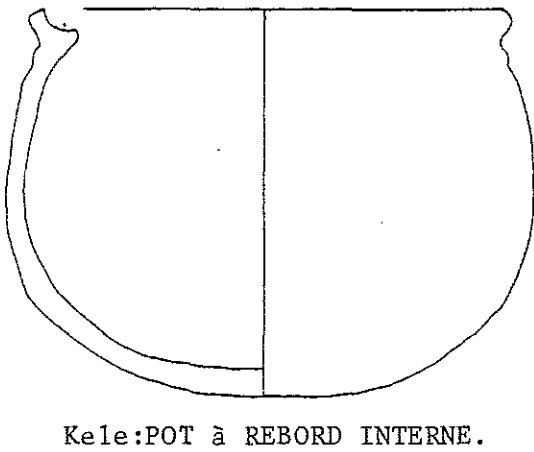
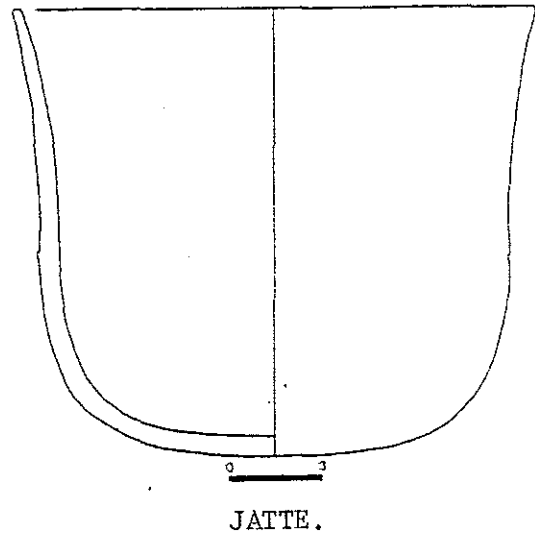
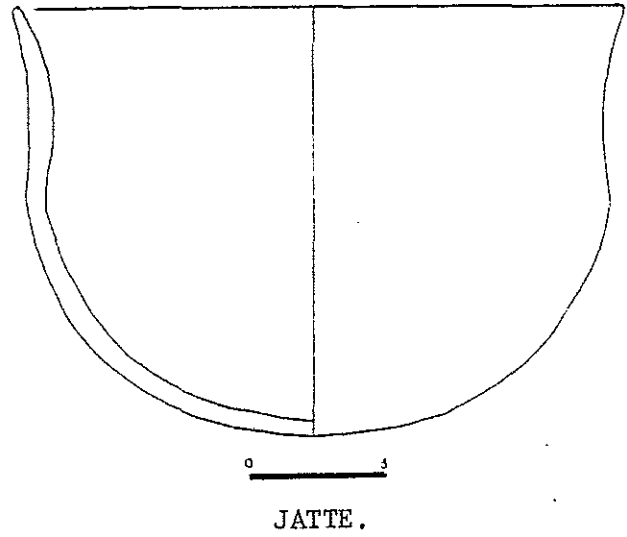


Fig. 33

b) Technique

Les vases sont montés au colombin. Il existe autant de pâtes dures que tendres.

Les pâtes des jattes sont surtout brunes, alors que celles des pots sont noires ($\pm 50\%$) ou brunes ($\pm 40\%$).

L'extérieur des récipients est en général brun, parfois gris.

Le dégraissant employé est le mica et la chamotte.

types de vases	mica	mica et chamotte	chamotte	autre
jattes	14,8 %	48,1 %	37 %	—
pots ellipsoïdes	35 %	15 %	5 %	45 %
pots sphéroïdes				
type D1 (non décoré)	43,7 %	30,7 %	—	25,6 %
id. type D2 (décoré)	67 %	22 %	—	11 %
id. type E	28,6 %	42,8 %	—	28,6 %

6. LA DISPERSION DU GROUPE II

Au fil du mémoire nous avons pu rajouter à la liste donnée par P. de Maret (1972) le site de Sumbi qui est pour l'instant le seul habitat avec Misenga à se trouver au nord du fleuve Zaïre.

A partir de notre définition du décor du groupe II, une série de points de la carte de de Maret doivent être écartés.

Il serait trop long de s'étendre sur la justification de cette décision; disons simplement que celle-ci se base sur un emploi d'éléments décoratifs distincts et d'un procédé d'apposition du décor qui se différencie des sites de Misenga et de Mbafu.

Cette partie de l'étude du groupe II pourra faire l'objet d'un futur travail.

Les sites incriminés sont ceux de Kibula, Kalina, Bangu, Mukila, Mukambo, route d'Iliama. A Makongo, seul le tesson C39 (cat. de Maret, 1972) rentre dans le groupe II.

Les nouveaux sites de Sumbi et de Kamuna (sondage de Maret) s'ajoutent à ceux de Dimba, Ngovo, Mbafu, Misenga, Kele, Gombe, Lovo, Mbanza Ngungu, Mbanza Mbata, Makongo, Bembe (voir Fig. 34) et Kingabwa 1 et 2.

Le site de Ntadi Yomba, au Congo Brazzaville, a livré des tessons "...some of which could be of Group II..." d'après P. de Maret (1982, C, p. 82).

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE .II ET TYPE NTADI YOMBA(X)

- 1. Dimba
- 2. Ngovo
- 3. Mbafu
- 4. Misenga
- 5. Kele
- 6. Gombe
- 7. Kingabwa 1 et 2
- 8. Lovo
- 9. Mbanza Ngungu
- 10. Mbanza Mbata
- 11. Makongo
- 12. Sumbi
- 13. Kamuna
- 14. Bembe ?

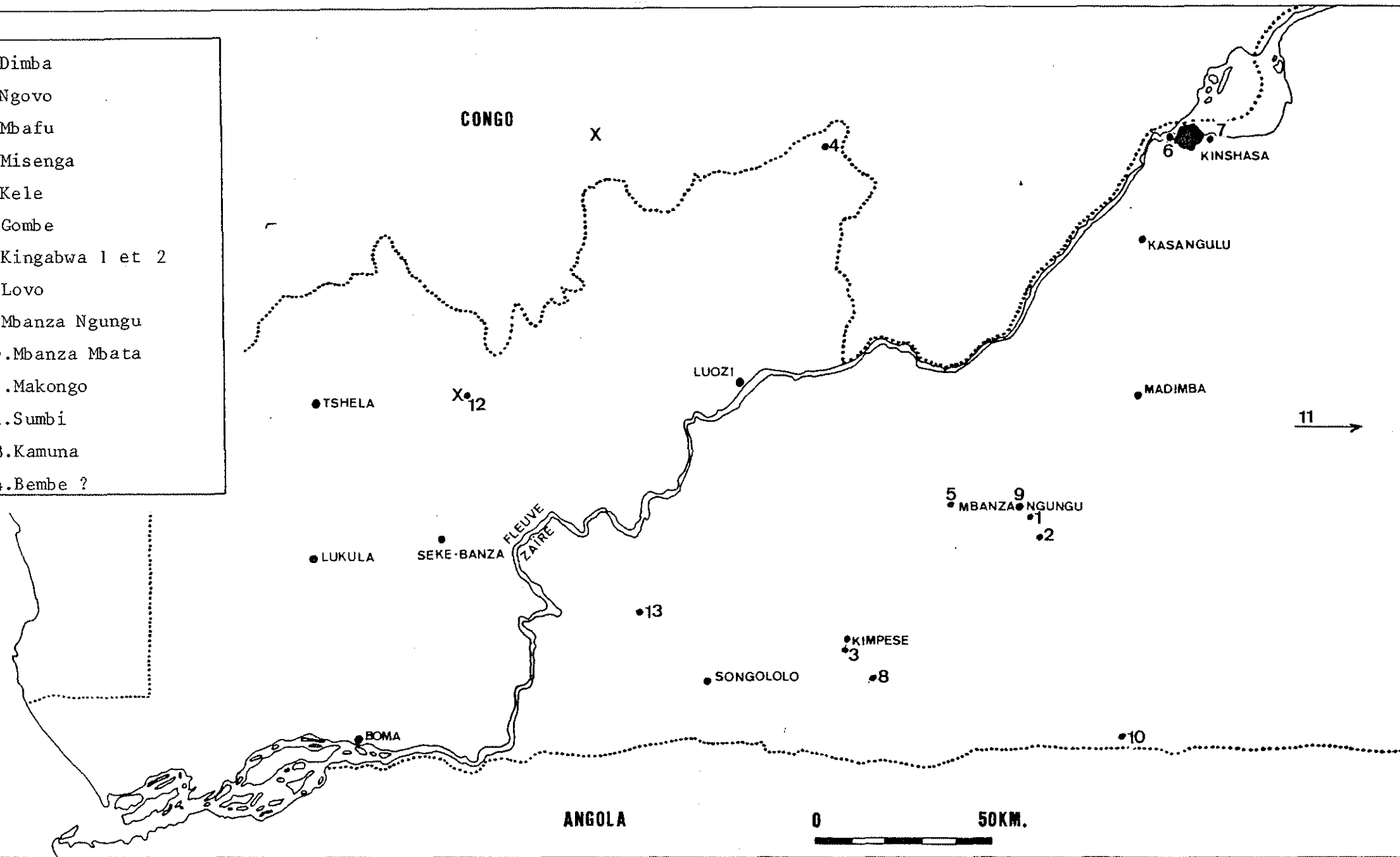


Fig. 34

Nous sommes opposé à une semblable attribution. Notre définition du groupe II n'inclut pas ces vases. Il faut insister sur l'exacte correspondance qui existe entre ces tessons de Ntadi Yomba et ceux de Sumbi (pl. 40), associés ceux-là à quelques tessons du groupe II.

Il nous faudra donc tenir compte de ces deux sites à l'avenir, pour saisir l'influence du royaume du Kongo dans la région du Bas-Fleuve.

NOTES

- (1) Les numéros d'inventaire cités renvoient aux volumes iconographiques du mémoire de P. de MARET. Lorsqu'il s'agit d'un autre catalogue, l'origine est donnée entre parenthèses.
- (2) Nous distinguons ici deux stations à KINGABWA 1 et 2.
La première est le site même de Kingabwa.
La seconde, d'après VAN MOORSEL (1948), se situe à quelque deux kilomètres au sud-ouest de la première.
3. Communication orale de Daniel CAHEN, chef de travaux aux Musées Royaux d'Afrique centrale de Tervuren.
4. Pots ellipsoïdes: ont été cumulés avec les trois terrines.
Pots sphériques: les types D et E ont été cumulés.

CHAPITRE VI

LE GROUPE VI : ESSAI DE SYNTHÈSE

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le problème soulevé par l'analyse de la fouille de Sumbi est celui-ci: les groupes VI et Kay Ladio sont-ils assimilables dans un même groupe élargi ou les deux ensembles possèdent-ils tout de même des caractéristiques propres ?

Nous devons répondre par l'affirmative à cette dernière question. Les appellations groupe VI et groupe Kay Ladio doivent être maintenues.

a) Il existe une différence technique:

VI	Kay Ladio
— dégraissant minéral (calcédoine).	— dégraissant de chamotte parfois mêlée à un minéral (calcédoine et quartz).
— pâtes épaisses, 10 à 11,5 mm.	— pâtes minces, 8 à 9 mm.
— parois internes et surtout externes de teintes assez diverses.	— parois internes et externes uniformément brun clair ou brun foncé.

b) Il existe une différence morphologique:

— cols fortement concaves.	— cols droits ou faiblement concaves.
— lèvres convexes ou plates (dans ce cas uniquement à Ntadi-Ntadi).	— lèvres convexes, plates ou biseautées.
— passage progressif entre le col et la panse ou léger ressaut.	— rupture d'angle brusque entre le col et la panse (aussi parfois passage progressif !).

c) Enfin, il existe une différence décorative:

● — <i>Structuration verticale périphérique.</i>	— <i>Structuration bipartite, col/panse.</i>
— emploi courant du feston.	— emploi rare du feston.
— emploi rare du poinçon imprimé.	— emploi courant du poinçon imprimé.
— rareté de la bordure supérieure.	— emploi courant de la bordure supérieure.

- | | |
|--|--|
| — rareté de la bordure inférieure. | — emploi courant de la bordure inférieure. |
| — possibilité pour le décor de recouvrir toute la panse. | — décor de la panse limité à sa partie supérieure. |
| — grande richesse des motifs simples et des motifs combinés. | — corpus limité des motifs employés. |

Ainsi donc, la distinction entre les deux groupes est justifiée. Il est d'autre part évident à nos yeux, après l'étude de l'important matériel de Sumbi, qu'il existe une relation entre eux. Les liens stylistiques du décor sont trop importants.

Trois arguments viennent renforcer le critère stylistique. D'une part, l'existence de certains vases qui présentent des influences mixtes (tessons n^{os} 62.787-A et D de Tumba, tesson de Ngovo, n^o 73/45, inédit, sondage de Maret), d'autre part la présence de quelques vases du groupe opposé sur des sites Kay Ladio ou VI (exs. de Sumbi, trois récipients du groupe VI, de Kongo-dia-Vanga, deux récipients du groupe Kay Ladio) et enfin, l'association pour les deux groupes de céramiques et de haches polies (VI à Ngovo et Dimba; Kay Ladio à Kindu II et Mantsetsi).

La nature de cette relation ne pourra être définie qu'à partir de nouvelles recherches de terrains et de données stratigraphiques sûres.

2. STRUCTURATION DU DECOR

L'analyse a porté sur quelque 91 vases différenciés; 56 de ceux-ci ont servi à définir la fig. n^o 36.

a) Description:

Le décor est formé d'éléments simples: incisions ou traits horizontaux, verticaux ou obliques, impressions simples au peigne ou au poinçon. Ce dernier motif est particulièrement rare. Deux vases ont été décorés par application pivotante d'un peigne (Sumbi, n^o 489, pl. 26; Dimba, n^o 73/24B, inédit, sondage de Maret) (2).

Le décor semble couvrir la zone narrative de haut en bas à partir de la lèvre.

En général, le décor se limite au haut de la panse. On peut avoir des vases vierges de décor (environ 20 %), des vases dont le décor se limite au col (environ 17 %) et des vases dont le col *et* la panse sont décorés (environ 63 %) (3).

Un vase de Ntadi-Ntadi (73/A, inédit, sondage de Maret) est unique: col vierge et panse décorée.

La jonction du col et de la panse est généralement soulignée d'une incision horizontale.

sites	Dimba		Ngovo	
	nombre	%	nombre	%
vierge	9	43	2	6
col décoré	2	10	7	21
col et panse décorés	10	48	24	73

Les éléments décoratifs se combinent pour former un corpus limité d'unités décoratives. Celles-ci sont au nombre de vingt-quatre (voir Fig. 35).

Il est aisé d'y reconnaître dans les n^{os} 1 à 10 et le n^o 20 les combinatoires des n^{os} 1, 5, 6 et 7.

La formule triangulaire a donné les n^{os} 12 et 13.

Les chevrons n^{os} 14 et 15 peuvent être rapprochés, par la succession de deux bandes incisées, des unités n^{os} 6 et 7.

Les dents-de-scie n^o 16 ont donné les n^{os} 17, 18 et 20.

Les impressions au poinçon, n^{os} 21 et 22, ou au peigne basculant, n^o 23, sont très rares (quatre et deux vases respectivement).

Enfin, unité couramment employée, le feston multilinéaire incisé n^o 24. Présent sur 21 % des vases décorés. Il y est *toujours* placé en dernier pour fermer la composition.

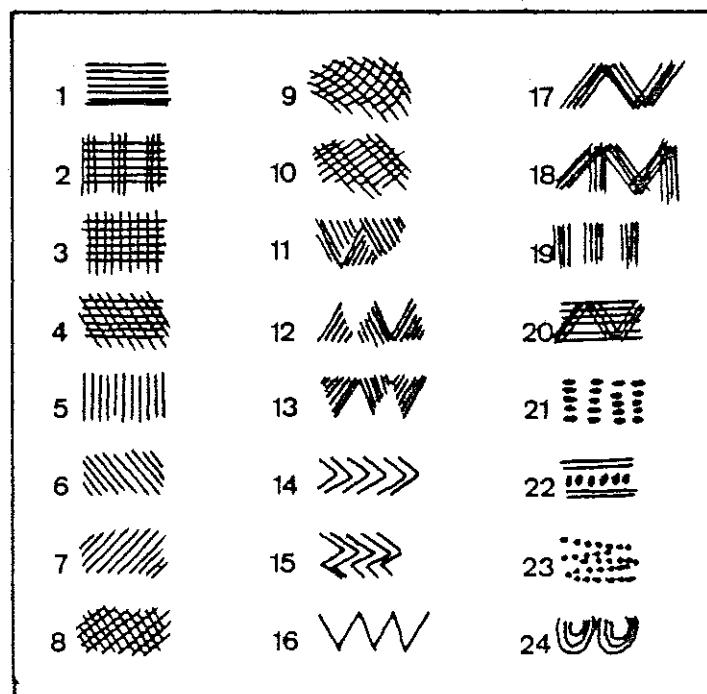


Fig. 35

b) Structure:

Les règles de combinaisons et de sélection des unités décoratives sont assez difficilement définissables.

La raison est peut-être due à une grande liberté d'initiative sur base du corpus des unités.

Nous avons réalisé un tableau (Fig. 36) qui illustre toutes les possibilités employées sur l'ensemble des récipients du groupe.

La lecture s'effectue de haut en bas, de la lèvre vers la panse. Le chiffre au dessous de chaque unité correspond au nombre de vases qui possèdent ce décor. Lorsque ce chiffre est placé sous la bande supérieure, il s'agit de récipients dont seul le col nous est parvenu. Le total des récipients qui utilisent la même unité décorative pour inciser la première bande est indiqué entouré d'un cercle; leur pourcentage respectif est indiqué à leur droite.

Nous voyons ainsi l'emploi préférentiel d'une bande à incisions horizontales (23,2 %) ou à incisions obliques gauches ou droites (25 % au total). L'emploi d'incisions obliques croisées est la troisième unité décorative la plus usitée (14,3 %). Les autres unités se partagent le reliquat.

En tout quinze unités différentes sont ainsi employées pour réaliser le premier rang.

Le second rang, quand il existe, est réalisé à partir des mêmes unités préférentielles: incisions obliques gauches ou droites (20,4 %) et incisions obliques croisées (20,4 %). On remarque l'absence des incisions horizontales (23,2 % au premier rang).

De l'ensemble des autres unités, c'est le feston multilinéaire qui est le plus employé (11,4 %).

Ainsi donc, trois unités décoratives sont utilisées de manière préférentielle: incisions obliques gauches ou droites, incisions obliques croisées et incisions horizontales. De plus le feston multilinéaire est courant (21 %).

L'organisation du décor chez les porteurs de la tradition céramique que nous appelons groupe VI, dérive de l'emploi d'unités décoratives périphériques.

Celles-ci s'étagent de la lèvre vers la panse en bandes successives.

Lorsqu'il existe plusieurs bandes ou unités décoratives superposées, le décor empiète alors sur le haut de la panse. Il peut arriver que toute la panse en soit recouverte.

Cette *partition verticale périphérique* vient s'appuyer sur le ressaut ou le joint du col avec la panse. Cette césure n'est que matérielle, elle n'est pas cognitive. En effet, comme le prouvent les nombreux empiètements des unités du col sur la panse, cette dichotomie n'est que relative: la césure faite entre le col et la panse dans le groupe Kay Ladio n'existe pas ici.

Les limites supérieure et inférieure de la zone narrative sont rarement matérialisées. Quand elles existent, c'est au moyen d'une incision horizontale.

Cette partition verticale du décor peut être accentuée par la formation de cadres limités par des incisions horizontales.

Il existe un seul cas connu où le décor est apposé sur le haut de la panse; le col n'est

pas décoré. Il s'agit du vase de Ntadi-Ntadi (73/A, inédit, sondage de Maret).

Citons encore le vase de Lovo (C53, cat. de Maret) qui possède une succession particulière d'unités décoratives. Au rang d'impressions du col succèdent trois incisions horizontales qui coiffent une unité d'incisions obliques formant croisillon. A la base de la zone narrative, une unité d'incisions horizontales ferme la composition.

3. MORPHOLOGIES, TECHNIQUES, DISPERSION

a) Morphologies:

Les lèvres sont la plupart du temps convexes et fortement éversées; il existe cependant quelques cas, les vases de Ntadi-Ntadi, où les lèvres sont plates.

Elles coiffent un col concave, assez court, qui présente au point de rencontre avec la panse soit un léger ressaut, soit une courbure régulière.

Les panses semblent bien n'être qu'ovoïdes et les fonds n'être que plats.

Les diamètres d'ouverture des récipients du groupe fournissent à P. de Maret (1972) matière à subdivision: pots de moins 20 centimètres de diamètre (16 cm de moyenne pour huit pots) et jarres de plus de 20 centimètres de diamètre (29,1 cm de moyenne pour seize jarres).

Nos vases du groupe en provenance de Sumbi, Kongo-dia-Vanga et Bangu sont des pots, leur diamètre d'ouverture ne dépasse pas les 20 centimètres.

Il est bien possible que comme pour les jattes et bols du groupe II, nous ayons ici affaire à une seule production douée d'une large dispersion.

Les épaisseurs des parois tournent autour de 10 millimètres. Certains vases cependant sont relativement minces (p. ex. Bangu).

b) Techniques:

Tous les vases ont été montés au colombin. Les couleurs des pâtes ainsi que le type de dégraissant employé peut varier de site en site.

Il semble que nous ayons deux groupements qui puissent s'opérer sur base du dégraissant: emploi de la chamotte à Sumbi et Bangu et emploi de la calcédoine ou du quartz à Dimba, Ngovo, Kongo-dia-Vanga, Mongo et Kibula.

L'emploi de la chamotte est lié à des parois plus fines.

Les teintes, extérieures notamment, sont variables. Au sein d'un même site on peut discerner une grande variance. Celle-ci peut être indicatrice d'une cuisson en meule mal supervisée.

Les pâtes sont malgré tout dures, quoique leur cohésion parfois puisse être douteuse: certains tessons s'effritent aisément.

c) Dispersion:

Depuis l'étude de P. de Maret (1972), la répartition du groupe s'est trouvée quelque peu élargie.

Les sites ayant livré une telle céramique sont ceux de Sumbi au nord du fleuve, Kibula (un tesson certain, n° 293, cat. de Maret), Kongo-dia-Vanga 1 et 2 (1: site Mortelmans; 2: site Bequaert), Lovo (un vase, n° C54, cat. de Maret), Ntadi-Ntadi, Bangu, Dimba et Ngovo; ces derniers sont tous établis au sud du grand fleuve (Fig. 37).

L'ensemble de cette céramique peut être situé chronologiquement grâce aux quatre dates ¹⁴C jugées correctes pour ce groupe (voir p. 23).

Nous arrivons ainsi à une occupation du Bas-Zaïre entre 265 bc et 45 ad (écart-type de 65 % et dates non calibrées).

Stratigraphiquement nous n'avons que le sondage de Dimba qui a révélé la position intermédiaire de cette industrie, coïncée entre un niveau du Late Stone Age (ou *Complexe Industriel Post-acheuléen*) et un niveau d'occupation du groupe II.

En outre les seules données de paléoenvironnement nous sont fournies par les restes faunistiques de Ngovo. Ceux-ci comprenaient des oiseaux et des antilopes "typical of forest and wooded savannas,..." (de Maret, 1982b, p. 63).

Les trois sondages de Dimba, Ngovo et Ntadi-Ntadi ont chacun livré aux mêmes niveaux que le groupe VI quelques éclats de débitage...

De plus Ntadi-Ntadi a aussi livré un fragment de meule.

4. LA QUESTION DE L'OUTILLAGE POLI

Nous savons que quelques haches à tranchant poli ont été retrouvées au Bas-Zaïre associées à de la céramique.

Rappelons qu'il s'agit d'objets de Dimba et de Ngovo (groupe VI), de ceux de Kindu II et de Mantsetsi (groupe Kay Ladio) et de la hache de Kingabwa (céramiques du 4^e siècle ad). Malheureusement le Kay Ladio reste toujours non situable dans le temps.

Nous ne reviendrons pas ici sur la répartition des haches du Bas-Zaïre, d'autres l'ont fait bien avant nous (Bequaert, 1948; Celis, 1972).

Deux questions fondamentales doivent être soulevées au sujet de ces outils:

a) cet outillage est-il à associer à un stade économique néolithique ?

b) peut-on sérier les haches associées aux différents groupes céramiques ?

– Pour répondre à la première question, à défaut de données paléoéconomiques directes (acidité des sols, mauvaises techniques de fouilles...), nous devons cerner dans le temps l'apparition et la durée d'utilisation de ces objets.

Le polissage d'outils en milieu de "subsistance" est bien connu maintenant en Afrique Centrale.

L'outillage Tshitoliën livre régulièrement des objets à plages polies: plateau Bateke, Zaïre, un grand éclat à tranchant poli (CAHEN et MORTELMANS, 1973, pl. 4, n° 1), site de Ntadi Yomba, Congo Brazzaville, "noyaux de mangue" (BAYLE des HERMENS et LANFRANCHI, 1978; la base de la couche B, qui contient ces objets, est datée de 7090 ± 140 bc, Gif. 4392).

S'écartant un peu de la cuvette centrale, on trouve à Gwisho, en Zambie, un campement de chasseurs-récolteurs dont les dates ^{14}C cerment l'occupation entre 2835 bc et 1700 bc. Ces chasseurs utilisaient toute une gamme d'outils polis dont des haches.

Ainsi donc l'outillage poli en Afrique Noire, à travers ces quelques exemples, peut être archaïque et associé à un stade économique de subsistance.

L'outillage poli associé aux céramiques n'implique donc pas par eux-mêmes une économie néolithique.

Un seul critère peut être retenu pour l'instant pour supputer un stade néolithique quelques siècles av. J.-C. au Bas-Zaïre: la fragilité de ces objets qui rend leur utilisation en percussion lancée difficilement soutenable, nous serions donc en présence de *houes* (de MARET, à paraf-tre; de MARET, 1982b, p. 63; RAYMAEKERS, 1978).

L'association hache polie/céramique en Afrique Centrale reste assez mal datée. Nous ne possédons que quelques dates:

- Batalimo (Centrafrique), une hache à tranchant poli, en jadéite.
Ox.TL. 154a4 : 380 ± 280 ad.
- Dimba (Bas-Zaïre), une hache à tranchant poli, roche métamorphique.
Hv. 6257 : 85 ± 130 bc (VAN NOTEN, ed., 1982, Fig. 20, n° 10).
- Gombe (Bas-Zaïre), une hache à tranchant poli.
Ox.TL. 209a : 340 ± 110 ad
Ox.TL. 209c : 350 ± 100 ad
Ox.TL. 209d : 305 ± 110 ad (CAHEN, 1978, p. 33).
- Ngovo (Bas-Zaïre), une hache à tranchant poli, en gneiss ou en schiste.
Hv. 5258 : 195 ± 45 bc
Hv. 6258 : 85 ± 65 bc (CAHEN et de MARET, 1974, p. 36 et de MARET, 1975, p. 134).

Enfin, rappelons qu'une fouille à Buru (Uele, Zaïre) a livré des haches polies en hématite, de la céramique, des tuyères et des scories de fer datées de 1640 ± 75 ad (GrN. 6919c) et de 1675 ± 55 ad (GrN. 6920c).

Ainsi donc, la fabrication d'un outillage poli s'est continué dans certaines régions au moins jusqu'au 17^e siècle.

— Peut-on maintenant sérier en groupes distincts les haches du groupe VI et celles du groupe Kay Ladio ?

Rappelons que seulement deux haches associées au VI et trois haches associées au Kay Ladio ont été pour l'instant retrouvées. C'est peu...

Il est certain que l'ensemble des haches recueillies en surface à Kongo-dia-Vanga (trente-quatre objets) associées à ce niveau à de la céramique du groupe VI, est identique par le type de roche employée, par la morphologie générale (haches triangulaires et trapézoïdales) et par leur poids moyen (100 à 200 grammes) à celles de Dimba et de Ngovo.

A l'inverse, les haches recueillies elles aussi en surface des sites de la route Tumba-Luvituku (onze objets) s'apparentent par leur roche et leur poids à celles de Kindu et de Mantsetsi. Leur morphologie, en général triangulaire, les différencie.

Les seuls tessons caractéristiques recueillis au long de la route sont plutôt Kay Ladio...

Les haches polies de Kongo-dia-Vanga se répartissent selon quatre groupements morphologiques:

1) haches triangulaires, à talon pointu ou arrondi (Bequaert, n^{os} 6595b, 65957 et 65960; Sevenhandt, n^{os} 65.962/1, /3, /5, /7 et /10).

2) haches trapézoïdales, à bords convergents et talon droit (Bequaert n^o 65.959; Sevenhandt, n^{os} 65.962/2, /4 et /6).

3) haches rectangulaires, à bords parallèles (Sevenhandt, n^{os} 65.962/8 et /9).

4) hache à épaulement de morphologie semblable à celles du Gabon ou de Fernando Poo (VAN NOTEN, ed., 1982, Fig. 20) (Sevenhandt, n^o 65.962).

Les haches de la collection Mortelmans n'ont pu être visionnées.

Le type le plus courant sur ce site est bien la hache triangulaire (huit exemplaires sur quinze).

La hache associée aux récipients Kay Ladio du village, quant à elle, peut être une réutilisation d'une hache du groupe VI qui traînait en surface. D'autres hypothèses sont toutefois concevables...

De ce qui précède, nous sommes enclin à distinguer des haches du groupe VI à poids moyen de l'ordre de 100 à 200 grammes, de formes triangulaires, trapézoïdales ou rectangulaires, dotées d'une largeur de tranchant utile de 50 à 65 millimètres, fabriquées dans une roche distincte des haches Kay Ladio (les roches utilisées n'ont pu être identifiées); celles-ci se caractérisent en sus de leur roche spécifique, par un poids supérieur à 300 grammes, des formes trapézoïdales, munies d'une largeur de tranchant utile de l'ordre de 60 à 70 millimètres.

La technique d'obtention de ces haches est identique d'un groupe à l'autre. La mise en forme se fait par percussions latérales.

Seul le tranchant est l'objet d'un travail plus intensif.

Cette dernière caractéristique nous semble réduire à néant tout essai de typologie fine de ces outils. En effet, ce médiocre polissage ne concerne que l'arête *fonctionnelle* de la hache. De là à considérer que ces outils n'étaient revêtus que d'une charge fonctionnelle il n'y a qu'un pas: une fois que l'artisan avait façonné son tranchant et modifié grossièrement le talon de la pièce pour faciliter l'emmanchement, il était satisfait, le travail stoppait.

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE VI

- 1. Dimba
- 2. Ngovo
- 3. Kibula
- 4. Kongo-dia-Vanga
- 5. Lovo
- 6. Mongo
- 7. Ntadi-Ntadi
- 8. Sumbi
- 9. Bangu

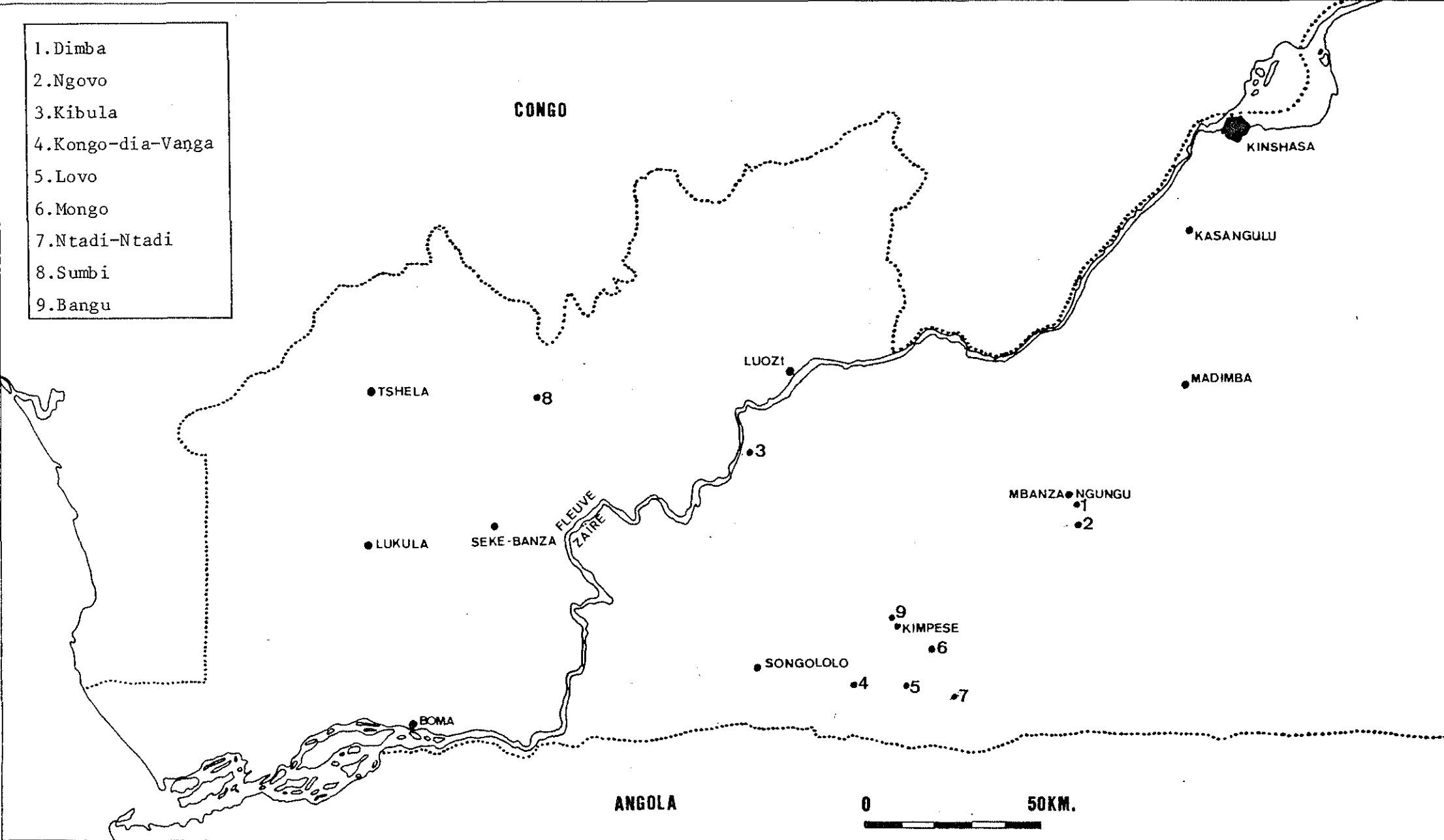


Fig. 37

NOTES

- (1) P. de MARET nous a aimablement autorisé l'étude du matériel encore inédit de ses sondages de 1972 et 1973.
- (2) P. de MARET ne reconnaît pas l'utilisation du peigne et des impressions: "There is no use of a comb or imprints." (de MARET, 1982, p. 64).
- (3) Ce calcul se base sur 54 récipients. Ceux-ci sont issus d'une sélection au sein du corpus céramique. N'ont été conservés que les vases présentant une portion acceptable de col et de panse.
Les 54 récipients se répartissent comme suit:
 - de MARET, 1972, Dimba : 21.
 - de MARET, 1972, Ngovo : 16.
 - de MARET, sondage, Ngovo : 17.

Le vase signalé de Ntadi-Ntadi n'est pas repris dans les calculs.

Les remontages des récipients des sondages de MARET devraient permettre d'augmenter la population sélectionnée...

CHAPITRE VII

LE GROUPE KAY LADIO : ESSAI DE SYNTHÈSE

Nous allons présenter le principe structural de la tradition artisanale des porteurs de la technique Kay Ladio.

Pour ce faire nous avons repris *tous* les récipients de ce groupe soit plus de cent quarante-deux unités (1).

Il est nécessaire, tout d'abord, de décrire le décor un tant soit peu particulier du site éponyme par rapport aux sites du groupe des zones de Luozi et de Seke-Banza.

1. LE SITE DE KAY LADIO, SON MATERIEL

Les lèvres sont convexes ou plates. Le col est droit, son volume est tronconique ou cylindrique.

Le décor préférentiel du col est un croisillon de traits obliques serrés et parallèles (présent sur sept vases). Tous les vases possèdent une "bordure" de traits horizontaux placés sous la lèvre.

Le décor recouvre entièrement le col.

Quelques décors divergent de ce schéma: trois récipients (n^{os} 240, 246 et 262, cat. de Maret) ont un croisillon formé de traits serrés obliques et parallèles, recoupés de traits obliques, parallèles et espacés.

Une dernière variante, présente sur un vase (n^o 241, cat. de Maret) se caractérise par un croisillon formé de traits verticaux qui recourent des traits horizontaux.

Un motif de festons horizontaux peut être présent sur la panse; il est formé de trois traits parallèles (n^o 241, cat. de Maret).

Ces festons se retrouvent sur le col, ils sont alors verticaux (n^o 242, cat. de Maret) et formés de deux traits parallèles.

Enfin, les potiers se sont servi d'impressions de poinçon pour rehausser la jonction du col et de la panse, impressions groupées par quatre ou cinq (n^o 262, cat. de Maret), ou pour rehausser le départ des festons (n^{os} 241 et 242, cat. de Maret).

2. STRUCTURATION DU DECOR

Comme nous le prouverons plus bas, le potier "Kay Ladio", nonobstant la variable morphologique, avait à sa disposition un schéma culturel à l'intérieur duquel ses possibilités de réalisation étaient somme toute limitées.

Le décor s'applique de la lèvre vers la panse, en deux temps, décoration du col suivie de la

décoration de la panse.

Le principe est le recouvrement complet de ces deux surfaces par une ou plusieurs unités décoratives. Les unités employées pour le col, en général, sont distinctes de celles employées pour la panse.

Cette dichotomie s'appuie sur la rupture d'angle entre la panse et le col. Cette césure est accentuée par un ou deux traits horizontaux et parallèles. Ces traits peuvent encore être renforcés d'impressions au poinçon.

Ainsi décoré et divisé selon *deux secteurs autonomes*, le vase recevait les traits de bordure et les adjonctions décoratives.

Dans la quasi-totalité des cas un ou plusieurs traits horizontaux venaient souligner la base de la lèvre et dans tous les cas un ou deux traits horizontaux fermaient le secteur autonome inférieur.

Divers éléments décoratifs modulent et/ou déforment ce schéma culturel.

3. LA REALISATION DU DECOR

a) Unités de remplissage du col:

1. *Le croisillon tracé* déjà cité, peut être formé de diverses manières. Les deux techniques les plus couramment utilisées sont les suivantes:

- traits obliques serrés et parallèles recoupés de traits ou groupes de traits obliques parallèles espacés.
- traits obliques serrés et parallèles recoupés de traits obliques serrés et parallèles.

La première technique est connue à Sumbi, Kay Ladio, Mantsetsi, Kindu II, Mongo (n° 362, cat. de Maret). La seconde quoique moins courante est présente à Kay Ladio (sept vases sur un total de onze déchiffrables), et à Sumbi (n° 505, pl. 33) (2).

A la première technique envisagée, vient se greffer une série de variantes:

– une série de traits verticaux, serrés et parallèles, recoupés de traits obliques espacés. Technique présente à Mantsetsi (n° 268, pl. 16), à Kindu II (n° 323, pl. 20 et n° 312, pl. 21) et à Sumbi (n° 505, pl. 33).

– une série de traits horizontaux, serrés et parallèles, sont recoupés de groupes de traits obliques. Technique présente à Kindu II (n° 309, pl. 20) et à Sumbi (n° 484, pl. 27).

– une série de traits horizontaux parallèles est recoupée de traits verticaux parallèles. Technique présente à Mantsetsi (nos 264 et 265, pl. 17) et à Sumbi (n° 570, pl. 30).

A Mantsetsi, le croisillon est complété de traits obliques espacés.

2. *Un simple hachurage* peut, dans de rares cas, remplacer le croisillon. A Kay Ladio, en surface, un vase possède un décor de traits horizontaux (n° 73/44, récolte de Maret) et à Sumbi un vase possède une série de traits obliques, serrés et parallèles (n° 490, pl. 29).

3. *Des unités géométriques* peuvent être choisies par le potier. Ces unités peuvent être inscrites ou libres. Inscrites, elles sont limitées par des traits obliques (n° 565, pl. 31). Le plus souvent ces unités sont libres, c'est-à-dire que ce sont les traits eux-mêmes qui forment l'unité

(p. ex. n° 488, pl. 28).

Ces unités géométriques sont triangulaires, sauf un vase où la formation de trois niveaux, pour le recouvrement du col, forme des unités losangiques (n° 565, pl. 31).

Les unités formées s'opposent, agencées sur deux rangs. Le secteur autonome peut être subdivisé, dans de rares cas, par un trait horizontal. Cette subdivision est connue sur un vase à croisillon de Mantsetsi (n° 268, pl. 16) et sur un vase à unités triangulaires de Kindu II (n° 316, pl. 21).

b) Unités de remplissage de la panse:

Ces unités se limitent à deux variantes: soit hachurage simple, soit composition par unités géométriques de type triangulaire (nos 564 et 540, pl. 32).

Ces deux possibilités sont employées indépendamment du thème de remplissage du col.

Les unités triangulaires, tout comme pour le col, s'opposent sur deux rangs.

Un récipient de Kay Ladio, découvert en surface (n° 73/44, récolte de Maret), est décoré lui d'un croisillon d'incisions obliques.

c) La bordure supérieure:

Le potier avait un choix simple à faire: présence ou absence d'une bordure tracée sur le haut du col.

Quelques vases démontrent que son absence était incluse dans le répertoire des artisans (p. ex., nos 264 et 265, pl. 16 à Mantsetsi; n° 316, pl. 21 à Kindu II; n° 569, pl. 30 à Sumbi).

Dans la plupart des cas cette bordure est présente. Elle est réalisée au poinçon, tracée horizontalement. La fréquence ainsi que le nombre de traits réalisés ne sont pas significatifs.

Sur certains vases, la bordure tracée a été remplacée par un jeu d'impressions au poinçon, agencées sur deux rangs à Kindu II (n° 323, pl. 20) et à Sumbi (n° 601, pl. 40) ou sur un rang à Lovo (n° C53, cat. de Maret) (voir aussi, *Adjonctions décoratives*).

Quelques récipients de Sumbi possèdent un décor apparenté: il s'agit soit d'une molette, soit d'un poinçon imprimé sur plusieurs rangs au sommet du col (nos 543 et 544, pl. 35).

d) Adjonctions décoratives:

Nous incluons ici tous les éléments décoratifs rajoutés par les artisans en fin de travail.

Ces éléments sont pour la plupart imprimés. Seul le feston tracé ou incisé multilinéaire fait exception.

Le feston peut être placé *sur le col*; son sens est alors vertical (n° 242, Kay Ladio, cat. de Maret; n° 307, pl. 20, Kindu II) ou horizontal (n° 362, Mongo, cat. de Maret; n° 541, pl. 35, Sumbi).

Il peut être souligné d'impressions au poinçon. Ces impressions peuvent être apposées à la base des tracés (Kay Ladio et Mongo) ou aux points d'inflexion (Kindu II).

Les festons sans impressions sont tout aussi courants (Mantsetsi et Sumbi).

N'oublions pas la présence de ces festons *sur la panse* des récipients (n° 241, Kay Ladio, cat. de Maret; n°s 253 et 256, pl. 18, Mantsetsi).

En ce qui concerne *les impressions*, elles peuvent d'autre part être utilisées dans la zone narrative pour rehausser les thèmes de remplissage et/ou pour rehausser les bordures supérieure, médiane et inférieure (n° 70.342, Kintadi-lez-Lukuti).

Les thèmes de remplissage sont donc rehaussés d'impressions aux points d'inflexions des unités décoratives (n° 566, pl. 31, Sumbi et n° 73.207 de Kongo-dia-Vanga) ou aux points d'inflexions des éléments décoratifs (n°s 556, 557, pl. 37; n° 545, pl. 34, Sumbi).

Le poinçon peut être utilisé en continu pour former ou renforcer les limites obliques des unités décoratives géométriques (p. ex., n° 252, pl. 18 à Mantsetsi; n°s 540 et 541, pl. 32, à Sumbi; aussi à Kintadi-lez-Lukuti).

Un vase présente un décor maladroit, réalisé au poinçon, qui ne rentre pas dans le système établi (n° 608, pl. 38, Sumbi).

Une utilisation courante et caractéristique de notre groupe Kay Ladio, est l'emploi du poinçon à la limite entre col et panse.

Cette limite souvent marquée d'une rupture de courbe, peut être renforcée soit par un rang d'impressions placé en continu (n° 253, pl. 18, Mantsetsi; n° 564, pl. 32, Sumbi), soit par des groupes d'impressions. Ceux-ci contiennent deux éléments (n° 254, pl. 18, Mantsetsi), trois éléments (n° 255, pl. 18, Mantsetsi; n° 546, pl. 35, Sumbi), quatre ou cinq éléments (n° 262, cat. de Maret, Kay Ladio).

Enfin les bordures supérieure, médiane et inférieure peuvent être renforcées d'impressions placées en continu (p. ex., n° 540, pl. 32 et n° 504, pl. 33, Sumbi).

Signalons un tesson de Kintadi-lez-Lukuti où deux rangs d'impressions se superposent maladroitement à une bordure supérieure tracée (n° 70.342). Ce motif est identique à un tesson de Kindu II (n° 323, pl. 20) qui ne possède pas de bordure tracée.

e) Décors remarquables:

Quelques vases présentent un décor tout à fait unique.

Le vase n° 547 de Sumbi (pl. 37) est décoré à l'aide d'impressions au poinçon. Elles s'organisent sur des rangs horizontaux irréguliers. Ce décor couvre le col. Un seul vase de comparaison nous est connu; il s'agit d'un récipient de Dimba (cat. de Maret) en contexte Groupe VI.

Le vase n° 306 de Kinkenge (pl. 19) ainsi que le vase n° 567 (pl. 31) de Sumbi présentent un décor composite.

Celui de Kinkenge associe une bordure tracée, à rangs multiples, à un hachurage classique Kay Ladio.

Le vase de Sumbi est muni d'un décor tracé horizontal qui surmonte un hachurage Kay Ladio.

Dans les deux cas, la bordure tracée supérieure est dotée d'une superficie supérieure aux bordures habituelles. Pour cette raison nous sommes tenté de la considérer comme une unité décorative autonome.

Le vase n° 504 de Sumbi (pl. 33) est l'unique vase de l'ensemble Kay Ladio à posséder un décor qui comprenne le *pastillage*.

La pastille conservée a été appliquée avant que l'artisan ne trace ses bordures. Il a employé son poinçon pour remplir ces tracés de bordure *et* la pastille. Le trait de bordure médiane contourne cette pastille qui est limitée à sa base par un autre trait curviligne garni d'impressions.

Deux traits rehaussés d'impressions divisent la surface de la panse en secteurs irréguliers triangulaires.

L'aspect général de ce décor pastillé, qui obligea le décorateur à modifier l'habituel décor de la panse, est assez négligé et imprécis.

Le vase n° 273 de Mantsetsi (pl. 17) présente un remplissage de col formé par un motif en arête de poisson incisé.

Son profil, ses bordures supérieure et inférieure l'apparentent au Kay Ladio.

Les pots de type C, à col cylindrique, définis à Sumbi, connaissent un décor basé sur l'entrecroisement de tracés curvilignes.

Ce décor se retrouve sur le col d'un vase à col concave (pl. 36).

Ce genre de décor, immédiatement reconnaissable, agrémente la surface d'un col de vase de Kindu II (n° 315, pl. 21).

Assez curieusement, il existe une nette parenté *morphologique* entre ces pots et les vases découverts à Mbanza Ngungu (BEQUAERT, 1962, types T4 et T5); "although it is much finer, the pottery found by M. Bequaert at Mbanza Ngungu (formerly Thysville) during his excavations could belong to the Early Iron Age." écrit P. de Maret (1982c, p. 80).

Sans poser de jugement sur cette hypothèse, nous rejetons tout rapprochement entre le Kay Ladio et ces vases.

Nous les avons manipulés; ils diffèrent techniquement par l'épaisseur de la pâte, leur dégraissant, leur finition et stylistiquement par leur décor de bandes ondulantes.

Il n'y aurait donc qu'une convergence morphologique entre ces deux ensembles, pots type C et pots de Mbanza Ngungu.

Une série de tessons déjà décrits pour Kindu II et dont on a retrouvé un tesson à Sumbi (n° 497, pl. 37; voir n° 322, pl. 20), s'individualisent par leur morphologie et leur décor formé de larges incisions horizontales et d'un rang d'impressions au poinçon à la jonction du col et de la panse.

Ce motif est leur seul lien avec le Kay Ladio. Nous en parlons ici de manière à insister sur cette série de tessons. Tous leurs caractères, aussi bien morphologiques que décoratifs et techniques placent ces récipients dans l'ensemble archaïque des traditions céramologiques du Bas-Zaïre.

Pour conclure cette partie, il nous faut à présent dire un mot de la parenté stylistique du groupe Kay Ladio avec l'ensemble céramique recueilli dans le niveau inférieur de la Gombe (CAHEN, 1976, 1978 et 1981; de MARET, 1982c).

Morphologiquement, le lien se traduit par quelques tessons à rupture d'angle col/panse bien marquée (CAHEN, 1978, fig. 6; CAHEN, 1981, fig. 3, n° 4), par des cols éversés à extrémité convexe ou plate, par des panses ovoïdes et des fonds plats.

En ce qui concerne le décor, on peut trouver des parallèles dans les éléments tracés horizontaux des cols (CAHEN, 1981, fig. 2, n° 1 et fig. 3, nos 1 et 3), dans le motif de feston (CAHEN, 1981, fig. 2, n° 4) et dans le motif de croisillon, formé de traits obliques, placé sur la panse (CAHEN, 1981, fig. 3, nos 2 et 4) et sur le col (CAHEN, 1978, fig. 6, n° 2).

Quelques vases possèdent aussi le trait horizontal de bordure médiane (CAHEN, 1981, fig. 3, n° 4) et les traits de bordure inférieure (CAHEN, 1981, fig. 3, n° 2).

Rappelons que les fouilles de J. Colette avaient autrefois défini à la Gombe une association entre ces mêmes récipients du niveau inférieur et une hache polie.

4. MORPHOLOGIES, TECHNIQUES, DISPERSION

a) Morphologies:

Les vases du Kay Ladio ne semblent pas être représentatifs de la moyenne morphologique du groupe éponyme.

En effet, nos études des différents sites au nord du fleuve nous ont permis, grâce notamment au site de Sumbi, d'élargir le répertoire morphologique connu.

Formes fermées:

Le pot, reste la forme la plus courante.

La figure 38 illustre le registre des diamètres d'ouverture de ces pots: ils restent fixés entre 12 et 30 centimètres.

Les quatre vases de Kay Ladio de plus de 50 centimètres d'ouverture sont tout-à-fait exceptionnels.

Quelques récipients dont le diamètre d'ouverture est compris entre 30 et 33 centimètres sont des *jarres*. Morphologiquement elles ne diffèrent pas des pots.

Les pots de Sumbi ont été subdivisés en trois groupes.

Type A: le plus courant (quarante-cinq sur un total de soixante et un) est à lèvre convexe, plate ou biseauté; le col est droit, de volume tronconique ou cylindrique. Très souvent le passage du col à la panse se fait par l'intermédiaire d'une rupture d'angle très nette. La panse est ovoïde, le fond probablement plat.

Type B: à lèvre convexe ou plate, son col caractéristique est concave à courbure régulière. Certains cols peuvent être épaissis. La forme de la panse nous est inconnue.

Type C: très particulier, il se caractérise par son grand col cylindrique à lèvre plate. La panse est ovoïde, le fond probablement plat.

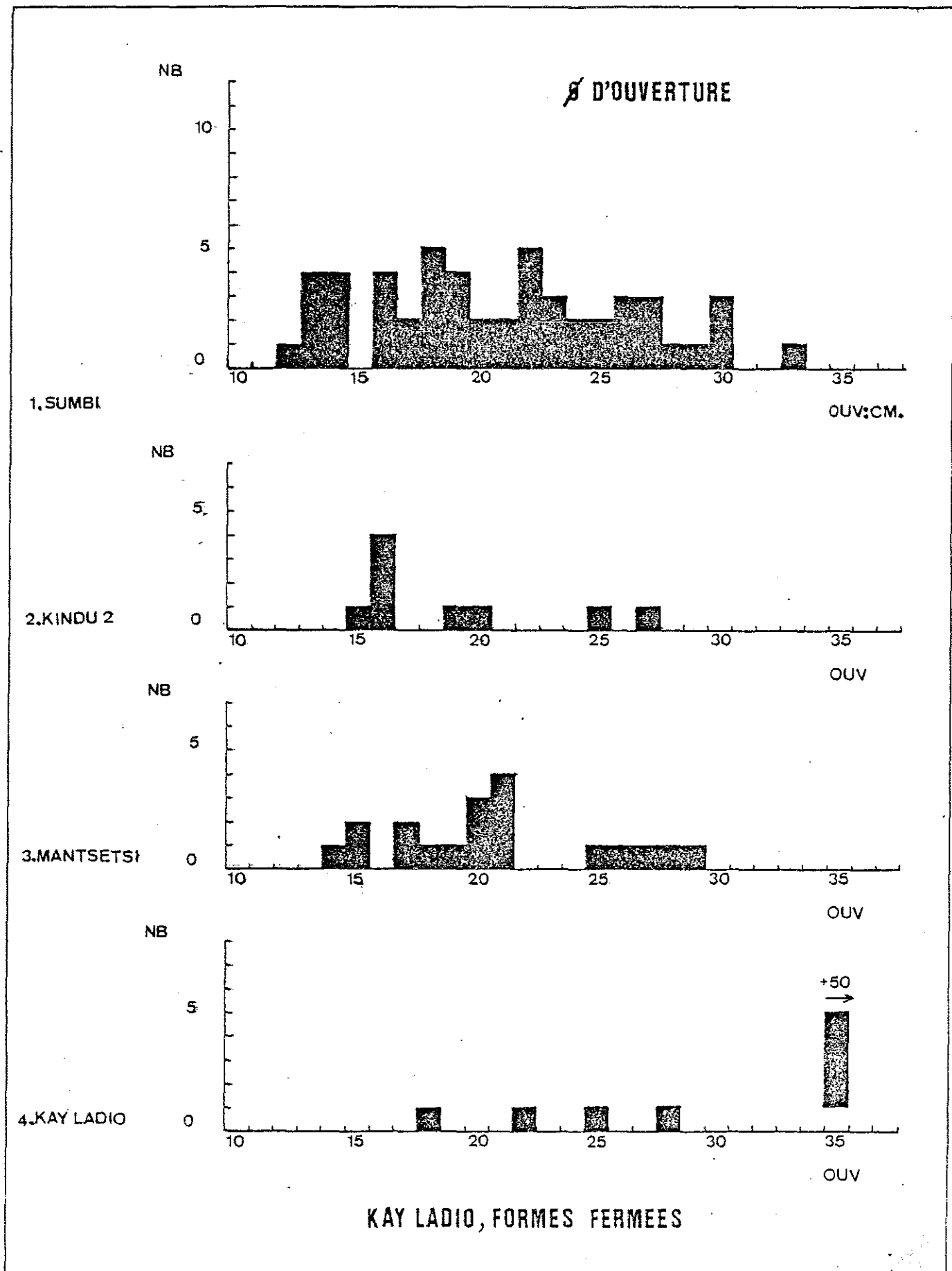


Fig. 38

Les types A et B sont connus sur la plupart des sites ayant livré un échantillonnage représentatif.

Le type C a été identifié à Kintadi-lez-Lukuti, Sumbi et à Kindu II.

Certains pots du type A se rapprochent du type C (n° 501, pl. 33).

Formes ouvertes :

Des *jattes* sont présentes à Sumbi; à lèvre plate, elles possèdent un col droit ou légèrement curviligne. La panse est ovoïde, le fond probablement plat.

Enfin des *bols* ont pu être associés au groupe Kay Ladio. De nouveau il s'agit de cet important ensemble de Sumbi qui nous en a fourni l'occasion.

Nous renvoyons le lecteur à la description que nous en avons faite p. 99 lors de l'étude du site.

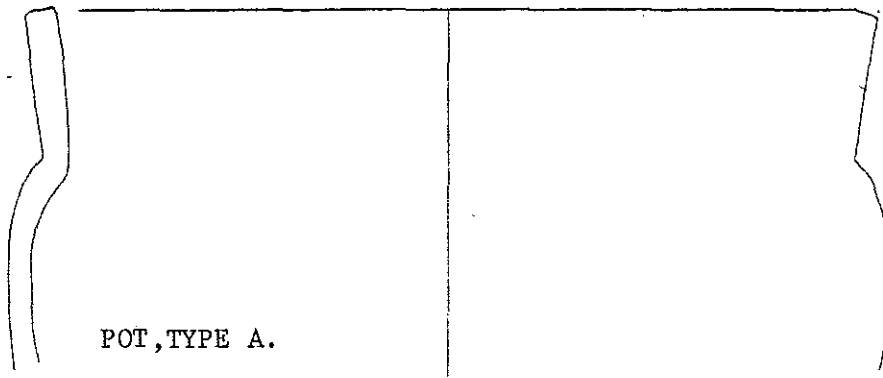
Ils sont donc limités pour l'instant au site de Sumbi.

Les données concernant les épaisseurs des parois, les diamètres d'ouverture moyens, etc. sont reprises dans le tableau infra. Nous avons conservé une distinction entre les différentes productions. *Seuls les pots ont été pris en compte.*

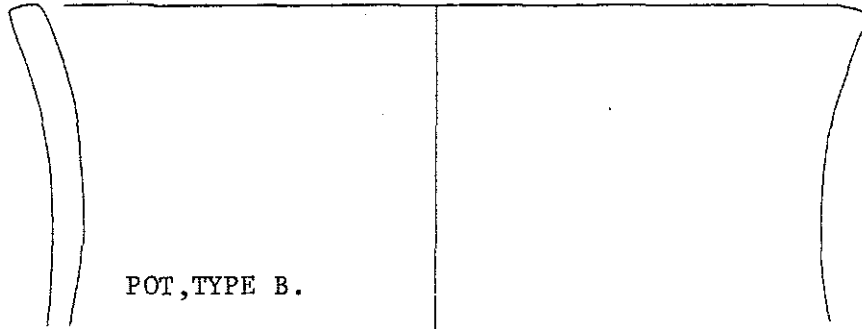
Seul Sumbi nous donne une idée quant au taux d'utilisation des types morphologiques:

- pots, type A (quarante-cinq) : 60 %
- pots, type B (quatorze) : 18,7 %
- pots, type C (deux) : 2,7 %
- jarres (cinq) : 6,7 %
- jattes (quatre) : 5,3 %
- bols (cinq) : 6,7 %.

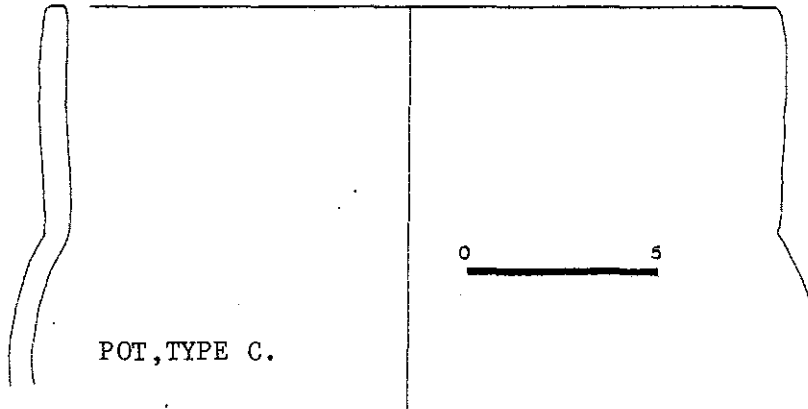
caractères	sites				
	Mantsetsi	Kindu II	Sumbi	type A	type B
Epaisseur lèvres	8,4	8,05	6,96		
Epaisseur cols mm	8,3	8,5	8,8		
Epaisseur panses	—	8,34	7,2		
φ d'ouverture (cm)	20,3	18,75	19,36		
Lèvres convexes	58	35	42,2	75	
Lèvres plates %	17	35	46,6	25	
Lèvres biseautées	22	30	11,2	—	



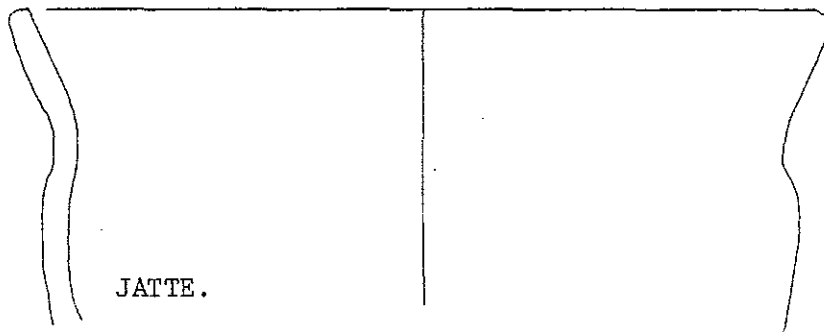
POT, TYPE A.



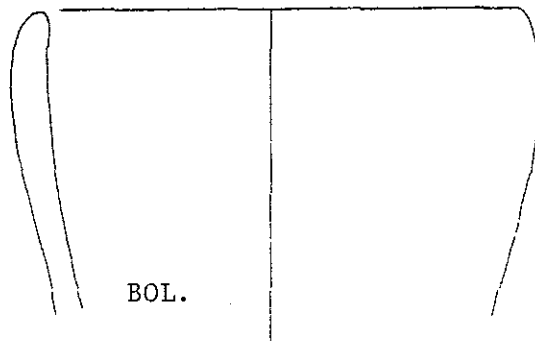
POT, TYPE B.



POT, TYPE C.



JATTE.



BOL.

GROUPE KAY LADIO
MORPHOLOGIES

Fig. 39

b) Technique:

Tous les récipients du groupe ont été montés au colombin.

Les pâtes sont brunes ou noires ($\pm 65\%$ et $\pm 30\%$ respectivement). Elles sont plus souvent tendres que dures.

Les teintes externes appartiennent à la gamme des bruns (en général brun foncé) uniformément répartis.

Le dégraissant utilisé est toujours de la chamotte assez finement pilée, mêlée à un dégraissant minéral (Mantsetsi, Kindu il s'agit alors de quartz et Sumbi).

Cette chamotte peut être mêlée à un élément blanchâtre (Mantsetsi).

c) Répartition:

Notre étude a bouleversé nos connaissances à ce sujet. En effet, seuls quelques rares sites au sud du fleuve Zaïre avaient été identifiés.

Nous avons pu définir sept nouveaux sites qui à l'exception de Tumba et de Kongo-dia-Vanga se situent tous au nord du fleuve.

La liste complète est la suivante:

Nord du fleuve: Kimbala Solele, Kindu, Kinkenge, Kintadi-lez-Lukuti, Mantsetsi et Sumbi.

Sud du fleuve: Kay Ladio, Kibula, Kongo-dia-Vanga, Mongo et Tumba (voir Fig. 40).

✦ (cfr. p.32): TUMBA - LUVITWAN KMIT (p.114)

Cette dispersion recouvre une bonne partie du Bas-Zaïre. La concentration au nord du fleuve nous semble fictive.

Aucune donnée stratigraphique et aucune datation absolue ne nous sont disponibles pour l'instant.

Seul le lien typologique qui unit le Kay Ladio et le niveau inférieur de Gombe (dont la céramique est datée du 4^e siècle ad) nous permet d'attendre la nouvelle d'une datation aux environs du milieu du millénaire ad sans trop de surprises.

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE KAY LADIO

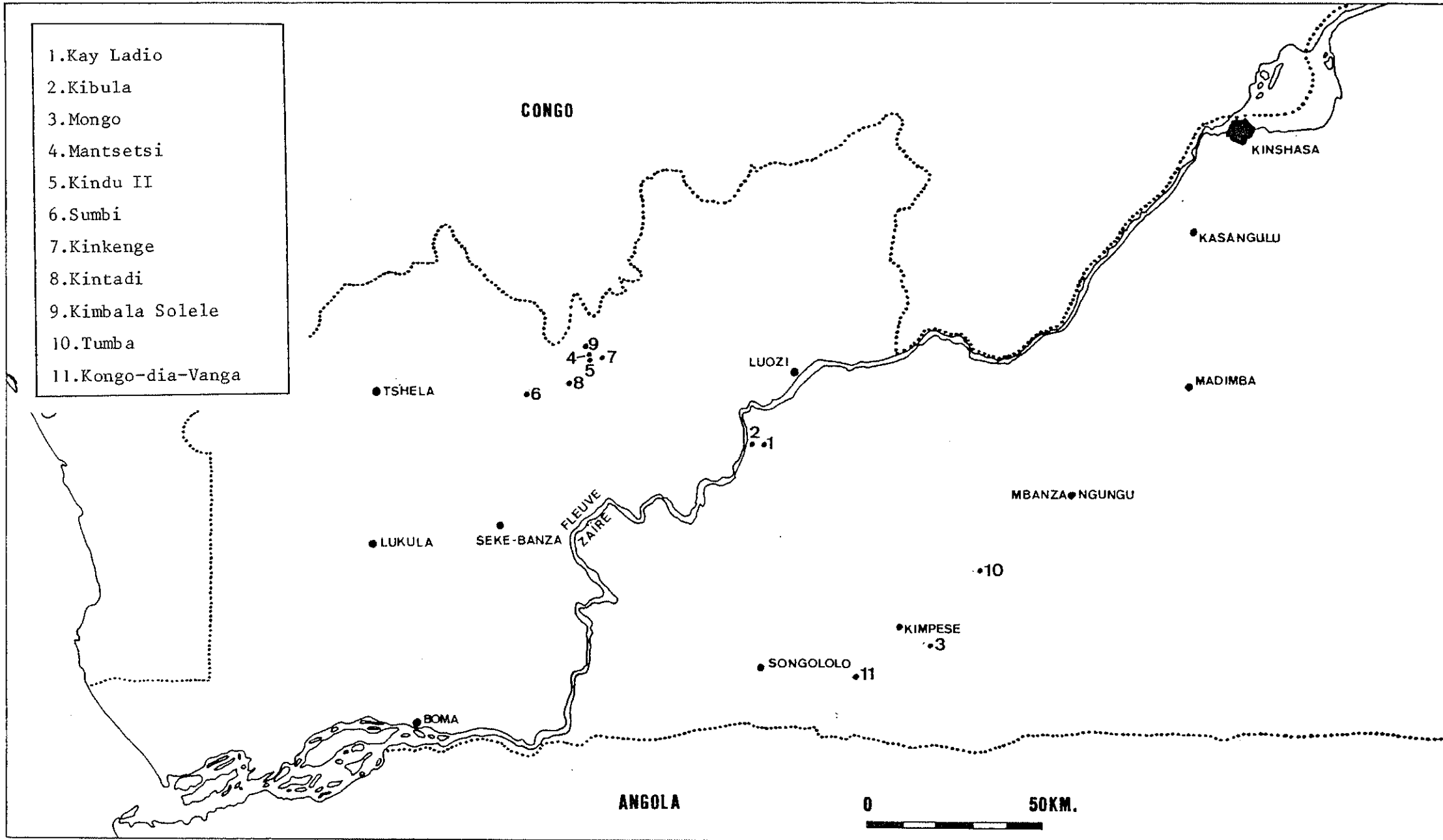


Fig. 40

NOTES

- (1) Ces cent-quarante-deux vases sont issus de Kindu, Mantsetsi, Sumbi, Kay Ladio et Kibula.
Ce chiffre bien sûr est un minimum, étant donné que nous n'avons pas calculé le nombre de récipients présents sur nos sites de comparaison de Kimbala Solele, Kintadi-lez-Lukuti et Tumba.
- (2) Les numéros d'inventaires qui ne sont pas suivis du sigle *cat. de Maret*, proviennent de notre étude. Voir dans ce cas le volume 2, 1^e partie et le cas échéant la 2^e partie.

CONCLUSIONS GENERALES

1. Au terme de ce mémoire, quels en sont les acquis ?

Notre travail a permis d'étudier par le détail toute la céramique des sites importants fouillés en 1950 et 1951 par Maurits Bequaert au Bas-Zaïre: Misenga, Mantsetsi, Kindu et Sumbi.

D'autre part, une série de fouilles et de ramassages de surface de moindre intérêt ont été étudiés plus succinctement: Kimbala Solele, Kinkenge, Kintadi-lez-Lukuti, Sunde Lutete, Bangu, Kongo-dia-Vanga et Tumba.

Ces différents sites, fouillés il y a maintenant un peu plus de trente ans, nous ont permis:

- de redéfinir le groupe céramique II du Bas-Zaïre à partir d'une étude fine du décor et d'en compléter quelque peu la carte de répartition.
- d'effectuer la synthèse de nos connaissances du groupe céramique VI de la région et d'en compléter la carte de répartition.
- de redéfinir le groupe céramique Kay Ladio de la région et d'en bouleverser la carte de répartition connue.
- de définir un nouveau groupe céramique homogène, le groupe Sumbi.
- de décrire et d'illustrer une quantité de tessons et vases, atypiques pour l'instant, issus du nord du fleuve Zaïre.

Acquis positifs, donc, qui complètent un précédent mémoire consacré à la même région (de Maret, 1972).

2. Que reste-t-il à entreprendre dans le cadre de l'étude archéologique de cette région occidentale ?

Un travail de musée d'abord et ensuite un travail de terrain. Le travail de musée au M.R.A.C. consiste à étudier en détail les "miettes" de la mission de 1950-1952, ainsi que la céramique recueillie au Kwango en 1952.

De vérifier, le cas échéant d'étudier, le matériel inédit de la précédente mission de M. Bequaert.

Il faudrait compléter cela par l'étude des collections zaïroises existantes.

Le travail de terrain doit s'articuler autour des trois groupes les mieux connus de la région: groupes VI, Kay Ladio et II.

Une étude de la période archaïque (ou Early Iron Age) devra rechercher de bonnes stratigraphies (p. ex. celle de Dimba) et permettre la datation radiocarbone et surtout thermoluminescence du Kay Ladio.

De nouvelles dates sont nécessaires pour consolider la chronologie du groupe VI.

Ces recherches devront aboutir à identifier les relations devinées entre VI, Kay Ladio et la Gombe.

Pour cela, des fouilles en grottes (stratigraphie et radiocarbone) et en plein air (échantillonnages importants et thermoluminescence), par exemple avec, entre autres, des fouilles de contrôle à Kindu, Mantsetsi, Sunde Lutete (haches polies), Kongo-dia-Vanga et Sumbi (relations VI/Kay Ladio), devraient pouvoir combler notre ignorance.

Une étude de la période récente, par l'intermédiaire du groupe II, devrait éclairer l'histoire du royaume Kongo.

Nous pouvons rapidement en dresser un programme de base:

- compléter la carte de répartition des sites; en définir les constantes d'implantation.
- vérifier la réalité des faciès de Misenga et de Mbafu; en définir la matérialité historique.
- étudier les nécropoles.
- étudier les habitats comme Misenga.
- chercher une stratigraphie valable qui puisse nous permettre d'en sérier l'histoire.
- rechercher les textes qui puissent éclairer les données archéologiques.

C'est donc par la complémentarité des recherches des anciennes collections et des recherches de terrain que nos connaissances finiront par former une image cohérente dans cette région d'Afrique Centrale.

Encore récemment, P. de Maret écrivait au sujet de l'Afrique Centrale: "in comparison with other areas... it appears that most of western and northern Central Africa is archaeologically little known..." (de MARET, 1982a, p. 11).

C'est donc tout un travail qu'il nous faut élaborer et réaliser: *tout reste à faire.*

Août 1982.

ANNEXE

**CARTES DE REPARTITION DES
GROUPES CERAMIQUE**

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE I

- 1. Dimba
- 2. Kele
- 3. Kingabwa

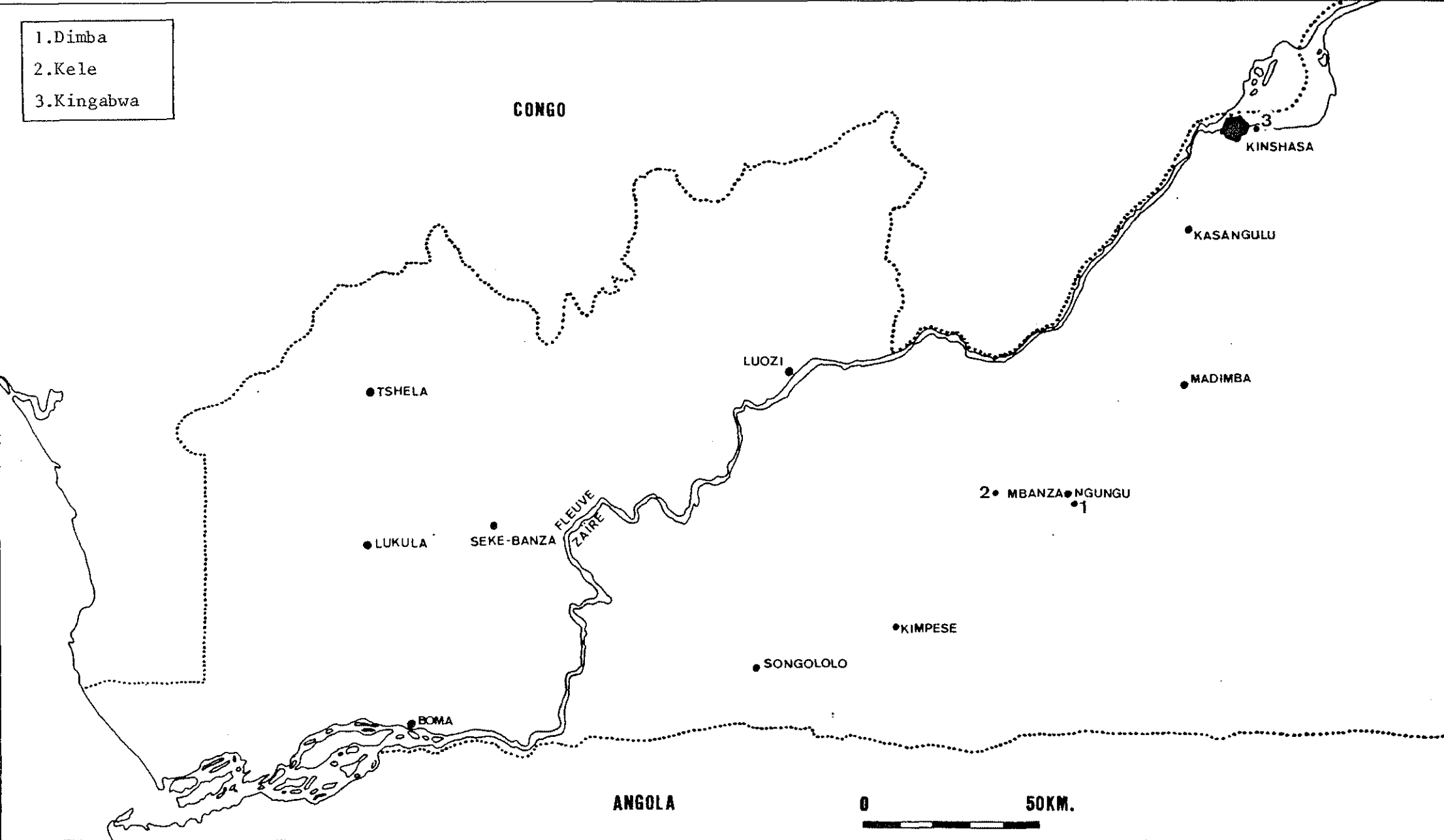


Fig. 41

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE III

- 1. Dimba
- 2. Mbafu
- 3. Kibula
- 4. Kimpese
- 5. Gomboda
- 6. Malanga
- 7. Ntadi-Ntadi
- 8. Lovo
- 9. Kele
- 10. Manyanga
- 11. Kimoya ?
- 12. Kinkasi ?
- 13. Kamuna
- 14. Makongo

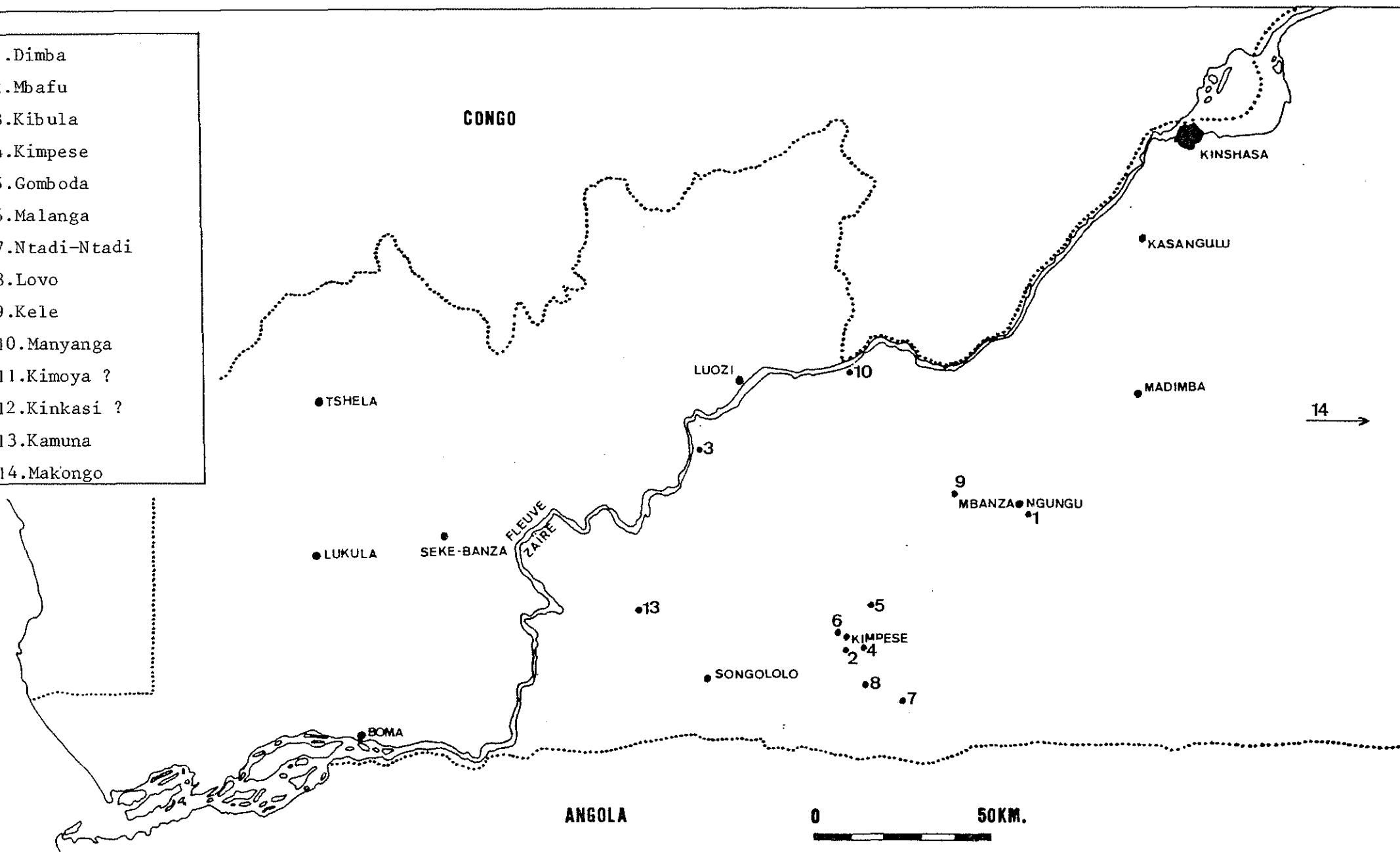


Fig. 42

LE BAS-ZAIRE : REPARTITION DU GROUPE IV

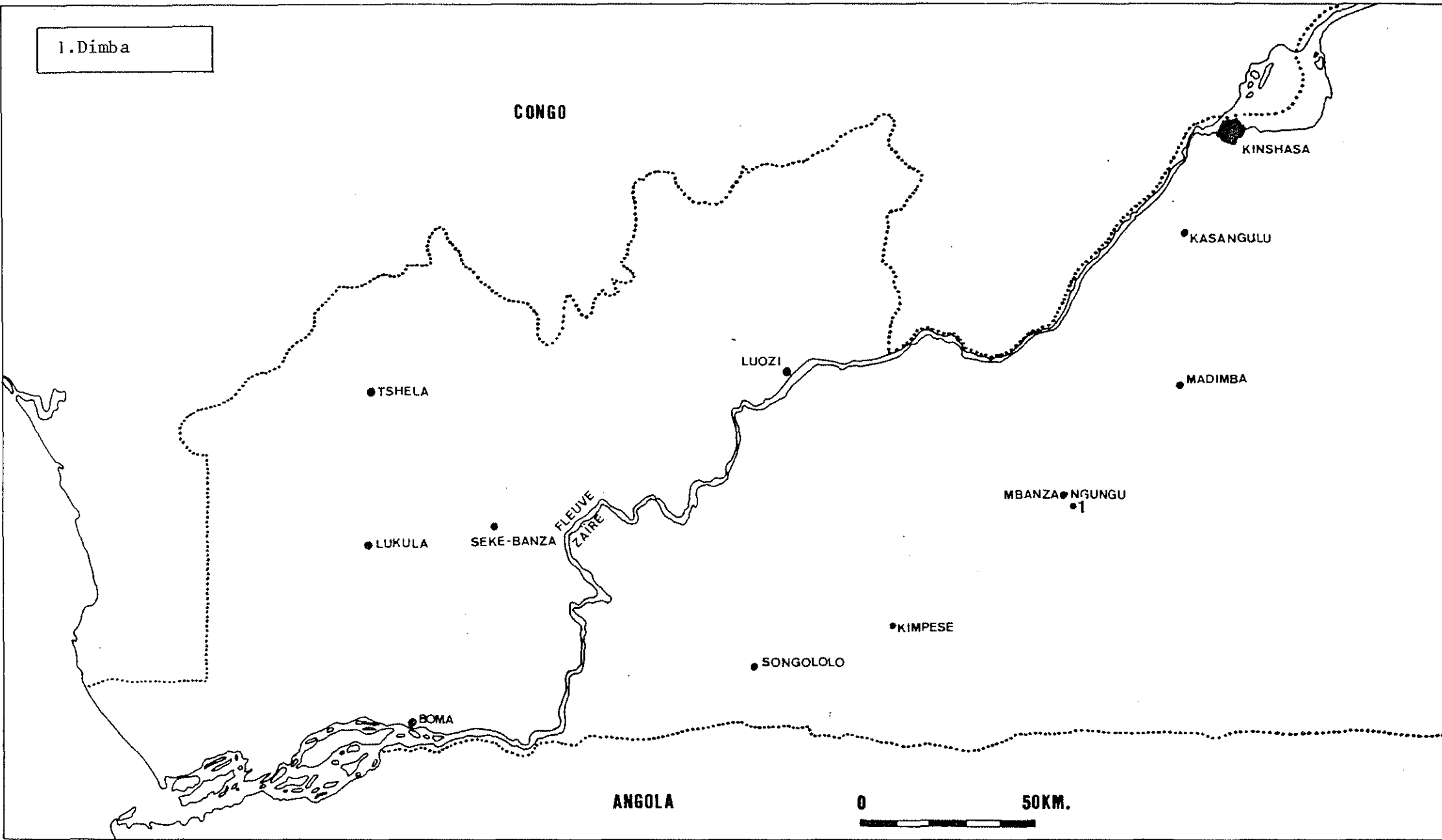


Fig. 43

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE V

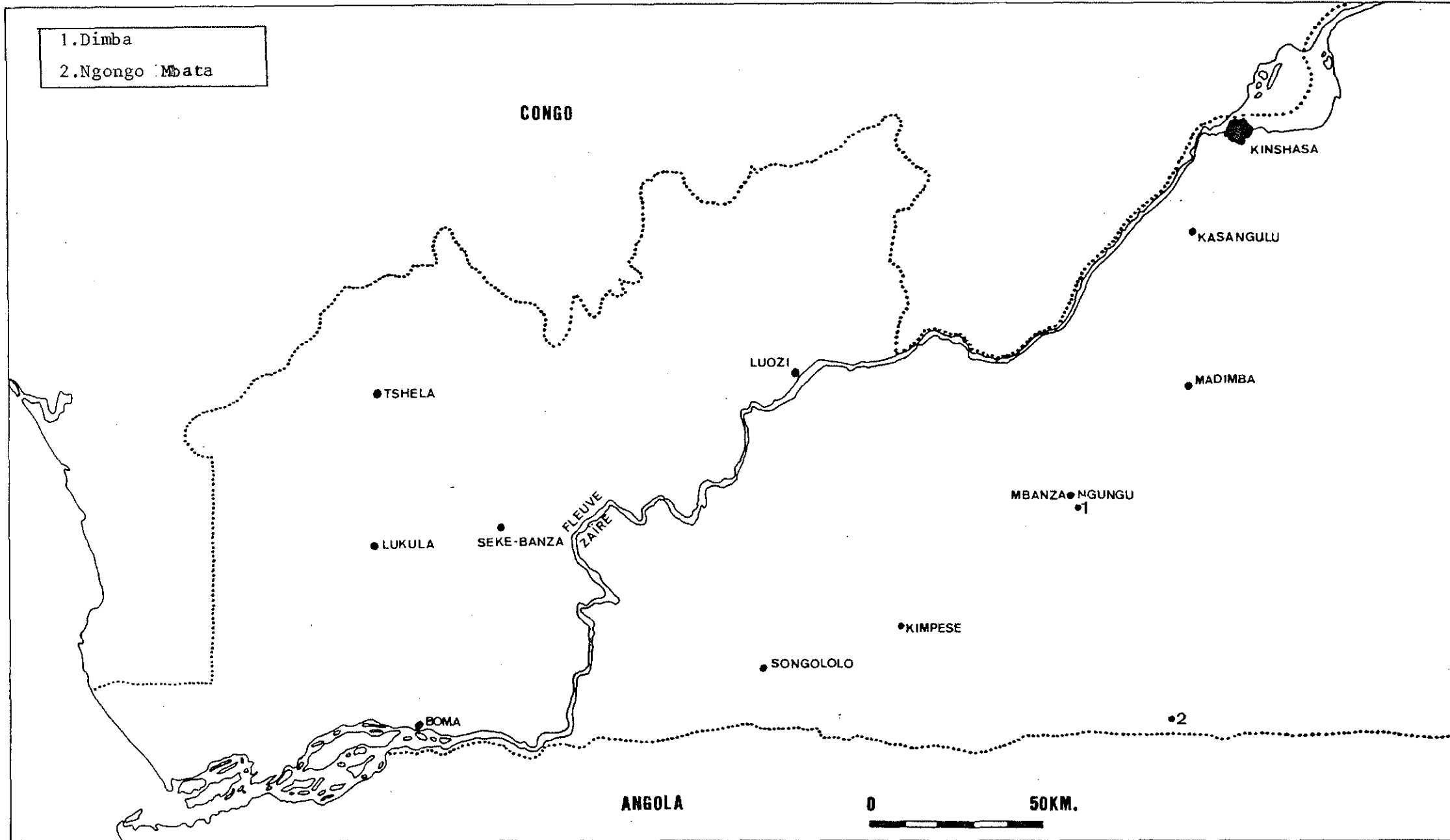
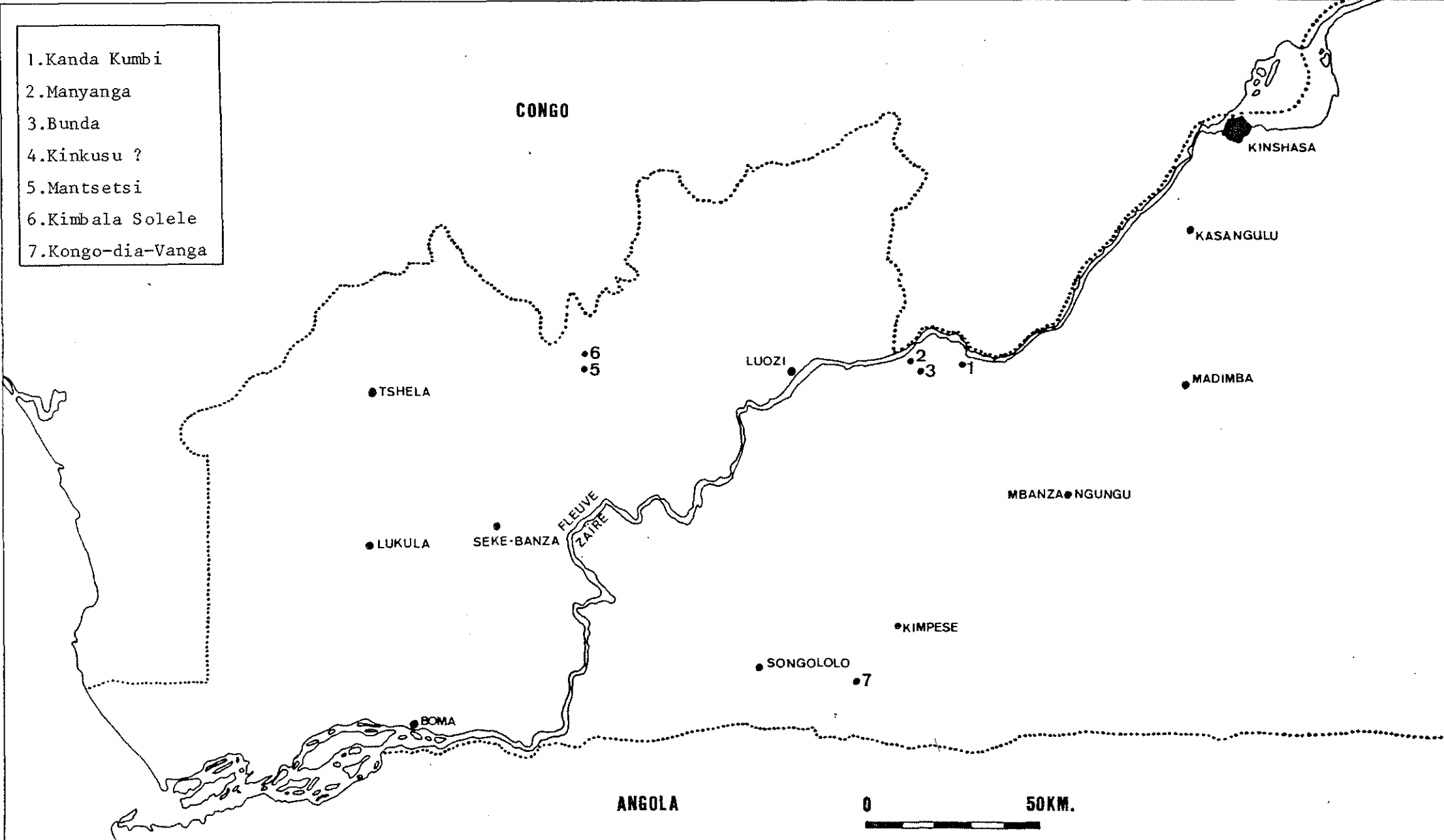


Fig. 44

LE BAS-ZAÏRE : REPARTITION DU GROUPE KANDA KUMBI



- 1. Kanda Kumbi
- 2. Manyanga
- 3. Bunda
- 4. Kinkusu ?
- 5. Mantsetsi
- 6. Kimbala Solele
- 7. Kongo-dia-Vanga

Fig. 45

BIBLIOGRAPHIE

- ANCIAUX de FAVEAUX (E.) et de MARET (P.), 1980, Vestiges de l'âge du fer dans les environs de Lubumbashi, Africa-Tervuren, 26, 1, pp. 13-19.*
- ANONYME, 1907, Notes analytiques sur les collections ethnographiques du Musée du Congo: la céramique, Annales du Musée du Congo Belge, t. II, Fasc. 1, Tervuren.*
- ANONYME, 1972, Maurits Becquaert wordt tachtig. Zijn leven en zijn twee reizen naar Zaïre voor de Prehistorie, Africa-Tervuren, 18, 3-4, pp. 61-63.*
- BALFET (H.), 1966, La céramique comme document archéologique, Bulletin de la Société Préhistorique Française, 63, pp. 279-310.*
- BALFET (H.), 1977, Terminologie de la céramique, in LEROI-GOURHAN (A.) e.a., La Préhistoire, Paris, pp. 272-278.*
- BAYLE de HERMENS (R. de) et LANFRANCHI (R.), 1978, L'abri Tshitolien de Ntadi-Yomba (République Populaire du Congo), L'anthropologie, 82, 4, pp. 539-564.*
- BEQUAERT (M.), 1937, Bijlen uit Neder-Congo, bijlen uit West-Oubangui en bijlen uit Uele, Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge, 8, 3, pp. 807-823.*
- BEQUAERT (M.), 1938, Les fouilles de Jean Colette à Kalina, Annales du Musée du Congo Belge, 1, Anthropologie et Préhistoire, 1, 2, Tervuren.*
- BEQUAERT (M.), 1948, Eléments néolithiques dans les gîtes préhistoriques du Bas-Congo belge, Tervuren, ronéotypé, 2 vols.*
- BEQUAERT (M.), 1953, La préhistoire du Congo Belge et ses relations avec la préhistoire africaine sub-saharienne à l'holocène, Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, 64, pp. 37-49.*
- BEQUAERT (M.), 1955, Fouilles à Dinga (Congo belge), Congrès Pan-Africain de Préhistoire, Actes de la 2e sessions, Alger, 1952, pp. 347-353.*
- BEQUAERT (M.), 1956a, Préhistoire du Congo belge, fouilles de 1950-1952, Actes du 4e Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques, Vienne, 1952, Vienne, 3, pp. 30-35.*
- BEQUAERT (M.), 1956b, Recherches archéologiques au Kwango en 1952, Actes du 4e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Madrid, 1954, Zaragoza, pp. 29-45, 4 pls.*
- BEQUAERT (M.), 1956c, Pièces à tranchant transversal du Tshitolien du Kwango occidental de Ndinga-St-Pierre: typologie et technique, Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, 67, pp. 37-48.*

- BEQUAERT (M.), 1960, *Eléments néolithiques dans les gîtes préhistoriques du Bas-Congo belge*, Compte-rendu de la 3e session du Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques, Bruxelles, 1948, *Tervuren*, pp. 15-17.
- BEQUAERT (M.), 1962, *Fouilles à Thysville du Musée Royal du Congo Belge, en 1938*, Actes du 4e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville, 1959, *Annales des Sciences Humaines, M.R.A.C., n° 40, Tervuren*, pp. 323-350.
- BEQUAERT (M.) et MORTELMANS (G.), 1955, *Le Tshitolien dans le bassin du Congo*, Académie Royale des Sciences Coloniales, Classe des Sciences Naturelles et Médicales, *mémoires in 8e, nvelle série, t.2, fasc.5, 40 pp.*
- CAHEN (D.), 1976, *Nouvelles fouilles à la pointe de la Gombe (ex pointe de Kalina), Kinshasa, Zaïre*, *L'Anthropologie*, 80, pp. 573-602.
- CAHEN (D.), 1977-1978a, *Histoire de la recherche archéologique au Zaïre*, *Etudes d'Histoire Africaine*, 9-10, pp. 33-36.
- CAHEN (D.), 1977-1978b, *Nouvelles fouilles à la Gombe, Kinshasa*, *Etudes d'Histoire Africaine*, 9-10, pp. 63-68.
- CAHEN (D.), 1977-1978c, *L'archéologie en Afrique Centrale: synthèse*, *Etudes d'Histoire Africaine*, 9-10, pp. 133-136.
- CAHEN (D.), 1978, *Vers une révision de la nomenclature des industries préhistoriques de l'Afrique Centrale*, *L'Anthropologie*, 82, 1, pp. 5-36.
- CAHEN (D.), 1979, *La fin des âges de la pierre et le début de l'âge du fer en Afrique Centrale*, *African economic history*, 7, pp. 66-74.
- CAHEN (D.), 1981, *Contribution à la chronologie de l'âge du fer dans la région de Kinshasa (Zaïre)*, in *Préhistoire africaine: mélanges offerts au Doyen Lionel BALOUT*, Paris, pp. 127-137.
- CAHEN (D.) et de MARET (P.), 1974, *Recherches archéologiques récentes en République du Zaïre*, *Forum U.L.B.*, 39, pp. 33-37.
- CAHEN (D.) et MOEYERSONS (J.), 1977, *Subsurface movements of stone artifacts and their implications for the prehistory of Central Africa*, *Nature*, 266, n° 5605, pp. 812-815.
- CAHEN (D.) et MORTELMANS (G.), 1973, *Un site Tshitolien sur le plateau du Bateke (République du Zaïre)*, *Annales du M.R.A.C., n° 81, Tervuren*.
- CAHEN (L.), 1954, *Géologie du Congo belge*, Liège.

- CELIS (G.) et (Th.), 1971, *Les peintures murales intérieures des habitations du Migongo Rwanda*, Africa-Tervuren, 17-2, pp. 47-61.
- CELIS (M.), 1972, Gepolijst archaeologisch stenen materiaal uit de Democratische Republiek Zaïre, *mémoire de licence, Rijksuniversiteit Gent*.
- CLARK (G.), 1977, *World prehistory: in new perspective*, London, New-York, Melbourne.
- CLARK (J.D.), ed., Further paleo-anthropological studies in northern Lunda, *Publicações Culturais nº 78, Lisbon, Museu do Mundo*.
- de MARET (P.), 1972, Etude d'une collection de céramiques protohistoriques du Bas-Zaïre, *mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles*.
- de MARET (P.), 1975, *A carbon-14 date from Zaïre*, *Antiquity*, 49, pp. 133-137.
- de MARET (P.), 1977-1978, *Le "néolithique" au Bas-Zaïre*, *Etudes d'Histoire Africaine*, 9-10, pp. 69-73.
- de MARET (P.), 1978, Chronologie de l'âge du fer dans la dépression de l'Upemba en République du Zaïre, *thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, 3 vols*.
- de MARET (P.), 1980, *Les trop fameux pots à fossette basale du Kasai*, Africa-Tervuren, 26, 1, pp. 4-12.
- de MARET (P.), 1982a, *New survey of archaeological research and dates for west-central and north-central Africa*, *Journal of African History*, 23, 1, pp. 1-15.
- de MARET (P.), 1982b, *The neolithic problem in the west and south*, in VAN NOTEN (F.) ed., *The archaeology of Central Africa*, Graz, pp. 59-65.
- de MARET (P.), 1982c, *The iron age in the west and south*, in VAN NOTEN (F.), ed., *The Archaeology of Central Africa*, Graz, pp. 69-96.
- de MARET (P.), 1982d, *Rock art*, in VAN NOTEN (F.), ed., *The archaeology of Central Africa*, Graz, pp. 97-99.
- de MARET (P.), à paraître, *Premières datations pour des haches polies associées à de la céramique au Bas-Zaïre*, Actes du 9e Congrès de l'Union International des Sciences pré- et protohistoriques, Nice, 1976.
- de MARET (P.), VAN NOTEN (F.) et CAHEN (D.), 1977, *Radiocarbon dates from west central Africa: a synthesis*, *Journal of african history*, 18, 4, pp. 481-505.
- EMPHOUX (J.P.), 1965, *Un site de proto- et de préhistoire au Congo (Brazzaville): Mafanba*,

Cahiers O.R.S.T.O.M., *Sciences Humaines*, 11, 4, pp. 89-95.

FRANKEN (H.J.), 1971, *Analysis of methods of potmaking in Archaeology*, Harvard Theological Review, 64, pp. 227-255.

FRANKEN (H.J.), 1974, In search of the Jericho potters: ceramics from the Iron Age and from the Neolithicum, *New-York, Amsterdam, Oxford*.

GARDIN (J.C.), 1976, Code pour l'analyse des formes de poteries, *C.N.R.S., Paris*.

GARDIN (J.C.), 1978, Code pour l'analyse des ornements, *C.N.R.S., Paris*.

HERIN (A.), 1973, Studie van een verzameling keramiek uit de Bushimaie vallei-Kasai, Zaïre - in het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika te Tervuren, *Mémoire de licence, Rijksuniversiteit Gent*.

HERIN (A.), 1977-1978, *Une collection de poteries protohistoriques de la vallée de la Bushimaie (Kasai, Zaïre)*, *Etudes d'Histoire Africaine*, 9-10, pp. 123-132.

HIERNAUX (J.), 1962, *Le début de l'âge des métaux dans la région des Grands Lacs africains*, Actes du 4e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville, 1959, *Annales du M.R.A.C., n° 40, Tervuren, vol. 3, pp. 381-389*.

LEENHARDT (M.), 1969, Code pour le classement et l'étude des poteries médiévales (nord et nord-ouest de l'Europe), *Caen*.

MATSON (F.R.), ed., 1966, *Ceramics and man*, *London*.

MGOMEZULU (G.G.Y.), 1981, *Recent archaeological research and radiocarbon dates from eastern Africa*, *Journal of African History*, 22, 4, pp. 435-456.

MOEYERSONS (J.) et ROCHE (E.), 1977-1978, *Evolution paléogéographique et phytosociologique en Afrique Centrale durant le Pléistocène supérieur: interprétation des données géomorphologiques, botaniques et palynologiques*, *Etudes d'Histoire Africaine*, 9-10, pp. 37-48.

MORTELMANS (G.), 1962a, *Vue d'ensemble sur la Préhistoire du Congo occidental*, Actes du 4e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville, 1959, *Annales du M.R.A.C., n° 40, Tervuren, 3, pp. 129-164*.

MORTELMANS (G.), 1962b, *Archéologie des grottes Dimba et Ngovo (région de Thysville, Bas-Congo)*, Actes du 4e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville, 1959, *Annales du M.R.A.C., n° 40, Tervuren, 3, pp. 407-425*.

MORTELMANS (G.) et MONTEYNE (R.), 1962, *La grotte peinte de Mbafu: témoignage*

- iconographique de la première évangélisation du Bas-Congo*, Actes du 4e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville, 1959, *Annales du M.R.A.C. n° 40, 3*, pp. 457-486.
- NENQUIN (J.), 1967, *Notes on the protohistoric pottery cultures in the Congo-Rwanda-Burundi region*, in BISHOP (W.) et CLARK (J.D.) eds., *Background to evolution in Africa*, Chicago, London, pp. 651-658.
- NENQUIN (J.), 1971, *The Congo, Rwanda and Burundi*, in SHINNIE (P.L.) ed., *The African Iron Age*, Oxford, pp. 183-214.
- NICOLAI (H.), 1961, Luozi: géographie régionale d'un pays du Bas-Congo, *Mémoire de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Classe des Sciences Naturelles et Médicales*, 12, Fasc. 5.
- PHILLIPSON (D.W.), 1977, *The later prehistory of eastern and southern Africa*, London.
- RAYMAEKERS (P.) et VAN MOORSEL (H.), 1964, Lovo: contribution à l'étude de la protohistoire de l'Ouest africain, *Université de Léopoldville*.
- RAYMAEKERS (P.), 1978, *Bas-Zaïre: haches polies ou houes ?*, Ngonge-Carnets des Sciences Humaines, 32, pp. 16-17.
- ROCHE (E.), 1979, *Végétation ancienne et actuelle de l'Afrique Centrale*, *African Economic History*, 7, pp. 30-37.
- RUSTAD (J.A.), 1980, *The emergence of iron technology in West Africa*, in Swartz (B.K.) et DUMETT (R.A.) eds., *West african culture dynamics*, The Hague, Paris, New-York, pp. 227-245.
- SHEPARD (A.O.), 1956, *Ceramics for the archaeologist*, *Carnegie Institution of Washington*, n° 609, Washington.
- SOPER (R.C.), 1971, *Ressemblances between east african early Iron Age pottery and recent vessels from the north-eastern Congo*, *Azania*, 6, pp. 233-241.
- SOUDSKY (B.), 1978, *Le problème des propriétés dans les ensembles archéologiques*, in BORILLO (M.) ed., *Archéologie et calcul*, Paris, pp. 113-125.
- VANDENHOUTE (J.), 1973, *De Begraafplaats van Ngongo-Mbata (Neder-Zaïre): opgravingsverslag en historische situering*, *Mémoire de Licence, Rijksuniversiteit Gent*.
- VAN MOORSEL (H.), 1948, *Une industrie céramique ancienne dans la plaine de Léopoldville*, *Brousse*, 3-4, pp. 17-39.

VAN MOORSEL (H.), 1956, *Esquisse préhistorique de la plaine de Léopoldville*, Bulletin de l'Académie Royale des Sciences Coloniales, *Nvlle série*, 2, 4, pp. 582-595.

VAN MOORSEL (H.), 1968, Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa, *Kinshasa*.

VAN NOTEN (F.), 1968, The Uelian: a culture with a neolithic aspect, Uele Basin (North East Congo Republic), *Annales du M.R.A.C., Sciences Humaines*, n° 64, Tervuren.

VAN NOTEN (F.), 1979, *The early Iron Age in the interlacustrine region: the diffusion of iron technology*, *Azania*, 14, pp. 61-80.

VAN NOTEN (F.), 1982, The archaeology of Central Africa, *Graz*.

VAN NOTEN (F.), CAHEN (D.) et de MARET (P.), 1980, *L'Afrique Centrale*, in MOKTAR (J.) ed., Histoire générale de l'Afrique, 2: Afrique ancienne, *Paris*, pp. 673-693.

VAN NOTEN (F.), de MARET (P.), MOEYERSONS (J.), MYUYA (K.) et ROCHE (E.), 1980, *Préhistoire de l'Afrique Centrale*, pt. 2, in KI-ZERBO (J.) ed., Histoire générale de l'Afrique, 1: méthodologie et Préhistoire africaine, *Paris*, pp. 581-600.